THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1735unse_3

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Decembre 1735.

PREMIERE PARTIE.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Decembre 1735.

PREMIERE PARTIE.

Coll. Billom.
Cat. Inscr.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois, en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	13. v.
1718.	12. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Decembre 1735.

PREMIERE PARTIE.

ARTICLE CXVI.

LE SYSTESME DES ANCIENS & des modernes concilié par l'exposition des ſentimens de quelques Theologiens ſur l'état des ames ſeparées des corps, en quatorze Lettres. Nouvelle édition, augmentée par des notes & quelques pieces nouvelles. A Amſterdam, chez les Wetsteins & Smith. 1733. in-12. *pages* 310.

ON n'a osé intituler cet Ouvrage de ténébres, *sistême nouveau contre l'éternité des peines de l'Enfer.* Le titre auroit revolté. C'est pourtant le vrai but & l'unique objet des quatorze Lettres. L'impieté revêtuë des apparences de la pieté & déja applaudie (nous dit-on) après l'édition premiere de 1731, ne nous épargne que l'horreur du titre. Elle se démasque dès l'entrée du Livre.

L'Auteur n'est ni Athée, ni Déiste, ni libertin, a en juger par ses discours. Il se déclare Chrétien & qui plus est, dévot. Il est singulier que par principe de dévotion l'on entreprenne de détruire l'éternité des peines de l'autre vie. Autre singularité, c'est qu'on prétend le faire par un enchaînement de conséquences tirées de la pure raison & de l'Ecriture sainte. Une pareille idée étoit reservée à notre siecle & à la licence des presses de Hollande. Car pour l'autorité de l'Eglise & de la tradition, l'Auteur libre dans sa foi ne daigne pas en tenir compte. Il n'a

pas tort. Une autorité démontrée termine trop tôt les controverses, soit impies, soit hérétiques. L'irréligion n'ose plus toucher à nos mysteres, & à nos dogmes. L'esprit particulier est confondu. L'on se trouve réduit au point fixe d'une soumission égale pour l'ignorant & le sçavant, pour le raisonneur & pour le fidéle. Par conséquent plus de ces sistêmes dont nos voisins ont le malheur & sans doute la douleur d'être inondés.

Osons dévoiler sans crainte celui dont nous parlons. Que peuvent craindre la vérité & la réligion ? Ce sistême est tiré principalement de trois sources. 1°. De l'idée fausse de la justice & de la bonté de Dieu. 2°. De quelques passages de l'Ecriture pitoyablement interprétés. 3°. D'une prétenduë conciliation entre les Protestans & les Catholiques Romains.

Examinons le premier article. Vous vous tuez à prouver (disons-nous à l'Auteur) que l'idée de justice & de bonté dans Dieu n'enferme point en soi l'idée d'une rigueur qui punisse éternellement. Vous en appellez au

témoignage intérieur & à l'idée de chaque homme. Voilà où aboutit le tissu de vos raisonnemens métaphysiques; & vous le dites en termes si précis qu'il n'y a pas lieu de douter que ce ne soit là votre pensée. D'où il s'ensuit 1°. que vous supposez dans l'esprit humain une idée complette des perfections divines & particulierement de la justice & de la bonté. Autrement il seroit insensé de nier que telle ou telle chose est renfermée dans cette idée, à moins qu'on n'en démontrât l'incompatibilité par d'autres moyens. Or il est évident que nul homme n'a cette idée complette. Ce seroit comprendre Dieu même. Il est évident encore qu'on ne peut démontrer qu'une justice infinie & une éternité de peines soient deux idées incompatibles. Vous ne l'avez pas tenté; ou si vous l'essayez en nous alleguant une proportion nécessaire entre les recompenses & les peines, entre la justice & l'éternité, cette raison même de rapport & de proportion entre *infini & éternel* entre bien & mal, entre récompense & punition tournera con-

tre vous même & démontrera précisément le contraire de ce que vous voulez ſubtilement nous perſuader. Si vous voulez dire que cette idée de juſtice & de bonté divine étant ſuppoſée imparfaite dans l'homme, vous n'y voyez pas incluſe l'éternité des peines, & que par conſéquent elle n'y eſt pas, ce raiſonnement a dû vous paroître ſi faux qu'il eſt ſurprenant qu'il vous ait fait illuſion, ou plutôt qu'en le ſubtiliſant par un étalage de métaphyſique vous vous en ſoyez ſervi pour faire illuſion à l'eſprit humain trop porté à penſer que ce qu'il ne voit pas évidemment ne ſçauroit être. C'eſt pourtant là tout votre ſiſtême. Il eſt donc ruineux doublement, ſoit que l'idée en queſtion ſoit conſidérée comme parfaite ou comme imparfaite. Il eſt tellement vrai que c'eſt-là le pivot de vos ſophiſmes, que pour les faire goûter à l'orgueil humain, vous ne balancez pas à mettre l'homme en la place de Dieu, à lui demander ce qu'il feroit en ce cas ſuivant ſes idées, & à lui faire conclure qu'il ſe comporteroit tout autrement que Dieu, ou

du moins que Dieu doit ſe comporter en homme, & ne damner perſonne éternellement, parce que cela n'entre point (dites-vous) dans les idées humaines, comme ſi le myſtere de la Trinité & de l'Incarnation y entroient.

Voilà donc 2°. les voyes de Dieu reglées ſur les voyes humaines. Ses vûës ſur nos vûës, ſa juſtice ſur notre juſtice, ſa bonté ſur notre bonté, en un mot, la nature de ſes perfections ſur la nôtre. Or il eſt plus clair que le jour qu'une telle idée de Dieu n'eſt ni celle d'un Dieu juſte & bon, ni celle même de l'homme conſidéré dans la place de Dieu. Ce n'étoit pas celle qu'avoit S. Paul quand il s'écrioit : *O altitudo*, *&c.* Donc vous ne ſçauriez conclure de votre idée la négation d'une éternité malheureuſe pour les pecheurs. Donc tout votre ſiſtême eſt renverſé.

3°. Vous aſſurez que la fin immédiate de la création eſt le bonheur des créatures. Sa fin immédiate ne ſçauroit être que la gloire de Dieu. Il a voulu qu'elle conſiſtât à être aimé & ſervi par des créatures libres auſ-

quelles il a proposé la beatitude éternelle pour recompense de l'usage de ses graces, & le malheur éternel pour prix de leur abus. Cela coule de l'idée d'un Dieu Créateur & Redempteur. C'est puiser dans une idée étrangere que de vouloir confondre la gloire du Créateur avec le bonheur éternel de toutes les créatures criminelles. C'est ne pas connoître la nature du bien & du mal moral comparée au Sang de Jesus-Christ que de prétendre détruire le mal, comme vous le faites, par une purification infernale proportionnée au plus & au moins, par le plus & le moins de durée. Enfin c'est allier des contradictoires que de réunir la volonté libre & permanente de se perdre avec le salut, les Anges avec les démons, les impies avec les fidéles, les libertins avec les gens de bien, les Saints avec les damnés. Que devient ce cahos immense entre le Lazare & le mauvais riche? Ce mêlange monstrueux & puisé, dit-on, dans l'idée de Dieu, embarrasse si peu l'Auteur, qu'il s'efforce de plaisanter sur la crainte que lui témoi-

gne un de ſes amis d'avoir un jour à vivre en paradis avec le Diable.

Paſſons aux preuves de l'Ecriture que l'Auteur explique à ſa façon en faveur d'un Enfer paſſager. Il y peche 1°. par un ſilence affecté. 2°. Par une contradiction générale. 3°. Par un abus viſible des ſaints Ecrits. Et 4°. par la foibleſſe ſouvent puerile de ſes conjectures.

Vous reduiſez à rien la révélation des peines éternelles, c'eſt-à-dire, (ſelon vos paroles) à *de ſimples expreſſions au nombre de trois ou quatre. Une éternité, un ver qui ne meurt point : expreſſions qui peuvent être priſes en differens ſens. Sur quoi ſont appuyées* (continuez-vous) *les preuves du ſentiment contraire ? Sur des vérités immuables qui ſont la baze de toute religion.* Vous n'en dites pas davantage.

Nous venons d'examiner ces vérités prétenduës immuables, c'eſt-à-dire, votre idée de la juſtice & de la bonté divine. Il eſt queſtion à preſent de l'Ecriture. La façon cavaliere dont vous la traitez, montre combien vous

vous défiez de votre cause. 1°. Quelle affectation de réticence ! Ces expressions que vous bornez à trois ou quatre, il falloit au moins les citer & leur donner un sens favorable à vos prétentions. Il falloit nous soustraire par des argumens sans replique à la crainte d'une éternité si nettement annoncée. Car quel est, je vous prie, l'esprit fort dans le sein du Christianisme, qui osera tout hazarder sur la foi de vos vérités méthaphysiques, si en admettant l'Ecriture vous ne lui démontrez que tous les Théologiens Catholiques & Protestans ont tort de voir dans les écrits sacrés des textes positifs sur les peines éternelles ? Il falloit renverser cette croyance de dix-sept siecles. Il falloit réfuter la sentence de Jesus-Christ dont vous ne dites pas un mot ; sentence qui par sa nature d'arrêt ne souffre rien de métaphorique ; sentence ou la métaphore ne se trouvant pas pour l'éternité de la beatitude, il est impossible de l'y supposer pour l'éternité malheureuse, puisque l'une est comparée *ex æquo* avec l'autre. *Ibunt hi in supplicium*

Æternum, *justi autem in vitam* Æternam. *Math. 25. 46.* Comment admettant la seconde avez vous pû revoquer en doute la premiere, puisque non seulement elles sont mises en parallele ensemble, mais encore que l'éternité des peines est exprimée par comparaison avec l'éternité de Dieu même. Ouvrez l'Apocalypse. Dieu y est par tout appellé *vivens in sæcula sæculorum ;* & il est dit du diable & des faux Prophetes (20. 10.) *cruciabuntur die ac nocte in sæcula sæculorum.* Remarquez l'identité d'expressions *supplicium* Æternum ... *Vitam* Æternam...... *Vivens* in sæcula sæculorum...... *Cruciabuntur* in sæcula sæculorum.

Ne parlons point du *ver immortel* & du *feu inextinguible*, ni de quantité d'autres termes dont le sens est fixé par la ressemblance & la conformité des passages clairs avec ceux qui le paroissent moins. D'où vient ce silence affecté dans un point important où il étoit essentiel de commencer par détruire avant que de bâtir ? Est-ce mauvaise foi ? Est-ce bravade ?

2°. Un Philoſophe du moins ne devroit pas ſe contredire. Vous inſinuez que les paſſages en queſtion peuvent être pris en differens ſens quant au terme d'*éternité*, & vous fixez ce même terme au ſens de la lettre, quand il s'agit de prouver par l'écriture qu'il n'y a point de peines *éternelles.* Contentons-nous de la citation du Pſeaume 103 dont vous faites la baſe de toutes vos interprétations. » Une des Sentences les plus fortes, » dites-vous, contre l'éternité des » peines eſt celle-ci. *Il ne debat point* » *à perpetuité & ne la garde point à* » *toujours.* Déclaration d'autant plus » ferme & plus hors de toute équi» voque qu'elle eſt tirée de la natu» re des perfections de Dieu même, » & qu'elle s'accorde parfaitement » avec les idées de juſtice que cha» cun trouve gravées au dedans de » ſoi. " Vous répetez ce paſſage à tout moment comme une démonſtration, & cela après nous avoir dit nettement que les mots d'*éternité* dans l'Ecriture pourroient ſe prendre en differens ſens. De quel droit (vous

dira-t-on) prenez vous ici à la lettre ces paroles *à perpetuité*, *à toujours*, vous qui vous contentez de nous aſſurer, (ſans le prouver) que tous les termes qui marquent la *perpetuité* & le *toujours* de l'enfer ne peuvent être pris que pour les expreſſions d'un tems limité ? Comment vous accorder avec vous même ? *Eternité* ſignifie *éternité* & ne le ſignifie pas. C'eſt dire le oui & le non. C'eſt ſe contredire. Pour ſauver la contradiction, il falloit dire avec tous les Interprétes ſacrés que la regle certaine d'expliquer ce mot dans l'écriture eſt la nature de la choſe dont on parle, qui au premier coup d'œil leve l'ambiguité. Il falloit établir vous même une autre regle pour errer conſéquemment. Alleguerez-vous que l'objet eſt different ; que l'*éternité* priſe pour la durée de la beatitude & de la miſericorde eſt vraye *éternité*, mais qu'à l'égard de l'enfer & de la juſtice après la mort, l'*éternité* n'eſt qu'un tems limité ? C'eſt en effet ce qu'on devine être votre penſée. Mais ſi elle paroît exempte de contradiction quant à la difference

des objets par rapport à vous, elle n'est pas moins contradictoire en soi & par rapport à l'Oracle saint. Car alors c'est Dieu même que vous mettez en contradiction pour bâtir votre sistême impie. Dieu dit clairement *allez maudits au feu éternel*, & ailleurs *qu'il ne debat point à perpetuité.* Que faites-vous pour accorder Dieu avec lui-même. Vous lui faites dire le contraire de ce qu'il dit. L'Enfer n'est que métaphoriquement éternel, & l'oubli des crimes est réellement éternel. L'Oracle saint a beau s'interpréter lui-même quant à l'oubli des crimes dont on s'est repenti. Il a beau discerner évidemment le sens de cette double *perpetuité.* Vous fermez les yeux à la lumiere, content de nous assurer sans preuve que votre interprétation est fondée, *sur la nature des perfections de Dieu même.* D'où il suit que votre idée de justice étant renversée, toutes vos explications de l'Ecriture sur les promesses Prophetiques, & c. s'écroulent & se dissipent. Nous épargnons au Lecteur l'ennui d'un plus long détail sur vos passages. Il suffiroit d'en ex-

poser la suite pour en faire voir le puérile, le foible & le ridicule abus.

Il reste à parler de la conciliation que vous prétendez faire des Catholiques & des Protestans. Les Catholiques admettent un Purgatoire. Les Protestans le nient. Plusieurs de ceux-ci réprouvent positivement une partie des hommes, ce que ceux-là n'ont garde de faire, établissant pour dogme que Dieu a une volonté sincere de sauver tous les hommes. Que faites-vous? Vous donnez le tort & la raison aux uns & aux autres pour les rapprocher de votre sistême. Vous réfutez parfaitement l'affreuse reprobation des *Particularistes* & leur insoutenable imputation. A l'égard de la volonté de sauver tous les hommes, soutenuë par les *Universalistes*, vous ne pouvez vous en accommoder dans leur sens, à moins quelle ne devienne efficace & effective pour sauver tous les hommes sans exception, voulussent-ils mourir coupables. Vous concluez donc en tirant de part & d'autre quelque proposition détachée, qu'il faut n'admettre qu'une éternité de

bonheur pour tous les hommes, & métamorphoser l'enfer en Purgatoire pour purifier les criminels. Comme tout cet arrangement ne porte que sur votre idée particuliere de la justice divine où vous ne voyez point l'éternité des peines, nous ne nous y arrêterons pas davantage. Il nous suffit d'avoir exposé cette idée & ses suites sans entrer dans le détail de votre conciliation, qui nous meneroit trop loin & qui ne fait rien à la question presente. Nous vous abandonnons le sistême de Luther, de Calvin & le vôtre. Pour nous appuyés de la révélation claire & superieure aux idées purement humaines, éclairés par la tradition depuis Jesus-Christ, & fondés sur la pierre angulaire de l'Eglise, nous plaindrons ceux qui ayant eû le malheur de s'en séparer, se trouvent dans la triste situation d'errer à tout vent de fausse doctrine, & d'enfanter ou de suivre tant de monstrueuses chimeres qui les reduisent, à quoi? A douter au plus d'une éternité trop réelle.

Nous finirons par faire observer à nos Lecteurs que les subtilités de l'Au-

teur, en conséquence de son sistême, ne sçauroient prouver à un esprit raisonnable (fût-il Athée) les theses qu'il entreprend d'établir ; sçavoir 1°. qu'un enfer passager quelque long, quelque terrible qu'il le suppose, est un frein plus puissant, pour arrêter la fougue des passions criminelles, qu'un enfer éternel. 2°. Que son sentiment est le plus propre à inspirer la pieté, la charité, le christianisme, en un mot, à sanctifier le monde. 3°. Que son enfer avec le desespoir, la rage, les grincemens de dents, en un mot, *dans toute l'étenduë des idées que l'Ecriture nous en fournit*, est le moyen le plus capable de purifier les ames des damnés au point de les rendre propres à entrer dans un séjour où il n'entrera rien de souillé. Ces theses aussi impertinentes qu'impies nous sont pourtant données comme des conséquences d'un sistême que l'on suppose démontré. C'est ainsi qu'un abîme en attire un autre. Tant il est vrai (comme le dit le P. Mallebranche) qu'un homme d'esprit qui auroit un vif interêt à se persuader

que 2 & 2 font 5, viendroit à bout de jetter des ténébres sur les vérités les plus claires, surtout s'il s'y prenoit ainsi que notre Auteur par voye de pieté, de charité & de sanctification. Aussi finit-il sa quatorziéme Lettre avec une affectation d'hypocrisie très-singuliere. „ Je ne sçais (dit-il) si l'on
» pourroit imaginer quelque *sistême*
» (quelle horreur d'être reduit au
» *sistême*, sur une éternité!) Un *sistê-*
» *me* qui contînt des motifs aussi
» efficaces pour engager les hommes
» à marcher dans les voyes d'une
» sainteté réelle; quelque *sistême* qui
» rendît la Religion plus respectable
» aux libertins mêmes, plus aima-
» ble aux personnes qui aiment la
» vérité; qui mît dans un plus grand
» jour l'accord admirable des attri-
» buts de la divinité, & les sujets
» qui nous en reviennent d'aimer
» souverainement la souveraine per-
» fection.

ARTICLE CXVII.

LA STATIQUE DES VEGETAUX & l'Analyse de l'Air. Experiences nouvelles, luës à la Societé Royale de Londres, par M. Halles, Membre de cette Societé : Ouvrage traduit de l'Anglois, par M. de Buffon de l'Academie des Sciences. in-4°. *A Paris, chez de Bure l'aîné, Quay des Augustins, à S. Paul.* 1735.
V. l'Art. CIV du mois d'Octobre.

LE cinquiéme Chapitre établit par un nombre d'Expériences que les plantes tirent une quantité considerable d'air. Mille observations démontroient déja ce fait important, aux Physiciens attentifs. L'eau seule en entrant dans les plantes doit y entraîner avec elle une quantité d'air dont elle est toujours fort mêlée. La terre remuée, labourée, sarclée est pleine d'air ; & ce n'est même que pour l'en remplir, qu'on la sarcle, qu'on la laboure, qu'on la remuë. On tire beaucoup d'air des plantes : Elles ont mille canaux, mille follicu-

les, mille reſervoirs qu'on en trouve toujours pleins. La ſéve eſt un corps fort aërien : c'eſt l'air qui la fait monter pour peu que la chaleur du ſoleil le rarefie ; ſa viſcoſité ne vient même que de là, comme il a été prouvé dans ces Mémoires.

La maniere dont s'y prend notre induſtrieux Auteur, pour établir ce point de phyſique, eſt pleine de ſagacité. Il inſere une branche d'arbre dans un tuyau dont il lute bien l'ouverture autour de la branche ; il plonge ce tuyau dans un vaſe plein d'eau : & l'on voit l'eau monter peu-à-peu dans le tuyau, à la ſuite ſans doute de l'air qui lui cede la place en entrant dans la branche. Il y entre au reſte fort librement par les feuilles, par l'écorce, par la tige, par les racines : l'air trouve par tout des conduits qui lui ſont ouverts.

Chapitre ſixiéme. *Experiences Chimico-Statiques pour tâcher de faire l'analyſe de l'air, & pour connoître au juſte la grande quantité d'air qui eſt contenuë dans les ſubſtances animales, végétales & minerales, & juger de la*

grande liberté avec laquelle il reprend son élasticité, lorsque dans la dissolution de ces substances il s'en trouve separé. C'est ici le principal Chapitre, non seulement par son étenduë qui prend le tiers du volume, mais par les assertions fortes ou même extraordinaires qu'il contient, & la singularité des expériences d'où elles résultent.

L'Auteur ne balance pas à donner comme une découverte de Boyle que les végétaux produisent de l'air : découverte fort équivoque ou fort ancienne : équivoque si on prend le mot de *production* pour une *génération* proprement dite : ancienne si on ne parle que d'une simple *restitution* que les végétaux font à l'atmosphere, de l'air qu'ils en ont emprunté. Partout M. Halles s'énonce d'une maniere à faire entendre une vraye génération ou *régénération* d'air. Ses principes vont-là : l'air n'a que sa forme, sa structure méchanique : ôtez la lui, il n'est plus air : Or M. Halles la lui ôte assez. Voici la maniere générale dont cet Auteur jauge en quelque sorte la quantité

quantité d'air de chaque corps mixte. Rien n'est plus plein d'industrie chymique ou même en général philosophique. C'est dommage qu'il l'a consume en expériences artificielles ; elle seroit mieux employee à de simples observations des expériences dont la nature remplit l Univers en suivant son sistême propre sans se plier à aucun sistême humain & étranger.

Le procédé du sçavant artiste se reduit, à mettre dans une retorte la matiere qu'il veut jauger ; à inserer avec du lut tout autour, le col de cette retorte dans celui d'un long matras qui a un trou dans son fond ; à faire entrer par ce trou, dans l'interieur du matras une jambe de syphon, dont l'extrémité monte bien avant dans le col du matras, jusqu'à assez près du col de la retorte ; à plonger ce matras tout-à-fait dans l'eau, qui y entre sans difficulté à cause de l'issuë que l'air trouve par le syphon dont une jambe est dans le matras, & l'autre sort au dessus du niveau de l'eau. Cela fait, on ôte le syphon qui n'étoit-là que pour remplir d'eau le matras abouché avec la

retorte, en profitant du trou que ce matras doit avoir dans ſon fond pour laiſſer ſortir l'eau à meſure que l'air ſortant de la retorte par l'action du feu, la repouſſe dans le vaiſſeau, où ſans doute on ne laiſſe d'eau qu'autant qu'il en faut pour la ſuſpenſion de celle qui remplit preſque le matras. On marque le point naturel de cette ſuſpenſion, & l'on graduë apparemment le col du matras. On a égard à l'air qui reſte naturellement dans la retorte & à l'expanſion que la chaleur du feu lui donne, auſſi-bien qu'à l'expanſion des matieres qui ſont dans cette retorte.

La diſtillation étant faite, & tout étant refroidi, on voit ſi l'eau eſt au deſſous ou même au deſſus de ſon point naturel. Au deſſous, elle marque la quantité d'air rendu par les matieres diſtillées : au deſſus, c'eſt la marque d'un air abſorbé. Tout cela eſt beau; on peut dire même que l'art des expériences n'a jamais été pouſſé plus loin, & que toutes celles-ci méritent de l'attention; ſoit pour profiter des vérités inconteſtables qui en réſultent,

soit pour les séparer des faux jours qui paroissent en resulter. Il faut être extrêmement physicien pour faire ce discernement important. Il y a un grand milieu entre le Cartesien qui voudroit tout rejetter, & le Newtonien qui adopteroit tout. Voici les resultats immédiats de l'Auteur.

Un pouce cubique de sang de cochon *produisit*, c'est-à-dire, *rendit* ou *parut rendre* trente-trois pouces cubiques d'air. Un pouce de suif dix-huit pouces d'air. Demi-pouce de pointes de cornes de Daim 117 pouces d'air, c'est-à-dire 234 fois leur volume. Une dragme de sel volatil armoniac, se dilata à chaleur douce, mais ne donna point d'air; en absorba au contraire deux pouces cubiques & demi. Deux grains de phosphore remplirent la retorte de vapeurs blanches à chaleur douce, & absorberent trois pouces d'air. Que sçait-on si cet air prétendu absorbé se mêlant avec des vapeurs salines ne se noye pas dans l'eau avec les sels?

Demi-pouce de cœur de chêne frais, 128 pouces d'air. Un moineau

mis en vie dans cet air onze jours après sa production, mourut sur le champ. Un pouce de pois en graine, 396 d'air. Neuf jours après la production de cet air, une chandelle y étant mise, l'alluma. On l'éteignit, & on le ralluma, jusqu'à huit ou dix fois. Cela arrive à d'autres airs pareils; & cela même prouve que ce ne sont pas des airs bien purs. D'une once de graine de moutarde, il sortit 270 pouces d'air, c'est-à-dire, soixante-dix-sept grains pesant. Car l'Auteur a eu l'adresse de peser cet air, & de le trouver le sixiéme du poids de cette graine. Il y a telle chose dont l'air (ou l'exhalaison aërienne) fait le tiers de son poids.

Demi-pouce d'ambre, 135 pouces, d'air. 142 grains de tabac sec, 153 pouces d'air, à peu près le tiers de son poids. L'Auteur paroît supposer tous ces airs factices de même pesanteur specifique, chose dont on voit la raison de douter. Le camphre, trop facile à fondre & à sublimer, ne donne ni n'absorbe aucun air. Tout ce qui cede trop vîte au feu, donne peu

d'air. On en voit la raison ; mais cette raison semble prouver, que souvent plus il y a d'air dans un corps, moins il en doit donner, dans une operation chymique tant soit peu précipitée ; l'air alors se gonflant en masse & gonflant le corps où il est mêlé, sans pouvoir en dégager ses parties les unes après les autres.

Les huiles sont fort aëriennes : un pouce d'huile donne vingt-deux pouces d'air, c'est-à-dire, les donne par la façon ordinaire : car avec un peu d'adresse & en allongeant le col de la retorte, M. Halles a bien sçû en tirer le quadruple, & jusqu'à quatre-vingt-huit pouces. On voit bien qu'un habile artiste se rend le maître du resultat d'une expérience, & qu'ainsi une expérience n'a jamais rien de bien décisif, puisqu'on peut toujours douter si un plus habile artiste ne forceroit pas la nature à un resultat fort different, ou qui modifieroit au moins beaucoup les conséquences qui semblent naître d'une premiere expérience.

Un pouce de miel, mais de miel

artistement mêlé de poudre d'os calcinés, qui l'empêchent sans doute de se gonfler en masse, & servent de contrepoids; a donné 144 pouces d'air. La cire, 54 pouces; le sucre grossier, 126. L'eau-de-vie, presque point, l'eau de puits, peu : il y a pourtant bien loin de l'eau-de-vie a l'eau de puits, mais les extrêmités se touchent; l'une a sans doute trop d'air, il s'éleve avec la substance même de la liqueur; l'autre en a trop peu ou trop appesanti, trop entravé par d'autres substances grossieres.

Cependant les mineraux qui ne sont pas si volatils, & parce qu'ils sont fixes sans doute, lâchent difficilement leur air. Le tartre donne beaucoup. Un pouce en a donné 504, c'est-à-dire le tiers de son poids. Le sel de tartre en donne un peu plus que le nitre, & tous deux beaucoup plus que le sel marin. L'eau forte bouillonne, se dilate beaucoup, ne donne point d'air, mais en absorbe un peu : Elle ressemble beaucoup à un souflet qui se remplit d'air en se dilatant. Tous les phénoménes rendent la comparaison

aſſèz juſte ; & M. Halles conclut avec beaucoup de vraiſemblance, que les eſprits acides ont de l'air, mais que leur propre eſt de l'abſorber. Le ſoufre commun pouſſé vivement, paſſe dans le récipient ſans s'enflammer ni ſe dilater beaucoup, & ſans donner, mais non ſans abſorber de l'air. Le ſoufre enflammé, en abſorbe bien plus.

M. Halles obſerve que l'air ainſi rendu par les corps pouſſèz au feu, tend à reperdre ſon élaſticité peu-à-peu, quand on le garde : & il convient que cela arrive à cauſe d'un mêlange ſans doute ſuperieur, de *fumées acides ſulfureuſes qui montent avec cet air, & qui en abſorbent & fixent les parties élaſtiques.* Cependant cet Auteur viſe à des analyſes parfaites, & il a mille adreſſes pour les perfectionner. Il fait paſſer ſes diſtilations à travers l'eau qui doit retenir au moins une partie de ces fumées groſſieres, & rendre l'air, produit de la ſorte, moins ſuſceptible d'une nouvelle fixation, & par conſéquent plus pur.

Il s'attache à vérifier cet air, à prou-

ver que c'en est un vrai : chose plus que vraisemblable par le raisonnement seul, d'après mille observations journalieres. Quoiqu'on fasse, l'air tiré du tartre & du calcul humain, perd tôt ou tard son élasticité. D'un pareil calcul gros de trois quarts de pouce, & pesant 230 grains, il sortit 516 pouces d'air elastique, d'un volume 645 fois aussi grand que la pierre. Rien ne donne tant d'air que ces pierres & le tartre; & il paroît que ce sont deux tartres; l'un animal, l'autre végétal.

Le mercure se gonfle, fait une forte ébullition, mais ne donne point d'air, ni même d'eau, comme l'avoit crû le célebre Boyle. Suivent des expériences sur les diverses alterations de l'air dans les fermentations. Elles produisent les mêmes effets que l'action du feu; elles donnent de l'air, & quelquefois en absorbent. Il y a dans toutes ces expériences de M. Halles une reflexion à faire, & qu'il ne manque pas lui-même, c'est qu'enfin tout cet air qu'on tire d'un pouce par exemple de tartre, est reduit dans ce tartre à un espace, auquel on ne sçauroit le reduire im-

médiatement par aucune force de compreſſion méchanique ; & qu'il ſemble que ſi on l'y réduiſoit, cet air ainſi condenſé devroit avoir une force de reſſort capable de tout briſer, telle pourtant qu'il ne l'a pas dans ce tartre, ni dans aucun corps naturel. Or de cette reflexion, il réſulte encore une concluſion qui eſt auſſi de l'Auteur, c'eſt que cet air ainſi concentré dans le tartre & ailleurs, y a perdu ſon reſſort, & changé par conſéquent de forme & de nature.

Cette derniere conſéquence néanmoins ne paroît pas recevable en ſaine phyſique. Tout prouve l'inalterabilité, l'immutabilité de forme de l'air & de tous les vrais élemens, eau, terre, &c. D'ailleurs l'air ſortant des corps comme il y eſt entré ſelon les expériences mêmes du ſçavant Anglois, & cela malgré la violente action d'un feu de reverbere, il n'eſt pas croyable qu'il ait ſouffert dans ces corps, où il eſt entré aſſez doucement, d'autre alteration que celle d'un mêlange qui ſans doute a rempli ſes pores, entravé ſes branches, & rompu le cours de la

matiere fluide qui rendoit ces branches mobiles, roides & intraitables. En un mot l'élasticité de l'air n'est pas anéantie, elle n'est que suspenduë.

Suivent les effets de la fermentation des substances minerales sur l'air. Ces expériences consistent dans des dissolutions des métaux, or, fer, antimoine, &c. par l'eau régale, l'eau forte, l'esprit de nitre, l'huile de vitriol & les autres esprits dissolvans. C'est dans ces dissolutions que l'*air est produit*, selon le langage de l'Auteur, c'est-à-dire, exhalé en langage ordinaire, & qu'il est *absorbé* à cause de son mêlange avec des corps plus grossiers, qui prévalent dès que les fumées sont refroidies. Quelquefois cet air est alternativement produit, absorbé, reproduit & réabsorbé, selon les accès de fermentation que produit la dissolution des matieres.

Ces expériences minerales sont suivies d'expériences plus interessantes sur l'air produit & absorbé par les corps brulans, & surtout par la respiration des animaux, & des hommes en particulier. Voici une expérience

qüe M. Halles donne pour prouver que la respiration des hommes fait perdre à l'air son élasticité. Il souffla à l'aide d'un robinet dans une vessie mouillée, la remplit d'air, mais d'un air sorti de ses poulmons; & puis bouchant bien ses narines, se condamna à ne respirer que cet air, autant de tems qu'il le pourroit, c'est-à-dire, environ une minute, après laquelle la vessie & sans doute aussi ses poulmons étoient devenus flasques & épuisés, sans ressort, sans pouvoir jouer.

Quoique l'Auteur semble regarder communément cette perte d'élasticité de l'air, comme absoluë, il ne laisse pas en bien des endroits d'en indiquer la vraye cause qui est le mêlange des vapeurs, qui ne font qu'embarasser cet air, & suspendre l'action de son ressort. Il conjecture fort heureusement que l'incommodité des vens intercutannées & d'autres maladies aiguës causées par un air qui distend trop les vesicules qui le recelent, se guerissent bien autant par la perte de l'élasticité de cet air mêlé des vapeurs ou des humeurs, que par l'expulsion & l'évacuation.

Ceci eſt utile, & peut diriger la médecine dans le regime pratique de bien des maladies; les ſecretions irrégulieres ou trop abondantes de l'air & le reſſort dominant de cet air libre & ſeparé, ayant dans pluſieurs peut-être beaucoup plus de part, qu'on ne lui en a donné juſqu'ici.

M. Halles fixe l'objet, & dirige toujours de plus en plus près, l'art du Médecin, lorſque par ſes expériences il nous fait voir nommément, qu'un air chargé d'acides & de diverſes ſortes de vapeurs eſt moins propre à la reſpiration qu'un air pur & ſouvent renouvellé; & qu'ainſi l'air d'une chambre toujours fermée n'eſt point trop ſain, non plus que celui des fourneaux & des poëles: que le feu d'une cheminée eſt le plus ſain: que l'air des villes eſt mal ſain pour les poitrines foibles ou affectées, que cette eſpece de joye douce qu'on reſſent en ſortant des villes, & en allant à la campagne, vient ſurtout de la facilité de reſpirer qu'on éprouve auſſi au ſortir d'un air groſſier. Il eſt dangereux de trop pouſſer un bon principe; ſelon l'Auteur, les animaux

tués de la vapeur de la foudre, meurent parce que les vapeurs fulfureuses détruisent l'air ou son élasticité ; le bruit de la foudre casse les vîtres pour la même raison, comme si l'ébranlement seul de l'air ne suffisoit pas ; elle fait tourner le vin. Il est plus vraisemblable que la mort est causée par là dans l'explosion des mines, & qu'un air souterrain trop épais ou trop chargé de vapeurs & d'exhalaisons ôte la respiration comme il éteint une chandelle.

Ces reflexions engagerent M. Halles, à chercher des moyens pour corriger ces mauvais effets des vapeurs: & il trouva qu'en mettant du drap devant la bouche, on se garantit un peu des mauvaises impressions d'un air chargé. Ce drap ou du linge étant mouillés, font encore mieux, surtout s'ils sont imbibés de sel marin, ou mieux encore de sel de tartre, parce que ces sels *attirent* les vapeurs sulfureuses & acides, & en dégagent l'air, ou peut-être, que sçait-on ? Parce qu'elles les arrêtent & les empêchent simplement de traverser le linge ou le drap.

L'Auteur réfute fort solidement le sentiment de ceux qui ne reconnoissent la nécessité de l'air dans la respiration des animaux & dans la conservation de la flamme, que par *l'esprit vital* qu'ils attribuent à cet air; & il prouve fort bien que cette nécessité n'est fondée que sur l'élasticité de cet élement, vital par lui-même plus que par tout autre mêlange. En général M. Halles fait entrer le ressort de l'air dans mille choses où les plus habiles Philosophes ont soupçonné jusqu'ici qu'il entroit comme dans la composition du soufre, du nitre, &c. & dans la génération de bien des Phénoménes naturels & artificiels: & c'est surtout par là que cet ouvrage-ci est excellent, & dans le goût de la vraye Physique. Tout l'ouvrage est excellent pour ceux qui sont dans les bons principes, qui sçavent que l'attraction n'est tout au plus qu'un Phénoméne, un effet & non une cause, une réalité, & qui enfin sont en état de discerner par eux-mêmes le fonds de l'expérience, du point de vûë où elle se presente.

Il paroit que c'eſt le ſouffre, qui abſorbe le plus d'air, ſurtout lorſqu'il brule ou qu'il eſt échauffé; & que les corps les plus ſulfureux ſont les plus électriques. Le ſoufre abſorbe l'air en ſe rarefiant: c'eſt comme une *Eponge d'air*: les experiences de M. Halles, le confirment tout a fait. Une bonne choſe à obſerver, c'eſt que telle matiere qui abſorbe l'air par ſes fumééṡ, lorſqu'elles ſont retenuës dans des endroits fermés & étroits, en produit dans un air plus libre, ce qui prouve bien que toute cette prétenduë *production* ou *abſorption* d'air n'eſt qu'une ſeparation ou un mêlange de cet air avec des particules ſalines, ſulfureuſes ou autres, où il s'engage ou dont il ſe degage ſelon qu'il y eſt determiné par la convenance ou diſconvenance de ces particules, ou par des ſituations ſpecifiques & des mouvemens particuliers.

Le 7. chapitre, qui eſt le dernier & un des plus longs, traite de la vegetation? Ce traité eſt comme le reſultat des Experiences precedentes; & ne laiſſe pas d'en avoir un aſſor-

timent de toutes nouvelles. Sur les premiers, l'Auteur croit que les feuilles servent aux vegetaux comme les Poulmons aux animaux : il ne croit pas cependant qu'il y ait dans les plantes d'autres inspiration & expiration alternative, que celle qui vient de loin en loin des alternatives du froid & du chaud : cela semble detruire tout de suite cette idée de poulmons vegetaux analogues à ceux des animaux : idée magnifique & toute digne de la simplicité feconde de la nature.

Une experience fort belle, c'est d'avoir mesuré les divers accroissemens d'une plante dans sa longueur. l'auteur a trouvé que les parties les plus élevées croissent plus à proportion que les plus basses : Ce qui a pourtant sans doute ses bornes & un *maximum* d'accroissement dans l'entredeux, puisque la plante ne croissant pas indefiniment, le progrés des accroissemens doit aller en decroissant lui même par de secondes & troisiémes differences decroissantes. La conclusion de ce chapitre est pleine de choses utiles & curieuses sur l'agriculture & le jardinage.

Appendix contenant plusieurs observations & plusieurs Experiences qui ont rapport aux precedentes. La premiere observation va à détruire l'erreur vulgaire, qu'il est plus mal sain d'habiter le côté meridional d'une riviere que d'en habiter le côté septentrional parceque, dit-on, le soleil par sa chaleur attire les vapeurs de son côté. Dans la septieme observation, de ce que les plantes marines n'ont point de racine comme l'a observé le Comte de Marsilli M. Halles, conclut que ces plantes n'étant qu'un amas de vesicules sans aucune apparence d'organisation & de circulation, les Plantes en general n'ont point non plus de circulation. Les autres observations roulent sur l'air produit & absorbé, sur les fermentations, & sur d'autres pareilles matieres.

Suit la Description d'un instrument pour sonder les profondeurs de la mer. Cet instrument est extremement ingenieux dans sa théorie ou dans son idée. C'est un tuyau de fer ou de cuivre long de 50. pouces, bien fermé par l'un des bouts. Ce tuyau des-

cendant dans l'eau, l'orifice en enbas; l'air qu'il renferme se trouve comprimé par le poids de l'eau qui l'environne, & obligé de remonter en se resserrant pour faire place à l'eau qui entre dans le tuyau. Or à 33 pieds de profondeur, la colonne d'eau de la mer est en équilibre à peu prés avec une pareille colonne de l'atmosphere; ainsi à cette profondeur l'air du tuyau n'y occupera plus que la moitié de l'espace qu'il occupoit hors de l'eau à 66. pieds de profondeur l'extension de l'air ne sera plus que le tiers du tuyau; à 99. le quart &c. Connoissant donc la hauteur à laquelle l'eau sera montée dans le tuyau on connoîtra la profondeur où le tuyau sera descendu: Voilà l'idée.

Mais l'execution peut se trouver sujette à bien des inconveniens dont M. Halles, en previent quelques-uns: entr'autres, que l'air ne suit peut-être une certaine loi de compression que dans des compressions ordinaires; au-lieu que si on poussoit la compression au delà de certaines bornes, ce pourroit être autre chose. M. Halles,

ne fait peut être pas assez de cas de cette difficulté. Il la traite même d'équivoque : elle ne l'est point du tout. Pour le moins l'air a une borne d'impenetrabilité qu'aucune compression ne sçauroit franchir : Or avant que d'arriver tout à fait à cette borne insurmontable, & en approchant seulement, on doit sentir des difficultés croissantes avec excès, comme sont tous les progrés accélérés : Les loix de compression attribuées jusqu'ici a l'air ne paroissent rien moins que certaines ; & d'après de bonnes observations on ose assurer qu'il y a en effet une acceleration très rapide dans les difficultés de comprimer l'air comme tout autre corps.

Desorte qu'il pourroit bien se faire qu'après une certaine compression l'air du tuyau en question ne se comprimât plus, ou presque plus. D'un autre côté pour le moins le ressort de l'air croissant excessivement dans une compression qui passe les bornes, le tuyau pourroit bien crever quelque fort qu'il fût. Mais le plus vraisemblable, est que cet air trop com-

primé romproit le tiſſu de l'eau & en ſeroit totalement abſorbé. Pour empêcher cet effet, au moins juſqu'à un certain point, il ſeroit bon que le tuyau fût fort étroit & peut être capillaire; ce qui ſeroit ſujet auſſi à d'autres inconveniens directement contraires au but de l'auteur, dont cependant l'invention eſt pleine de genie & dont tout l'ouvrage eſt très curieux, & merite de l'attention de la part des Phyſiciens.

ARTICLE CXVIII.

LA VIE DE PHILIPPE Second, Roy d'Eſpagne, traduite de l'Italien de Gregoire Leti, 6. Volumes in 12. petit caractere à Amſterdam chez Pierre Mortier. 1734.

L'Attention que l'on a de réimprimer les bons livres ou de les traduire, lorſqu'ils ſont dans une langue étrangere, contribue autant parmi nous à l'avancement & à l'honneur des lettres, que cette multitude d'ouvrages nouveaux, ſerieux & frivoles

que nous voyons éclore tous les jours pour l'instruction & plus souvent pour le simple amusement de ceux qui ne sçavent ni s'occuper ni s'ennuyer. Est-ce cette considération qui a engagé le Traducteur anonyme à nous donner la vie de Philippe second, & le Libraire de Hollande à se charger des frais de l'Edition ? il faut le croire, & les remercier de leur zele.

Le nom seul de Gregoire Leti, s'il ne reveille pas tout à fait l'idée du beau & du parfait, annonce du moins quelque chose de singulier & d'interessant. Cet auteur occupé d'autant plus à plaire qu'il travailloit pour subsister, étoit peu scrupuleux sur le choix des moyens. Son Cabinet n'étoit rien moins qu'un tribunal austere où les faits ne s'adoptassent qu'avec une précaution extrême, & où les matieres se discutassent avec cette maturité que demande l'Histoire. Son genie fertile, saisissoit volontiers les sujets brillants, & son imagination n'étoit jamais embarassée à leur prêter de nouveaux agréments. On auroit tort de l'accuser de préven-

tion. Son caractere souple & degagé de bonne heure de ce qu'on appelle les prejugés de nation & de religion, ne les écoutoit que pour les autres; ce n'étoit point sur ses propres pensées en quelque façon, qu'il écrivoit; c'étoit sur les dispositions de ceux qui l'employoient ou qui devoient principalement le lire. Heureuse adresse qui fit, aumoins pour un temps, la fortune de ses ouvrages & par consequent la sienne. Un auteur libre & médisant fut toujours applaudi. Les travers de l'esprit, & le penchant si commun à la mechanceté, répondent de son succés.

De tout ceci qui ne sera point contesté, les lecteurs sensés concluront qu'il faut être extremement sur ses gardes en lisant un pareil Historien. Il vous attache communément plus qu'il ne vous lasse par la multitude de faits qu'il rassemble, & il vous seduit par la maniere presque toujours impartiale dont il paroit les raconter. Mais si la precaution est necessaire en general pour tout ce qui est sorti de la plume de Gregoire Leti,

peut être l'est-elle plus particulierement pour la vie dont nous annonçons la nouvelle traduction. Peu de Monarques ont joüé dans le monde un rôle plus éclattant, plus long, plus varié que Philippe second, mais peu aussi ont été plus exposés aux traits de l'envie & de la médisance. Sa haine implacable pour l'héresie, & son union constante avec ceux des François qu'un faux zele écartoit de leur devoir, reunirent contre lui une infinité d'ecrivains. La satyre emprunta, pour le peindre, les couleurs les plus noires, on lui contesta toutes ses vertus. Sa Religion, ne fut qu'une hypocrisie detestable, & qu'un pretexte pour couvrir l'ambition la plus criminelle. Sa prudence dans le gouvernement, ne parut qu'une politique odieuse, fondée sur l'interêt propre, & le mépris de l'humanité. Il est vrai qu'il trouva plus d'un apologiste parmis ses sujets & dans le parti Catholique; mais ceux-ci n'ont'ils pas outré de leur côté; & leurs éloges ne sont-ils pas dans bien des occasions aussi suspects que les declama-

tions des autres? Un tel sujet s'assortissoit donc parfaitement au caractére de Leti; il pouvoit donner l'essort à son genie hardi, & il l'a fait avec cette heureuse témerité qui remplace souvent avantageusement les talents solides. Ce n'est pas pourtant qu'il ne rapporte avec quelque équité les versions favorables à son heros; mais on ne sçait comment elles s'arrangent sous sa plume; elles disparoissent, pour ainsi dire, dans l'éloignement; les relations étrangeres brillent dans toute leur étendüe.

Au reste quelqu'un qui ne chercheroit précisément qu'à charmer son ennuy, pourroit trouver ici de quoi l'augmenter au contraire considerablement : en effet que de digressions reiterées qui interrompent ou qui retardent le fil des principaux Evenemens? que de dissertations inutiles? que d'épisodes postiches ! défauts qu'on doit d'autant moins pardonner à notre Historien, que sa matiere étoit plus vaste, & que la longue vie du Monarque Espagnol, se trouvant essentiellement liée avec toute l'Histoire de ce tems-là, exigeoit moins d'écarts & plus de précision. Convenons

Convenons cependant qu'indépendamment de la maniere dont l'Auteur a travaillé, l'ouvrage se soutient par la grandeur seule du sujet. Tout y est plein de situations touchantes, de révolutions célebres ; tout y présente de ces mysteres de politique, que l'on s'opiniâtre à pénétrer, mais qui sont d'autant plus obscurs, que les passions, en s'expliquant contradictoirement, n'ont servi qu'à rendre leur dévélopement comme impossible. On n'attend pas de nous que nous en donnions une analyse exacte. Le Livre dont nous parlons, est ancien, il ne s'agit que d'une édition nouvelle; l'execution d'ailleurs nous engageroit bien au delà des bornes qui conviennent à ces Mémoires. Qu'il nous soit permis seulement d'indiquer quelques-uns des traits qui formerent principalement le caractere de Philippe, & des évenemens qui signalerent son regne.

Charles V se démet de ses vastes Etats en faveur de son fils unique. Ce ne fut point par politique, comme quelques-uns prévénus ou mal instruits voudroient l'insinuer, que cet

Empereur, en plaçant ſa branche ſur le Thrône d'Eſpagne, abandonna l'Empire & les païs héréditaires à Ferdinand ſon frere. Cette derniere diſpoſition antérieure à ſon abdication, avoit été forcée de ſa part, & que ne tenta-t-il pas dans la ſuite pour en revenir, & pour ne point diviſer ſa ſucceſſion?

Quelle oppoſition entre le Pere & le fils! Le fils élevé en Eſpagne, en avoit outré le génie & le flegme; le Pere né parmi les Flamands, en avoit l'extérieur ouvert. Ses dehors ſéduiſans, & ſon abord facile contribuerent plus ſans doute à cacher ſes vûës & ſes projets, que la taciturnité & la reſerve de Philippe ne lui furent utiles pour l'execution de ſes deſſeins. Le premier, s'étoit plié preſque dès l'enfance aux mœurs des differentes nations qui lui obéïſſoient; il en connoiſſoit les loix, il paroiſſoit en reſpecter les privileges; il ſe montroit ſucceſſivement à elles: toutes avoient part à la faveur & aux récompenſes; le ſecond du ſein de l'Eſpagne où il s'étoit fixé, voulut réunir à ce centre toutes les

parties de la monarchie. Sa conduite dès les commencemens, donna lieu de croire qu'il ne regardoit comme ſes véritables Sujets, que les ſeuls Eſpagnols : les maximes qu'il avoit puiſées parmi eux furent la regle conſtante de ſes démarches. Il tenta d'aſſujettir aux mêmes principes des peuples entre leſquels le climat & l'éducation avoient formé une antipathie inſurmontable. On ne réuſſit point à forcer la nature. Les talens ſuperieurs de Philippe, échoüerent contre cette barriere, & telle fut principalement la ſource des diſgraces qui affligerent ſa vie.

Le voiſinage de l'Allemagne & de la France, avoit attiré dans les Pays-Bas une infinité de Sectaires. Ils trouverent dans l'ignorance & la legereté des Peuples, des moyens prompts & ordinaires de s'accréditer. Le mal n'étoit pas d'abord ſans remede; le mécontentement des Grands en retarda la guériſon, & les meſures que l'on prit enſuite, augmenterent l'incendie, au lieu de l'éteindre, & le rendirent bien-tôt univerſel La hai-

ne contre le Cardinal de Granvelle ; l'esperance de le ruiner, l'ambition de réprendre, à quelque prix que ce fût, un crédit que l'on avoit eu, & dont on se croyoit injustement dépouillé, entraînerent plusieurs Seigneurs dans les nouvelles opinions ; la plupart même de ceux qui demeurerent attachés à l'ancienne doctrine, protegerent secrettement les Réformés, & appuyerent ouvertement les plaintes des Catholiques contre le Gouvernement. On a blâmé avec excès la conduite du Conseil de Madrid dans l'origine de ces troubles ; mais étoit-il si facile d'agir sûrement & efficacement dans un tems où le fanatisme qui regnoit, dérangeoit les operations les plus sages ? Quoiqu'il en soit, le rappel du Ministre fut suivi de près de celui de Marguerite d'Autriche, dont on prétend que la douceur auroit pû suspendre les progrès de la révolution qui se préparoit. Le Duc d'Albe arriva dans ces Provinces avec l'élite des troupes Espagnoles, & l'idée qu'il avoit déja donnée de sa sévérité, rendoit l'appareil de ces forces plus formidables.

Tout plia devant lui. Les uns chercherent leur ſalut dans la fuite, les autres expierent ſur l'échaffaut la confiance qu'ils avoient eüe de demeurer chez eux. La Flandre vit répandre de toutes parts le ſang le plus noble, d'odieux monumens, de fortes Citadelles la menacerent d'un joug éternel, & elle vit expirer ce qui lui reſtoit d'eſperance pour ſa delivrance, avec la double defaite des Naſſau. Eſt-il vrai que les triomphes du Duc d'Albe, exciterent la jalouſie de Philippe II, qu'il apprehenda de rendre trop puiſſant ce ſujet altier, ou qu'il crut la tranquilité affermie au moyen de ces victoires & de tant de cruelles executions? Quel que fut le motif qui engagea le Roy à rappeller le Gouverneur, ce qui ſuivit ſon départ, prouva la fauſſeté de la démarche. On a dit que la ſaine politique devoit lui conſerver une place, que la prudence auroit dû auparavant empêcher de lui donner. En effet, les grands coups étoient portés; la plupart des eſprits, étoient ſoumis, l'abbattement des autres ſembloit répondre de leur pro-

chaine réduction. Qui sçait même si le Duc n'auroit pas regagné dans la suite du côté de l'ordre, de la discipline, de l'équité même, ce qu'il avoit perdu par son implacable rigidité ? Le Grand Commandeur qui lui succeda, n'avoit ni son humeur austere, ni les qualités superieures en même-tems dont elle étoit accompagnée. Les Flamands s'en apperçurent bientôt, & leur désespoir éclatta sous lui avec d'autant plus de violence, qu'il avoit été plus rigoureusement étouffé. Sa prompte mort apporta un nouveau desordre dans les affaires. Philippe fut au moment de perdre toutes ces Provinces. Dom Juan expirant presqu'au milieu d'un premier triomphe, ne put que s'annoncer. Si l'on en croit bien des Auteurs, ces Peuples avoient moins à craindre de lui, qu'à en esperer. Philippe eut à son égard des soupçons pareils à ceux que Tibere conçut de Germanicus. Celui-ci & Dom Juan, ajoûte-t-on, se ressemblerent par le genre de leur mort comme par leurs vertus. La hardiesse peut bien publier sans scrupule de ces sortes

d'accuſations, mais la ſageſſe ne les adopte que ſur des preuves inconteſtables, & en apporte-t-on de telles de ce fait, & de tant d'autres de cette eſpece ? Il falloit dans la criſe déplorable où ſe trouvoient les Païs-Bas, un Heros qui ſçût vaincre, un homme ſage qui pût calmer les eſprits, un Miniſtre habile qui vînt à bout de démêler tant d'intrigues. Philippe trouva heureuſement tous ces genres de perfections dans la perſonne de ſon neveu, l'illuſtre Alexandre Farneſe. Sa douceur & ſa fermeté, ſa valeur active, & ſon application tranquille, firent changer en peu de tems la face du Païs ; il ramena à l'obéïſſance legitime la plupart des Provinces qui s'en étoient ſouſtraites, & peut-être auroit-il reduit tout le reſte, ſi les ordres & de plus vaſtes projets de la Cour de Madrid n'avoient ſouvent rompu ſes plus juſtes meſures, & dérangé le cours de ſes exploits. Ce que nous venons d'écrire ſuffit pour remettre ſous les yeux des Lecteurs déja inſtruits, l'hiſtoire de la révolution des Païs-Bas, le morceau le plus conſiderable

de la vie de Philippe II, & un des plus beaux sans contredit de toute l'histoire.

Ce Prince trouva dans sa propre famille un ennemi plus dangereux que les révoltés des Païs-Bas. Il se vit reduit à la nécessité d'immoler à sa sureté son fils unique. Quelles idées ne reveille pas dans l'esprit cette scene tragique ? C'est ici un de ces problêmes, dont on n'arrivera jamais à trouver la juste décision. L'attention qu'on apportera à la chercher, ne pourra qu'augmenter l'embarras. Chacun a parlé de ce fait suivant ses préventions, & a moins songé à éclaircir la vérité, qu'à faire valoir le parti qu'il avoit pris. Philippe, selon les uns, est un Prince magnanime qui étouffe la voix du sang, lorsqu'il s'agit de l'interêt de la Religion & de l'Etat, & qui sacrifie à leur tranquilité ce qu'il a de plus cher au monde. Selon les autres, c'est un tyran, c'est un barbare qui n'écoute que ses noires défiances, & qu'une basse jalousie amene enfin jusqu'à proscrire son propre fils. Si l'on en croit ceux-ci, Dom Carlos

ne fut que malheureux & imprudent. Sa générosité le porta à s'attendrir sur le sort de ceux qu'on lui paroissoit persécuter sans ménagement, & il blâma avec indignation les conseils violens que l'on donnoit à son pere. Si l'on s'en rapporte à ceux-là, ce fut un caractere feroce, déterminé à tout entreprendre pour regner, & pour ruiner la Religion dont son pere étoit le plus zelé défenseur. Combien de questions ne pourroit-on pas encore former à ce sujet ? Périt-il d'une mort naturelle, & du chagrin que lui causa sa prison ? Où subit-il dans toute sa rigueur l'Arrêt que son pere avoit prononcé contre sa vie ? Eut-il pour la Reine sa belle-mere une passion aussi marquée que quelques Historiens l'ont prétendu ? Cette Princesse, en fut-elle à la fin elle-même la victime ? Quoiqu'il en soit, si Dom Carlos fut coupable, comme on ne peut guéres après tout en disconvenir : Philippe de son côté ne fut-il pas aussi trop sévére ? Les précautions excessives qu'il prit pour assurer sa justification, & mettre dans le plus grand jour les crimes de

ſon fils, ſont peut-être ce qui dépoſe plus hautement contre lui. Pourquoi expoſer aux yeux de toute l'Europe ce que les ſentimens de la nature devoient l'engager à ſupprimer ? Pourquoi inſtruire le procès avec ce fracas ? Ignoroit-il que les volontés pénétrées du Souverain, ſont la regle des déciſions qu'il ſollicite ? Les Miniſtres qu'il conſultoit, avoient un interêt bien preſſant à perdre le Prince. Il s'étoit déclaré contr'eux en mille occaſions, ils avoient tout à craindre de ſon reſſentiment, s'il venoit jamais à monter ſur le Thrône. Les Théologiens même que Philippe conſulta pour calmer ſa conſcience, devoient-ils être ſuivis, & eux-même prétendoient-ils l'être ? Une affaire ſi délicate & ſi extraordinaire, ne devoit point être ſubordonnée au pur raiſonnement. Qui ne ſçait que ce qui eſt vrai dans la ſpeculation, ceſſe le plus ſouvent de l'être dans la pratique ? Nous ne balançons pas à conclure que la nature devoit prononcer en faveur de ce jeune Prince, en même-tems que le zele pour l'Etat, devoit porter Philippe à pré-

venir les ſuites de ce caractere trop emporté. Il y avoit ſans doute bien des moyens de le ramener à la raiſon & à l'équité ? Les naturels les plus violens, ne ſont pas toujours les plus intraitables ; les ſentimens prennent plus ſur eux que ſur ces ames froides, pour ainſi dire, dans leſquelles le mal eſt toujours le fruit de la reflexion. Enfin ce parti eût-il été contredit dans la ſuite par l'évenement, outre qu'on auroit pû revenir au premier, il auroit été le plus humain & le plus applaudi.

L'acquiſition de la Couronne de Portugal, fut pour Philippe un dédommagement réel des pertes qu'il faiſoit en Flandres ; mais put-elle adoucir ou lui faire oublier les chagrins domeſtiques dont nous venons de parler ? Le Duc d'Albe eut la gloire de ſe voir en quelque maniere recherché par un maître qui l'avoit craint & négligé ; réparation peut-être plus flatteuſe pour un grand homme que les recompenſes les plus magnifiques. Il fut mis à la tête de cette importante expedition, & il ne mourut qu'après

avoir rendu ce dernier ſervice à la Monarchie. Avoüons à cette occaſion que les circonſtances contribuent plus au ſuccès des entrepriſes que les plus grandes qualités, ou du moins que celles-ci ne ſervent pour l'ordinaire, qu'autant que les autres ſont favorables. Les Concurrens de Philippe trop foibles, n'avoient pour ſe défendre que leurs plaintes & que leurs manifeſtes; les autres Princes occupés chez eux, ne purent que donner des ſecours médiocres ou des regrets ſteriles. Peu de jours aſſurerent au Roy d'Eſpagne ce riche héritage: trente années d'efforts ſous ſes ſucceſſeurs, ne purent remettre le Portugal ſous le joug qu'il avoit ſecoué. Les tems n'étoient plus les mêmes. L'Eſpagne n'avoit plus des Ducs d'Albe, & les autres puiſſances plus éclairées ſur leurs interêts & plus tranquilles, protegeoient avec chaleur une révolution qui affoibliſſoit une rivale qui leur avoit été ſi longtems trop redoutable.

L'expédition contre l'Angleterre, forme encore une époque mémorable dans la vie de Philippe ſecond. Plu-

ſieurs grands avantages qui le frapperent, lui en firent naître l'idée & hazarder l'execution. La chûte d'Elizabeth, rétabliſſoit la Religion Romaine, & enlevoit à l'héréſie un de ſes plus forts boulevards. Cette Princeſſe portoit la peine de ſon ingratitude à l'égard de Philippe, qui lui avoit ſauvé la vie ſous le regne de Marie. La Flandre dépouillée de ſon principal appui, tomboit d'elle-même ſous la vengeance de ſon Roy legitime : la France enfin déchirée par une infinité de factions, auroit pû ſubir un jour le ſort de ſa voiſine. C'étoit bien là le plan de la Monarchie Univerſelle. On n'en fit pas tant de bruit alors, qu'on en a fait depuis, lorſqu'on a crû l'appercevoir. Les querelles de Religion, les haines particulieres écartoient la crainte du peril commun, & l'on redoutoit moins de ſe donner un nouveau maître, que l'on n'aimoit à ſe venger de ſes ennemis ou de ſes rivaux. Rien de plus formidable que les préparatifs de Philippe pour cette conquête. Tout fut en mouvement dans ſes Royaumes. Rien de plus juſte

que les mesures qui furent prises. Quelque avertie que fut l'Angleterre, elle étoit perduë sans ressource, si les saisons & la mer avoient respecté les ordres de ce puissant Souverain. Il fut impossible au Duc de Parme d'embarquer ses Troupes ; *l'invincible* Flotte devint le jouet de la tempête, & ses Vaisseaux dispersés faciliterent aux Anglois un triomphe sur lequel ils n'auroient osé compter. Toute la gloire que retira Philippe de cette entreprise, fut d'avoir fait connoître jusqu'où s'étendoit la fermeté de son ame, lorsqu'on lui annonça ce désastre.

On a fait une infinité de raisonnemens sur la conduite de ce Prince à l'égard de la ligue, & on l'a accusé d'avoir manqué en cela aux principes de la saine politique. Qu'il fomentât les divisions de la France, & qu'il laissât ce Royaume s'épuiser de lui-même, cela étoit simple & naturel, disent ses censeurs, mais qu'il sacrifiât l'esperance fondée de soumettre les Païs-Bas au dessein chimerique d'envahir cette couronne ou de la placer sur la tête de l'Infante, c'est ce qui ne

pouvoit s'autoriſer d'aucun raiſonnement ſolide. Le Duc de Parme le jugeoit ainſi, & publioit qu'il auroit pû aſſujettir deux fois les Provinces unies avec les ſommes que Philippe avoit dépenſées en France, & les troupes qu'il y avoit ſacrifiées. Nous ne prétendons pas conteſter la juſtice de ce reproche; mais en cela, comme dans la plupart des occaſions, n'a-t-on pas jugé ſur l'événement? Ne pouvoit-on pas penſer avec quelque fondement que le parti de la ligue, ſi conſiderable par lui-même, ſoutenu de tant de forces & de tréſors, accableroit à la fin le parti le plus juſte? Si le legitime heritier avoit été obligé de ceder, Philippe profitoit des diviſions que la jalouſie avoit fait naître parmi les Chefs de la ligue, & attiroit à lui ſeul tout le fruit de la victoire. On a vû dans le monde des changemens plus ſurprenants. On convient à préſent que celui dont nous parlons, auroit entraîné infailliblement la ſoumiſſion des Païs-Bas. Il eſt donc incertain en ſoi ſi Philippe, en s'attachant avec tant d'opiniatreté à ſon deſſein ſur la

France, agit aussi inprudemment qu'on l'a voulu ; mais ses vûes, quelque profondes qu'elles fussent, trouverent un ecüeil insurmontable dans la valeur, l'activité, & les qualités heroïques du grand Henri. Philippe n'étoit que prudent ; Henri fut invincible.

Terminons cet Article par une reflexion qui nous a frappé sur le caractere que Leti, fait de ce Roy à la fin de son Histoire. Les contradictions énormes que nous y avons remarquées font connoître le genie de l'écrivain, voicy comme il s'exprime sur les vertus de son heros. „ Il posseda au plus
„ haut point la pieté, l'humilité, la
„ devotion, la Religion, la foy, la mo-
„ destie, la gravité, la valeur, la mag-
„ nanimité, la moderation, la pruden-
„ ce la sagesse, la capacité, la justice,
„ l'équité, la constance, la liberalité. . .
„ Il ne sera pas hors de propos, *ajou-*
„ *te-t-il*, de joindre ici quelques exem-
„ ples, au sujet de chacune de ces ver-
„ tus successivement l'une après l'au-
tre, & il le fait avec beaucoup d'étendue. Nous n'avons pas d'éloge plus pompeux de S. Louis, ni de S. Ferdinand. Opposons à cela une partie de

ce qu'il nous apprend des défauts de ce Prince „ veritablement Philippe, fut le „ plus habile distillateur, le plus ex- „ cellent chimiste pour ces sortes de „ compositions, c'est à dire, *pour le suc „ raffiné d'une sage & utile administra- „ tion.* D'ordinaire il distilloit la tyra- „ nie, l'impieté, la passion, la cruauté, „ l'ambition, la débauche, la ven- „ geance, & d'autres vices, dro- „ gues particulieres à son cœur, avec „ une sorte de mixture, c'est à-dire „ un peu de clemence, de justice, „ de zele, de benignité, & d'autres ver- „ tus semblables. „ Nous laissons à d'autres le soin d'accorder dans Leti, ce contraste bizarre. Pour nous, nous finissons en déplorant la condition des Princes. On outre leurs vertus, on exaggere leurs vices; on les loüe à l'excés, on les noircit de même. La saine raison leur rend plus de justice; ils sont à ses yeux plus estimables que le reste des hommes, dans le bien qu'ils pratiquent, par leur courage à vaincre des passions que tout anime & encourage; plus excusables en même temps dans leurs fautes, par le malheur qu'ils

ont d'être assiegés de toutes parts par la flatterie & le mensonge.

Nous ne disons rien de la traduction ; le style, en est lâche, diffus, quelquefois peu exact, & se ressent plus qu'on ne voudroit, de la contrainte, où une langue étrangere met assez necessairement un traducteur, sur tout, s'il ne possede pas parfaitement la sienne. Au reste la longueur de l'ouvrage, peut justifier les negligences qui s'y trouvent.

ARTICLE CXIX.

REFLEXIONS MILITAIRES & Politiques, traduites de l'Espagnol de M. le Marquis de Santa-Cruz, de Marzenado. in-12. 2. *Volumes, au moins de* 400. *pages chacun. A Paris, chez Rollin fils, Quay des Augustins. ann.* 1735.

LE traducteur nommé au bas de l'Epitre dedicatoire adressée à son Altesse Monseigneur le Comte de Clermont, est M. De Vergy ; il ne pouvoit donner une meilleure preuve de la solidité de son goût que de traduire l'ouvrage de M. de Santa-

Cruz, qui après avoir formé des heros par ſes preceptes, leur a pour dernier trait efficace, donné le plus grand exemple d'heroiſme, en mourant les armes à la main contre les ennemis de ſon Roi, qui ſont les ennemis mêmes de ſon Dieu. Tout le monde a ſçu ſa fin au Royaume d'Oran.

Son ouvrage eſt tout heroïque en effet, & tout à fait dans le grand de la Guerre. L'Auteur n'a que le General en vuë & le ſupreme Commandement des Armées. S'il parle des degrés inferieurs, & d'une milice ſubordonnée, ſa fin, ſon dernier but eſt toujours le plus haut degré de l'heroiſme militaire. L'ouvrage eſt diviſé par Chapitres, nous en prendrons la ſubſtance tout de ſuite, ſans aucune diſtinction.

La valeur eſt une qualité ſi neceſſaire à un General que ce n'eſt pas même la peine d'en parler. Il eſt à ſuppoſer qu'un militaire n'eſt parvenu à la tête des armées, après bien des années d'epreuve, que par la valeur, ou que ſans elle au moins, il n'y ſeroit jamais parvenu. Un Commandant

doit être maître de ses passions. L'incontinence & la Colere ont perdu bien des Generaux, & des Princes, bien des Batailles, des Villes & des Empires. Le mauvais Exemple seul est d'une terrible conséquence, de la part d'un chef sur qui tous les yeux sont ouverts. Pour le temporel même, notre sage auteur fait voir qu'il importe au Commandant d'être homme de bien.

Il paroit paradoxe, & il est pourtant vrai qu'il est plus necessaire au General qu'au soldat de s'accoutumer au travail & à la fatigue; & non-seulement au travail d'esprit, ce qui est tout évident, mais à celui même du corps, & à veiller par exemple lorsque le soldat repose. Dans ses Habits, ses Armes, ses Chevaux, la simplicité sied à un General, sans aucune affectation de rusticité ni d'ostentation. La vanité & la flaterie sont les écueils d'un homme, à qui il importe souverainement de ne penser qu'à meriter de la gloire, plûtôt que des éloges. C'est beaucoup exiger d'un General, que de vouloir avec M. de Santa-Cruz, qu'en écartant les flate-

ries, il encourage & attire les reprimandes, ou du moins les remontrances. C'eſt beaucoup, mais ce n'eſt point trop exiger.

Un General doit entendre pluſieurs langues, celles ſur tout de ſes ennemis ou du païs qui eſt ſon theatre. La lecture, les Livres, l'étude même & la Meditation lui ſont plus neceſſaires qu'on ne penſe, même parmi les Militaires. La Guerre eſt un metier pour le Soldat, il lui faut de la pratique ; elle eſt un art pour l'Officier, il lui faut de l'experience & de l'obſervation, de la reflexion même : mais pour le General, c'eſt une ſcience qui outre la pratique, l'experience & la reflexion, demande du raiſonnement & un raiſonnement vaſte, & qui embraſſe bien des vûes & des connoiſſances profondes & diverſes. L'hiſtoire ſur tout eſt la grande école de l'homme de guerre. M. de Santa-Cruz, ne recommande rien plus que de joindre la theorie à la pratique, & ſur tout de viſer toujours au grand dans ſes Meditations, en rapportant tout au grade le plus élevé de la Milice.

L'Eloquence, ſelon lui, ſert beaucoup pour inſpirer aux Troupes l'ardeur de combattre. Le talent de la parole & de l'écriture même, eſt tout à fait neceſſaire à quiconque eſt à la tête des grandes affaires de l'état. Un Géneral doit ſe faire eſtimer, craindre même, mais ſur tout aimer. Une ſage maxime eſt de paroître au moins marcher ſur les traces de ſon prédeceſſeur, s'il a été aimé ou eſtimé; ſans trop affecter de s'en écarter s'il n'a été ni l'un ni l'autre. Il faut prendre garde auſſi de ne pas trop ſe décharger des ſoins de ſon emploi ſur perſonne, beaucoup moins ſur des gens odieux; il convient de laiſſer les châtimens aux tribunaux & de s'en reſerver à ſoi même la modération ou la grace. Il faut accorder avec ſageſſe, & refuſer avec douceur; ne point prodiguer les bienfaits, ne les pas entaſſer avec prédilection. Il faut avoir des Officiers & des Domeſtiques déſintereſſés & polis autour de ſoi. La table du General doit être honnête & frugale, ſans aucun excès de meſquinerie où de profuſion.

Un General ne doit dérober à personne la gloire de ses actions ou de ses conseils. Avec une pareille bassesse de sentimens, on ne sçauroit être un heros, ni même un grand homme. Un General doit même s'interesser pour la récompense personnelle des belles actions dont il est temoin. Il doit en toute occasion les recompenser lui même de son estime. Il doit admettre les plus braves & les plus vertueux dans sa confidence & dans son amitié. Il doit sur tout consulter les plus intelligens, & ceux qui passent pour entendre le mieux le metier.

L'Auteur vient à l'article du secret qui est des plus importans à la guerre, & n'exclut pas cependant la bonne foy des traités & des simples paroles mêmes. La reputation de bonne foy est plus essentielle à un General, que celle du secret. Il est dangereux de passer pour trop secret, trop impenetrable, trop mysterieux. L'air même du secret nuit au secret. Voilà pour les qualités du General qui, pour le dire en deux mots, doit selon la maxime de Montecuculli & de toute la saine

antiquite, être fort lent à déliberer & fort promt à executer. Suivent les dispositions avant que de commencer la guerre.

Il faut bien connoître le païs où l'on doit faire ses operations; avoir de bonne heure de quoi fournir aux frais & à tout, & en avoir même de reste; à moins peut être qu'on ne compte raisonablement de se soutenir en partie aux depens de l'ennemi. Le nombre & l'espece des troupes se determine suivant la force de l'ennemi & la nature du païs. En païs de plaine, le quart ou le cinquiéme de l'armée, doit être Cavalerie ou Dragons. En païs coupé ou montueux, un sixiéme suffit. Aussi les Suisses, déterminés par la nature de leur païs, ne connoissent-ils que l'Infanterie. En Flandre, les Armées sont toûjours fortes en Cavalerie. Il faut toujours de la Cavalerie, mais l'Infanterie, à tout prendre, vaut mieux, sert par tout, coute moins, entre plus vîte en Campagne & en sort plus tard. &c. M. de Santa-Cruz, traite fort au long l'article des Troupes étrangeres; il ne les exclut pas,

&

& ne les admet pas indifféremment. Il parle des enrôlemens & des exercices. C'eſt là tout le premier Volume ſelon la nouvelle forme de la traduction.

Le ſecond Volume traite des ſurpriſes. Il y a bien des connoiſſances à avoir, avant que d'entreprendre une ſurpriſe; mille obſtacles peuvent la faire manquer; c'eſt là ſur tout qu'il faut aller la montre à la main, & être exact à la minute. Il y faut tout compter juſqu'à ſes pas. Il faut commencer par endormir les ennemis. Les prendre à l'heure du ſommeil, n'eſt pas preciſément de quoi il s'agit. On dort quelquefois mieux à la Guerre les yeux ouverts, que les yeux fermés. Une Armée bien diſciplinée ne dort jamais: tout dépend de la vigilance plûtôt que de la veille du Commandant. Il y a cependant des ſaiſons, des jours, des heures, & ſur tout des momens favorables pour une ſurpriſe. Il y a toujours quelque endroit mal gardé; & ſouvent l'endroit le plus fort par lui même, eſt l'endroit foible par la ſécurité de celui qui le garde.

Le départ, la marche, l'arrivée des Troupes, tout doit être prémédité, & réglé. Il y a diverses dispositions de places & de Camps, qui donnent lieu à diverses manieres de les surprendre. Une place maritime ou située sur le bord de l'eau, ou entourée d'eau n'est pas la moins accessible. Les intelligences sur lesquelles on entreprend une surprise, sont une affaire fort délicate à manier, & fort sujette à des revers.

Après les surprises, M. de Santa-Cruz, traite des embuscades qui sont des surprises dans le fond, mais d'une espece à part : espece qui se sousdivise aussi en d'autres sous especes. Car à la guerre comme dans les procés, les chicanes sont innombrables, & les cas particuliers diversifient les manœuvres & les operations, à l'infini.

Suivent les Passages des rivieres, qui sont une des grandes parties de la guerre, & qui demandent une habileté consommée, & des précautions extraordinaires dans un General. Les personnes qui ne connoissent pas la guerre, sont fort étonnées lorsqu'on

leur parle d'une riviere, d'un ravin même & d'un ſimple ravin, comme d'une barriere quelquefois inſurmontable, & capable d'arrêter un Alexandre, & de tenir une armée des jours, des ſemaines & des Campagnes entieres, en échec. Un homme ſeul paſſe tout cela ſi leſtement, ſur un pont, ſur une Planche, à la nage, par bâteau, ſouvent d'un ſaut. Mais il n'y a ni planche ni pont ni bâteau qui paſſe à la fois cent mille, vint mille, 10. 4. 2. mille hommes ; & une armée a une longue queuë ; & lorſque la tête eſt paſſée, & que le corps paſſe, la queuë reſte encore quelquefois en chemin.

Une riviere, un ruiſſeau même coupe en deux une armée qui les paſſe ; & l'ennemi, ſans être fort habile, prend toûjours pour attaquer une partie, lorſqu'elle eſt ainſi coupée, & fort occupée encore de ſon mouvement. Ce mouvement donne toujours lieu à l'attaque, & ôte une partie de la défenſe. En preſence d'un ennemi, on a beſoin de toutes ſes facultés, de toutes ſes armes, de tous

ſes mouvemens pour l'attaquer, au moins pour ſe défendre ; tout ce qu'on donne d'attention, d'action, de mouvement à paſſer une riviere, ou à telle autre operation qui n'eſt ni attaque directe ni défenſe, eſt autant de dérobé à ces deux manœuvres importantes. On craint l'ennemi, & on craint de tomber dans l'eau, c'eſt trop de deux ennemis à la fois. Voilà bien des obſtacles contre leſquels notre habile General fournit les expédiens ordinaires, tirés de l'Hiſtoire, & divers expediens particuliers même, tirés de ſon genie, ou qui ſont le fruit de ſon experience & de ſa profonde capacité.

Son ouvrage finit par l'article des Eſpions. Il eſt de conſéquence ; & c'eſt là qu'on ſent bien celle du plus grand ſecret, un Eſpion ne devant pas même connoître celui qu'en quelque ſorte on lui confie, ou dont il eſt le porteur ; & les Eſpions étant le plus ſouvent doubles & triples, & toujours à coup ſûr des traîtres & des perfides, qu'il faut ſavoir comme eſpionner ſoi même, & déchifrer. Tout

cet ouvrage eſt d'un fort bon ſtile ; concis en raiſonnemens, moderé en préceptes, & tout à fait fondé en exemples choiſis & bien appropriés : On y ſent l'homme du metier, mais d'un metier reduit en Art, & tout à fait éclairé par la ſcience,

ARTICLE CXX.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs Sacrés & Eccleſiaſtiques, qui contient leur vie, le Catalogue, la Critique, le Jugement, la Chronologie, l'Analyſe, & le dénombrement des differentes éditions de leurs Ouvrages ; ce qu'ils renferment de plus intéreſſant ſur le dogme, ſur la Morale, & ſur la Diſcipline de l'Egliſe ; l'Hiſtoire des Conciles, tant Generaux, que particuliers, & les Actes choiſis des martyrs, par Dom Remi Ceillier Benedictin de la Congregation de S. Vanne, & de S. Hidulphe, Prieur Titulaire de Flavigny. in - 4°. *Tome V. pages* 373. *avec la Table. A Paris, Chez la Veuve le Mercier*

rüe S. Jacques, à S. Ambroise; Paulus Dumesnil, Grande Sale du Palais au Lion d'or; Philippe Nicolas Lotin, rüe S. Jacques à la Verité. 1735.

IL faut être aussi Laborieux que l'est D. Remi Ceillier, pour faire suivre de si près des volumes remplis de tant de recherches & d'érudition. celui-ci commence *par S. Hilaire Evêque de Poitiers Docteur de l'Eglise & Confesseur.* Notre auteur croit que ce Saint se convertit assez tard à la Religion Chrétienne, & il ne nous paroît pas que Fortunat ait voulu dire le contraire, lorsqu'il assûroit qu'Hilaire avoit succé la sagesse avec le lait. Personne n'ignore que l'exil du S. Docteur fut l'effet d'une intrigue de Saturnin Evêque d'Arles; mais tout le monde ne sçait peut être pas que suivant la pratique des Sectaires de déguiser leur haine contre ceux, qui s'opposent plus ouvertement à leurs erreurs, sous les apparences d'un bon zele pour la pureté de la Morale, & le maintien de la discipli-

ne Ecclesiastique, Saturnin eut recours à la plus noire calomnie, pour perdre le plus zélé défenseur de la divinité de Jesus-Christ, qui fût en Occident. On ne nous a pas instruit de l'espece de crime, dont il l'accusa. Nous apprenons du Saint même. „
„ Qu'il s'agissoit d'une action indi-
„ gne, non seulement d'un Evêque,
„ mais encore d'un laïc de bonnes
„ mœurs.

Le premier ouvrage de S. Hilaire, dont il est parlé dans ce Chapitre, sont *les Commentaires sur les Pseaumes*. D. Remi a suivi en cela la nouvelle édition des œuvres de ce Pere, mais il remarque que les Editeurs ont eu en les plaçant ainsi, plus d'égard à l'ordre des matieres, qu'à la suite des temps; étant certain que ces commentaires n'ont été écrits qu'après *les Livres de la Trinité*. Or il est du respect, ajoutent-ils, que nous devons aux divines Ecritures, de donner le premier rang aux explications que S. Hilaire en a faites. Nous aurions crû que par cette même raison il auroit fallu commencer par les Livres

de la Trinité, qui ne peuvent être regardés dans le fond, que comme une explication plus étenduë & plus raisonnée de ce que l'écriture nous aprend du premier & du plus auguste de nos Mysteres.

S. Jerôme n'attribuë au S. Docteur que l'explication du premier & du second Pseaume, du cent dix-huitiéme & des suivans; mais notre auteur prouve assez bien par S. Hilaire même, qu'il en avoit expliqué plusieurs autres, & que l'opinion commune est qu'il les a tous commentés. Pour ce qui est de l'ordre des Pseaumes, il dit que les Hebreux n'en gardoient aucun dans leurs recueils, mais que les Septante les avoient arrangés d'une maniere toute mysterieuse, n'ayant égard qu'aux choses qu'ils renfermoient & non au temps auquel ils avoient été composés. Il ne croit pourtant pas que le commentaire sur le Pseaume XIV. soit de S. Hilaire, parceque le stile en est plus net & plus coulant, & que le mensonge officieux y est autorisé, maxime érronée sur laquelle S. Augustin a fort bien justifié

ce Pere. Il ne laiſſe pas d'y avoir dans cet ouvrage, comme dans pluſieurs autres, quelques ſentimens aſſez ſinguliers; comme lors qu'en expliquant ces paroles : *Les impies ne réſuſciteront point dans le jugement* : il dit que cela ne s'entend point de tous les damnés, mais ſeulement des Infideles, parce qu'ils ſont déja condamnés par leur infidelité ; que les vrais fideles, qui ont veçû conformément aux maximes de l'Evangile, n'auront pas beſoin non plus de Jugement, leur Juſtice les diſpenſant d'y comparoître.

Quelques uns ſe ſont formaliſés de ce que S. Hilaire n'a donné le nom de Dieu au S. Eſprit dans aucun endroit de ſes *douze Livres de la Trinité*, mais n'eſt-ce pas le reconnoître pour Dieu, remarque notre auteur, que de dire qu'il eſt de la même ſubſtance, que le Pere & le Fils, & que ces trois perſonnes compoſent une eſpece de tout indiviſible, en ſorte que l'on ne peut en confeſſer une ſans les autres, ni diviſer leur ſubſtance ? quant à ce qu'il dit, que c'eſt le S. Eſprit,

qui s'eſt uni à la nature humaine, il parle en cela comme quelques Anciens, qui par le S. Eſprit, entendoient, non la troiſiéme, mais la ſeconde perſonne de la Trinité. De même, quand il prétend que Marie n'a point donné l'origine au Corps de Jeſus Chriſt, il ne veut dire autre choſe, ſinon qu'elle ne l'a point conçû par ſa vertu propre, mais par l'Operation du S. Eſprit. Car il dit ailleurs en termes exprès que Jeſus-Chriſt eſt né vrai homme du ſein de la Vierge, qu'il y a pris un corps, non de differente, mais de même nature que celui de la Vierge, qu'elle a fourni de ſa ſubſtance pour la formation du corps de Jeſus-Chriſt tout ce que les femmes fourniſſent de leur ſubſtance pour la formation des enfans qu'elles mettent au monde; ainſi c'eſt ſans fondement qu'on l'a accuſé d'avoir nié que Jeſus-Chriſt ait pris dans le ſein de la ſainte Vierge, la matiere dont ſon corps étoit formé. Notre auteur réfute avec la même ſolidité les autres reproches, que l'on a fait au S. Evêque ſur pluſieurs points eſſentiels de la foy. Il faut voir, ſur

tout, ce qu'il dit (*a*) au ſujet des ſouffrances de Jeſus-Chriſt contre les Ariens, dont on ne doit point perdre de vûë les erreurs pour juſtifier les expreſſions de S. Hilaire, qui ſont le plus de peine ſur cette matiere.

Il ne lui eſt pas auſſi favorable ſur la grace & le libre arbitre, ſur quoi, dit-il, „ on trouve pluſieurs propoſi-„ tions, qui font de la peine, & qui „ ne paroiſſent pas s'accorder avec la „ doctrine de S. Auguſtin, qui eſt „ celle de l'Egliſe: celle-ci par exem-„ ple, que la volonté de croire en „ Jeſus-Chriſt ne vient pas de la gra-„ ce, parce qu'autrement la foi n'au-„ roit point de mérite, puiſqu'elle ſe-„ roit l'effet d'une néceſſité, qui nous „ auroit donné cette volonté, &c. " Nous ſera-t-il permis de repliquer à cela, qu'il n'eſt rien moins que certain, que S. Hilaire ſoit ici contraire à S. Auguſtin, ſi ce n'eſt qu'on ſuppoſe que la volonté de croire en Jeſus-Chriſt, vient, ſelon ce Pere, d'une grace inſurmontable, d'une grace à laquelle on ne peut réſiſter? C'eſt cette

(*a*) Page 139.

ſorte de graces que rejette S. Hilaire ; puiſqu'il en parle comme d'une néceſſité, qui ôteroit le mérite à la foi. Il n'y a donc que les partiſans d'une grace néceſſitante, qui la prétendent toujours établie par S. Auguſtin, & qui en concluent qu'elle eſt la doctrine de l'Egliſe, à qui il puiſſe paroître que S. Hilaire ne s'exprime pas ici exactement.

On peut expliquer, ce ſemble, auſſi favorablement ce que le S. Docteur ajoûte, & ce que D. Ceillier ne trouve pas plus exact : „ Que les infideles ont tort de s'imaginer que ce » ſoit un don de Dieu, que de lui » appartenir, & de prétendre éxcuſer leur infidelité, ſur ce que Dieu » ne leur donne pas la volonté de » croire. Qu'à la vérité la perſévérance dans la foi eſt un don de » Dieu ; mais que le commencement » & la ſource vient de nous.... Que » ceux qui ne commencent pas par » eux mêmes, n'obtiennent jamais » la grace de Dieu. “ Car nous croyons que ces expreſſions n'excluent point la néceſſité de la Grace préve-

nante, que S. Hilaire reconnoît en plusieurs de ses écrits. Selon lui, la Grace prévenante nous éclaire & nous excite, & dans ceux qui ne lui resistent pas, elle produit la priere, moyennant quoi il a pû dire dans un bon sens que le commencement du salut vient de nous; parce que nous sommes censés commencer utilement l'ouvrage de notre salut, quand nous coopérons à la premiere grace & que nous en méritons l'accroissement. Au reste le mérite, dont il s'agit ici, n'est qu'un mérite improprement dit, un mérite suppliant, *suppliciter emereri potest*, comme parle S. Augustin au sujet du don de la persévérance.

Enfin l'on sçait le glorieux témoignage que S. Jerôme a rendu à la doctrine du grand défenseur de la divinité de Jesus-Christ, lorsqu'écrivant à une Dame Romaine, il lui mandoit qu'elle pouvoit lire tous ses ouvrages, sans craindre de broncher. *Hilarii libros inoffenso decurrat pede.* Et D. Ceillier observe très-sagement qu'il ne faut pas juger de sa doctrine sur un ou deux passages détachés, mais

ſur ce qu'il a enſeigné conſtamment : Que cette précaution recommandée par S. Euloge d'Alexandrie pour tous les anciens Ecrivains Eccleſiaſtiques, » eſt d'autant plus neceſſaire à l'égard » de S. Hilaire, qu'il ſe ſert ſouvent, » en parlant de nos Myſteres, de cer- » taines façons de parler, qui n'ont » plus été en uſage depuis le ſiecle » où il a vêcu; qu'étant le premier » des Latins, qui ait écrit pour la » défenſe de la foi contre les Ariens, » il a été comme obligé de recourir » aux Grecs, & de rendre en ſa lan- » gue leurs expreſſions & leurs argu- » mens contre ces Hérétiques; que » c'eſt une des cauſes de l'obſcurité » de ſon ſtile.... qu'il ne lui étoit » pas d'ailleurs fort aiſé de traiter en » termes clairs & précis des Myſteres » que nous regardons comme les plus » ſublimes & les plus abſtraits; ſça- » voir, la conſubſtantialité du Pere » & du Fils, & la diſtinction qu'il y » a entre ces deux perſonnes.

Chapitre II. *S. Athanaſe Archevêque d'Alexandrie, Docteur de l'Egliſe, & Confeſſeur.* D. Ceillier ne juge pas

l'Hiſtoire des enfans baptiſés ſur le bord de la Mer par S. Athanaſe aſſez bien fondée en preuves. Ses raiſons ſont, que l'on place ordinairement ce fait ſous l'Epiſcopat de *S. Alexandre*, c'eſt-à-dire, vers l'an 313. Et qu'il n'y a nulle apparence que S. Athanaſe, qui, avant l'année 311 avoit étudié les plus ſublimes matieres de la Théologie, n'ait encore été qu'un enfant deux ans après. D'ailleurs il eſt conſtant qu'avant l'année 319 il écrivoit ſes Traités *de l'Incarnation*, & *contre les Gentils*; qu'en 323 il défendit la divinité de Jeſus-Chriſt au Concile de Nicée; & qu'en 326 il fut élevé à l'Epiſcopat. Le ſilence de pluſieurs Peres, qui ont parlé fort au long de ce S. Docteur, & n'ont rien dit de ce baptême, paroît encore à notre Auteur une preuve de ſa ſuppoſition, & il répond à l'autorité de *Ruffin*, qu'on pourroit lui oppoſer; que cet Ecrivain a la reputation de n'être pas exact, & d'avoir écrit ſur des Mémoires peu ſûrs. Nous convenons que Ruffin a ſouvent manqué d'exactitude; mais autre choſe eſt de

ſe tromper dans les circonſtances d'un fait, autre choſe de l'inventer ou de le croire ſans aucun fondement légitime. D'ailleurs Ruffin n'eſt pas le ſeul, qui ait rapporté celui-ci, & il nous paroît plus naturel de dire avec le P. Papebroch, que l'erreur vient uniquement de ce qu'on a placé ſous S. Alexandre, ce qui ſera arrivé ſous Saint Pierre.

L'Hiſtoire de S. Athanaſe eſt trop connuë pour qu'il ſoit néceſſaire de nous y arrêter. Nous dirons même peu de choſes de ſes ouvrages. Notre Auteur n'a rien omis pour remplir la grande idée, qu'en avoit cet Ancien, qui diſoit à un S. Abbé qu'au défaut de papier il les devoit tranſcrire ſur ſes habits. Il n'en eſt point ſelon notre Hiſtorien, qui ſoit plus conſtamment reconnu pour être de lui que *la Vie de Saint Antoine*, & rien n'eſt, à ſon jugement, ſi frivole que les raiſons, qui ont porté quelques Critiques Proteſtans à ſoûtenir que c'étoit un ouvrage ſuppoſé.

Il n'en eſt pas de même des *Commentaires ſur les Pſeaumes*. Dom

Ceillier ne doute point que le fond ne soit de S. Athanase, mais il prétend qu'ils ont été alterés. Il reconnoît seulement pour être du S. Docteur, une espece de Préface sur ces Commentaires, avec quelques explications des Pseaumes, que D. Bernard de Montfaucon a inserées dans le second Tome de la Collection des Peres. Enfin il a de la peine à convenir que plusieurs longs fragmens de Commentaires, ou de discours sur l'Evangile de S. Mathieu, qu'on dit lui être attribués dans divers manuscrits, lui appartiennent véritablement, & ses preuves nous paroissent solides.

Il prouve encore mieux contre le *P. Lupus*, que le petit Traité en forme de confession de foi, intitulé *de l'Incarnation du Verbe de Dieu*, qu'on voit au commencement du second Tome des ouvrages de S. Athanase, lui a été supposé par les Eutychiens, qui l'avoient aussi inséré dans le discours de S. Cyrille d'Alexandrie aux Imperatrices. Quant au fameux symbole *quicumque*; notre Auteur, après avoir rapporté les raisons qui ont en-

gagé preſque tous les Sçavans de ces derniers ſiecles à juger qu'il n'eſt point de S. Athanaſe, remarque que nous en avons quatre formules Grecques, differentes les unes des autres, même dans les points eſſentiels. Par exemple, que la premiere & la quatriéme diſent, que le S. Eſprit procede du Pere ſeul, & que les deux autres marquent qu'il procede du Pere & du Fils. Que nous en avons auſſi deux en François, l'une de près de ſix cens ans, qui ne comprend que la moitié du Symbole; l'autre d'environ quatre cens ans, & qui a pour titre; *Canticum Bonifacii*, avec ces paroles en François: *Ce chant fut S. Anaſtaiſe, qui Apoſtoile de Rome.* Ce qui a fait juger à quelques-uns, avec aſſez de vrai-ſemblance que le Symbole *quicumque* eſt l'ouvrage d'un S. Anaſtaſe Pape, & que la reſſemblance du nom l'a fait attribuer à S. Athanaſe.

D. Ceillier convient avec pluſieurs Auteurs que tous les écrits de ce Pere ne ſont pas d'une égale beauté, ni compoſés avec la même politeſſe & la même élegance; mais il n'attribuë

cette difference, qu'au defaut de loisir: Car, dit-il, nous voyons par *la Lettre à Epictete*, & par quelques-autres ouvrages, que S. Athanase a faits dans sa vieillesse; qu'il écrivoit alors avec autant de feu & d'agrément, que dans un âge moins avancé. En général les plus célebres Ecrivains de l'antiquité ont extremement vanté la maniere d'écrire nette, pure, élégante du S. Docteur, la simplicité, la vivacité, la noblesse & la force de son stile, la solidité de ses raisonnemens, la clarté & la précision de ses Commentaires, sa moderation en écrivant contre les ennemis de l'Eglise, la profondeur & l'étenduë de ses connoissances.

Chapitre IV. *Lucifer de Cagliari.* Notre Auteur a pris parfaitement le caractere de cet Evêque; mais il nous paroît qu'il ne s'est pas formé une idée bien juste du schisme, qu'on lui attribuë, & qu'il ne s'est point comporté tout-à-fait à son égard en Historien impartial. Il convient à la vérité que c'est des *Luciferiens*, plutôt que de Lucifer même, qu'il faut entendre

ce que dit Théodoret ; que ce Prelat étant de retour en Sardaigne, ajoûta à la doctrine de l'Eglise certaines maximes ; & ce qu'a écrit S. Augustin, que quelques-uns leur attribuoient de croire que l'ame vient par transfusion de la chair. Il avouë encore qu'on ne reproche à Lucifer que la dureté schismatique ; mais il suppose toujours que cette dureté lui fit rompre l'unité de la Communion avec l'Eglise, & qu'il mourut dans le schisme ; ce que d'illustres Auteurs ont nié. Le passage de S. Jerôme, dont il ne cite que le commencement, ne le dit point ; le voici tout entier. (*a*) *Ventum est ad asperrimum locum, in quo adversum voluntatem & propositum meum cogor de B. Lucifero secus quidquam, quam & illius meritum, & mea humanitas poscit, existimare. Sed quid faciam ? Veritas os reserat, & invitam linguam, conscium ad eloquendum pectus impellit. In tali articulo Ecclesiæ, in tantâ rabie luporum, segregatis paucis ovibus, reliquum gregem deseruit.*

(*a*) Dialog. adversus Lucifer. Page 302. Tom. 4. oper. édit. Benedictin.

Bonus quidem ipse Pastor, sed multam prædam bestiis relinquens. Sur quoi nous croyons devoir observer.

1°. Que S. Jerôme n'auroit point donné à Lucifer le titre de Bienheureux, s'il avoit crû qu'il fut mort schismatique ; ni celui de bon Pasteur, s'il l'eût jugé auteur d'un schisme. 2°. Que la faute de Lucifer n'a été qu'une sévérité, ou, si on le veut, une dureté outrée, qui le porta à se séparer de ceux qui communiquoient avec *Zosime* Evêque intrus de Naples, & les autres Ariens convertis, & à se retirer dans son Evêché sans vouloir continuer de ramener, comme il avoit fait jusques là, les hérétiques au sein de l'Eglise. *Segregatis paucis ovibus reliquum gregem deseruit.* 3°. Qu'on ne trouve nulle part qu'il se soit séparé de la communion du S. Siege, & que ce fut même en allant à Rome, qu'il refusa de recevoir Zosime, auquel il prédit que Dieu executeroit la sentence portée contre lui par S. Maxime, dont il occupoit le Siege, ce qui arriva. Socrate dit expressément qu'il communiqua toujours avec *Libere*, après

que ce Pontife se fut relevé de sa chute ; qu'il demeura uni de sentiment avec l'Eglise Catholique, & qu'il conserva jusqu'à sa mort son Diocese dans cette communion. 4°. Que ce qu'on trouve dans les Ecrivains Ecclesiastiques de plus fort contre lui, tombe uniquement sur ceux, qui, après sa mort se séparerent tout-à fait de l'Eglise, & furent nommés Luciferiens, parce qu'ils s'autorisoient de sa conduite, quoique mal-à-propos, pour justifier la leur.

Il y a plus, de bons Auteurs ont écrit que Lucifer, après ce qui s'étoit passé à Antioche entre lui & S. Eusebe de Verceil, c'est-à-dire, dans le tems même de son prétendu schisme, fit avec le même Saint le voyage de Cesarée de Cappadoce, pour y pacifier les troubles de cette Eglise, & qu'ensuite S. Eusebe alla le visiter à Cagliari, sa patrie. Il est vrai que Baronius a reproché à Jean *Arca* d'avoir mis cet Evêque au nombre des Saints. Mais on sçait qu'il changea de sentiment, quand il eut appris qu'on l'avoit toujours honoré comme tel en Sardai-

gne. C'eſt M. de Sponde, qui nous en aſſure dans une note ſous l'année 362 où il rétracte, tant en ſon nom, qu'en celui de Baronius, ce que l'un & l'autre avoient dit, que Lucifer étoit mort dans le ſchiſme ; & déclare qu'il le fait après avoir vû deux témoignages autentiques de la ſainteté de ce Prélat, reconnuë après ſa mort, de l'antiquité de ſon culte, & des miracles arrivés à l'invention de ſes ſacrées reliques dans une Egliſe anciennement bâtie en ſon honneur. Que ſi cela fût arrivé, ajoûte-t-il, du vivant de Baronius, il eût ſans doute executé ce qu'il avoit promis de faire, & ce qu'il a fait en faveur de *Fauſte de Riez*, qu'il a rétabli dans le Martyrologe ſur cela ſeul, qu'il y avoit eu autrefois une Egliſe bâtie ſous ſon nom.

Il eſt vrai que le Cardinal Lambertini met au moins en doute, ſi l'ancienne Egliſe de S. Lucifer de Cagliari n'avoit pas été bâtie en l'honneur d'un Evêque du même nom plus ancien que le nôtre, & Martyr ; nous en avons parlé en rendant compte de l'ouvrage de ce ſçavant Cardinal, qui ne paroît

pas persuadé de la sainteté du second ni par les raisons d'*Ambroise Machin* Archevêque de Cagliari, Auteur d'un Livre intitulé, *defensio sanctitatis B. Luciferi*, presenté en 1631 au Pape Urbain VIII, ni par celles qui se trouvent dans la vie de S. Lucifer, insérée aux Actes des Saints, au trentiéme de May, & qui est du *P. Pabebroch*, & non de *Bollandus*, mort vingt ans auparavant, comme l'a écrit M. *de Tillemont*. Mais il est toujours surprenant que Dom Ceillier ne nous ait rien dit de tout cela dans un ouvrage, où sa qualité d'Historien devoit, ce semble, l'engager à raporter tout ce qui s'est dit pour & contre un Ecrivain Ecclesiastique, qu'il entreprend de nous faire connoître à fond.

Il est plus exact sur ce qui concerne ses ouvrages en parlant de ce qu'il y a de remarquable dans sa doctrine, il observe qu'on y trouve un grand nombre de leçons differentes de nos exemplaires de la Bible, & il en a recueilli les principales. „ Il y a aussi, ajoûte-„ t-il, des sentimens particuliers, ou „ peu exacts dans Lucifer : il croit

„ que

„ que Gedeon a commis une idolâ-
„ trie, en faiſant ſon Ephod : qu'Elie
„ eſt dans la felicité éternelle : que
„ Manaſſez eſt damné, ce qui toute-
„ fois ne vient, je penſe, que de pur
„ oubli de l'endroit des Paralippo-
„ ménes, qui décrit la penitence de
„ ce Roy. Il dit que Saül étoit deſti-
„ né à la mort éternelle de ſon vi-
„ vant : il ſemble vouloir ôter aux
„ Chrétiens le droit de faire mourir
„ perſonne, & établir qu'on ne doit
„ pas employer les armes pour la dé-
„ fenſe de la Religion. Mais peut-
„ être n'eſt-il pas difficile de ramener
„ tout cela à un bon ſens ?

Quoiqu'il en ſoit, S. Athanaſe admiroit dans les écrits de cet Evêque une maniere Apoſtolique, une liberté Prophetique, une doctrine ſûre, une morale céleſte, la tradition toute pure & ancienne du Gouvernement Eccleſiaſtique, une adreſſe ſinguliere pour démêler la vérité des apparences & des prétextes, faire connoître la fourberie des hérétiques, & les rendre mépriſables. S. Jerôme y trouvoit un feu & une véhemence, exem-

ple, selon lui, d'une constance merveilleuse, & d'une ame préparée au Martyre. L'Auteur lui-même dit que son stile est rustique & trivial, & en apporte pour raison qu'il n'avoit point appris les lettres humaines, & ne sçavoit que les Livres Saints. La quantité de Grecismes, qu'on trouve dans son Latin, pourroit faire conjecturer qu'il étoit Grec de naissance.

Chapitre V. *S. Eusebe Evêque de Verceil, Confesseur.* C'est, selon notre Auteur, le premier Evêque de Verceil, que nous connoissions, & le premier qui joignit dans l'Occident la vie Monastique à la vie Clericale. On a en Poitou la même prétention sur le Monastere de Ligugé fondé par S. Hilaire. Les préjugés sont pourtant en faveur de S. Eusebe, qui étoit plus ancien Evêque que S. Hilaire. Ce qui est certain, c'est que ces deux Grands Hommes, qu'on a appellé les deux yeux de l'Eglise d'Occident, y ont été les premiers Fondateurs de l'état Monastique.

Chapitre VI. On trouvera dans ce Chapitre, qui traite du Martyre de S.

Sabbas, & de plusieurs autres parmi les Goths, des recherches fort sçavantes. D. Ceillier releve fort à propos l'Historien Socrate, qui a prétendu que les Goths martyrisés, durant la persécution d'*Athanaric*, étoient Ariens, & qui ne laisse pas de les reconnoître pour vrais Martyrs, parce qu'ils avoient embrassé la Religion Chrétienne avec une grande simplicité. Mais le seul titre de la lettre, qui contient les actes de leur Martyre, est une preuve de leur Catholicité, étant adressée à tous les Chrétiens de l'Eglise Catholique, & nommément à celle de Cappadoce, dont le Métropolitain étoit S. Basile, lequel dit nettement que le *B. Aschole*, Evêque de Thessalonique, qui exhorta les Goths à donner, comme ils firent, leur sang pour Jesus-Christ, étoit lié de communion avec S. Athanase.

Chapitre VIII. *Le Pape Libere.* Les Anathêmes de S. Hilaire contre ce Pape, & ce que dit S Jerôme, qu'il avoit souscrit l'hérésie, ont porté plusieurs Critiques à soûtenir qu'il avoit signé la seconde formule de *Sirmium.*

Mais notre Auteur prouve, à ce qu'il nous paroît, invinciblement, qu'il ne ſigna que la premiere, laquelle pouvoit paſſer pour orthodoxe, puiſqu'excepté le terme de *conſubſtantiel*, qui ne s'y trouvoit pas, elle n'avoit rien de répréhenſible; que S. Hilaire la trouva d'abord nette, exacte, préciſe, & propre à éloigner toutes les ambiguités, & que ſi dans la ſuite il la traita de perfidie, c'eſt que les Ariens s'en ſervirent pour faire tomber la foi du *Conſubſtantiel*, & pour détacher les Orthodoxes de la Communion de S. Athanaſe. Enfin que, ſelon Sozomene, Libere ayant été appellé par *Conſtantius* à Sirmium peu de tems après ſa chûte, il y ſigna la condamnation de tous ceux, qui ne reconnoiſſoient point le fils ſemblable au Pere en ſubſtance & en toutes choſes, ce qui étoit directement contraire à la ſeconde formule de Sirmium. On ſçait d'ailleurs qu'auſſi-tôt que ce Pape fut rétabli dans ſon Siege, & en pleine liberté, on ne put jamais l'obliger, non plus que *Vincent de Capoue*, a ſigner la formule de Rimini : que

ſon nom ſe trouve dans les plus anciens Martyrologes des Latins, dans celui, qui porte le nom de S. Jerôme, dans Raban, dans les additions de Bede, & ailleurs, que S. Epiphane le qualifie de Bienheureux; S. Baſile, de très-heureux, que S. Ambroiſe l'appelle d'heureuſe & ſainte mémoire.

Chapitre IX. *Marcel Evêque d'Ancyre.* Ce n'eſt pas ſeulement dans ces derniers ſiecles, que les Hérétiques, pour faire diverſion, ſe ſont attachés à rendre ſuſpects d'erreur, ceux qu'ils trouvoient le plus ſouvent en leur chemin; ce qui ne leur a que trop réuſſi par un effet de certains préjugés, contre leſquels les défenſeurs mêmes de la vérité ne ſont pas toujours aſſez en garde. Marcel d'Ancyre en a fait une expérience bien ſenſible. Ce Prélat avoit été un des plus ardens zelateurs de la divinité de Jeſus-Chriſt, & les Ariens ſont venus à bout de le faire ſoupçonner d'avoir donné dans les opinions de *Sabellius* & de *Paul de Samoſathe.* S. Baſile & S. Hilaire l'ont traité d'hérétique, & leur

autorité a entraîné plusieurs illustres Ecrivains dans leur sentiment.

Dom Ceillier convient que Marcel donna lieu à ces soupçons par des façons de parler ambiguës sur la Trinité, & au travers desquelles on croyoit entrevoir la doctrine impie de *Photin*, qui avoit été son disciple, mais il prouve très-bien que son Livre *contre Asterius*, où l'on disoit qu'étoit renfermé tout le venin de ses hérésies, fut lû & approuvé dans le Concile de Sardique, avec la formule de foi, qu'il avoit présentée au Pape Jules, & sur laquelle ce Pontife l'avoit reçû à sa Communion. Il montre ensuite que les Catholiques ne soupçonnerent sa doctrine, que parce qu'ils crurent que Photin tenoit de lui ses erreurs. Il soûtient que ce qui a trompé S. Hilaire, & les autres, fut une lettre du faux Concile de Sirmium aux Evêques d'Occident, dans laquelle on publioit que S. Athanase s'étoit séparé de la Communion de Marcel, ce qui s'accorde mal avec les éloges, que ce S. Patriarche lui a donnés depuis cette prétenduë séparation, & avec ce qu'il

dit dans plusieurs de ses Ouvrages, que cet Evêque avoit pleinement justifié sa doctrine à Rome, & à Sardique.

Enfin notre Auteur fait voir que Marcel ayant eu avis que S. Basile pressoit fortement S. Athanase de lui refuser sa Communion, envoya à celui-ci le Diacre *Eugene* avec une exposition de sa Foi, dont il nous donne l'Analyse, que S. Athanase, & les Evêques qui étoient avec lui, l'approuverent & la signerent, & que si des Sçavans du dernier siecle ont douté que Marcel soit mort Orthodoxe, & uni à l'Eglise Catholique, c'est que ce monument respectable de sa Foi n'a été rendu public que depuis peu, ayant été imprimé pour la premiere fois en 1706, par les soins de D. Bernard de Montfaucon, sur un manuscrit de la Bibliotheque de l'Escurial.

Le dernier Chapitre de ce volume contient en vingt-cinq articles l'Histoire des Conciles, qui ont été tenus depuis le second de Sirmium en 357, jusqu'à celui de *Bagaya* en Numidie en 394. Mais nous n'en pouvons

donner l'extrait ſans paſſer nos bornes; & ſans repeter la plupart des choſes, que nous avons dites, ou que nous aurons occaſion de dire dans la ſuite, en parlant des principaux Evêques qui y aſſiſterent.

ARTICLE CXXI.

VIE DE L'EMPEREUR JULIEN. A Paris, chez Prault, Quay de Gêvres au Paradis. 1735. *deux vol.* in-12. 522 *pages.*

MAlgré la juſte horreur qu'inſpire l'Apoſtaſie de l'Empereur Julien, l'éloquence & le tour ingénieux qui caractériſent ſes ouvrages, ont fait naître à l'Auteur le deſſein de les traduire en François. Il falloit y joindre un abregé du caractere & des actions de Julien, en forme de diſcours préliminaire; mais l'impoſſibilité de le peindre tout entier dans un eſpace auſſi borné que celui d'une Préface, a produit deux petits volumes *in-12*, qui ſeront bien-tôt ſuivis de la traduction, dont ils ſont l'annonce & l'avant-propos.

Le contraste des vices réels & des vertus apparentes de ce Prince, joint à la diversité de ses situations & de ses avantures, forme au jugement de notre Historien, un morceau d'Histoire où l'exacte vérité se réunit avec le merveilleux des fictions. On y découvre en même-tems le vuide & le danger des talens humains, quand ils ne sont pas réglés par la raison & par la Religion ; c'est la judicieuse reflexion de l'Auteur. L'homme est destiné, quoiqu'il fasse, à croire & à se soumettre. En secouant le joug de la foi, il faut qu'il sacrifie sa raison à des opinions insensées, & plus incompréhensibles que les mysteres qu'il rejette.

Si Julien a eu ses Panegyristes & ses Censeurs, la prévention, dit l'Historien moderne, paroît avoir été à peu-près égale dans les uns & dans les autres, selon les divers côtés d'où ils envisageoient leur objet. Ce qu'il avoit d'estimable échappa aux Chrétiens, qui ne considererent en lui qu'un Apostat & un Persécuteur. Les payens par une reconnoissance aveugle pour le restaurateur de l'idolâtrie,

fermerent les yeux sur ses défauts. On convient cependant que cette contradiction apparente qui s'apperçoit au premier coup d'œil, ne peut être imputée qu'à Julien, qui étoit lui même l'assemblage de toutes les contradictions. *Il y avoit dans ce Prince*, dit M. Fleury, *un tel melange de bonnes & de mauvaises qualités, qu'il étoit facile de le louer & de le blâmer sans alterer la vérité.*

Notre Auteur, dans la crainte d'en dire trop ou trop peu, discute avec une exactitude qui va jusqu'au scrupule les écrits publiés pour ou contre Julien. Il revoit les pieces du procès, & se fait un devoir de justice d'examiner ce Prince à charge ou à décharge. C'est le résultat de cet examen qu'il presente au Lecteur. Julien gagne à cette revision. Depuis quinze cens ans il attendoit qu'une main secourable le tirât de l'obscurité & du mépris où l'avoit réduit son apostasie. Enfin il reparoît sur la scène avec l'appareil de quelques vertus morales, que les Auteurs anciens ne nous ont fait appercevoir qu'au travers de mille

défauts, & chargées, pour ainſi dire, de la teinture du vice.

Comme la nouvelle *Vie* le repréſente ſous des traits moins rebutans, ceux qui ne le connoiſſoient que par les titres odieux d'Apoſtat & d'un des plus dangereux perſécuteurs du Chriſtianiſme, pancheront ſans doute, à lui faire grace en faveur de quelques bonnes qualités. S'il en réſulte un grand avantage pour la Religion, certains Cenſeurs peut-être un peu trop ſévéres, & qui cherchent en tout l'intention & la fin, ou le cui Bono, ſeront forcés d'applaudir aux riches talens de l'Auteur, & au deſſein qu'il s'eſt propoſé, en faiſant revivre Julien enſeveli depuis pluſieurs ſiecles dans les ténébres de l'oubli.

Julien fut non un grand homme, mais un homme ſingulier. Il lui manquoit ce fond de bon ſens, qui doit être le centre & le point fixe des vertus. Sa paſſion pour la gloire le porta avec un eſpece de fanatiſme à tout ce qui pouvoit le ſingulariſer. Exempt des vices groſſiers qui humilient l'orguëil, il eut tous les défauts qui le flat-

tent. La crainte le retint dans les bornes du devoir, tandis qu'il vêcut en homme privé; mais la souveraineté le developpa tout entier. Sa mere Basiline, seconde femme de Jule Constance frere du Grand Constantin, sur le point de le mettre au monde, songea qu'elle enfantoit Achille; & à son réveil elle accoucha de Flavius-Claudius-Julianus, dont il s'agit ici; ce fait est emprunté de l'Historien Zonaras, qui le rapporte apparemment sur la foi de quelque Auteur plus voisin des tems de Julien.

Peu s'en fallut que ce Prince ne pérît à l'âge de six ans dans la sanglante tragédie, qui suivit de près la mort du Grand Constantin. Il fut redevable de la vie à Marc Evêque d'Aréthuse, qui pour prix de ses biens-faits éprouva dans la suite l'ingratitude & les cruautés de Julien. Euzebe de Nicomédie son parent, le chef & l'ame de la faction Ariene, ne contribua pas peu à lui donner par ses leçons des idees fausses sur la Religion. Il eut ensuite pour Gouverneur Mardonius, qui ne pensa pas moins à former les

mœurs de ſon éleve, qu'à lui cultiver l'eſprit. Il s'étudia ſurtout à lui inſpirer de la gravité & du mépris pour les plaiſirs des ſens. Sous la direction de ce nouveau guide, il marchoit les yeux baiſſés, & ne connoiſſoit de chemin que celui qui le conduiſoit chez ſes maîtres. En un mot, Mardonius ne lui permettoit d'amuſemens que la lecture & l'étude des Belles-Lettres. Il y fit des progrès ſi rapides que ceux qui étoient chargés du ſoin de ſon éducation ſe plaignoient de n'avoir plus rien à lui enſeigner. Le fait eſt beau ſi Libanius, Eunapius & quelques-autres Panegyriſtes outrés de Julien n'ont pas affecté de l'embellir pour l'interêt de leur Heros. Il eſt du moins vrai que par le commerce aſſidu qu'il eut avec les Ecrivains de l'ancienne Gréce, il devint un modele ſemblable à eux. Mais auſſi trop prévenu d'eſtime pour les Sophiſtes, & les Grammairiens Grecs qui l'environnoient, il ſe remplit de leurs préjugés, & contracta dans une ſocieté ſi peu ſortable, pour un Prince de la Maiſon Imperiale, ce goût pédanteſ-

que, qu'il conserva jusques sur le Thrône.

L'Empereur Constance avoit sacrifié à sa politique ou plutôt à ses soupçons ses oncles & ses cousins. Julien & Gallus auroient eu le même sort que leur pere & leur frere aîné, si des amis fidéles ne les avoient dérobés à la premiere fureur des meurtriers. Constance avoit tout à craindre de l'ambition & de la vengeance des deux Princes; il pensa d'abord à s'en defaire; mais enfin pour s'épargner la haine d'un nouveau crime, il prit le parti de les mettre dans un état à ne pouvoir troubler le repos de l'Empire. Tous deux furent confinés dans un Château de Cappadoce, où gardés à vûë ils n'avoient d'autre compagnie que celle des Maîtres Chrétiens chargés de les instruire des devoirs du Christianisme, d'autre étude que celle des Livres sacrés, d'autres exercices que les jeûnes & la priere. Ils furent même ordonnés Lecteurs, & destinés à l'Etat Ecclesiastique pour les éloigner du Thrône sans esperance de retour. Une vie si contrainte fit naître

dans le cœur de Julien un grand dégoût de la Religion. Il la considera comme un joug dont on vouloit l'accabler. Dès-lors il laissa entrevoir quelque panchant pour l'idolâtrie. On assure même que Dieu manifesta par des signes sensibles la future Apostasie de ce Prince. Son frere & lui avoient partagé le soin de faire bâtir une Eglise ; mais la portion de l'ouvrage réservée à Julien étoit retardée, ou bouleversée par une main invisible.

Depuis six ans les deux Princes vivoient éloignés de la Cour dans cette espece de captivité, lorsque la mort enleva Constantin & Constant freres de l'Empereur ; celui-ci pressé par le Tyran Magnence en Occident, menacé en Orient d'une irruption des Perses, & n'ayant point de posterité, fut contraint de chercher un appui dans Gallus qu'il honora du titre de Cesar. Julien obtint alors la liberté de venir à Constantinople. Les Ecoles étoient florissantes dans cette grande Ville, & Libanius y brilloit par son éloquence. Comme ce Rhéteur faisoit une profession ouverte du Pa-

ganiſme;l'Empereur n'eut point égard au penchant du jeune Prince pour Libanius, & confia le ſoin de le former dans l'art Oratoire à Ecébole d'un mérite fort inferieur à ſon concurrent; mais il avoit de plus que lui le maſque & les dehors du Chriſtianiſme, ſans en avoir la réalité. Julien reſpecta la défenſe de l'Empereur, tout prévenu qu'il étoit en faveur de Libanius; s'il n'eut pas le plaiſir de l'entendre, il ſe procura celui de lire & d'imiter ſes écrits. Par la lecture aſſiduë des Auteurs Payens, il ſe familiariſa avec leur façon de penſer. Les gens de Lettres ſentoient alors le ridicule de l'ancien Politheïſme. Mais ils ſoutenoient en même-tems que la Mythologie ſous l'emblême des fictions cachoit les profondeurs de la Phyſique, de la Morale, & de la Théologie; ils reconnoiſſoient un Dieu ſouverain qui avoit à ſa ſuite & à ſes ordres un Peuple de Génies ou de divinités ſubalternes. Julien goûta ce bizarre ſiſtême dont les Platoniciens de ces tems-là avoient formé l'édifice ſous le nom myſterieux de Theurgie.

Séduit par les conseils & par les leçons des plus fameux de la Secte, il se laissa initier aux mysteres du nouveau Platonisme, & renonça pour toujours au Christianisme. Dès-lors il ne se regarda plus que comme un Prince appellé par les Dieux pour être le réparateur de leurs Autels.

Ses démarches cependant devinrent suspectes à l'Empereur Constance. Pour se mettre à couvert de l'orage qui le menaçoit, après s'être fait raser la tête, il embrassa la vie Monastique, exerça les fonctions de la vie Ecclesiastique, & affecta tous les dehors de la pieté Chrétienne. Son frere Gallus moins mesuré dans ses paroles & dans ses actions étoit devenu l'objet de la jalousie ou des injustes défiances de l'Empereur, & venoit de perdre la vie. La perte de Julien étoit resoluë; dans ce dessein il fut conduit à Milan, mais le crédit de l'Imperatrice Euzébie qui à l'amour des Lettres joignoit un cœur tendre pour les malheureux, sauva les jours de ce Prince. Elle consulta l'inclination de Julien en lui ména-

geant un ordre de ſe retirer en Grece. Il vole à Athenes le centre de la litterature & des beaux Arts. Ce fut là que S. Bazile & S. Grégoire de Nazianze eurent le tems d'approfondir ſon caractere. Ils apperçûrent l'un & l'autre le déréglement de ſon eſprit, dans ſa phyſionomie & dans ſon maintien. Le portrait qu'en a tracé le dernier de ces deux Peres de l'Egliſe, ne perd rien de ſon énergie ſous la plume du nouvel Hiſtorien. Les Payens cependant intéreſſés à flatter Julien, encenſérent juſqu'aux défauts que les Auteurs Chrétiens lui reprochent. Sa naiſſance, ſa jeuneſſe, les malheurs de ſa maiſon donnerent du relief à ſes talens, & à quelques vertus morales dont il affectoit les dehors avec oſtentation.

Les troubles qui agitoient diverſes Provinces de l'Empire Romain, ouvrirent les yeux à Conſtance. Il conçut que le Gouvernement de la plus grande partie de l'ancien monde étoit au deſſus des forces d'un ſeul Monarque; l'Empereur n'avoit point d'enfans mâles; Julien étoit ſon

plus proche héritier & la seule ressource de l'Empire. Il le rappella donc à la Cour. Le goût de ce Prince pour les superstitions magiques de la Theurgie, & la liaison étroite qu'il avoit contractée avec le Pontife d'Eleusine l'avoit fixé à Athénes. D'ailleurs l'image sanglante de Gallus qui se présentoit à ses yeux, redoubloit ses frayeurs, & le faisoit trembler pour lui même. Il fallut neanmoins se rendre aux pressantes sollicitations de l'Impératrice Euzébie, & quitter l'habit de Philosophe pour recevoir de la main de l'Empereur, la Pourpre & les ornements attachés à la dignité de César. Son air gêné & sa contenance mal assurée sous les habits militaires formoient un contraste risible; aussi sa métamorphose fut une espéce de mascarade qui divertit les gens de la Cour.

Aux réflexions morales & aux belles maximes que les panégyristes de Julien lui font étaler au sujet de sa promotion & dans d'autres circonstances, on le prendroit pour un Prince pénétré des plus héroïques sentiments

du Christianisme, si l'on n'y appercevoit un cœur payen, & un esprit aussi vain que la fausse sagesse dont il affectoit de se parer.

La présence du nouveau César, étoit nécessaire dans les Gaules; il passe les Alpes; par la terreur de ses armes il force les Allemans qui ravageoient cette belle contrée à repasser le Rhin; après quoi toute son attention se réunit à faire renaître l'abondance, la paix, & la Justice dans les Provinces de son département. Les Gaulois avoient eû moins à souffrir de la fureur des Barbares, que de l'avarice insatiable des Officiers de l'Empire. Ils trouvérent un vengeur dans Julien. C'est ici plus qu'ailleurs que l'élégant Historien s'attache à peindre son Heros avec des traits qui feroient honneur à un Prince vrayement Chrétien. On s'y méprendroit si l'on ne sçavoit par des témoins dignes de foy que cette apparence de vertu n'étoit qu'une folie déguisée sous le nom spécieux de Philosophie. Aussi disoit-on de lui qu'il étoit *speciè sapientiæ stolidum.*

Au retour de ſes expéditions militaires, Paris fut le ſéjour le plus ordinaire de Julien ; il aimoit cette Ville qu'il appelloit ſa chére Lutéce. Dans la deſcription que la nouvelle Hiſtoire en fait d'après le *Miſopogon*, on apprend que le territoire de Paris *portoit de bonnes vignes.* C'eſt le ſens du paſſage Grec. Καὶ φυέται παρ' αὐτοῖς ἄμπελος ἀγαθή. Comme quelque uns pourroient s'y tromper, & ſe perſuader qu'alors le païs fourniſſoit du vin aux habitants, il eſt à remarquer que Julien ne parle ici que de quelques treilles ou de quelques Plans de Vignes que des particuliers prenoient plaiſir à cultiver, ainſi que l'on fait aujourd'hui en Normandie. On ne doit donc pas inférer du texte grec, que les environs de Paris fuſſent un païs de vignobles, & que dès-lors l'uſage du vin y fût commun. Au contraire Julien déclare formellement dans une épigramme qui nous eſt reſtée de lui, que le canton des Gaules où il faiſoit plus ordinairement ſon ſéjour, ne produiſoit point de vin, & qu'il ſe trouvoit réduit à boire de la

biere, boiſſon ordinaire aux gens du païs. Il dit à ce ſujet qu'il ne reconnoît plus Bacchus à Paris & que ce Dieu fils de Jupiter s'y eſt travesti en fils de Céres. On recueilloit cependant dès-lors de très-bon vin dans quelques parties de la Gaule méridionale. Martial fait mention du vin de Vienne en Dauphiné, dans une de ſes Epigrammes. L. 13.

Hæc de vitiferâ veniſſe picata Vienna
Ne dubites, miſit Romulus ipſe mihi.

Revenons à notre Autheur. La tradition commune eſt que Julien fit bâtir à Paris le Palais des Thermes; ſon inclination pour cette Ville ſe fait ſentir dans la notice que nous en donne ſon *Miſopogon.* En géneral il chériſſoit les Gaulois dont la ſimplicité & la franchiſe ſimpatiſoient, dit-on, avec ſon humeur affable, ennemie du faſte & des plaiſirs : car en quittant l'habit de Philoſophe, il n'avoit point changé de Caractére. Il bannit de ſa table les mêts exquis, à l'exemple du vieux Caton qui diſoit qu'une

ame occupée de la bonne chére, s'occupoit peu de ses devoirs. Il s'imposoit même des obligations austeres dont sa Religion le dispensoit. Sa dévotion pour Mercure alloit si loin, qu'il se levoit à minuit pour lui faire sa priére. Julien n'avoit en cela d'autre vüe que de mettre en crédit le paganisme, en lui donnant l'apparence du Christianisme. Il luttoit contre la rigueur des Hyvers jusqu'à ne vouloir pas permettre qu'on échauffât son appartement, au moyen des Fourneaux qui étoient alors en usage à Paris & dans les Gaules. Il ordonna seulement à ses Domestiques de porter un brasier dans la Chambre où il dormoit. Les parties sulphureuses du Charbon le saisirent au point qu'il auroit été suffoqué, si ses Medecins ne l'eussent fait transporter en plein air.

Tandis que Julien s'occupoit à pacifier les Gaules, ses Ennemis rendirent sa fidélité suspecte. L'Empereur en guerre avec les Perses lui envoya ordre de faire passer en Orient l'élite de ses troupes. Les Soldats destinés à faire le voyage se mutinent con-

tre Constance en faveur du nouveau César & le proclament Auguste à l'âge de 28. ans sans avoir égard à ses remontrances. Accablé d'inquiétudes Julien se retire dans son Palais. Mais ranimé par le zéle de ses troupes, il écrit une lettre respectueuse à l'Empereur pour se justifier auprès de lui. A cette lettre qu'il avoit rendüe publique, il en joignit une autre pleine de fierté & d'insolence au jugement même de ses panégyristes. N'étant plus comptable de ses actions, selon la remarque de l'Historien, il commençoit à démasquer ses travers. Constance dans sa fureur lui répond par une Lettre menaçante, où il lui reproche son ingratitude. *Vous étiez Orphelin, lui dit-il, quand j'ai pris soin de votre enfance & de votre éducation.* Sur quoi Julien s'écria; *si j'étois Orphelin, est ce au bourreau de mon Pére à m'en faire le reproche.*

Constance agissoit pour susciter des revers à Julien, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut âgé de 45. ans le 3. Novembre 361. à Tarse en Cilicie. Le nouvel Empereur, s'étoit

s'étoit déja rendu à Sirmium avec ses troupes. A la nouvelle de la mort de Constance, il fit son entrée à Constantinople où il fut reçû aux acclamations de tout le Peuple. Moins pour punir ceux qui avoient abusé de leur crédit sous le Regne précedent, que pour venger ses propres injures, il créa une Chambre de Justice à Calcédoine, où le Grand Thrésorier Ursulus, homme irréprochable & qui avoit obligé Julien plus d'une fois, fut confondu & périt avec les coupables. *La Justice même*, dit Ammien Marcellin, *pleura cette mort, & attira beaucoup de malédictions à l'Empereur.*

Julien trouva dans le Palais une foule de bouches inutiles, qu'il congédia. On y comptoit mille Officiers de Cuisine, mille Barbiers, &c. Un de ces derniers vétu d'un habit superbe s'étoit présenté pour lui faire les Cheveux, car depuis son élevation à l'Empire il avoit laissé croître sa barbe, *Ce n'est pas un Sénateur*, lui dit Julien, *C'est un Barbier que je demande.*

Le nouvel Empereur ne perdoit

point de vûe le projet qu'il avoit formé de ruiner le Christianisme. Il y trouva de la difficulté, car au sentiment de Libanius cité à cette occasion, on ne gagne rien à vouloir *forcer la Conscience*; maxime commune qui n'avoit pas besoin de l'authorité d'un payen, mais qui pouroit donner lieu à la méprise, si l'on venoit à confondre de sages mesures pour le maintien de la vraie Religion, avec des violences qu'elle n'approuve pas. Julien qui ne vouloit point passer pour Tyran, essaïa d'abord d'employer la séduction, & l'artifice pour remettre le Paganisme en honneur. Son premier soin fut de pervertir les Chrétiens, ou en faisant briller à leurs yeux des avantages temporels, ou par des véxations sourdes & par des rigueurs mêmes, lors qu'elles pouvoient être colorées de quelque prétexte étranger. Il réservoit les grands coups jusqu'à ce qu'il fût assûré d'achever par la force ce qu'il auroit commencé par l'addresse. Un des principaux moyens dont il usa pour ruiner le Christianisme, fut de commettre les

Ariens & les Catholiques. *Il étoit persuadé*, dit un Auteur Payen, *que les bêtes féroces sont moins acharnées entre elles que la plusspart des Chrétiens contre les Chrétiens qui ne pensent pas comme eux.* L'Historien moderne finit son premier Volume par ce trait. Pour rendre la comparaison moins odieuse, & plus juste, il falloit en excepter la société des fidéles qui réünis sous l'autorité des Pasteurs légitimes sont gouvernés selon le véritable Esprit de l'Evangile.

ARTICLE CXXII.

DISSERTATION SUR LES Tentes & Pavillons de Guerre par M. Benneton de Perrin, A Paris, chez Gonichon rüe de la Huchette au sacrifice d'Abraham, & Briasson rüe S. Jacques à la Science, 1735. pages 147.

PArmi les recherches des Sçavans, il y en a de pure curiosité; il y en a aussi d'une utilité très-marquée. M. Benneton de Perrin a prouvé par

d'autres ouvrages que ses études n'étoient pas steriles, & qu'il avoit en vüe le bien public. Il faudroit être de mauvaise humeur pour trouver à redire que dans celui-ci il paroisse donner quelque chose à l'agréable & à l'honnête amusement ; cette censure seroit même d'autant plus injuste, que son sujet bien traité, éclaircit plusieurs points de l'Histoire ancienne, & fait naître des idées solides pour la pérfection de l'art Militaire.

L'Auteur, après un Préambule assez court, remonte jusqu'à l'origine des Tentes. On sçait qu'elle est à peu près de même datte que le monde. A mésure qu'il se peuploit, l'industrie devenoit agissante pour fournir aux besoins & aux commodités de la vie: les Cavernes furent probablement le premier azile des hommes contre les injures de l'air ; mais elles n'en pouvoient contenir qu'un nombre borné; leur tristesse étoit insoutenable, elles ne se transportoient point. La necessité inventa donc les Tentes. Tous les hommes étant alors ou Laboureurs, ou Bergers, elles leur étoient également

utiles. Ils campoient dans un même lieu, aussi long-temps qu'ils y trouvoient de la subsistance, & les saisons régloient leur marche; telle fut la vie des Patriarches; cet usage comme l'écriture nous l'apprend, fut commun aux premieres Nations. Après même l'établissement des Villes, il se conserva long temps, comme nous le voyons par ces Fêtes qui se donnoient régulierément en pleine Campagne. La Tente du Pere de famille, du chef de la Société étoit plus élevée que les autres, & celles qui étoient déstinées au culte de Religion, surpassoient tout le reste en grandeur & en éclat. M. Benneton entre à cette occasion dans des détails curieux; il nous donne des étymologies ingenieuses de differents noms, & des explications sensées de plusieurs coûtumes dont l'Histoire fait mention.

Après avoir traitté l'origine des Tentes, il vient à ce qui en faisoit la matiere; il nous parle principalement de deux sortes d'étoffes grossieres, dont on se servoit, avant que les arts & l'interêt eussent amené

le luxe, l'une qui étoit ce qu'on nomme parmi nous *Feutre* & dont nos Païsans en quelques Provinces font leur habillement ; l'autre connûe dans l'antiquité sous le nom *de Pannus Cymatilis*, elle étoit faite de poil de Bouc & de Chameau, réssembloit à notre Camelot & étoit très propre à garentir de la pluye. Outre les Tentes d'étoffes, il y en avoit aussi de peaux d'Animaux, de Boucs, de Vaches, &c. Il est probable, dit l'Auteur, que les premieres étoient pour l'Eté, & que celles ci servoient en Hyver, lorsqu'on étoit obligé de faire la Guerre ; dans cette rude saison la nécessité avoit inventé les Tentes ; l'art & la vanité se chargerent de les embellir; les étoffes les plus précieuses, en firent l'ameublement ; on y rassembla tous les genres de commodités & de douceurs;c'étoient autant de Palais ambulants. Cette magnificence subsiste encore parmi nous dans les occasions, & est sur tout du goût des Orientaux.

Le génie & le caprice des ouvriers diversifiérent parmi les Nations la forme des Tentes ; les uns les vou-

ſoient rondes & les autres quarrées, ceux ci leur donnerent tant de hauteur & de largeur, & ceux là ſuivoient des proportions differentes. Les récits que l'Auteur en fait ſeroient ennuyeux, s'il n'avoit eu ſoin de les mêler de quantité de petits épiſodes; dont la totalité amuſe, quoique la plûpart ſoient ou trop connus ou peu interéſſans.

Depuis que le monde en général, eût pris une forme fixe, que les Nations eurent leurs loix particulieres, que les états furent établis, l'uſage des Tentes ne fut plus que pour les armées. C'eſt-ici le morceau peut-être le plus curieux de la diſſertation. On y apprend entr'autes choſes, ſi on ne le ſçait déja, ce que c'étoit que le Prétoire & les Gardes Prétoriennes, la maniere dont les Empereurs Romains rendoient la juſtice au milieu de leur Camp; les differents moyens que chacun indiqua pour ſe fortifier, & ſe rendre inacceſſible aux approches de l'ennemi. M. Benneton propoſe encore ſes idées ſur les campements, pour rendre les

mouvemens des Troupes plus réguliers, leur communication plus libre, leur ſureté plus grande; apparemment qu'il ſe ſoumet ſur cela aux déciſions des maîtres de l'art.

A l'occaſion des Tentes il étoit naturel de parler des Pavillons, des Dais, des Lits de Parade, des Lits de Juſtice, des Imperiales, des Catafalques, toutes inſtitutions qui partent de la même origine. M. Benneton n'a pas manqué de le faire, & ce qu'il en dit, doit plaire aux perſonnes ſenſées, puis qu'il ſert à prouver que rien n'eſt ſi chimerique dans le principe, que les titres & les diſtinctions dont l'orgueil ſe pâre; ce qui caractériſe la grandeur, n'eſt le plus ſouvent qu'une invention pitoyable, triſte fruit du hazard & quelquefois de l'infirmité, & qu'une uſurpation manifeſte ſur la raiſon & la Juſtice. L'auteur a beaucoup réfléchi ſur les monuments qui nous reſtent des anciens uſages, & ſi nous oſions donner notre jugement pour régle; nous aſſurerions que ſon travail aura l'approbation de ceux qui

aiment la ſagacité & les conjectures ſolides.

Rapportons en finiſſant, la penſée de M. Benneton ſur le Feu Gregeois » l'effet terrible de ce feu vo-
„ lant .... *nous dit-il*, me donne lieu
„ de croire qu'il étoit la même choſe
„ que ce que nous nommons aujour-
„ d'huy Poudre à Canon; pour être
„ perſuadé de cela, il n'y a qu'à
„ réfléchir ſur les expréſſions du Sire
„ de Joinville qui dit qu'on en char-
„ geoit une eſpece de mortier nom-
„ mé *Perriere*, d'où il étoit chaſſé
„ avec force & impetuoſité, ce qui
„ cauſoit ſon inflammation dans l'air; il
„ devoit donc être un compoſé de
„ Soulfre, de Salpétre, & de quel-
„ que autre matiere graſſe propre
„ à l'entretien de ſa flamme, & à
„ le tenir collé où l'on vouloit qu'il
„ s'appliquât; toute la difference
„ qu'il y avoit entre cette matiere
„ & notre Poudre noire d'àpréſent,
„ c'eſt que n'y ayant point de charbon
„ écraſé dans la premiere, ſon effet
„ ſe faiſoit ſans bruit, quoy qu'il n'en
„ fût pas moins grand. Auſſi nos

„ bons Chevaliers se recommandoient-
„ ils de tout leur cœur à Dieu, lorſ-
„ qu'ils voyoient venir à eux ce foudre
„ dévorant. „

Une objection naturelle ſe préſente ici à l'eſprit. La Poudre à Canon, ne vient point en maſſe nous renverſer, nous conſumer dans le Combat, où cribler nos murailles. Elle ne produit ces terribles effets que par l'activité qu'elle communique aux corps les plus durs, aux Boulets, aux Balles, aux Pierres. On trouve à ce raiſonnement une éſpece de réponſe dans ce qu'ajoute notre Auteur. „ Si c'étoit
„ ici le lieu de déduire d'autres
„ raiſons Phyſiques pour prouver ce
„ que j'avance, je crois en avoir
„ d'aſſez fortes pour faire conclure
„ que ce qu'on nomme Poudre à
„ Canon, a été connu de toute
„ l'Antiquité; mais que l'on ne comp-
„ toit ſimplement que ſur ſon effet,
„ ſans la regarder comme principe
„ agiſſant par compréſſion ſur d'au-
„ tres corps. On fut long temps à
„ ignorer qu'une peſanteur miſe deſ-
„ ſus, put être portée à une grande

„ diſtance, & prendre une partie de „ la force avec laquelle elle en étoit „ chaſſée; on ne s'en ſervoit qu'à „ cauſe de ſa proprieté la plus ap- „ parante qui étoit l'inflammabilité „ à toute épreuve; il étoit réſervé „ aux Chimiſtes du 15. ſiecle de dé- „ couvrir que par la compreſſion elle „ acquéroit une force infinie, & qu'en „ y mêlant une matiere telle que „ le Bois brûlé pour mieux engager „ ſes parties ſubtiles & ſulphureuſes, „ ces parties ne pouvoient pas ſe „ dégager ſans le grand bruit qui „ arrive en faiſant l'effet qu'elles doi- „ vent faire. „

N'avons nous pas quelque raiſon d'apprehender que tout ceci ne ſoit regardé de bien des gens comme un pur Sophiſme? en effet il s'enſuit que le feu Grégeois étoit la Poudre à Canon, & ne l'étoit pas. Il l'étoit, puiſque les mêmes principes qui concouroient à ſa compoſition ſont ce qui forme notre Poudre; il ne l'étoit pas, puiſque les effets en étoient ſi prodigieuſement differénts. Quoiqu'il en ſoit, l'invention moderne

n'en eſt ni moins honorable à l'eſprit ni moins funeſte au monde. Si les Heros de l'Antiquité l'avoient connûë, leur gloire en auroit elle ou ſouffert ou augmenté? c'eſt un problême à réſoudre; les operations, ſur tout, pour les ſiéges, étoient plus lentes; elles n'en étoient que plus meurtrieres. De tous les metiers peut être le plus parfait dans tous les temps, a été celui de la Guerre: quels maîtres pour cet art cruel & neceſſaire, qu'une envie inſatiable d'attaquer pour les uns, & pour les autres, que l'obligation indiſpenſable de ſe défendre.

ARTICLE CXXIII.

HISTOIRE ANCIENNE des Egyptiens, des Carthaginois, des Aſſiriens, des Babyloniens, des Médes, & des Perſes, des Macedoniens, des Grecs, Par M. Rollin Ancien Recteur de l'Univerſité, Profeſſeur d'Eloquence au College Royal, & aſſocié à l'Académie Royale des Inſcriptions & belles Lettres. Tome IX. A Paris chez la veuve

Etienne, Libraire, rüe S. Jacques vis à vis la rüe du Plâtre, à la Vertu 1735. in 12. *pages* 616.

CE volume eſt composé du dix-neuvieme & du vintiéme livres, dont chacun eſt diviſé en trois articles. Le premier de ces ſix articles comprend le régne de Perſée qui fut d'onze ans depuis l'an du Monde 3826. juſqu'en 3837. Il n'eſt guere poſſible de mettre plus de choſes en moins de mots. L'auteur n'a omis aucune circonſtance intéreſſante d'une Guerre ſi féconde en évenements; les caractéres des principaux acteurs ſont bien pris; les fautes qu'on fit de part & d'autre bien relévées; les grandes actions *de Paul Emile*, miſes dans leur plus beau jour; les réfléxions ſenſées & toujours à leur place: auſſi faut il avouer qu'il eſt peu de morceaux d'Hiſtoire, qui ait été écrit par de plus habiles Hiſtoriens; & M. Rollin a le grand talent de bien choiſir ſes Modeles, & de bien rendre ſes originaux, nous en raporterions quelques traits, ſi ſa maniere étoit moins connuë.

La conduite des Vainqueurs aprés une ſi belle conquête, & leur politique ſont bien développées dans le ſecond Article. On voit leurs éfforts pour détacher *Attale*, de ſon frere *Eumene*, devenu ſuſpect au Sénat, & cela en vûë d'affoiblirle Royaume de *Pergame* : les ſages avis de *Stratius* Medecin d'Attale empechent celui-ci de donner dans le piége, & de ſe laiſſer éblouir par l'éclat d'une couronne. Une action ſi loüable eſt punie par ces Romains réputés ſi vertueux, du refus de l'inveſtiture des Villes d'*Aenus* & de *Maronée*, qu'on lui avoit promiſes.

Les Rhodiens dans les dernieres années de la guerre de Macedoine avoient aſſez fait connoître leur penchant pour le party dePerſée:leurs Ambaſſadeurs avoient même parlé dans le Sénat avec beaucoup de hauteur ; ils devoient s'attendre à éſſuier tout le reſſentiment d'une République dont la maxime la plus inviolable étoit de ne point ſouffrir de pareilles Libertez, qu'ils traitoient d'inſolence; ils prirent le ſeul parti qui leur reſtoit

à prendre; ils obtinrent la paix à force de soumissions, & ce fut Caton, le Censeur, qui determina le Sénat à leur faire cette grace. „ Les Rhodiens, „ dit il, sont fiers .... mais que nous „ fait leur fierté ? nous sied t'il bien „ de leur faire un crime d'être plus fiers que nous ? Il est vrai qu'on leur fit acheter leur pardon ; mais ils crurent l'avoir encore à bon marché, quoique la paix leur eût coûté plus cher qu'aux Macedoniens, qui en devenant sujets des Romains, furent declarés libres, & délivrés de la moitié des Tributs, qu'ils payoient à leurs Rois.

Le jugement rendu par Paul Emile sur la plainte des *Etoliens* paroît avec justice fort bizarre à M. Rollin. Deux particuliers soûtenus par les Romains avoient environné le Senat d'Etolie de Soldats, que *Bebius*, qui commandoit les Troupes Romaines, leur avoit prêtés. Ils avoient ensuite fait mourir cent cinquante des principaux de la nation, dont tout le crime étoit d'avoir parû favorable à Persée; ils en avoient envoyé un grand nombre d'autres en exil, & les biens des

uns & des autres avoient été le prix de la délation. Toute l'enquête, que fit Paul Emile, se borna à sçavoir si l'on avoit été pour Persée ou pour les Romains; il renvoya en suite les meurtriers absous; il déclara que les uns avoient été tués justement, & les autres justement bannis. Bebius seul fut condamné pour avoir prêté son ministere à cette exécution. „ Mais „ pourquoi le condamner, si elle étoit „ juste; & si elle ne l'étoit pas, pour- „ quoi renvoyer absous ceux, qui en „ étoient les principaux auteurs. „ Quoiqu'il en soit, ce jugement répandit la terreur parmi tous ceux qui avoient témoigné quelque bonne volonté pour Persée, & augmenta la fiérté & l'insolence des Partisans de Rome. C'étoit un grand mérite auprès des Romains, que de se déclarer sans mesure pour eux; quiconque ne le faisoit pas étoit exposé à l'oppression; toute la vertu Romaine & l'équité, dont ce Peuple faisoit parade, échouoient à cet écueil.

La Ligue des *Achéens* l'éprouva encore plus que n'avoient fait les Etoliens. De tous les Etats de la Grece, nul ne faisoit plus d'ombrage à Ro-

me, que cette ligue, laquelle s'étoit fait jusques ici respecter par le nombre & la valeur de ses Troupes, par l'habileté de ses Generaux & sur tout par l'union, qui regnoit entre les Villes, dont elle étoit composée. Les Romains commencerent par rompre cette union, en semant la division dans la ligue ; & après la défaite de Persée, plus de mille Citoyens des plus considerables de cet Etat, accusés d'avoir favorisé le Roy de Macedoine, eurent ordre d'aller se justifier à Rome. Le celebre Historien *Polybe*, étoit de ce nombre; mais cette disgrace lui fut avantageuse. Ce grand homme avoit apris la politique de *Lycortas* son pere, grand homme d'Etat & chef de la ligue Achéenne : il avoit étudié la guerre sous le fameux *Philopemen* ; il etoit déja dans une grande reputation, & elle l'avoit précedé à Rome ; il s'y fit d'illustres amis & sur tout le fils de Paul Emile, le second Africain, vainqueur de Carthage & de Numance. Tous les autres Achéens furent condamnés, sans pouvoir même être oüis, & relegués en diverses bourgades d'Italie.

Le Senat leur refusa longtems avec une dureté inflexible la permission de retourner chez eux ; ils ne l'obtinrent qu'au bout de sept années, & lorsqu'ils étoient réduits à trois cent. Ce fut une plaisanterie de Caton, qui détermina le Sénat à se laisser flechir en faveur de ces malheureux. „ A nous voir
„ disputer tout un jour, dit-il, pour
„ sçavoir si quelques pauvres vieillards
„ de Grece seront plûtôt enterrés par
„ nos Fossoyeurs que par ceux de leur
„ païs, ne croiroit-on pas que nous
„ n'avons rien à faire ? „

Il ne paroît pas que Polybe ait profité de cette permission, puisque trois ans après il étoit avec Scipion, au siége de Carthage. C'est de lui que nous apprenons les indécentes flateries de *Prusias*, Roy de Bithynie dans le Senat de Rome; Tite-Live, n'en parle presque point. „ Il avoit raison,
„ remarque M. Rollin, car ces basses-
„ ses deshonoroient du moins autant
„ le Senat, qui les soufroit, que
„ le Prince, qui les faisoit. „ Eumene Roy de Pergame étoit devenu fort suspect aux Romains; il voulut aller se

justifier à Rome, mais il ne put avoir la permission d'y entrer. Attale & Athénée ses freres furent plus heureux ; s'ils ne dissiperent point tous les ombrages des Romains, ils en détournerent du moins les effets, & Eumene, dont Polybe fait un si grand éloge, mourut en paix. Notre Auteur décrit en suite en peu de mots ce qui se passa entre Attale & Prusias, & de quelle maniere celui-ci voulut se défaire de son fils *Nicomede*, qui le prevint, & le fit assassiner, ou l'assassina lui même.

A l'occasion de l'Ambassade de trois célebres Atheniens, *Carneade*, *Diogene*, & *Critolaüs*, envoyés au Senat par leur Republique, M. Rollin observe que le goût de la Philosophie & de l'éloquence n'avoit point encore pénétré alors jusqu'à Rome, & que la réputation de ces trois Philosophes ne contribua pas peu à l'y répandre : que les jeunes Romains qui avoient quelque goût pour les Sciences, étoient ravis d'admiration en les entendant ; que Carneade surtout eut pour Auditeurs tout ce qu'il y avoit de personnes considerables à Rome,

qu'on y voyoit avec joye les jeunes gens s'attacher à ces hommes merveilleux; que le ſeul Caton en parut fâché, craignant que ce goût des Belles-Lettres n'étouffât dans la jeuneſſe Romaine celui de la ſcience Militaire, & qu'elle ne préferât la gloire de bien parler à celle de bien faire: que l'exemple de Scipion montre pourtant combien cette crainte de Caton étoit mal fondée. Enfin que ce rigide Cenſeur reprocha fortement aux Senateurs qu'ils retenoient trop longtems ces Ambaſſadeurs, & qu'ayant fait expédier l'affaire, qui les avoit amenés, il hâta leur départ. Ainſi celui des Romains, qui avoit été moins touché de leur merite, les aimoit plus efficacement que tous leurs admirateurs.

Une autre Ambaſſade des Marſeillois, que les Liguriens traitoient mal, fournit à M. Rollin une occaſion trop naturelle de raconter l'origine & les progrès de cette Ville, & de faire l'éloge d'une ſi belle Colonie; pour la manquer. „ Je croirois, dit-il, avoir » dérobé quelque choſe à la gloire » de la Nation, & à celle d'une Ville,

» qui tient un des premiers rangs dans
» le Royaume, si je n'avois ramassé
» ici une partie des témoignages
» avantageux, que l'Antiquité lui
» rend. J'espere que les Lecteurs me
» pardonneront cette digression, qui
» d'ailleurs entre dans mon plan, &
» fait partie de l'Histoire Grecque.

Le récit de ces deux Ambassades est suivi de l'Histoire de trois Avanturiers qui parurent l'un après l'autre sous le nom de *Philippe* fils de Persée, & dont le premier remporta même d'abord d'assez grands avantages sur les Romains. Metellus en triompha, & réduisit la Macedoine en Province. Il prit ensuite connoissance d'un grand démêlé survenu entre les Lacedemoniens & la ligue des Achéens. Rome avoit déja envoyé des Commissaires pour en connoître, & ils avoient été insultés par les Achéens. Le Senat qui croyoit encore devoir les ménager, leur en fit faire des plaintes avec assez de moderation; ils en devinrent plus insolens, s'imaginant que Rome embarrassée dans la guerre de Carthage, où elle avoit reçu quelque échec, les

craignoit. Les députés de Metellus furent encore plus maltraités que ceux du Senat. „ Toutes les Villes d'Achaïe,
» dit M. Rollin, étoient alors com-
» me en délire; mais Corinthe l'em-
» portoit sur toutes les autres, &
» étoit livrée à une espece de fureur.
» On leur avoit persuadé que Rome
» vouloit les asservir toutes, & dé-
» truire absolument la ligue Achéen-
» ne.“ Les Beotiens & la Ville de *Chalcis* se joignirent à elles, & les Achéens avec de si foibles secours se crurent en état de soutenir tout le poids de la puissance Romaine.

Il en fallut donc venir à la guerre, & les premiers succès de Metellus ne firent qu'augmenter la fierté des Achéens. La seule fureur les guidoit, & ils avoient écarté du service & des conseils tout ce qu'il y avoit parmi eux de gens capables de commander les troupes & de conduire les affaires. Aussi firent-ils autant de fautes, que de démarches. Ils hazarderent deux batailles contre *Mummius*, qui les défit entierement : ils abandonnerent Corinthe, où ils auroient pû se defen-

dre longtems, & obtenir de bonnes conditions; & cette Ville si célebre & si riche, „ ne fut plus, dit notre Au-
» teur, qu'un incendie général, qui
» dura plusieurs jours. C'est depuis
» ce tems-là, ajoute-t-il, que devint
» plus fameux que jamais l'airain
» de Corinthe, qui l'étoit déja au-
» paravant. On prétend que l'or,
» l'argent, & l'airain, fondus en-
» semble dans cet incendie, forme-
» rent un métail nouveau & pré-
» cieux.

Malgré la perte que causa le feu à Corinthe, le butin qu'on y fit, étoit inestimable; mais il ne fut pas aussi estimé des Romains, qu'il le méritoit, parce qu'ils ne connoissoient pas encore le prix des chefs-d'œuvres de Peinture & de Sculpture, dont cette Ville étoit remplie. Mummius ne croyoit pas qu'il y eût quelque difference entre tableau & tableau, entre statuë & statuë, car en ayant envoyé à Rome un très-grand nombre, tous de main de Maître, il chargea ceux, à qui il les confia, d'en fournir d'autres à leurs frais, s'ils venoient à se

perdre, ou à se gâter en chemin. Ne seroit-il pas à souhaiter, dit Velleius Paterculus, de qui nous apprenons ce fait, que cette heureuse ignorance subsistât encore ; & une telle grossiereté ne seroit-elle pas infiniment préférable, par rapport au bien public, à cette extrême délicatesse, où notre siecle a porté le goût pour ces sortes de raretés ? C'est qu'alors ce goût donnoit aux Magistrats une occasion d'exercer dans les Provinces toutes sortes de vols & de brigandages. Cet article, sur lequel nous nous sommes peut-être un peu trop étendus, renferme encore plusieurs beaux traits de la vie de Polybe, & des reflexions de M. Rollin sur la grandeur, la décadence & la ruine de la Grece, qu'on lira avec bien du plaisir. Il partage tout le tems qu'elle a figuré dans le monde, en quatre âges. Ce morceau est très-bien touché, mais il n'est pas possible de l'extraire.

Le troisiéme article borné à l'Histoire des Royaumes de Syrie & d'Egypte, renferme pour celui-ci l'espace de cent ans depuis la vingtiéme an-

née de *Ptolemée Philometor*, jusqu'au tems où *Ptolemée Aulete* fut chassé du Thrône, c'est-à-dire, depuis l'an du monde 3845, jusqu'à l'an 3946, & pour la Syrie, depuis *Antiochus Eupator*, jusqu'à *Antiochus* l'*Asiatique*, sous qui ce Royaume devint Province de l'Empire Romain : c'est-à-dire, depuis l'an du monde 3840, jusqu'en 3939. L'obscurité qui regne dans tout cet endroit de l'Histoire, surtout par rapport à la Syrie, où plusieurs Rois, non seulement se succederent l'un à l'autre dans un intervalle assez court, mais regnerent quelquefois ensemble, n'est pas facile à percer ; c'est ce qui a engagé M. Rollin à commencer par un abrégé Chronologique, pour servir comme de fil à conduire le Lecteur dans les routes embarrassées de ce labyrinthe.

A la suite d'un guide si éclairé, on découvre avec un nouveau plaisir ce que l'Histoire Romaine, & celle du Peuple de Dieu ont de plus intéressant. Mais comme rien n'est plus connu aujourd'hui par des ouvrages plus étendus &

fort eſtimés, nous ne nous y arrêterons pas. On y verra auſſi de quelle maniere les Parthes, ſous la conduite de *Mithridate* le cinquiéme de leurs Rois, établirent ſi puiſſamment leur Empire par la défaite de *Demetrius*, Roy de Syrie, qu'ils devinrent la terreur de tous leurs voiſins, juſqu'à aller de pair avec les Romains mêmes. Mithridate après avoir ſubjugué les Medes, les Elyméens, les Perſes, les Bactriens pouſſa ſes conquêtes plus loin, que n'avoit fait Alexandre, aſſujettit encore la Babylonie & la Meſopotamie, de ſorte que ſon Empire eut pour bornes l'Euphrate à l'Occident, & à l'Orient le Gange.

On remarque en particulier de ce Conquerant qu'il prit de chacune des Nations, qu'il avoit ſubjuguées, ce qu'elle avoit de meilleur dans ſes loix & dans ſes coûtumes, & qu'il en fit un excellent corps de Loix pour le Gouvernement de ſon Empire. La défaite & la captivité de Demetrius donna encore aux Juifs le moyen d'établir une nouvelle forme de Gouvernement, en aſſurant à *Simon* Machabée

& à ses enfans là souveraine puissance civile & sacerdotale. Simon renouvella avec les Romains les Traités faits avec cette Republique par ses freres. Le Senat écrivit à tous les Rois, dont les Juifs avoient quelque chose à craindre, que ce Peuple étoit son Allié, ce qui n'empêcha point Antiochus nouveau Roy de Syrie d'envoyer contre Simon une armée que les deux fils de ce Prince taillerent en pieces.

Notre Auteur réprend ensuite l'Histoire d'Egypte, & nous fait un portrait bien affreux de *Physcon*, qui y regnoit alors, & dont le peu de mérite ne parut jamais mieux, que dans la célebre Ambassade, qu'il reçut, composée des trois plus illustres Romains de ce tems-là, sçavoir le jeune Scipion l'Afriquain, Metellus & Mummius. Jamais on ne vit de contraste plus parfait qu'entre ces trois Conquerans, les plus vertueux de leur siecle, & un Roy, aussi méprisable, par sa figure monstrueuse, que par l'infamie de ses mœurs & sa cruauté plus que barbare. Tout cet endroit mérite d'être lû, aussi bien que le ca-

ractere encore plus odieux du jeune *Attale*, Roy de Pergame, son testament en faveur du peuple Romain, la conduite du Tribun *Tiberius Gracchus* en cette occasion, & la guerre que les Romains eurent à soutenir contre *Aristonic* fils naturel d'Eumene; oncle du dernier Roy de Pergame, surquoi M. Rollin remarque qu'Horace a donné lieu de croire que le Testament de ce Prince avoit été supposé (*a*), quoiqu'il n'y ait jamais eu que Mithridate, qui ait avancé ce fait odieux.

Tout cela est suivi de la prise de Jerusalem par Antiochus *Sidete*; de la guerre que ce Prince fit aux Parthes, où il périt; de la Victoire des Scythes sur ceux-ci; de diverses révolutions arrivées en Syrie & en Egypte; de la conquête de la Samarie par les deux fils d'*Hircan*, souverain des Juifs; de la réduction de la Bithynie & de la Cyrenaïque en Provinces Romaines, en vertu des Testamens de *Nicomede* & d'*Apion*; des suites qu'eut une autre testament semblable d'*Alexandre* Roy déthrôné d'Egypte en faveur des

(*a*) *Neque Attali ignotus hæres regiam occupavi.* Ode 2. 18.

mêmes Romains ; des concussions de *Verres* dans la Sicile. Ces faits, & quantité d'autres, que nous ne pouvons pas même indiquer, sont bien écrits ; mais il nous paroît que tout cela ne fait pas une Histoire intéressante. Les récits y sont interrompus; quand on en voudroit voir la suite, & quand il n'y auroit aucune confusion dans chaque Histoire particuliere, le mêlange qu'on en fait dans cet ouvrage ne peut qu'y en mettre beaucoup. Enfin, comme le Lecteur n'y goûte pas le plaisir de voir avec ordre & une certaine liaison des faits, l'établissement, les progrès, les révolutions, la décadence des Etats, l'Historien n'a pas non plus occasion de développer tous ses talens pour ce genre d'ouvrage, qui en demande de tant de sortes.

Des remarques fort judicieuses sur les Testamens de tant de Rois en faveur des Romains dédommageront un peu les Lecteurs de ce défaut. M. Rollin y examine ce qui a pû engager ces Princes à disposer ainsi de leurs Etats, & presque toutes ses reflexions

ſont à l'avantage des Teſtateurs & des Legataires.

Livre XX. Ce Livre contient en trois articles aſſez courts l'Hiſtoire des Juifs depuis *Ariſtobule*, juſqu'à *Herode le Grand*, l'Hiſtoire des Parthes, depuis l'établiſſement de cet Empire, juſqu'à la défaite de Craſſus; & l'Hiſtoire des Rois de Cappadoce juſqu'à la réunion de ce Royaume à l'Empire Romain. M. Rollin finit l'abregé de l'Hiſtoire des Juifs par l'explication de la fameuſe Prophetie de Jacob, ſur le tems de la venue du Meſſie.

Le ſecond Article comprend d'abord une ſuite des Roys *Arſacides*, juſqu'à *Phraate*, fils d'Orode, dont les Troupes commandées par *Surena*, défirent Craſſus. L'auteur ne nous laiſſe rien ignorer de cette expedition ſi malheureuſe pour les Romains; de la maniere dont Orode ſacrifia le brave Surena, à ſa jalouſie; des tentatives inutiles des Parthes, pour conquêrir la Syrie; de la part qu'êut *Ciceron* dans cette guerre; des victoires de *Ventidius*, ſur les Parthes; des belles qualitez de *Pacore*, fils d'Orode, qui

fut tué dans le dernier Combat que le Géneral Romain livra aux Parthes ; & des cruautés de Phraate, qui succeda à Orode, & qui n'eut point honte de soüiller ses mains du sang de son Pere, de ses freres, & de son propre fils.

L'Article de la Cappadoce est plus étendu. Ce beau Païs de la domination des Perses, qui l'avoient divisé en deux satrapies, passa sous celle des Macedoniens, qui en firent deux Royaumes, l'un sous le nom de grande Cappadoce ou Cappadoce proprement dite ; l'autre sous celui de Cappadoce Pontique, ou petite Cappadoce : mais dans la suite de cet abregé il n'est plus question que d'un Royaume de Cappadoce. Strabon, dit qu'*Ariarathe*, fut le premier Roy de Cappadoce, & M. Rollin, croit qu'il commença de regner du temps de Philippe pere d'Alexandre le Grand. Dans cette supposition ce Royaume a duré 376 jusqu'au tems qu'il fut reduit en Province Romaine par *Tibere.* Diodore de Sicile prétend qu'il y avoit eu plusieurs Roys de Cappa-

doce avant Ariarathe, mais on ne les connoît point. On trouvera ici une suite des successeurs d'Ariarathe plus circonstantiée, que celle des Roys Parthes; le dernier de tous fut *Archelaüs*, que Tibere sacrifia à son ressentiment, & dépouilla de ses Etats. M. Rollin, nous aprend que les Revenus de ce Royaume étoient si considerables, que Tibere, après s'en être emparé, se crut en état de réduire à la moitié un impôt, qu'il faisoit lever & qu'il soulagea même la Cappadoce, & n'en voulut pas tirer tout ce qu'elle avoit payé à Archelaüs; que cette Province abondoit en Chevaux, que les seuls Empereurs les pouvoient monter, & qu'il étoit défendu aux Consuls même de s'en servir. Il ajoûte que les Cappadociens s'accoutumoient dés l'enfance à résister aux tourments, & qu'ils se donnoient la question les uns aux autres pour s'endurcir contre les peines, à quoi leur faux temoignages les exposoient; qu'ils encherissoient en cela sur la nation Grecque, quoiqu'elle eût porté ce vice à de grands excès, si l'on s'en raporte à Ciceron, qui

lui attribuë d'avoir donné lieu à cette façon de parler. ,, Prêtés moi votre ,, temoignage, je vous le rendrai. ,, *da mihi testimonium mutuum* : que la Cappadoce generalement parlant n'étoit pas un païs de beaux esprits & de sçavans, qu'il en est sorti neanmoins quelques Auteurs celebres comme *Strabon* & *Pausanias*: qu'on croioit sur tout que les Cappadociens, étoient peu propres à devenir Orateurs, & que c'étoit un proverbe, qu'un Rhéteur de ce Païs là étoit plus rare qu'un Corbeau blanc & qu'une Tortuë volante; mais il remarque que S. Basile, & S. Gregoire de Nazianze ont été une exception à cette regle.

ARTICLE CXXIV.

DISCOURS DE SAINT Gregoire de Nazianze, contre l'Empereur Julien l'Apostat, avec des remarques. A Lion chez Marcellin du Plain, rüe Merciere. 1735. *vol.* in-12, *pages* 395.

LA Traduction du discours de S. Gregoire de Nazianze pro-

duiroit tout le bon effet qu'on en pourroit atendre, si les conjonctures du temps & du lieu, où il a été prononcé, aidoient à en faire sentir toute l'énergie, & s'il étoit possible de rendre dans une autre langue la force & l'élégance de l'original Grec :

On trouve dans la nouvelle traduction, & dans les remarques qui l'accompagnent des traits dignes de réflexion. Dabord on pourroit être surpris de l'éloge que fait S. Gregoire, de l'Empereur Constance qui étoit Arien lorsqu'il dit de lui *qu'il fit agir toute sa puissance à augmenter l'héritage de Jesus-Christ, & que ce religieux Prince (quoique déja mort) a été comblé de joie d'aprendre la ruine de l'impiété & le rétablissement du Christianisme dans son ancienne splendeur.* Sur quoi le Traducteur remarque pour justifier l'Orateur que quand il prononça ce discours il n'avoit point assés connû l'Empereur Constance. En effet S. Grégoire quelques années après en parloit autrement. Il nous apprend sur tout que Constance à la mort s'étoit repenti mais inutilement d'avoir *causé du trouble dans l'Eglise.* Ne

pourroit-on pas ajoûter que l'Orateur Grec n'avoit en vûe que de loüer le zéle de cet Empereur pour le Chriſtianiſme en général (en quoi réellement il ſe montra très éficace contre le Paganiſme) & d'oppoſer ce zéle à la fureur que montra Julien, pour exterminer le nom Chrétien. Voilà de ces endroits où les conjonctures d'un diſcours prononcé, font prendre la juſte penſée de l'Orateur, laquelle dans la ſuite des temps a beſoin de Commentaire pour être priſe dans ſon légitime ſens : hors de là on ne goûteroit pas qu'un grand Saint loüât ſi fort un Prince Arien perſécuteur des Catholiques. Peut-être encore ſembleroit-il étrange dans notre façon de penſer d'aujourd'huy, que l'on-dît en public d'un Souverain mort récemment c'eſt le *Dragon*, *l'Apoſtat*, *l'ennemi de tout le genre-humain, dont la bouche blaſphemoit contre le Ciel, & dont le cœur machinoit encore plus d'horreurs que ſa langue impure n'en faiſoit craindre.*

Ce ſeroit aſſez qu'on ſouffrît une ironie plus ſupportable, lorſque

l'Orateur dit que *ce rare genie* (Julien) avoit prétendu s'approprier à lui ſeul l'uſage des ſciences qui de droit appartiennent à tous les hommes & qu'il *voulut perſuader à toute la terre que la langue Grecque eſt la langue des Patens, conſacrée à leurs miſtéres, & une Langue par conſéquent qu'il n'eſt point permis aux Chretiens de parler.*

Ce qui ſuit eſt plus ſérieux ; envain Julien, dit S. Gregoire, s'eſt-il flaté qu'on ne pénétreroit point le motif de la défenſe qu'il fit aux Chrétiens d'employer ce que notre langue a de richeſſes, & d'étudier les belles Lettres ... Il ne cherchoit qu'à nous dèsarmer, qu'à nous rendre muets & qu'à nous mettre hors d'etat de confondre ſon impiété : il a pû nous défendre de parler poliment, mais il n'a pu nous empêcher de confeſſer la verité : il n'eſt pas d'un homme de cœur de vouloir étouffer la voix de ſon adverſaire : ne ſonger qu'à éviter le combat, c'eſt reconnoître l'aſcendant qu'un autre a ſur nous. Ces traits finiſſent par un mot que le Traducteur

auroit pû adoucir en notre langue. Julien, dit-il, ſignala le commencement de ſon Regne par un Edit *qui fit connoître ſa brutalité.*

On commence la premiere partie du diſcours avec des expreſſions qui paroîtroient encore bien fortes dans le goût de notre tems, quand on dit *les premiers traits de cette ame noire* (de Julien) furent l'ingratitude & la perfidie. Le Traducteur paroît l'avoir ſenti lui-même, lorſqu'il convient dans ſa quatriéme remarque au ſujet de ces ſortes d'expreſſions, qu'elles ne doivent pas être priſes à la lettre, & qu'elles ont échappé à l'Orateur dans un ſaint tranſport d'indignation contre l'impieté (*a*).

Le traducteur dans la ſuite de ſes remarques, en fait une qui mérite attention ; il n'eſt pas aiſé de croire, dit il, le repentir que ſelon S. Gregoire, l'Empereur Conſtance eut à ſa mort *d'avoir cauſé des troubles dans l'Egliſe*, puiſque même à la mort il voulut recevoir le baptême de l'Evêque Euſoïus dépoſé à cauſe de ſon

(*a*) Page 265.

héréſie. D'ailleurs les Ariens eux-mêmes ont condamné comme les Catholiques, le procédé de Conſtance, en ce qu'étant *établi pour regler les affaires de l'Etat*, il entreprit de commander aux Evêques dans les choſes qui ne regardent qu'eux ſeuls.

La remarque ſoixante & onze tombe ſur ces mots de l'Orateur (*a*). *Julien emprunte nos uſages*, *ordonnant que les Prêtres Païens ſoient auſſi zélés que les Prêtres Chrétiens*, Car, diſoit Julien, *les impies Galiléens* voyant que nos Prêtres négligent les pauvres ſe ſont appliqués à les aſſiſter : ainſi ils ont jetté les fideles dans l'Athéiſme, commençant *par la charité & l'hoſpitalité, ces œuvres qu'ils pratiquent ſi abondamment ;* cet endroit, quelle que fût l'intention de Julien, montre aſſez ſa malice & la pieté des Chrétiens. Le bon goût & le diſcernement du Traducteur ſe fait remarquer dans toute la ſuite du texte & des notes marginales.

(*a*) Page 332.

ARTICLE CXXV.

SUITE DE LA METHODE Synthétique, proposée par M. Rolin, pour la quadrature des Courbes, & renduë plus générale; avec la solution de quelques paradoxes sur les nombres. Voyez les Mémoires de Septembre 1735. Article XCVII.

SCHOLIE.

SI on suppose la parabole OCr; décrite dans le quart de cercle PoB, de sorte qu'elle commence à l'extrémité (P) du diamétre oP, & qu'elle coupe ce quart de cercle, l'onglet parabolique qu'elle produira, pourra être comparé au solide cilindrique qui aura pour base un demi-segment pris dans le quart de cercle oBN. Suivant les methodes précédentes, si les ordonnées qui terminent la parabole oct, & le demi-segment relatif sont égales; c'est une condition nécessaire pour trouver les moindres paraboliques; mais ce demi-se-

gment doit toujours être plus petit que le quart de cercle, car s'il lui étoit égal la parabole ayant (*hyp*), son origine au point (P) elle devroit couper le demi-cercle NBP en deux parties égales au point (B), mais elle y devient infinie, c'est ce que l'on a dessein d'expliquer dans les Articles suivans.

On voit dans les Mémoires de Janvier 1735, que le rapport des bases (*dx*) & (*dz*) des élemens (*bdx*) du demi-segment CNt, & des rectangles (*zdz*) qui composent les élemens (*fzdz*) de l'onglet G est toujours fini, & que les ordonnées du demi-segment CNt & de l'espace parabolique étant égales, chacune dans l'un de ces espaces, à celle qui lui répond dans l'autre, les differences de ces ordonnées correspondantes sont aussi égales, ce qui conviendroit encore si la parabole oct commençoit à l'extrêmité P du diamétre, & si elle coupoit le quart de cercle oPB. Cela posé si on veut comparer le solide cilindrique qui auroit pour base le quart de cercle OBN à l'onglet formé de

la parabole qui commenceroit au point (P) & qui devroit couper le demi-cercle NPB au point (B), on trouve que le rayon ON étant coupé en une infinité de parties égales (*dx*), le rapport d'une de ces parties à la difference de deux ordonnées qu'elle ſepare dans le quart de cercle, eſt fini, quand ces ordonnées ſont à une diſtance finie de la derniere ou du rayon oB; mais ſi elles en ſont infiniment proches, la tangente qui leur répond étant infinie, le rapport de (*dx*) aux differences de ces ordonnées, eſt infiniment grand.

Par l'Article précédent les differences des ordonnées du demi ſegment ſont toujours égales aux differences des ordonnées correſpondantes dans l'eſpace parabolique, ainſi une de ces parties (*dx*), étant infiniment grande à l'égard de la difference du rayon & de la derniere ordonnée au quart de cercle NoB, elle eſt auſſi infiniment grande par rapport à la difference du rayon & de la derniere ordonnée qui devroit être à la parabole oct, priſe (*hyp*) dans le quart de cercle oPB;

mais les élemens (*dz*) de l'Axe de la parabole qui eſt dans ce cas le rayon (op) ont un rapport fini aux baſes (*dx*), la derniere de ces parties (*dz*) eſt donc infiniment grande par rapport à la difference du rayon & de la derniere ordonnée à mettre à la parabole, ce qui ſuppoſe la parabole infinie.

La diſpoſition des tangentes doit regler l'application que l'on peut faire des Méthodes précedentes, à une infinité de lignes courbes.

PROBLEME.

Appliquer à l'arc BC donné de 45 degrés les Méthodes Géométriques précedentes, pour trouver le rapport approché du cercle au diamétre.

SOLUTION.

(1) Le rayon (ON) étant (*a*), on a $\frac{1}{2} a \sqrt{2}$ pour *ot* & *ct*, ou dans ce cas pour $\sqrt{pz}$ & à $\frac{1}{2} a \sqrt{2}$ pour Nt (*x*), ces grandeurs étant miſes dans

la formule $\frac{4}{5} x \sqrt{pz} + \frac{\overline{a-x} \times \sqrt{pz}}{2}$
pour un secteur de cercle (Memoires d'Octobre 1734 page 1900.) On trouvera $\frac{64}{10} a \sqrt{2} - \frac{24}{10} a$ (E) pour la circonference qui est le sinus de 45 degrés d'un cercle qui a pour rayon $\frac{128a - 24\sqrt{2}}{10}$ (M), c'est le rayon du cercle constructeur.

(2) Les principes donnez dans les Mémoires de Novembre & Decembre 1734, étant supposés, il est aisé de voir que le rapport du cercle au diamétre, est exprimé en parties du rayon du cercle constructeur, il faut donc chercher le cercle constructeur élementaire comme à la page 2086 des Memoires cités; mais il faut remarquer que le rayon M, contient des grandeurs incommensurables, ce qui rend le cercle élementaire variable.

(3) Si on prend donc (*a*) pour l'unité, on aura 9. 405887 pour M, & 6. 6509667 pour E, & (*a*) supposé ($\frac{1}{2}$) on aura (M) = 4.702943 & E = 3. 325483. On a mis ces

nombres dans la Table page 2564 la partie K de cette Table marque les nombres reduits, & la partie A marque les cascades qu'ils produisent, comme dans les Mémoires de Decembre 1734.

(4) On regardera le rayon (M) comme fini à chaque terme que l'extraction de la racine produit, si le nombre est élementaire, & on reduira les nombres relatifs qu'il donne pour le sinus E. 3. 325 &c: C'est ce que les exemples rendront plus sensible.

(5) Les deux premiers nombres 9. 4. du rayon du cercle constructeur pour $a = 1$. étant divisibles par (2) on voit suivant les Mémoires de Novembre 1734 page 2086 que 4. 7. sera le rayon du cercle constructeur & élementaire de la formule, dont le rayon (a) sera $\frac{1}{2}$. Ainsi 4, 7 étant divisé par 10, on aura pour les deux premiers rangs de la Table, 3, & $\frac{3}{10}$ de $\frac{47}{100} = 0.141$. c'est-à-dire, que l'on peut regarder le sinus E pour $a = \frac{1}{2}$ comme ayant autant de parties du rayon (M) divisé par 10, 100 &c.

exprimées par le nombre abſtrait, ou comme une ligne qui contient autant de parties de l'unité appliquée à des grandeurs ſenſibles, que le nombre abſtrait en peut marquer, & que ces parties doivent être multipliées par $\frac{47}{100}$, en ſuppoſant néanmoins la variation du nombre (E), article 7.

(6) Les quatre premiers nombres dans (M) 9.405, moitié de 18.810 ne peuvent être diviſez par (2), d'où il ſuit 1°. que le nombre 9. 405 eſt le rayon élementaire pour le deuxiéme rang (*c*) à reduire dans E. 2° Que l'unité qui eſt au ſecond rang des décimales du nombre 18.810 quadruple de (M) 4. 7025, qui repreſente le rayon du cercle conſtructeur pour (*a*) = $\frac{1}{2}$, ſert à regler la diviſion de ce rayon, car ſi l'unité ſenſible eſt diviſée par 100 dans 18, 810, ou ſi on a $\frac{100}{10000}$, le rayon ſous quadruple 4, 7025 contiendra 25, de ces parties par rapport au rang qu'elles tiennent.

(7) Pour reduire donc le ſecond rang (*c*) dans E, il faut remarquer ſuivant les Mémoires de Decembre

1734, page 2266, que le nombre à reduire E, change par la reduction des parties qui le précédent, & qu'il faut ajouter à un rang de ce nombre ce que la reduction du rang précédent produit au même rang, si ces deux rangs perpendiculaires contiennent des nombres élementaires, par exemple la reduction du rang *(b)* dans E donne o. 141., dont le nombre o, 04 est au même rang perpendiculaire que o, 02, dans E; ainsi en les divisant & subdivisant par 2, on a o, 01 & o, 005, or ces nombres ont les mêmes élemens, car o, 01 étant le premier terme de la progression, o, 005 est le second, & en les réunissant à des grandeurs sensibles, le premier terme étant divisé par 10 &c. le second contient les mêmes parties (Mémoires de Novembre 1734 page 2084.) Ils peuvent donc rendre dans le même rang perpendiculaire des parties homogenes.

(8) Par l'article 6 on compte $\frac{47025}{10000}$ sur le rayon *(M)* & on ne compte que $\frac{2}{100}$ à reduire sur le sinus,

E il faut donc diviser $\frac{2}{100}$ par 100 pour rendre homogenes les grandeurs Géométriques prises sur ce sinus relativement à celles du rayon, cette division anticipée du rayon, oblige à cette précaution, ainsi le double de 4. 7025 étant élementaire pour le rang (*c*) dans E suivant ce même article, la reduction donne $\frac{6}{10000} \times \frac{47025}{1000000} \times 2$, ou $\frac{6}{100}$ de $\frac{47025}{100000000} \times 2$, à mettre au (2) rang dans (K).

(9) Le nombre M 9. 40588 étant divisible par (2) par rapport aux rangs (*d*, *f*, *f*,) pris successivement, & produisant, lui, ou son multiple ce qui est élementaire dans le nombre E *6*. 650966, on aura 4, 70294 rayon du cercle constructeur & élementaire de ces rangs; ainsi le rang (*d*) donne $\frac{5+1}{1000} \times \frac{470294}{100000000}$ à mettre au (2[e]) rang dans K, car en multipliant par (2) le nombre (5) dans, 3. 325 & 1. dans 0. 141. On voit que ces nombres appartiennent aux mêmes élemens.

(10) On a 4 pour le rang (*e*) nombre E & (5) au même rang dans 3. 1415. Cascade A, si on multiplie ces nombres par (2) on aura 10+8 qui contiennent chacun le nombre (5) ce qui prouve encore la rencontre des nombres élementaires; ainsi en prenant dans le rang (*f*) le nombre (5), on aura pour la reduction du rang (*e*) $\frac{95}{100000} \times \frac{470294}{1000000000}$, à mettre au rang (4) dans (K).

(11) Il reste du rang (*f*) 3, & 9 au même rang dans 3. 14159 somme des cascades (A). Ces nombres multipliés par (4) donnent pour 9. (36) & (12) pour (3); mais 36 contient 25 qui est le troisiéme terme de la progression du nombre élementaire (1) qui est dans un rang different de celui de l'unité dans (12) & qui ne pourroit donner des parties homogenes, ainsi on ne peut retenir que 11 de 36, dont le quart donne seulement (2) pour ce rang à ajouter à (3), car la moitié de ces nombres contiennent les premiers termes de la progression ou des nombres élementaires,

taires, on a donc $\frac{5}{100000}$ $\frac{470294}{1000000000}$, à mettre au cinquiéme rang dans (K).

Le rang (*g*) donne (3) & on a dans 3. 141592; au même rang (2) ce qui donne $\frac{5}{100000}$ $\frac{470294}{1000000000}$ à mettre au rang (6).

La caſcade (A) étant formée ſur les rangs des nombres reduits comme dans les Mémoires de Decembre 1734, la ſomme de ces caſcades donne 3. 1415926535 pour les parties du ſinus E reduites, ou pour le rapport propoſé.

SCHOLIE.

On a trouvé dans les Mémoires de Novembre 1734. (page 2082) (B) $\frac{78}{10} \times \frac{1}{2} a \sqrt{3}$ pour la circonference dont le rayon eſt (*a*), & le problême précedent donne $\frac{64 a \sqrt{2}}{10} - \frac{24}{10}$ (L) pour la même circonference. Ces grandeurs (L) & (B) étant calculées immédiatement ſur leurs expreſſions analitiques, (*a*) étant ſuppoſé $= \frac{1}{2}$,

on a pour (L) 3, 3254 &c. & pour (B) 3.3774 &c. ce qui donne lieu aux objections qui suivent.

Premiere (L) étant = (B), une même grandeur géométrique peut-elle avoir plusieurs valeurs differentes en nombre?

Seconde. Puisque (L) est = B, on pourra trouver plusieurs grandeurs irrationnelles égales, à des grandeurs rationnelles.

On a vû dans les Mémoires cités que ces grandeurs calculées immédiatement sur leurs expressions analitiques donnent des parties du rayon du cercle constructeur, different de celui qui a produit ces expressions, mais les cercles constructeurs de (B) & (L) sont differens; si on divise donc leurs rayons inégaux, par 10, 100 &c. les parties de l'un ne seront pas égales à celles de l'autre; elles seront d'une espece differente, par conséquent les nombres abstraits trouvez pour (B) & (L) étant relatifs à ces grandeurs d'espece differente, ils doivent être aussi differens. C'est ainsi que les expressions numeriques d'une même

ligne peuvent être differentes, si on la divise d'abord en pieds & ensuite en pouce, &c. Il faut donc reduire B & L, à une même espece, c'est ce que l'on a fait dans le problême précedent & dans celui du mois de Decembre 1734, & on a trouvé pour (B) & (L) 3, 14159265 en parties homogenes.

A l'égard de la seconde objection, les grandeurs B & L, étant reduites à une même espece elles peuvent faire une équation numerique; mais comme il reste un fond inépuisable d'incommensurabilité, on peut dire que c'est une équation à faire à la regle & au compas, & alors on ne peut plus transposer les grandeurs qui sont sous les signes radicaux, on a donc pour B & L, un sinus de 45 degrés d'un cercle égal au sinus de 60 degrès d'un autre cercle, les rayons de ces cercles sont differens.

La methode proposée dans les Mémoires précedens est fondée sur l'avantage que la Géométrie a sur les nombres, pour exprimer une infinité de grandeurs que les nombres ne don-

nent que par aproximation, & qu'elle détermine par l'interſection d'une ligne droite & d'une ligne courbe, ou par l'interſection de deux courbes, ſi les nombres refuſent le rapport du cercle au diamétre, pourquoi échaperoit-il à la Géométrie qui a tant de reſſources pour exprimer les grandeurs incommenſurables ?

TABLE.

Rayons (M)		*Sinus* (E)
9, 405887	pour (*a*) = 1	6, 650966
4, 702943	pour (*a*) = $\frac{1}{2}$	3, 325483
		b c d e f g

	K	A
	3.	3.
(1)	0, 141	0, 141
(2)	0, 0005643	0, 0056
(3)	0, 000028217&c	0, 000028
(4)	0, 000004467&c	0, 0000044
(5)	0, 000000235&c	0, 00000023
(6)	0, 000000023&c	0, 0000000235
		3, 1415926535

ARTICLE CXXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

MOSCOVIE.

De Petersbourg.

Le fameux M. Bayer a fait imprimer ici ſon Hiſtoire Métallique d'Edeſſe, *Theophili Sigeberti Bayeri Regiomontani Hiſtoria Oſrhoena & Edeſſena ex nummis illuſtrata.* in-4°. L'ouvrage eſt dédié au Comte de Biron Grand Chambellan de la Czarine. L'Auteur par des recherches laborieuſes, dirigées par une judicieuſe Critique a démêlé ce que l'Hiſtoire ancienne nous apprend de l'origine du Royaume d'Edeſſe, de la ſuite & du caractere de ſes Rois, de l'Etat d'Edeſſe & de l'Oſrhoene ſous les Romains, les Arabes, les Grecs, les Perſans, les François, les Tartares, les Turcs. Il ſe ſert de l'Hiſtoire pour éclaircir les Médailles, & des Médailles pour

confirmer l'Hiſtoire. M. Bayer tombe aſſez rudement ſur les Partiſans outrés des Médailles qui croyent pouvoir les expliquer par elles-mêmes. Il prouve ſolidement l'impoſſibilité de déchiffrer les Médailles ſans le ſecours des Hiſtoriens.

A L L E M A G N E.

L i p s i k.

Le ſecond tome de l'Hiſtoire de l'Empire d'Allemagne, écrite en Allemand, par M. de Bunau, Miniſtre d'Etat de l'Electeur de Saxe avec une pureté, une gravité, une élegance qui le met en paralelle avec les Hiſtoriens les plus eſtimés, ne roule que ſur l'Hiſtoire des Rois François de la premiere race, de Pepin & de Charlemagne. Il a travaillé ſur les originaux, mais il donne quelquefois trop à la conjecture & à la reflexion. On n'approuve pas même ici ſes ſoupçons ſur le Chriſtianiſme de Clovis, ni qu'il combatte par des conjectures le témoignage précis & détaillé d'Eginard, Courtiſan de Charlemagne, témoin

present, ſur le don de la Terre-Sainte, ou tout au moins de Jeruſalem & du ſaint Sepulchre, fait à Charlemagne par le Calife Aaron Raſchid.

DE VIRTEMBERG.

Vous n'auriez jamais cherché le pur Atticiſme dans le nouveau Teſtament. Un Critique plus clairvoyant a crû l'y trouver, & pouvoir l'y montrer. Voilà ce qui s'appelle une découverte. On convenoit que ſaint Luc avoit écrit ſon Evangile & les Actes des Apôtres avec aſſez de pureté & d'élégance, que le ſtile du Traducteur de S. Mathieu & de l'Evangile de S. Marc étoit un peu Barbare, que les Hebraïſmes étoient fréquens dans l'Evangile de S. Jean. On ſe trompoit, les Ecrivains ſacrés du nouveau Teſtament ont tous écrit comme on parloit à Athenes. La Langue Helleniſtique, c'eſt-à-dire, le langage Grec mêlé d'Hebreu & de Syriaque, langage uſité dans la Syrie, la Judée & l'Egypte, eſt une chimere. On perd ſon tems à chercher dans le Nouveau Teſtament des Hebraïſmes,

des Syrochaldaïſmes, des Perſiſmes, des Rabiniſmes. Non, ce ſtile ſacré n'admet pas même le mêlange d'Helléniſme, du Doriſme, de l'Eoliſme, du Béotiſme. Il eſt vrai que pour prouver ce Paradoxe le nouveau Critique eſt obligé d'avancer que Phrynichus, Thomas le Maître, Saumaiſe & Paſor ne connoiſſoient pas l'Atticiſme.

Hiero-criticus novi teſtamenti S. Lucæ de ſtilo novi teſtamenti libri tres quibus dialectus novi Fœderis Attica a Phrynichi, Thomæ Magiſtri, Salmaſii, Paſoris depravationibus liberatur atque ab Idiotiſmis, Ioniſmis Doriſmis, Syro-Chaldaiſmis, Rabbiniſmis & Perſiſmis vindicatur, juxta ac Spiritus Sancti dictio ratione figurarum, nominum, verborum, particularum ac phraſium, ejuſque vis & ſententia ex Græcia altius arceſſitur & in gratiam Theologiæ ſimul, nominatim exegeticæ explanantur. in-4°. M. Georgi Auteur de l'ouvrage a déja plus d'un Adverſaire, & ſelon toute apparence le gros des Sçavans ſe tiendra dans cette diſpute éloigné des deux extrémités, il continuera de croire

que le ſtile du nouveau Teſtament n'eſt ni auſſi pur que le prétend le nouveau Critique, ni auſſi barbare que l'ont ſoutenu les Cenſeurs de la Langue Helleniſtique : ils ſuivront Prizi docte Anglois Catholique qui a fait voir dans les meilleurs Auteurs Grecs des expreſſions qu'on blâmoit dans les Ecrivains ſacrés du nouveau Teſtament. Filéſac & d'autres Critiques habiles ont juſtifié de la même maniere la Latinité de la verſion vulgate.

DE STRASBOURG.

Jean Renaud Doulſſeke a imprimé & publié, *Hiſtoire Univerſelle ſacrée & Profane depuis le commencement du monde juſqu'à nos jours :* Par le Reverend Pere Dom Auguſtin Calmet, Abbé de Senones, & Preſident de la Congregation de S. Vannes & de S. Hidulphe. *in*-4°. Tome premier 1735. Cet ouvrage aura ſix volumes qui paroîtront ſucceſſivement, & ſe trouve à Paris, chez Etienne Gane au ruë S. Jacques, & chez Montalan, Quay des Auguſtins.

M. Schmaus Conſeiller de Cour

du Margrave de Bade-Dourlach a fait réimprimer l'ouvrage de Knipſchild *de Juribus & Privilegiis civitatum Imperialium.* Il a ajouté au texte grand nombre de remarques. Vol. *in-folio.*

ITALIE.

De Rome.

Quelques perſonnes ont entrepris de faire imprimer à Luques, le *Baronius* entier avec l'ouvrage de *Reinaldy* ſon continuateur, & les quatre volumes de Pagi, Critique de l'un & de l'autre. Le tout ſera au moins vingt ſix gros volumes in-Folio. Le prix de chaque volume en blanc eſt fixé à 18. Jules. Monſeigneur Coloredo, Archevêque de Luques, agiſſant pour la *Chieſa nuova*, à laquelle cette édition ne fait pas plaiſir, a refuſé ſon conſentement au moins pour ſa Ville. On croit néanmoins pouvoir ſurmonter cette difficulté. Les Editeurs qui paroiſſent ſont Meſſieurs les Abbés *Recchi*, & *Jorii*, le premier Auditeur, le ſecond Bibliothécaire de M. Le Cardinal Imperiali. Ces deux Meſſieurs prétendent ajoûter des notes de leur façon, combattre ſouvent le Pere Pagi, dans les endroits où ils croyent qu'il

a tort, & défendre par conséquent *Baronius.*

ANGLETERRE.

De Londres.

Samuel Harding vient de publier. *Roberti Stephani Théſaurus Linguæ Latinæ.* En 4. volumes *in-folio* corrigé & conſidérablement augmenté par Meſſieurs Edmond Law, membre du College de Chriſt à Cambridge, Jean Taylord, membre du Collége de S. Jean, Thomas Johnſon, membre du Collége de la Magdelaine, & Sandyd Hutchinſon Bibliothécaire du Collége de la Trinité; cette nouvelle édition eſt précedée d'une longue Préface, où l'on fait l'Hiſtoire des Dictionaires Latins & de leurs Autheurs; & d'un abrégé de la vie de Robert Etienne, avec un Catalogue complet des Livres qu'il a imprimés, par M. Mettaire. 1735.

On a mis au jour depuis quelques mois un volume in-8°. qui contient 19. Sermons du feu Docteur Rogers, Chapelain ordinaire de Sa Majeſté Britanique, avec la vie de l'Auteur.

M. André Hooke Docteur en

Medecine, a publié An Essay on Physick &c. c'est à dire; *Essay de Médecine avec quelques observations générales sur l'œconomie animale, & sur la matiére Medicale.* volume in-8°. Le but de l'Auteur est de ramener les Médecins de nos jours à la methode des anciens, qui donnoient peu de remedes, étudioient la nature, & n'appuyoient leurs décisions que sur les découvertes qui étoient le fruit de leurs observations & de leur expérience.

ECOSSE.

D'EDIMBOURG.

Il paroît ici de puis peu un Traité Latin sur les sections Coniques. *Sectionum conicarum Libri V Authore Roberto Simson, in Academia Glalguensi Matheseos professore. apud T. & W. Rudimannos.* 1735.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

On trouve chez H. du Sauzet un Livre in-12. qui a pour titre. *Lettres sur les Miracles, où l'on établit les caractéres distinctifs des vrais Miracles en général & en particulier de ceux qui s'opérent sur le Corps Humain &*

l'on fait voir que sans entrer dans l'éxamen de la Doctrine on a droit de rejetter les Miracles que les Jansénistes attribüent à M. de Paris. *par* M. Delvœux *pour servir de Réponse au* Discours sur les Miracles, *dans lequel* M. de Maupas *l'a combattu.* in-8°. 1735. page 350 sans la Préface & la Table. Cet ouvrage se debite aussi à Rotterdam chez J D. Béman, & à la Haye chez Gibert.

Le Livre que nous annonçons est la suite, ou plûtôt la défense d'une *dissertaton sur les Miracles*, publiée à Leyde en 1732. par le même Autheur, & attaquée par M. de Maupas Ecclésiastique réfugié dans la Province d'Utreht, un des plus zélés partisans de feu M. de Paris.

Jean Frederic Bernard a réimprimé les *Mémoires Historiques, Politiques & Militaires de* M. le Marquis de Feuquiéres *En 3. volumes in*-8°. avec des additions qui manquent à la prémiére édition.

Le même Libraire débite le Tome 9. du *Recueil des Voyages au Nord.* On y trouve une relation curieuse de la Nouvelle Géorgie traduite de l'Anglois.

Jean Osterwick débite les Tomes XI, & XII. in-4°. pour servir de suite à l'Histoire d'Angleterre de M. Rapin Thoyras. Ces deux volumes comprennent les Regnes de Guillaume III. & de la Reine Anne jusqu'à l'avénement du Roy George I. à la couronne.

DE LA HAYE.

P. de Hondt Libraire à la Haye, a imprimé le Tome 3e. *in-folio* des Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux sur les événements les plus mémorables du vieux & du Nouveau Testament par feu M. Saurin Minstre du S. Evangile à la Haye; continués par M. Rocques Pasteur de l'Eglise Françoise à Bâle. Cet ouvrage imprimé sur du Papier *Médian*, *Royal*, *Super Royal*, *& Impérial*, est enrichi de très belles Figures Vignettes, Lettres Grises, & Culs de Lampe, gravés sur les desseins de Messieurs Hoet, Houbraken, & Picart. On le trouve aussi à Paris chez Prault, fils Libraire Quay de Conty vis-à-vis la descente du Pont-Neuf. Le même de Hondt a imprimé les T. V. VI. des susdits Discours *in*-8°.

D'ANVERS.

Acta Sanctorum Augusti ex Latinis & Græcis aliarumque Gentium Monumentis, Servatâ primigeniâ veterum Scriptorum phrasi collecta, Digesta, commentariis que illustrata, a Joanne B. Sollerio, Joanne Pinio, Guillelmo Cuperio, Petro Boschio e Societate Jesu Presbyteris Theologis Tomus secundus quo dies quintus, sextus, septimus, octavus, nonus decimus, undecimus & duodecimus continentur. Antuerpiæ apud Bernardum Albertum Vander, Plasſche 1735. *in-folio.* Ce volume qui eſt le trente quatriéme ſe trouve auſſi chez de Bure le fils Quay des Auguſtins à l'image S. Paul.

FRANCE.

De Paris.

En 1721 Huguier imprima & publia un Dictionnaire Latin-François en deux tomes *in-4°.* ſous le titre de *Novitius.* Ce titre parut ſingulier ; mais l'ouvrage mérita l'approbation de tous les Connoiſſeurs étrangers & François Boudot, Libraire avoit déja mis au jour l'Abregé de cet excellent ouvrage qui a eu grand nombre d'éditions. Nous ne dirons rien de

l'Auteur M. Magniés. On ſçait à quel point il a porté ſes recherches ſur la délicateſſe & la fécondité de la Langue Latine. Boudot lui avoit propoſé une nouvelle édition du Thréſor de Robert Etienne. Un Jeſuite homme de Lettres, avoit vû il y a pluſieurs années les matériaux de cet ouvrage chez l'Imprimeur, & en avoit ſouhaité la publication pour le bien de la Litterature. On ignore les cauſes du retardement. Les Anglois ont prévenu. Dès qu'ils propoſerent leur édition dont ils donnerent une annonce, Boudot fit paroître quelques remarques qui contenoient quatre cens mots omis dans la demi feuille imprimée à la ſuite de l'annonce, en forme d'eſſai pour preſſentir le goût du Public. Ce coup déconcerta les Anglois. Alors les Sçavans de Cambridge ſongerent ſérieuſement à executer le projet. Ils publierent une nouvelle annonce où M. Magniés a trouvé plus d'une faute contre l'exactitude. Preſſé de toutes parts le ſçavant Auteur s'eſt déterminé à mettre en lumiere un Supplément de ſon Dictionnaire, Supplément qui ne paſſera pas cinquante

ou soixante feuilles. Son dessein ne fut jamais de renfermer en si peu de volumes tous les mots & toutes les locutions Latines, cela est impossible. Il prie donc ceux qui trouveront quelque correction ou quelque adition à faire à son Dictionnaire intitulé *Novitius*, d'envoyer leurs remarques ruë du Mêlay, proche la Porte S. Martin à M. Magniés ancien Professeur de l'Université ; il avertit qu'il profitera des lumieres que lui ont données Messieurs Chatelain de Moronval, Tancarville de Ville-Marest, Grandin, Professeur de Philosophie, du Marsays & plusieurs autres.

Le même Auteur a donné au Public une Grammaire Latine exacte & claire, à l'usage des François, sous le titre de *Postulans*. Elle se vend chez Hugier & Cailleau. Il a depuis peu donné sous le titre d'Extrait du *Postulans* une méthode d'apprendre aux enfans l'Histoire Sainte, & les preuves de la Religion Chrétienne. Elle est nette, solide & précise.

Histoire de l'Hôtel-Royal des Invalides, où l'on verra les secours que nos Rois ont procurés dans tous les

tems aux Officiers & Soldats hors d'état de ſervir, enrichie d'Eſtampes repréſentans les Plans, Coupes, & Elevations géométrales de ce grand Edifice, avec les excellentes Peintures & Sculptures de l'Egliſe, *Deſſignées & gravées avec tous les ſoins & l'exactitude poſſible, par le Sieur* Cochin, *Graveur du Roy, & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture : A Paris, chez Guillaume Deſprez, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, rue S. Jacques, à S. Proſper, & aux trois Vertus.* 1735.

On publia en l'année 1683 une Deſcription de l'Hôtel-Royal des Invalides : mais cette Deſcription ne comprend en général que les élevations des principales parties de ce grand Edifice; & par cette raiſon, elle n'a pas ſatisfait la curioſité du Public.

La nouvelle Hiſtoire que l'on donne aujourd'hui rendra l'ouvrage parfait. On y verra gravés les Plans, les Coupes, & les Elevations géométrales des parties qui n'avoient pas encore été gravées. Les Curieux y trouveront avec plaiſir, l'Architecture, la Peinture & la Sculpture de la gran-

de Eglise, qui est un Chef-d'œuvre digne des Maîtres qui y ont travaillé.

Si cet Edifice annonce dans toutes ses parties la grandeur & la magnificence de *Louis le Grand* qui la fondé; les motifs qui l'ont déterminé à cet Etablissement, publient sa pieté & sa religion.

C'est donc un second hommage dû à la religion de ce grand Prince, de manifester les motifs qu'il a eus, & de faire connoître les Loix qu'il a données à cet Etablissement.

On verra d'abord dans cette Histoire, quelle étoit dans les anciens tems la retraite des Officiers & des Soldats, que leurs blessures & leurs âges avancés avoient mis hors d'état de continuer le Service. De-là on passera aux motifs qui déterminerent à les réunir tous ensemble pour les faire vivre en commun, & convertir en pension l'entretien qu'ils avoient dans les Monasteres. On expliquera ensuite les mesures qui ont été prises par Louis XIV pour rendre cet Etablissement solide; enfin la Police & la Discipline exacte qui y sont observées, & qui serviront autant que toute au-

tre choſe à le perpetuer.

Cet Ouvrage qui fait un volume in-folio, *contient cent quatre planches, ſans y comprendre les Vignettes, les Lettres griſes & les culs de-lampes néceſſaires, dont ſoixante-dix ſept ſont ſimples, c'eſt-à-dire, en une demi-feuille, & 27 en une feuille entiere, deſſinées & gravées par M. Cochin, Graveur du Roy, outre vingt à vingt-cinq feuilles d'impreſſion, qui contiennent l'Hiſtoire de cet Hôtel-Royal, les Edits, Arrêts, & les Ordonnances du Roy, dont la plupart ne ſont que par extrait, qui feront connoître l'ordre qui s'obſerve dans ce magnifique Hôtel.*

Ce Livre ſera imprimé ſur du grand Raiſin fin, & les figures ſur le même papier double.

Ledit Sieur Cochin a aſſocié à cet Ouvrage le ſieur Deſprez, Libraire & Imprimeur du Roy.

Ils donneront cette Hiſtoire au Public au premier Mars 1736, & le vendront ſoixante livres en feuilles. Ceux qui voudront s'en aſſurer un ou pluſieurs exemplaires juſqu'audit mois de Mars, on leur fera une diminution raiſonnable : lequel tems paſſé, ils n'en

donneront pas un à moins de soixante livres en feuilles, qui sera le prix fixe.

On pourra encore s'adresser aux personnes marquées ci-dessous.

A Paris, chez M. Cochin, Graveur du Roy, & de l'Academie Royale de Peinture & Sculpture, qui demeure ruë S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins.

A la Haye, chez M. Neaume, Libraire.

A Londres, chez M. Baron, Graveur, ruë de l'Orange, près le Carré de Leicester.

A Bruxelles, chez M. Leonard, Libraire.

A Amsterdam, chez M. l'Honnoré, Libraire.

On trouve chez Didot Quay des Augustins près le Pont S. Michel à la Bible d'Or, *Discours* sur l'Esprit de Société présenté à Messieurs de l'Academie Françoise l'année 1735. par M. l'Abbé Marquet, de la Maison de Sorbonne.

Une simple annonce ne suffit pas pour un Discours à qui les suffrages du Public décernent un rang distingué dans les Recueils Academiques. Mais

la justesse du dessein, la délicatesse des traits, le vif eclat & la variété des images, l'élévation des sentimens qui caractérisent cet ouvrage d'éloquence, & les idées neuves qui s'y présentent à chaque page pareés de tous les ornements du style ne laissent pas la liberté du choix. Dans l'extrait d'une piéce qui ne renferme rien que d'intéressant, on rapporte toujours trop peu dès qu'on n'expose pas le tout.

François Quillau & Jean Desaint délivrent les deux premiers Tomes du Nouveau Tite-Live, sous ce titre *T. Livii Patavini Historiarum ab urbe condita Libri qui supersunt* XXXV. *Cum supplementis librorum amissorum* à J. Frinshemio concinnatis, Recensuit & notis illustravit J. B. L. Crevier Rhetoricæ Professor in Collegio Dormano-Bellovaco universitatis Parisiensis Tomus primus, & Tomi primi pars altera 1735. Nous rendrons un compte exact de cet important ouvrage.

Un Ancien Professeur de Rhétorique Principal du College & Chanoine de l'Eglise Royale de S. Quentin,

a publié le projet d'une édition des Oraiſons de Cicéron, avec des notes Critiques & Hiſtoriques pour en faciliter la connoiſſance aux jeunes étudiants. » A la tête de chaque Haran-
» gue ſera un Argument Hiſtorique
» où l'on s'attache à en expliquer
» le ſujet, à développer le caractére
» des principaux Acteurs, à marquer
» l'état préſent de la République
» lors qu'on a crû cette précaution
» n'éceſſaire &c. » Tout l'ouvrage comprendra 4. volumes *in*-4°. Il ſera précédé d'une préface, & de l'Hiſtoire de Cicéron, écrite par Fabricius. Le commentaire ſur les premieres pages de l'oraiſon, *de Suppliciis* contre Verrés, que l'Autheur a mis en forme d'Eſſay à la ſuite de ſon *Proſpectus* forme un préjugé avantageux en faveur de l'ouvrage entier.

Errata du mois de Novembre 1735.

PAge 2215. l. 21. des fabuleuſes, *liſez*, de fabuleuſes. Page 2220. l. 17. appropriés, *liſez*, approprié. Page 2235. l. 2. moderes, *liſez*, moderés. Page 2269. l. 17. le mettre *liſez*, la mettre. Page 2273. l. 21. Caracave *liſez* Caracene. Page 2383. mois de Juillet, *liſez* mois d'Août.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Decembre 1735. I. partie

ART. CXVI. LE Systéme des Anciens & des Modernes ; &c. Sur l'Etat des Ames séparées des Corps. &c. Page 2397
ART. CXVII. La Statique des Végétaux, & l'Analyse de l'air, &c, 2414
ART. CXVIII. La Vie de Philippe II. Roy d'Espagne traduite de l'Italien de Grégoire Léti, &c. 2436
ART. CXIX. Réfléxions militaires & politiques traduites de l'Espagnol du Marquis de Santa-Cruz, &c. 2458
ART. CXX. Histoire Générale des Autheurs sacrés & Ecclésiastiques, &c. 2469
ART. CXXI. Vie de l'Empereur Julien, &c. 2496
ART. CXXII. Dissertation sur les Tentes & Pavillons de guerre, &c. 2515
ART. CXXIII. Histoire Ancienne des Egyptiens des Carthaginois, des Assyriens, &c. 2524
ART. CXXIV. Discours de S. Grégoire de Nazianze contre l'Empereur Julien traduit en François avec des remarques, &c. 2545
ART. CXXV. Suite de la Méthode synthétique pour la quadrature des courbes ; &c. 2551.
ART. CXXVI. Nouvelles Littéraires 2565

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Decembre 1735.

SECONDE PARTIE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dedies à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Decembre 1735.

SECONDE PARTIE.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	14. v.
1718.	12. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Decembre 1735.

SECONDE PARTIE.

ARTICLE CXXVII.

DISSERTATION SUR LE Martyre de S. Abdas, contre ce qu'en a dit M. Bayle dans son Dictionnaire au mot Abdas. *Par le P. Merlin, Jesuite.*

SAINT Abdas Evêque de Suse (*a*) Capitale de Perse, martyrisé sous Isdegerdes, ou plutôt sous Vararanes fils & successeur de ce

(*a*) Pagi tom. 2. page 83.

Prince, au tems de Théodose le jeune, ne doit pas être confondu avec un autre Saint de même nom, qui fut martyrisé dans le même païs, sous Sapor au tems de Constantius. Cette remarque qui a échappé à M. Bayle n'est pas indifferente, & la preuve en est aisée.

Les Ecrivains Ecclesiastiques racontent, que Sapor Roy des Perses, qui se déclara ennemi des Chrétiens l'an de Jesus-Christ 344, fit mourir un grand nombre d'Evêques. Parmi ceux dont Sozoméne (*a*) nous a conservé les noms, le quinziéme est Abdas & le seiziéme Abdiesus, par conséquent ce S. Abdas est le même qui est honoré parmi les Grecs avec S. Abdiesus le 15 de Mai, selon quelques-uns de leurs Livres, & le 16 selon d'autres (*b*). On y raconte ainsi le martyre de ces Saints. Abdiesus Evêque d'une Ville de Perse appellée Beth-Cascar, ayant été dénoncé par son cousin germain, il fut arrêté avec seize Prêtres, neuf Diacres, six Moi-

(*a*) Sozom lib. 2. cap. 13.
(*b*) Acta sanct. 16. Maii. pag. 574.

nes, & ſept Vierges. Le Roy envoya ces trente-neuf Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt à Arſeth ſon frere avec ordre de les faire mettre à la torture, ce qui fut executé très-cruellement. Quelque-tems après Abdas, Evêque d'un lieu qui n'eſt pas nommé, fut pris & renfermé dans la même priſon que les précedens avec vingt-huit autres Prêtres, Diacres, ou Vierges, qui en furent tirés les premiers, & après pluſieurs ſortes de ſupplices, décapités. Abdieſus & ceux de ſa compagnie, dont la mort fut differée de peu de jours, eurent auſſi la tête tranchée. Les Livres Grecs fourniſſent un plus grand détail, & ſuivant le jugement de M. de Tillemont *(a)* ils ne contiennent rien qui ne ſoit conforme au tems & aux meilleurs actes.

Voilà donc un S. Abdas que nous retiendrons en tout cas dans le Martyrologe, quand l'autorité de M. Bayle en feroit rayer celui qui fut martyriſé du tems de Théodoſe le jeune. Ce dernier eſt honoré par les

(a) Tillemont hiſt, Eccleſ. tom. 7. pag. 90 & 91.

Grecs avec S. Benjamin Diacre le 31 de Mars. Il eſt étonnant que Baronius, qui avoit lû Sozomene, n'ait point diſtingué ces deux Saints de même nom Evêques & Martyrs en Perſe; & que dans ſes notes ſur le Martyrologe il ait jugé qu'il falloit retrancher S. Abdas du 31 Mars, ſous prétexte qu'on en faiſoit mémoire le 16 de Mai. Mais on ne doit pas être ſurpris que M. Bayle qui avoit lû Bollandus & Tillemont, n'ait pas crû devoir relever cette bévuë de Baronius. Qu'auroit-il gagné à dégrader un Saint, s'il avoit été obligé d'en indiquer un autre pour le remplacer ?

Ce S. Abdas Evêque de Suſe fut accuſé par les Mages d'avoir renverſé un des Temples, où l'on adoroit le feu, & ayant été condamné par le Roy à le faire rebâtir, il donna par ſon refus commencement à une horrible perſécution qui s'éleva contre les Chrétiens. Il n'y a preſque rien qui ne ſoit à reprendre dans la maniere dont M. Bayle expoſe les circonſtances de ce fait, & dans les reflexions dont il l'accompagne. Je commence

par la plus grossiere & la plus palpable de ses fautes ; elle est renfermée dans ces paroles : *Les Chrétiens qui avoient déja oubliés une des principales parties de la patience Evangelique, recoururent à un remede, qui causa un autre déluge de sang. Ils implorerent l'assistance de Théodose, ce qui alluma une longue guerre entre les Romains & les Perses, &c.* (*a*) Suivent des déclamations affreuses dans le texte & dans les remarques de M. Bayle, contre l'action d'Abdas, prétenduë cause de la guerre, & contre la reticence de Socrate (*b*), qui ne dit mot de cette action. Mais tous ses discours calomnieux n'ont d'autres fondemens que la malice ou le défaut de vraye érudition dans notre Critique, qui a tant lû, qu'il ne connoît rien à fonds de ce qu'il traite, au moins en ce qui touche la Religion ; car je ne me suis point donné la peine de l'examiner sur le reste. Je ferai voir plus clair que le jour 1°. que les Chrétiens refugiés de Perse à Constanti-

(*a*) Remarque C.
(*b*) Socrates lib. 7. hist. cap. 18.

nople non ſeulement n'ont point voulu, mais même qu'ils n'ont pû ſoupçonner que leurs plaintes portées à l'Empereur Théodoſe excitaſſent une guerre. 2°. Que ces plaintes ne causerent nullement la guerre.

Pourquoi faut-il que la haine implacable de M. Bayle contre ceux qu'il appelle les perſecuteurs des Religionnaires, s'étende juſques ſur les Chrétiens, à qui Dieu a donné les Théodoſes pour protecteurs de leur foi ? S'il a pris le parti de décrier les premiers ſiecles du Chriſtianiſme & les prémices d'une Egliſe naiſſante, à deſſein de faire honte à la Religion Romaine, elle a lieu de s'en conſoler. Mais comment a-t-il l'audace de parler avec tant de ſuffiſance d'une hiſtoire qu'il ne ſçait pas, ou de la falſifier s'il la ſçait, afin de donner couleur à une fauſſe accuſation, dont il charge des hommes qui ſouffroient pour la juſtice, & qu'il traduit comme les boutefeux de l'Univers, ſans épargner ceux qui compatiſſoient à leurs ſouffrances ?

Telle eſt d'abord la narration de Socrate (a). „ Les Chrétiens de Perſe

(a) Socrates, ibidem.

» furent contraints de se refugier » chez les Romains, à qui ils firent » d'instantes prieres de ne point per- » mettre qu'ils fussent entierement » exterminés. L'Evêque Atticus les » reçut avec toute sorte de bien- » veillance; & de son côté il n'omit » rien pour les secourir, il informa » aussi l'Empereur Théodose de ce » qui étoit arrivé." Je pardonnerois à un homme peu habile de voir ici les mêmes cris de guerre, que ceux dont retentirent les Etats des Princes Protestans après la révocation de l'Edit de Nantes. Mais pour peu qu'on ait étudié l'Histoire du tems dont nous parlons, & qu'on ait entrevû la situation des deux Cours de Suse & Constantinople, on conviendra nécessairement que les Chrétiens de Perse n'avoient point en vûë d'armer les Romains contre leur patrie, mais seulement de mettre en œuvre le crédit & les sollicitations de l'Empereur, pour adoucir leur Roy.

Arcadius au lit de la mort avoit mis par son testament son fils Théodose sous la tutelle d'Isdegerdes, & il

avoit conjuré ce Roy de se servir de toute sa puissance & de donner tous ses soins pour assurer l'Empire au jeune Prince. (*a*) *Conscripto enim testamento, hæredem imperii filium, hujus tutorem instituit Isdegerdem Regem Persarum. Supremis tabulis obsecrationem inseruit, eum enixè rogans, ut ad Imperium Theodosio asserendum potentiam suam omnem providentiamque conferret.* Isdegerdes respecta les dernieres volontés d'Arcadius, il eut la générosité de ne vouloir point de guerre avec les Romains durant tout le reste de sa vie, & de veiller à ce que l'Empire fut conservé au jeune Théodose, *mandata Arcadii minimè aspernatus, Romanos quamdiu vixit pace beavit altissimâ, & imperium Theodosio conservavit* (*b*). Il fit plus, il contribua à la bonne éducation de son Pupille, & lui envoya pour Gouverneur un homme d'une rare probité & d'un profond sçavoir, nommé

(*a*) Procop. lib. 1. de bello Persico cap. 2.

(*b*) Theophanes Chronograph. pag. 69. edit. Regiæ.

Antiochus, qui fut aussi chargé de l'administration des affaires de l'Empire jusqu'à la cinquiéme année (*a*) du regne de Théodose, où il remit toute l'autorité entre les mains de Pulcherie, & fut toujours très-consideré jusqu'à la trente-sixiéme année (*b*). Cet Antiochus, dit Théophanes, ne cessoit d'écrire à la Cour de Perse en faveur des Chrétiens, & ses lettres avoient eu tant d'effet que la Religion Chrétienne s'étendit bientôt par toute la Perse. *Paxque diu inter Romanos & Persas traducta, Antiocho maximè plura pro Christianis scribente: atque ita Christiana lex per totam Persidem dilatata fuit.* Théodose devoit donc avoir beaucoup de crédit auprès du Roy de Perse. Isdegerdes l'avoit consideré comme son fils, & Vararane avoit sujet de l'aimer comme son frere. Etoit-il à présumer qu'on eut moins d'égard pour son entremise que pour celle de son Gouverneur? Qu'on se resolut en le désobligeant à perdre le mérite & le fruit des

(*a*) Ibidem. pag. 70.
(*b*) Ibidem. pag. 83.

ſervices qu'on lui avoit rendus?

A cette occaſion *une longue guerre*, ſelon M. Bayle, & de deux ans ſelon l'Hiſtoire, s'alluma entre les Perſes & les Romains. Socrate en rapporte la véritable cauſe, que M. Bayle diſſimule, pour en feindre une autre qui lui donne lieu de calomnier S. Abdas & les autres Chrétiens de Perſe. Tandis que Vararanes retenoit contre leur gré des Ouvriers ſujets de l'Empire Romain, qui s'étoient loués pour travailler aux mines d'or, & qu'il refuſoit de faire reſtituer des effets que ſes gens avoient enlevés à quelques Marchands Romains; ce Roy ne laiſſoit pas de demander avec hauteur que Théodoſe lui livrât tous les Chrétiens de Perſe, qui pour ſe dérober à la premiere fougue de la perſecution, avoient trompé la vigilance des Officiers Sarraſins, qu'on avoit poſtés avec des troupes ſur la frontiere, & s'étoient ſauvés ſur les terres de l'Empire Romain. *Socr. lib. 7. cap. 18.*

Théodoſe aima mieux ſans doute faire la guerre que d'accorder à la fierté & à la cruauté de Vararanes, la choſe

du monde la plus honteuse à la Religion chrétienne, & dans les conjonctures que je viens d'expliquer la plus déraisonnable en soi. Les Chrétiens ne sont donc pas la cause de la guerre? C'est d'une part l'injustice de Vararane qui l'occasionne, & de l'autre la fermeté de Théodose qui la soutient. (a) *Statim enim Rex Persarum legatos misit, qui fugitivos repeterent. Sed Romani eos qui ad se confugerant, nullatenus prodere sustinuerunt : non solùm tanquam supplices eos tueri cupientes, sed etiam christianæ religionis causâ quidvis agere parati. Quamobrem bellum cum Persis gerere malebant quam pati ut Christiani miserè interirent.*

Mais venons à la cause particuliere de S. Abdas : M. Bayle accuse 1°. le saint Martyr d'imprudence & de témérité, & en cela il est en quelque sorte d'accord avec plusieurs Historiens & nos plus célébres Critiques. 2°. Il le taxe d'injustice, mais par un principe qui ne convient pas à un Auteur qui se dit Chrétien, aussi est-

(a) Socrates. Ibidem.

il en cela contredit par tous les autres Ecrivains.

J'ai dit que M. Bayle s'accordoit en quelque ſorte avec les Hiſtoriens & les Critiques ſur ce qui regarde l'imprudence & la témérité d'Abdas; mais M. Bayle l'exagere, & ceux-là ne jugent point qu'elle ait été ſi conſiderable. La plupart ſuppoſent que le S. Evêque a ſouffert ſous Iſdegerdes, il ne devoit pas s'attendre, diſent-ils, que le Roy lui fit un ſi grand crime de la démolition du *Pyrée*. (a) S. Maruthas Evêque de Martyrople en Meſopotamie, que l'Empereur Romain avoit envoyé à la Cour de Perſe, pour negotier une affaire d'Etat, non ſeulement s'étoit acquis l'eſtime & l'amitié d'Iſdegerdes, mais encore l'avoit affectionné à la Religion Chrétienne, après l'avoir convaincu par ſes propres yeux de l'impoſture & de la fourberie des Mages. S. Abdas lui-même avoit délivré un fils de ce Prince par ſes jeûnes & par ſes prieres, du demon qui le tourmentoit. Ce ſervice important, joint à la diſpoſition où ce Mo-

(a) Socrates lib. 7. cap. 8.

narque sembloit être d'embrasser le Christianisme, donna lieu à S. Abdas de croire qu'on ne lui feroit pas un crime de son entreprise en faveur de la Religion. (*a*) C'est la pensée de M. de Tillemont, qui en Historien équitable s'est crû obligé de ne pas omettre les circonstances propres à diminuer la faute d'un homme dont toutes les Eglises d'Orient & d'Occident ont consacré la mémoire.

J'ajoûte que M. Bayle n'a pas le même droit que Théodoret, Théophanes, M. de Tillemont, le P. Pagi, d'accuser S. Abdas de témérité, ni de traiter comme il fait son action d'*incartade*; la raison en est que ces Auteurs jugent que S. Abdas souffrit sous Isdegerdes, au lieu que M. Bayle (*b*) s'en rapporte à Baronius, qui est incertain si la persécution commença sous Isdegerdes ou sous Vararane. Il ne songe point que par là le fondement de toutes ses invectives contre le Saint Martyr, devient tout-à-fait douteux & par conséquent injuste.

(*a*) Till. tom. 12. hist. pag. 357.
(*b*) Remarque A.

Car si S. Abdas souffrit sous Vararanes & que le Pyrée ou le Temple du feu ait eté renversé sous Isdegerdes & par l'ordre de ce Prince, on a tort d'avancer que le zéle du saint Evêque fut inconsideré, il n'y eut pas même d'imprudence dans son action. Mais M. Bayle n'y regarde pas de si près. Sa Critique est aveugle, quand il s'agit de décrier les Saints de l'Eglise, & surtout de trouver de l'indiscretion dans leur zéle. En quoi il satisfait sa passion favorite qui est d'illustrer le Tolerantisme. Quoiqu'il en soit, ce point ne devoit pourtant pas être indifferent à notre Critique, & il ne devoit pas se contenter de dire que Baronius n'ose décider si la persecution commença sous Isdegerdes, comme dit Théodoret, ou si elle commença sous Vararanes, comme dit Socrate ; à moins qu'il ne regardât en même-tems comme une chose indécise si S. Abdas fut véritablement l'Auteur de la démolition du *Pyrée*. Car supposé que Socrate ne s'écarte en rien de la vérité, lorsqu'il assure que la mort seule empêcha Isdeger-

des de se faire Chrétien, *antequam perfectè Christianus esset, morte præventus est.* (*a*) Et si au contraire Théodoret se trompe, quand il assure que la persecution commença sous Isdegerdes, & qu'elle fut seulement continuée par Vararanes son fils ; on ne peut douter que le Temple n'ait été renversé sous le regne d'Isdegerdes dans un tems de faveur pour les Ministres de l'Evangile & pour les Chrétiens, & qu'après la mort de ce Prince, son fils & son successeur tout dévoué à la superstition & à la fureur des Mages fit un crime à S. Abdas de cette voye de fait, que son Pere avoit permise ou même commandée.

L'action ne devoit pas trop déplaire à Isdegerdes, il protegeoit les Chrétiens, il goûtoit leur doctrine, il haïssoit les Mages & il en avoit été cruellement insulté. (*b*) Car *lorsque* ces fourbes *virent que l'amitié qu'Isdegerdes avoit conçuë pour le S. Evêque Maruthas leur donnoit lieu d'apprehender qu'il n'abandonnât leur religion;*

(*a*) Socrates lib. 7. cap. 8.
(*b*) Socrates. Ibidem.

ils furent assez hardis pour cacher un homme sous terre dans le Temple, où le Roi alloit adorer le Feu; auquel homme ils donnerent ordre de crier, quand le Roy seroit present, qu'il falloit chasser ce Prince, puisqu'il avoit eu l'impieté de croire qu'un Prêtre Chrêtien fut ami de Dieu. (a) J'emprunte de M. Bayle cette traduction des paroles de Socrate, qui pouvoient apprendre à notre Critique quel a dû être nommément le Temple, dont le renversement servit de prétexte à la persécution. Cette fourberie insolente fut découverte & démontrée à Isdegerdes par S. Maruthas, & le Roy outré de colere fit décimer sur le champ toute la race des Mages, & en fit punir un grand nombre du dernier supplice. (b) *Itaque Rex irâ inflammatus gentem Magorum decimationis supplicio addixit.* Une punition si sevére ne fut point capable d'arrêter leurs impostures audacieuses : ils trouverent moyen une autre fois d'exciter sous les pas de ce Prince une odeur pestilente & in-

(a) Remarque B.
(b) Socrates. Ibidem.

ſupportable, dont ils accuſerent les Chrétiens d'être la cauſe, & S. Maruthas ſçût encore démontrer à Iſdegerdes leur indigne artifice, dont ils furent auſſi punis avec la même ſévérité. *Rurſus ergo multos ex illis ſupplicio affecit.* Sans doute la vengeance fut complette, le Roy ordonna ou permit qu'on renverſât le Temple. Mais après la mort de ce Prince, Vararane ſon ſucceſſeur, dont les Mages avoient prévenu l'eſprit, voulut vanger leur ſang en verſant à grands flots celui des Chrétiens ; & on conçoit aiſément qu'il regarda le renverſement du Pyrée comme le fait d'Abdas, & qu'il en rendit reſponſable le ſaint Evêque, ſoit pour l'avoir conſeillé au Roy ſon Pere, ſoit pour avoir préſidé à l'execution.

Ce que vous avancez, me dira-t-on, touchant le renverſement du Temple fait par l'ordre ou la permiſſion d'Iſdegerdes n'eſt qu'une conjecture. Il eſt vrai, mais tout ce qui fonde cette conjecture, ſçavoir la faveur des Evêques auprès de ce Prince, ſon inclination au Chriſtianiſme, les inſul-

tes que lui avoient fait les Mages dans le Temple à deux differentes repriſes, la haine qu'il en avoit conçû contr'eux, & la terrible vengeance qu'il en avoit tirée doivent au moins infirmer le témoignage de Théodoret, & faire écouter Socrate, qui aſſûre en termes exprès que la perſecution ne commença que ſous Vararanes, & qui n'en apporte point d'autre cauſe, ſinon que ce dernier étoit tout dévoué aux Mages, au lieu que ſon pere leur avoit été contraire. Or ſi une fois on accorde ce point, il faut abſolument mettre la démolition du Temple ſous Iſdegerdes, & le deſſein de le rebâtir ſous Vararanes, ce qui rend ſi plauſible la démolition du Temple faite par l'ordre d'Iſdegerdes, qu'elle vaut une démonſtration morale. Car eſt-il raiſonnable de ſe figurer qu'au commencement du nouveau regne de Vararanes, dont les ſentimens envers la Religion Chrétienne étoient au moins ſuſpects, Abdas eût oſé détruire avec éclat un Temple du Feu, n'ayant jamais eu la hardieſſe d'entreprendre rien de ſemblable durant le regne d'Iſ-

degerdes, qui étoit favorable au Chriſtianiſme.

Voyons de plus s'il y a de l'apparence que Socrate ait été mieux inſtruit que Théodoret. L'un & l'autre étoit contemporain d'Iſdegerdes & de Vararanes. Ils étoient aſſez avancés en âge au tems que la choſe ſe paſſa. (*a*) Le premier avoit environ quarante ans, quand Iſdegerdes mourut étant né vers l'an 380, au commencement du regne de Théodoſe le Grand, & le ſecond avoit vingt-huit ans, étant né en 392; (*b*) car on ne doute point que l'année 420 ne ſoit la premiere du regne de Vararane. Comme Théodoret étoit Evêque de Cyr, qui eſt une Ville ſituée aſſez près de la Perſe, cette raiſon fait juger à la plupart de nos Critiques, qu'il étoit mieux informé de ce qui ſe paſſoit dans ce Royaume, que ne pouvoit l'être Socrate, lequel demeura toujours à Conſtantinople. La remarque eſt de nulle valeur, ce me ſemble;

(*a*) Henr. Valeſ. in vitâ Socratis.

(*b*) Tillemont Hiſt. Tom. 14. page 254.

car on ne dira point que dans les petites Villes des Provinces de France voisines de l'Espagne, on a des nouvelles plus sûres qu'à Paris, sur les changemens & les révolutions qui arrivent à la Cour de Madrid. (*a*) De plus, l'année 423 est la premiere du Siege de Théodoret à Cyr, & Varane commença à regner en 420. La proximité de Cyr, où cet Historien ne demeuroit pas encore, ne l'a donc point mis à portée d'être sûrement instruit de ce qui se passa en Perse durant le regne d'Isdegerdes. Enfin Théodoret ne marque pas que quelques Persans Chrétiens, pour fuir la persécution se soient refugiés à Cyr, où il ait pû les voir & leur parler. (*b*) Socrate au contraire raconte qu'il en vint plusieurs à Constantinople, où il fut témoin de la maniere dont l'Evêque Atticus les reçût. Je m'étonne que le torrent de nos Critiques ait pû tenir contre cette preuve, surtout étant jointe à celle qu'on doit naturellement tirer tant des mœurs & du

[*a*] Till. tom. 14. pag. 290.
(*b*) Socrates lib. 7. cap. 18.

caractere d'Isdegerdes, que des faits incontestables qui viennent d'être exposés. *(a)* Le Pere Pagi compte beaucoup sur le témoignage de Théophane & du Moine Cyrille, qui a écrit la vie de S. Euthyme Abbé ; mais leur autorité & celle de leurs garants est-elle comparable à l'affirmation expresse & positive de Socrate, qui dans le tems même qu'il se préparoit à écrire son Histoire, après avoir quitté la profession d'Avocat, étoit à portée d'apprendre de la propre bouche des Chrétiens fugitifs de Perse ce qu'il a assuré; certainement il ne laissa pas échapper cette occasion de sçavoir exactement les faits qu'il avoit dessein de transmettre à la posterité. Mais, dira-t-on, Socrate est un Ecrivain peu exact? *(b)* Photins l'a dit au regard du stile & de quelques dogmes Ecclesiastiques. Quant aux faits, & aux évenemens qu'il étoit en état de vérifier par lui-même ; on ne peut lui faire ce reproche. Enfin Théodoret ne décele-t-il pas lui-même sa méprise

[*a*] Pagi tom. 2. pag. 83.
[*b*] Photius in Bibl. cod. 28.

en comptant ſeulement trente années de perſecution depuis qu'elle eut été ſuſcitée par les Mages, juſqu'à l'année 450 où il écrivoit, & qui étoit auſſi la trentiéme année du regne de Vararanes ? On étoit ſelon Théodoret à la trentiéme année, tant de la perſecution que du regne de Vararanes ; cette perſecution commença donc avec le regne de Vararanes en 420 ?

Je conclus de ce qui vient d'être établi, que Socrate n'a nullement mérité la cenſure de M. Bayle, (*a*) qui lui reproche de n'avoir pas avoué de bonne foi, que l'*incartade* de l'Evêque Abdas fournit aux Mages un prétexte plauſible d'exciter & de ſoufler le feu d'une violente perſécution, & de ſe déchaîner contre les Chrétiens avec beaucoup de furie. Il accuſe même poſitivement cet Ecrivain de mauvaiſe foi, & d'avoir diſſimulé ce fait pour ſauver aux dépens de la vérité l'honneur du prétendu ſaint Martyr.

Rien n'eſt plus frivole que cette Critique ; & d'abord n'y a-t-il point lieu à la compenſation ? Car ſi d'un

[*a*] A la fin de la Remarque B.

côté Socrate omet l'action d'Abdas, il supprime aussi son Martyre. N'est-ce pas une calomnie manifeste de vouloir qu'il épargne aux dépens de la vérité, celui dont il néglige la gloire ? Ce seroit à nous plutôt qu'à M. Bayle de nous plaindre de la réticence de Socrate. Cet Historien s'est contenté de nous laisser de raisonnables & fortes présomptions, qui nous persuadent que la démolition du *Pyrée* fut une partie de la vengeance que le Roy Isdegerdes tira des insultes qu'il avoit reçues dans ce Temple: Il paroît sûr que Socrate auroit donné une décision nette & précise de ce fait en rapportant le Martyre de S. Abdas: Pourquoi ne l'a-t-il point rapporté ? C'est qu'il s'attache à la véritable cause de la persecution, qui ne fut point l'action d'Abdas, mais le ressentiment que conserverent les Mages des mauvais traitemens que la découverte de leurs fourberies leur avoit fait souffrir sous Isdegerdes. M. Bayle conçoit-il que ces malheureux dûrent être plus touchés de la démolition de leur Pyrée; que d'avoir été décimés

deux fois par Isdegerdes ? Il faut ajoûter que Socrate parle succinctement de la persécution, & seulement à cause du rapport qu'elle eut avec la guerre, qui commença alors entre les Perses & les Romains, sur laquelle il s'étend beaucoup ; au lieu que Théodoret décrit plus au long la persécution, & ne fait pas mention de la guerre. Par la même raison le premier écrit que la persécution finit avec la guerre, c'est-à dire, qu'elle ne dura que deux ans, sans ajouter qu'elle fut renouvellée peu de tems après que la paix fut faite ; & le second comptant pour rien une courte interruption, assure que la longueur de cette même persécution fut de trente ans. Je m'étonne bien que notre Critique ait passé à Socrate ce terme de deux ans, & qu'il n'ait pas encore traité cela de mensonge en faveur d'Abdas, pour que sa faute parût moindre & digne d'être supprimée dans l'histoire. Comment aussi n'a-t-il pas fait un procès à Théodoret comme d'une réticence criminelle de n'avoir point parlé de la guerre, qui, selon M. Bayle, est une

circonstance aggravante du peché d'Abdas? Rien n'est plus dans son génie que ces reflexions détournées pour faire perdre de vûë au Lecteur le principal objet.

Raisonnons maintenant dans la supposition de la faute & de la temerité d'Abdas, & laissons croire à M. Bayle, que cet Evêque a renversé le *Pyrée* sans la participation & l'aveu du Prince. Il est question de sçavoir si le refus qu'il fit de rebâtir ce temple du Feu est digne *d'admiration & de la couronne*, comme Théodoret l'a pensé, ou s'il est *injuste & digne de blâme*, comme M. Bayle le pretend. Tous nos autres Critiques ont crû devoir respecter le jugement d'un des plus grands hommes de l'Orient, jugement qui est entierement conforme à celui que S. Ambroise (*a*) & S. Simeon Stylite, ont porté de quelques actions à peu semblables, & qui a été suivi par l'Eglise universelle dans tous les temps, sur tout dans le quatriéme siecle; (*b*)

(*a*) Ambr. Epist. 17. Lib. 2. ad Theodos. Imp.

(b) Evagrius lib. 1. cap. 13.

où l'on a admiré la constance de Marc d'Aréthuse, (*a*) pour avoir souffert les plus cruels tourmens, plûtôt que de donner seulement une piece d'or, afin de rebâtir un temple qu'il avoit démoli; où l'on a canonisé & honoré comme Martyrs S. Emilien de Dorostole, & plusieurs autres executés à mort pour le même sujet que S. Abdas. (*b*) Mais dans la balance du Dictionaire Critique & Historique un petit sophisme l'emporte sur le poids de toutes les authorités les plus respectables. M. Bayle allegue ce precepte de la loy naturelle, qu'il nomme dans je ne sçay quel sens, une loy de la réligion naturelle : Il *faut réparer par restitution ou autrement le dommage qu'on a fait à son prochain.* Je lui demanderois volontiers quel rang il donne dans sa Religion naturelle au Dieu des Chrétiens, & dans quelle consideration il veut bien l'y mettre? s'il estime que le Dieu des Chrétiens est tenu d'en user avec

(*a*) Theodoret. lib. 3. cap. 7. Nazian. orat 3.

(*b*) Theodoret. ibidem Hieron. in chron. anno 1. Juliani.

le Dieu des Perſes & les Dieux de toutes les autres nations comme avec *ſes prochains* & que par conſéquent il ne lui convient point de défendre à ſes Miniſtres & à ſes Serviteurs, mais plûtôt de leur commander la réparation des torts qu'ils auront faits à toutes les autres Religions ? car il s'agit ici d'un dommage & d'une réparation en matiere de culte, & tous les artifices de M. Bayle ne nous feront point perdre de vûe cet objet.

Pour combattre à ſon aiſe la penſée de Theodoret, (*a*) il oſe détourner à un faux ſens les paroles de ce Pere, qui dit que le Roy de Perſe, ordonna à l'Evêque Abdas de faire rebâtir le Pyrée, *Pyræum denuò ædificare juſſit*, & la deſſus notre Cenſeur raiſonne comme ſi le Roy de Perſe n'avoit eû à cœur que la reſtitution du bien d'autruy & *d'un bien d'autant plus privilégié qu'il appartenoit à la Religion dominante*, dit M. Bayle, qui donne tous les privileges qu'il peut à l'impieté. Ce Prince n'avoit qu'à faire eſtimer le dommage, & enlever à

(*a*) Theodoret. lib. 5. cap. 39.

Abdas de quoy le payer. N'étoit-il pas maître de ses biens ainsi que de sa personne? quelle résistance & quelle difficulté auroit-il trouvé à confisquer & à faire vendre tout ce que l'Eglise & les Chrétiens de Suse possédoient, & à en remettre le prix entre les mains des Mages, qui auroient rebâti leur Pyrée ou le Temple du Feu avec les soûterrains qui servoient à leurs impostures. Faut-il avoir toute la sagacité & toute la pénétration de M. Bayle, pour concevoir que le Roy, en ordonnant au Saint Evêque de réédifier le temple démoli, n'exigeoit pas simplement qu'il fournît aux frais & à la depense; mais qu'il présidât & veillât lui même à cette construction. Et quel étoit en cela le but du Prince Idolatre? certes ce n'étoit pas tant d'obtenir le dédomagement d'une perte de biens, que la réparation d'une injure faite à sa fausse divinité: il vouloit evidemment que le Chef & le Pontife des Chrétiens servît d'instrument à rétablir le Sanctuaire d'une Idole, afin qu'il en relevât en même temps la gloire, & que par cette action non seulement il réparât ce qu'il avoit

fait, mais encore qu'il parût rétracter ce qu'il avoit dit contre la superstition. Je dis plus quand on n'auroit voulu exiger d'Abdas que le seul payement de la somme, où se montoit le dommage, s'il avoit sçû certainement qu'on dut l'employer à rebâtir le *Pyrée*, il ne lui auroit point été permis de la donner volontairement suivant les principes de la veritable Religion. Mais, dit M. Bayle, *Seroit-ce une raison valable pour s'empêcher de rendre une bourse qu'on auroit volée à quelqu'un, que de dire que ce quelqu'un est homme qui employe son argent à la débauche.* Non ; mais c'en est une que de lui entendre serieusement dire qu'il n'en fera point d'autre usage que pour insulter votre Dieu, & qu'il ne vous redemande son argent que dans ce dessein & à cette intention. Quoy de plus legitimement dû aux Princes que les tributs ? (*a*) Les plus Religieux Israëlites les payoient aux Rois de Syrie, sans s'informer à quoy ils étoient destinés. Mais on leur commande de les envoyer, pour contribuer aux frais

(*a*) 2. Mach. chap. 4.

des Sacrifices qu'on faisoit à Hercule; ils se croyent obligés de s'assurer que cet employ n'aura point de lieu; l'écriture sainte les approuve & les loüe. S. Ambroise, (*a*) se sert avec succès de cet exemple, pour faire révoquer à l'Empereur Theodose le Grand la sentence, par laquelle il avoit condamné un Evêque & des Moines à fournir aux Juifs & aux Hérétiques Valentiniens de quoy rebâtir une Synagogue & un temple, que les premiers avoient abbatu de leur autorité privée. Malgré l'écriture & S. Ambroise, l'avis de M. Bayle est que cet ordre de Theodose, soit reçû comme une loy dans le code du Tolerantisme.

Après avoir justifié l'Eglise naissante de Perse & le Saint Martyr Abdas des calomnies de M. Bayle, il me reste à defendre en général les interêts de la piété & de la Religion que ce Critique combat à son ordinaire & par ses expressions & par ses maximes. *Le Roy de Perse*, dit-il, *abandonna les fideles à la merci de son*

(*a*) Ambros. Epist. 17. lib. 2. ad Theodos. Imp.

Clergé, (a) *j'appelle ainsi les Mages, qui avoient entr'autres choses le soin de la Religion.* De semblables abus de termes propres à réjouir les libertins sont fréquents chez M. Bayle : il les place ordinairement à la tête de quelque sophisme captieux, que le Monde est disposé, quand on l'a fait rire, à prendre pour un fort argument.

A l'occasion de ce que firent les Mages pour intimider Isdegerdes par les cris de cet homme qu'ils avoient caché sous terre, M. Bayle fait la réflexion suivante : (b) *si ce que les impies debitent très faussement, sçavoir que la Religion n'est qu'une invention humaine, que les Souverains ont établie, afin de tenir les Peuples sous le joug de l'obeissance, ne faudroit-il pas avouer que les Princes auroient été pris les premiers dans le piege qu'ils auroient tendu? car bien loin que la Religion les rende maîtres de leurs sujets, qu'au contraire elles les soûmet à leurs Peuples.* M. Bayle, n'a point sans doute prétendu que tout Lecteur s'en

(a) Remarque B.
(b) Vers le milieu de la Remarque B.

rapportât à lui ſur la fauſſeté des choſes que débitent les impies : ſa maniere eſt de blâmer quelquefois les erreurs en matiere de Religion, & d'être réſervé à les réfuter. Il n'empêche point ici les impies de continuer à croire, s'ils le veulent, que la Religion doit uniquement ſon origine a la politique, il leur fournit ſeulement de quoi perſuader au monde que cette politique n'eſt pas trop ſûre ni trop bonne, puiſque ceux en faveur de qui on l'a employée s'en ſont mal trouvés, & qu'il eſt auſſi contraire à l'interêt des Souverains qu'à la liberté des ſujets d'accréditer la Religion.

Quel impie ne pardonnera point à M. Bayle de ne vouloir point paſſer pour Athée, ni pour un homme ſans Religion, en faveur de ſon zele à prêcher la tolérance de l'Atheiſme & de l'Irreligion, & à montrer tantôt qu'elle contribueroit à la tranquillité des Etats, tantôt qu'elle ne nuiroit en aucune façon aux bonnes mœurs ? mais auſſi l'accuſera-t-on de croire lui même que la Religion eſt une invention humaine ? ne declare-t-il point

précisément & sans équivoque que c'est *ce que les impies debitent très faussement* ? étoit ce son affaire de démontrer la fausseté de cette prétention des impies ? ce n'étoit pas au moins son attrait. Il n'avoit aucun goût à dire comme auroit fait un Abadie, que la même sagesse, qui a persuadé aux Legislateurs, que la Religion serviroit à faire de bons Citoyens, leur a necessairement découvert qu'il y avoit une veritable Religion. En effet lorsqu'ils ont regardé l'opinion qui enseigne l'existence d'un Dieu Rémunerateur des bonnes actions& vengeur des crimes, comme très propre à contenir les hommes dans le devoir, & qu'ils ont regardé l'opinion qui nie la divinité ou la providence, comme capable de les engager & de les entretenir dans toute sorte de désordres; parceque l'une réprime la cupidité,& l'autre lasche la bride aux passions ; ils n'ont point alors inventé la Religion, mais ils ont trouvé une preuve invincible de la divinité & de la providence, & les principes de laReligion deja empreints dans le fonds de la plus pure raison.

Car s'il n'y a point de Dieu qui s'intéresse aux actions des hommes, s'il n'y a point de veritable Religion ; c'est choquer la raison que de croire en Dieu & d'avoir de la Religion ; au contraire c'est se conformer à la raison, que de ne croire point enDieu&de n'avoir point de Religion. Mais un sentiment qui choque la raison, peut-il nous porter naturellment & constamment à vivre selon la raison, comme fait la persuasion où nous sommes que nous avons à répondre de notre conduite à un Etre Supreme & tout puissant ? & un sentiment qui est conforme à la raison, peut-il favoriser naturellement & constamment toutes les tentations qu'on peut avoir d'agir contre la raison, comme fait la créance où est un Athée qu'il est à soi même son maître & son Dieu ? n'est-il pas absurde d'admettre dans la raison humaine de la contradiction entre la verité qu'elle enseigne & la loi qu'elle prescrit ? je ne sçai point par quelle preuve M. Bayle s'est convaincu que la Religion n'est pas une invention humaine ; mais je sçai qu'il ne dit jamais rien pour montrer qu'elle est divine.

ARTICLE CXXVIII.

LETTRE DU PERE DE Goville Jesuite, Ancien Missionaire de la Chine, contenant sa déclaration au sujet des faits calomnieux, qui lui sont imputés par l'Auteur des Anecdotes sur l'état présent de la Religion dans la Chine.

J'Etois dans la pensée, Monsieur, qu'il n'étoit nullement nécessaire de m'expliquer au sujet de ce qui m'est imputé par l'Auteur des Anecdotes sur l'état présent de la Religion dans la Chine. Content du témoignage de ma conscience, & me rassûrant sur l'équité des Lecteurs, je méprisois la calomnie, & il me sembloit, que j'avois raison. On ne croit point, disois-je, une Partie sur sa seule parole contre la Partie adverse. Comment donc un Anonyme qui avance sans preuve des faits crians les plus dénués de vraisemblance, & qui montre en même-tems la plus violente animosité contre ceux qu'il attaque, pour-

roit-il trouver la moindre créance auprès du Public? Vous en jugez tout autrement que moi, Monsieur, & je défere à votre sentiment. Je comprens en effet, comme vous le dites, qu'il y a un Public facile & crédule, qui reçoit toutes les impressions qu'on essaye de lui donner; qu'il y a un Public prévenu, toûjours disposé à croire le mal de ceux qu'on a sçu lui rendre odieux; qu'il y a même un Public d'honnêtes gens, que leur probité rend susceptibles de la calomnie la plus énorme, parce que jugeant des autres par eux-même, ils ne croyent pas les hommes assez méchans pour inventer rien de pareil; enfin qu'il y a un Public, qui sans examen, tient pour dûëment avoüé ce qui n'est pas expressément contredit. Je suis heureusement en état de donner à l'Anonyme le démenti le plus formel & le plus net sur tout ce qu'il avance contre moi.

Il dit à la page 412. du quatriéme Tome. « Le P. de Goville étoit à » Canton gérant les affaires des Jésui- » tes François à la Chine. Il fut con-

» sulté sur les Cultes Chinois qui
» venoient d'être proscrits par la Bul-
» le *Ex illa die.* Le Jésuite répondit
» par écrit & sa réponse signée fut
» mise entre les mains de celui qui
» l'avoit demandée, & qui l'atten-
» doit avec impatience.

Jamais aucun Missionnaire, ni aucun autre ne m'a consulté sur les Cultes Chinois après la Bulle *Ex illa die.* Jamais donc, j'en prends Dieu à témoin, je n'ai fait sur cela aucune réponse ni de bouche, ni par écrit. C'est une pure fiction que cette *réponse par écrit*, que l'Anonyme suppose *signée de moi*, & *mise entre les mains de celui qui l'avoit demandée.*

» (*a*) Selon l'Anonyme, le P. de
» Goville y déclara sans façon, que
» la pratique du P. Ricci devoit être
» conservée; que la condamnation
» que Rome en avoit faite contre
» les régles, étoit sans conséquence,
» & qu'on pouvoit continuer d'offrir
» devant les Tablettes de Confucius
» & des Ancêtres des présens, sans
» retrancher l'Inscription ordinaire;

(*a*) Page 412.

» que le *Tien* & le *Chang ti* des Chi-
» nois étoit le Dieu des Chrétiens,
» & qu'on ne devoit pas ôter des
» Eglises les Tableaux, où étoit écrit
» le *King tien*, ADORE'S LE CIEL.

L'Anonyme, après avoir avancé faussement que j'ai été consulté, me fait faire la réponse la plus contraire à mes sentimens. En effet si j'avois été consulté, j'aurois certainement répondu dans les termes les plus clairs, & toûjours conformément aux ordres du S. Siége.

» Il est à remarquer, ajoûte le fai-
» seur d'Anecdotes, *(a)* que le Pere
» de Goville fit cette réponse long-
» tems après avoir signé le Formu-
» laire, & rendu le serment. Les
» preuves de sa soumission apparente
» avoient été portées à Rome. Le S.
» Siége avoit donné des marques de
» son contentement. Tous les Jésui-
» tes étoient soumis avec la même
» apparence de sincérité. Mais ces
» belles démarches n'étoient qu'un
» jeu pour tromper le Pape, & pour
» se mocquer de la Religion.

(a) Page 413.

Il eſt vrai qu'en 1716. le Décret de Clement XI. fut publié à la Chine; & que je le ſignai avec ſerment. Mais je m'écrie à la calomnie pour moi, & au nom de mes Confreres contre l'Anonyme, qui oſe nous accuſer de ne l'avoir ſigné qu'avec une *ſincérité apparente.* J'y ſouſcrivis avec une entiere ſoumiſſion de cœur & d'eſprit, perſuadé intimement que n'y adhérant pas de la ſorte, & ne laiſſant pas d'y ſouſcrire, je me ſerois rendu coupable devant Dieu d'un horrible parjure. Je ne me ſuis jamais départi de l'obéïſſance que je promis au Décret de Sa Sainteté. Je dis le même avec certitude des PP. Lequeſne, Cazier, Nyel, Caſalés, du Baudory, Jean Baborier, & Labbe, qui ont demeuré pluſieurs années avec moi dans notre Maiſon de Canton. Pour les autres Jéſuites François ou non François, qui ſignerent pareillement le Décret en 1716. après ſa publication, cent raiſons me perſuadent de la ſincérité de leur ſignature: je n'en ai aucune pour en former le moindre doute. Comment

l'Anonyme a-t-il pû se mettre dans la tête, qu'il réüssiroit à faire croire que les Missionnaires Jésuites de la Chine sont tous de lâches prévaricateurs, des fourbes, des hypocrites, des hommes sans probité & sans religion? Pour calomnier avec succès, il faut ne le faire qu'avec une sorte de retenuë : Or notre Auteur n'en montre aucune dans tout son Ouvrage, qui n'est à proprement parler, qu'un tissu de faussetés, d'injures, de vagues & violentes déclamations. Mais pour me borner à ce qui me regarde personnellement, écoutons-le dans ce long texte que je vais rapporter. Il y dit faux d'un bout à l'autre.

„ (*a*) Dieu permit que pour le bien „ de l'Eglise & de ceux qui la joüent „ si indignement, la réponse du P. „ de Goville tomba entre les mains „ d'un Missionnaire qui en tira co- „ pie sur l'Original, & l'envoya à la „ S. Congrégation. Le Pape ordon- „ na au Général Tambourin de rap- „ peller son Religieux de la Chine. „ Le P. de Goville n'eut pas plû-

(*a*) Tom. 4. Page 413.

„ tôt appris la teneur de la Lettre
„ qui le regardoit, qu'il se mit à
„ crier à la calomnie, protestant de-
„ vant Dieu & devant les hommes,
„ que la réponse qu'on lui attribuoit,
„ n'étoit pas de lui; qu'il défioit ses
„ Adversaires de produire l'écrit si-
„ gné de sa main, & que cette ac-
„ cusation étoit une imposture des
„ ennemis de la Compagnie, désolés
„ de la voir rentrer dans les bonnes
„ graces de Sa Sainteté. La conclu-
„ sion fut, que le P. de Goville de-
„ meureroit à la Chine en atten-
„ dant des ordres favorables qu'on
„ espéroit tirer du Pape, après qu'il
„ auroit été informé de la réponse du
„ Jésuite.

„ Mais les Missionnaires de la
„ Propagande qui étoient à Canton,
„ indignés de la fourberie de ces Pe-
„ res écrivirent à Rome, & y envoye-
„ rent l'Original écrit de la main du
„ P. de Goville, qui s'étoit imagi-
„ né que sa réponse avoit été brûlée,
„ & qu'il n'en restoit que des copies
„ incapables de faire foi. Les ordres
„ de la S. Congrégation furent con-

„ formes aux premiers. On ordonna
„ au Visiteur de faire repasser le Re-
„ ligieux coupable, & qu'il s'em-
„ barquât sans délai sur les premiers
„ Vaisseaux; mais on ne jugea pas
„ à propos de rendre une obéïssan-
„ ce si prompte. Les délais furent de
„ quelques années, & le P. de Go-
„ ville ne passa en Europe qu'après
„ des tergiversations qui durerent
„ longtems. „

Or sur tous ces faits rapportés dans le plus grand détail, sans doute pour mieux imposer aux Lecteurs, je m'inscris en faux, sans en excepter un seul, & je défie l'Auteur des Anecdotes d'en pouvoir jamais prouver aucun. Il est donc faux qu'on ait *tiré* ou pû tirer *copie* de ma prétenduë réponse, qui n'exista jamais: faux par conséquent que *la copie & l'original ayent été* ou pû être *envoyés au Pape*; faux encore que le Pape ait *ordonné au Géneral* des Jésuites *de me rappeller* en Europe; faux que le Général *ait écrit* en conformité *au Visiteur* des Jésuites à la Chine: faux que le Visiteur ait reçu du Général sur ce sujet, ou

m'ait signifié aucun *ordre* de sa part : faux que sur mes représentations il ait suspendu l'exécution de cet ordre prétendu : faux que *la S. Congrégation ait donné des ordres* pour me rappeller en France, *conformes à ceux du Pape* : faux que j'aie jamais eu ordre de *m'embarquer sur les premiers Vaisseaux* : faux enfin que je n'aie passé de la Chine en France, qu'après *des délais de quelques années* & des *tergiversations qui durerent long-tems.*

On sçait les vraies causes de mon retour en France, & qu'elles n'ont rien de commun avec les Cultes Chinois. En 1723. je fus député par mon Supérieur le R. P. Hervieu, & je m'embarquai au mois de Janvier 1724. pour des affaires de la Mission, & en même tems pour offrir à Sa Majesté quelques curiosités de la Chine au nom de notre Mission Françoise, qui a l'honneur d'avoir Louis XIV. de glorieuse Mémoire pour son Fondateur, & j'exécutai ma Commission à Versailles le second de Février 1725. en présence de toute la Cour.

Au reste si tout ce que j'ai dit jus-

qu'ici contradictoirement à l'Auteur des Anecdotes est exactement vrai, & vrai dans toutes ses parties, comme je le soutiens à la face du Ciel & de la terre, (oserois-je parler ainsi sans une conviction intime de la vérité? Dailleurs la S. Congrégation a ses Archives: qu'on les consulte, à coup sûr on n'y trouvera jamais ce qui n'a jamais été:) Si dis-je, tout ce que j'ai dit jusqu'ici, est exactement vrai, il s'ensuit nécessairement que cet Auteur est dûëment convaincu d'être un Calomniateur, & Calomniateur en matiere capitale, & dès-là indigne de toute créance dans tous les Tribunaux du monde.

L'Anonyme, loin de rougir de cet amas de faussetez qu'il accumule contre le cri de sa conscience, conclud son fabuleux recit avec un air d'assurance qui ne se comprend pas. „ » Ce fait, dit-il, devoile le mystere » de la plus honteuse supercherie » qui se vit jamais dans l'Eglise. Les » Jésuites donnent tous avec le P. » de Goville des preuves de leur sou- » mission au Saint Siége, & tous persévérent

„ perséverent dans leur rébellion. "
C'est uniquement l'iniquité & l'insigne malice de l'Auteur des Anecdotes, que tant de faits calomnieux *honteusement* supposés *dévoilent* avec la derniere évidence.

Les personnes judicieuses, en lisant ceci, ne manqueront pas de dire qu'il faut être bien aveuglé par sa passion, pour oser calomnier si grossiérement un homme sous ses propres yeux, & lorsqu'il est en état de confondre la calomnie. Cela est vrai, mais il n'est pas moins vrai que cette même passion l'aveugle encore à l'égard des autres Jesuites, sans exception, dans tout le cours de son Ouvrage. Sa haine outrée contre eux lui a fait dire non seulement cent faussetez notoires & évidentes à quiconque a connu sur les lieux les Missionnaires Jesuites qu'il décrie, mais même des extravagances de plus d'une sorte. En voici des essais qui serviront à faire connoître le caractere de l'Auteur, & le mépris que méritent ses Anecdotes.

„ 1°. La Societé, dit-il, dès l'A-
„ vertissement du quatriéme tome,

„ page cinquiéme, paroît une armée
„ destinée à faire la guerre à l'Eglise
„ de Jesus-Christ, & à sa Religion,
„ dont le Général qui la commande,
„ est le Chef même de cette Societé;
„ les Officiers qui combattent sous
„ ses ordres, chaque Jesuite envoyé
„ par lui à la Chine; & les Troupes
„ à leur solde, les Idolâtres de la
„ Chine, de Tonquin, & de Cochin-
„ chine; les victimes: quiconque a
„ du zéle pour la Religion, sans dis-
„ tinction d'âge, de dignitez, ni de
„ caractere. Et plût à Dieu que la
„ Chine & les Indes fussent le seul
„ théatre de la guerre de la Societé
„ contre Dieu & contre ses Saints!

Il faut convenir que ce discours est insensé, ou bien que le Pape & tous les Evêques du monde, hors cinq ou six Prélats Anti-Constitutionnaires, ne sçavent ce qu'ils font en employant par tout les Jesuites comme des gens utiles à l'Eglise. M. l'Evêque d'Eleutheropolis cité par l'Anonyme (*a*) & cité avec éloge, est bien éloigné de penser comme lui. J'ai toujours crû,

(*a*) Tome 4. page 66.

dit-il, dans la Lettre que cet Anonyme rapporte, (& qu'on se souvienne qu'ayant été quarante-trois ans Jesuite & vingt-trois ans Missionnaire de la Chine, il doit sans doute les bien connoître.) „ J'ai toujours crû » que notre Compagnie s'étoit dis» tinguée dès sa naissance par son » zele à combattre dans toutes les » parties du monde les erreurs dans » la Doctrine, les déreglemens dans » les mœurs, & les cultes supersti» tieux, qui deshonorent la Religion. » C'est, ce me semble, ce qu'elle a » fait avec succès sous les ordres du » Vicaire de Jesus-Christ, par tout » où il a jugé à propos de l'em» ployer. " L'Anonyme pardonnera-t-il à cet Evêque de le contredire si ouvertement? Se le pardonnera-t il à lui même d'avoir cité ces paroles du Prélat?

2°. (*a*) Le faiseur d'Anecdotes n'en demeure pas là. Il affronte le bon sens jusqu'à soutenir que les Jesuites sont les plus grands ennemis de la Constitution, & que la chose est claire

[*a*] Tome 4 page 384.

comme le jour. „ La Constitution „ *Unigenitus*, dit-il, n'a point de „ plus grands ennemis ni d'adversai- „ res qui la décrient avec plus de suc- „ cès que les Jesuites, comme on est „ en état de le démontrer à tout le „ monde Chrétien avec la clarté des „ rayons du Soleil. " Avancer de tels paradoxes d'un air si fanfaron & prétendre être crû, c'est la plus étrange hardiesse & la plus folle prétention. Aussi dans la Préface du sixiéme Volume page 10, oubliant ce qu'il a follement avancé dans le quatriéme tome (*a*), il tombe dans la plus grossiere contradiction, en assurant que *les Jesuites par leurs démarches fanatiques se signalent tous les jours en faveur de la Constitution* Unigenitus.

3°. Faisant les Jesuites Anti-Constitutionnaires & tels qu'il est lui-même, car il parle de la Bulle en forcené, il n'est pas surprenant qu'il les fasse Richéristes. Il met dans la bouche des Peres de Pekin, qu'il fait parler à l'Empereur *Cang hi* dans une Audience secrete, un discours de quatre pa-

[*a*] Page 382 & suiv.

ges ridiculement imaginé, où il leur prête le ſiſtême impie du Richériſme & tant d'autres erreurs monſtrueuſes, que l'héréſie a enfantées de nos jours pour ſa défenſe; erreurs que nous déteſtons tous tant que nous ſommes, mais qu'il ne craint point, lui, d'adopter: Eſt-ce donc que l'Anonyme étoit préſent à cette Audience prétenduë? Non, & il n'a garde de le dire. Mais en faiſant parler des Jeſuites comme parlent les Novateurs, il a eſperé de faire couler plus aiſément ſes ſentimens dans l'eſprit des Lecteurs crédules. Artifice groſſier, dont nul ne peut être la dupe, que celui qui veut bien l'être.

4°. A la fin du cinquiéme Tome[a] des Anecdotes, il s'efforce très-ſerieuſement en 130 pages de prouver que les Jeſuites ſont l'Ante-Chriſt, & il employe pour cela une heureuſe découverte de Propheties du quatorziéme ſiécle, avec de continuelles & puériles déclamations. Où eſt le bon ſens d'emprunter juſqu'à des rêveries pour décrier les Jeſuites, & de join-

[a] Page 305 & ſuiv.

dre le fanatiſme le plus complet avec les affaires de la Religion dans la Chine? Je laiſſe bien d'autres traits non moins extravagans, que la briéveté d'une Lettre ne comporte pas, & je reviens à mon ſujet.

En vain l'Anonyme, pour autoriſer ſes récits fabuleux, & donner du poids à ſes Calomnies, dit que M. le Légat Mezzabarba, a *vû, corrigé, & approuvé* ſa relation. S'il prétend que Mr. le Légat l'a vûë, corrigée, & aprouvée telle que nous la voyons, pleine de fiel à chaque page, de remarques fauſſes & infamantes d'un prétendu Miſſionnaire, de noires calomnies ſans preuves & ſans nombre, je ne crains point d'aſſurer qu'il calomnie en ce point cet Illuſtre Prélat, que j'ai eu l'honneur de voir à la Chine, ayant de nous des ſentimens d'eſtime & de bonté, tout opposés à ceux du faiſeur d'Anecdotes. Si cette approbation eſt réelle, que ne la produit-il? Il ſe borne à dire qu'il l'a euë. Quel fonds doit-on faire ſur la parole d'un Calomniateur avéré; Un homme qui a eu le front de m'imputer de

faux écrits avec la derniere assurance, qui a inventé cent autres faussetés contre tant de Missionnaires Jesuites, dont pendant plus de vingt ans j'ai par moi-même connu la science & respecté la vertu, n'est que trop capable de s'appuyer faussement d'un nom respectable pour accréditer ses mensonges.

Il se donne lui & son faiseur de rélation pour Missionnaire de la Chine. Peut-être en a-t-il porté le nom pendant un court séjour de quelques mois dans l'Empire, plutôt en Voyageur qu'en Missionnaire? Du reste, j'ose le dire, il n'en soutint jamais les fatigues, jamais il n'en fit, ni n'en put faire les fonctions. Personnage masqué, il se trahit lui-même sans y penser, tant il défigure les mots Chinois qu'il s'est avisé de citer, tant il montre d'ignorance sur les lieux les plus connus des Voyageurs & sur les usages de l'Empire, tant il estropie les noms des Missionnaires qu'il a dû voir à Canton, s'il est vrai qu'il y ait mis le pied. Sans connoissance des mœurs de la Nation, sans science de la Langue, sans expé-

rience l'Anonyme décide néanmoins, & ceux qu'il attaque étant dans l'impuissance de se défendre, ou parce qu'ils sont morts pour la plûpart, ou parce que séparés de nous par des mers immenses ils ne peuvent sçavoir ce qu'on leur impute, il s'applaudit dans les ténébres, où il se cache, & déja, à l'en croire, la Société entiere, *cette superbe & orgueilleuse Societé* va tomber sous ses coups. Vain triomphe! Dieu a permis pour l'interêt de la vérité & de ses Serviteurs outragés, que ce hardi Calomniateur m'ait mis en droit, & à portée de le faire connoître, & de le confondre par ce démenti & ce désaveu public.

En effet me justifier pleinement, comme je fais, d'un tissu de Calomnies atroces, c'est avoir désarmé ce faiseur d'Anecdotes, & tout à la fois justifier tous ceux de mes Confreres qu'il a également & injustement sacrifiés à sa malignité. Il m'attribuë de faux crimes, & quels crimes? Est-il plus vrai, & sera-t-il plus croyable en ce qu'il attribuë aux autres Jesuites? Ce sont des ennemis qu'il regarde

d'un œil jaloux, & qu'il voudroit anéantir, s'il pouvoit. Il faut donc qu'à ses yeux ils soient coupables. Mais ils ne sçauroient l'être aux yeux des personnes d'honneur & de probité, qui examinent les choses sans préjugés, & qui jugent sans passion.

Encore moins le sont-ils au jugement de celui qui sonde les cœurs, & qui connoît leur innocence *Le monde vous hait*, disoit Jesus-Christ à ses Apôtres, *j'en ai été hai avant vous, on m'a persécuté, on vous persécutera (a).* Prédiction dont nous voyons l'accomplissement de nos jours par la haine implacable, que nous portent, graces au Ciel, l'Auteur des Anecdotes, & tous les autres Partisans de l'erreur. Mais aussi il est dit, & c'est ce qui fait notre consolation: (*b*) *Vous serez heureux, lorsqu'à mon sujet les hommes vous chargeront d'opprobres, qu'ils vous persécuteront, & qu'ils diront de vous toute sorte de mal contre la vérité; réjouissez-vous, & faites éclater votre joye.*

[*a*] Joan. 15. v. 17 & 20.
[*b*] Matth. 52. 11.

Le devoir des Missionnaires est de procurer la gloire de Dieu aux dépens même de leur réputation. (a) *Per ignominiam & bonam famam, ut seductores & veraces.* Et leur bonheur le plus solide en ce monde est d'être jugés dignes, en la procurant, de souffrir pour Jesus-Christ & comme Jesus-Christ, la calomnie & la persécution.

ARTICLE CXXIX.

SUITE ET SIXIE'ME Partie des Nouvelles Experiences d'Optique & d'Acoustique : adressées à M. le Président de Montesquieu, par le Pere Castel Jesuite.

MONSIEUR, une nouveauté en attire une autre, & je n'ai jamais bien compris comment on pouvoir faire une vraye découverte sans en faire deux, & même trois, c'est-à-dire, plusieurs. La vérité a pour le moins le privilege de l'erreur qui ne marche jamais seule, mais toujours en

[a] 2. Cor. 6. 8.

corps de ſiſtême. Ce n'eſt pas à l'erreur, c'eſt à la vérité que le ſiſtême appartient : On ne peut heurter une partie de ce ſiſtême qu'on ne les heurte toutes ; & l'erreur n'eſt conſéquente, que par les conſéquences que la vérité, qu'elle combat, lui oppoſe, & la force de méconnoître & de contredire juſqu'au bout.

Enfin, depuis qu'en faveur du *Peintre Anonyme* (quelques-uns diſent *Romancier* ou *Romaneſque*) de qui j'attens en vain juſqu'ici la ſolution de mon *Problême octavaire*, depuis, dis-je, que j'ai laiſſé le fil direct de mes Expériences Optico-Acouſtiques, & que j'ai repris, ſelon mon goût naturel, le point de vûë théorique, dans lequel j'avois en 1725 annoncé le nouveau clavecin, me voilà déſormais tout-à-fait dans la Métaphyſique, dans la Morale, dans la Phyſique & bientôt même dans l'Anatomie ; toutes ſciences qu'on croiroit étrangeres à mon ſujet, mais que des eſprits ſuperieurs, tels que vous, jugeront bien plus propres à me conduire ſurement & plus promptement à mon but, qui

eſt le but même du Public, comme je l'ai plus d'une fois remarqué dans les écrits précedens.

Car d'où penſez vous, Monſieur, qu'eſt venuë cette grande difficulté que bien des gens ont euë pendant dix ans à concevoir la nouvelle Muſique? Si ce n'eſt de ce que l'un a été Peintre, mais n'a pas été Muſicien; & l'autre a été Muſicien ſans être Peintre, ou même que celui qui a été les deux, n'a pas été Géométre; ou que le Géométre n'a pas été Phyſicien; & que la méchanique a manqué à celui-ci, & la teinture à celui-là, & la manufacture à un autre. On doit voir, qu'il faut un peu de tout cela pour être à portée d'en juger; au moins juſqu'ici, & en attendant que l'habitude de voir ait ſuppléé à tant de connoiſſances & d'expériences diverſes; ſuppléé même, à une certaine faculté de ſe repreſenter, de concevoir, de voir en quelque ſorte ce qu'on ne voit pas; faculté, tranchons le mot, qu'on nomme *imagination.*

L'Imagination ! C'eſt une corde bien délicate que je touche-là; car

vous ſçavez, Monſieur, qu'on m'en accuſe, qu'on m'en fait des reproches, qu'on m'en fait un crime ; & que je n'en devrois parler, ce ſemble, qu'avec la plus extrême confuſion, ou pour m'en diſculper fort ſérieuſement. Pourquoi m'en diſculper ? Pourquoi rougir d'avoir imaginé le nouveau clavecin ? Commēt en aurois je parlé ? Comment le ferois-je ? Parlons clair, comment l'aurois-je trouvé ſi je ne l'avois imaginé ? Car ſurement je ne l'avois point vû en 1725, puiſqu'en 1734 il m'en a fallu faire le premier modele que vous avez vû, mais que ni moi ni perſonne n'avoit pû voir, avant que celui-là fût fait.

Dans la rigueur du terme, *imaginer* ne veut, ce me ſemble, dire autre choſe que *ſe former une image, une idée d'une choſe qu'on ne voit point, ou dont l'image ne ſe peint pas actuellement dans l'œil ou dans les autres ſens.* Où en ſerions nous au moins dans les Arts & dans les Sciences, ſi nous ne pouvions nous y permettre d'imaginer ce que nous n'avons point vû & ce que perſonne n'a jamais vû ? Jamais inven-

teur a-t-il atteint au but de ſon invention ſans le ſecours de cette faculté imaginative ? Je l'avouerai franchement, inventer & imaginer m'ont toujours paru ſynonimes, & je ne me ſuis jamais formaliſé qu'on traitât la nouvelle Muſique d'imagination : au contraire une perſonne que vous connoiſſez, Monſieur, m'ayant fort preſſé, il y a ſix ou ſept ans de convenir que mon clavecin étoit une imagination, & qu'un de ſes ouvrages qu'il citoit en oppoſition, n'en étoit point une, je lui répondis, puiſqu'il le vouloit, que j'étois prêt de ſigner ſa propoſition & de l'adopter : il n'en vouloit pas tant, car il ſe fâcha tout de ſuite de l'excès de ma complaiſance ; ſans doute parce que la compagnie y donna un mauvais tour, en ſouriant à l'idée qu'elle comprit que j'avois dans l'eſprit.

Je l'avois en effet : c'eſt-à-dire, que je penſois, comme je le penſe encore, que l'imagination toujours à craindre dans le commerce de la vie, dans l'uſage du monde, dans la conduite des affaires, dans tout ce qui s'appelle vie ci-

vile, politique même & ſurtout religion; étoit tout-à-fait & uniquement déſirable dans les Arts, dans les Sciences, & dans toutes les affaires d'eſprit, de théorie, & d'invention. Cependant la bizarrerie veut que cette imagination, décriée dans les Sciences & dans les Arts, regne paiſiblement dans la conduite de la vie, dans les affaires de prudence, & qu'elle uſurpe ſouvent des droits téméraires & ſcandaleux ſur la religion. Car vous n'entendez jamais crier contre l'imagination dans le maniment des affaires, dans le gouvernement des Empires, dans les operations militaires : & c'eſt-là pourtant qu'il faudroit être tout-à-fait en garde contr'elle, & qu'elle produit les plus terribles cataſtrophes : au lieu que ſans ceſſe on critique, & les Sçavans eux-mêmes critiquent l'imagination des Sçavans dans des ouvrages, qui, ſans elle ne ſçauroient jamais être que des répetitions aſſez inutiles, d'ouvrages ſouvent meilleurs, & ſouvent inutiles eux-mêmes.

N'eſt-ce point encore ici la fable ou l'hiſtoire du Renard ſans queuë, qui

harangue les autres, pour leur persuader de couper la leur ? Car il y a trois operations de l'esprit, rélativement aux trois tems des choses Ces trois operations sont *voir*, conce*voir* & pre*voir* : c'est toujours *voir*, mais par trois differentes facultés qui font trois especes d'hommes Sçavans ou éclairés, plus ou moins. Le Peuple *voit* le present par une simple *apprehension* ou vision. Le Sçavant purement sçavant, l'érudit *conçoit* le passé par le secours de la *mémoire* & la troisiéme espece *prévoit*, presse, produit même en un sens l'avenir par la force de son *imagination* ; car c'est une *faculte créatrice*, pour me servir de l'expression d'un bel esprit du dernier siecle.

Enfin, quoiqu'il en soit de cette question incidente, & dont le Public connoît assez l'origine & la valeur, j'ai dans mon dernier écrit prouvé de mon mieux, que la Musique en général & par conséquent aussi celle des couleurs étoit une affaire d'agrément & un simple plaisir de l'esprit, que l'animal ne goûte presque point, que le peuple ne goûte qu'à demi, & qu'on

ne goûte un peu pleinement qu'à mesure qu'on en a une bonne intelligence. Malgré mes démonstrations cependant, je prévois que bien des gens pourroient encore appeller *habitude*, ce que j'appelle *intelligence*, & faire de l'habitude, suivant la Philosophie trop corpusculaire des modernes, un Méchanisme tout corporel, consistant dans des plis de fibres, dans des traces de cerveau, dans des temperamens d'esprits animaux, dans des canaux de conduite ouverts ou fermés, étroits ou spatieux.

Cela même ne diroit rien, n'éluderoit rien, ou ne m'empêcheroit de rien éluder; & j'aurois toujours droit de dire qu'on ne goûte qu'une Musique d'habitude, & que si on n'a pas goûté d'abord l'idée de la nouvelle musique, & que si dans la suite on ne la goûte pas elle-même, c'est qu'on n'en a ni l'habitude machinale du corps, des organes, des fibres, des traces, des esprits, ni l'habitude spirituelle de l'intelligence, de la science, de la mémoire, de l'imagination, en un mot, de l'ame, du cœur & de l'esprit.

Mais les interêts de la vérité & la gloire de l'humanité, me ſont plus chers que mes interêts particuliers & que la gloire de mon ſiſtême. J'ai dans l'écrit précedent, donné une eſpece de *Logique du goût*, je dois déſormais en donner la *Phyſique*, ou la *raiſon phyſico morale*: car vous ſçavez, Monſieur, que ma maniere de philoſopher en Phyſique, eſt toute mi-partie de méchaniſme & de ſpiritualiſme; au lieu que celle de Deſcartes eſt ſi corpuſculaire & ſi méchanique que Spinoſa en a pris, quoiqu'à tort, occaſion de tourner les eſprits & la divinité même en automates plus mobiles que moteurs, plus ſubtils qu'intelligens, & tout corporels, en un mot.

Je ſuis, Dieu merci, fort éloigné de cette extrêmité athée & impie: de ſorte que dans les méchaniſmes les plus corporels, donnant comme je fais, la moitié de l'operation à l'eſprit, il eſt naturel qu'ici où il s'agit d'un méchaniſme fin, d'un plaiſir délicat, d'un agrément pur & très-ſpirituel, je maintienne la ſuperiorité tout-à-fait inconteſtable des droits de l'eſ-

prit, seul juge competent de la nouvelle comme de l'ancienne Musique.

Ma derniere proposition a été qu'on pouvoit rendre raison *à Priori* des goûts & des dégoûts qu'on a des choses, & surtout de l'eloignement qu'on a pour tous les nouveaux goûts. Il m'y faut encore un détail de propositions préliminaires & lemmatiques : Ce sont ces propositions que j'appelle *la Physique* ou le *sistême physico-moral du gout*. Il sera suivi du sistême des loix de l'union de l'ame & du corps rélativement au sujet present. Mais comme ce ne sont jusques-là que des preuves indirectes du plaisir ou de l'agrément de la Musique chromatique, je viendrai enfin aux preuves directes qui seront accompagnées de quelques nouveautés sur le clavecin en question, & sur bien d'autres manieres de clavecin dont je démontrerai la théorie & la pratique. Je réprends la suite des propositions, soit lemmes, soit théorêmes.

Lemme septiéme, tout à-fait préliminaire. Les hommes naturellement n'aiment pas la nouveauté.

Démonstration. 1°. Je parle d'une vraye nouveauté qui ne s'enchaîne pas de près avec les choses anciennes de même genre : par exemple le sistême de Descartes a été dans sa primeur pendant vingt, trente, & quarante ans rejetté, critiqué, moqué, bafoué, sifflé. L'Auteur n'a jamais eu la satisfaction de le voir de son vivant, adopté de personne qui l'entendît : *Descartes qui est mort*, disoit le Sçavant, l'érudit Naudé, *Descartes qui est mort à Stokolm, étoit un homme de mauvaise mine. . . . . il avoit bien des visions dans la tête qui sont mortes avec lui.* Ce que disoit Naudé, tous les Sçavans du tems, & surtout les Sçavans, le disoient comme lui. Remarquons même *la mauvaise mine* qui ne faisoit rien au fait, mais que l'antipathie des nouveautés ne manquoit pas de relever. C'étoit jalousie de sçavans, dira-t-on ; cela ou autre chose peu importe : la jalousie, dit-on, ne meurt pas ; & c'est la nouveauté surtout qui est son objet.

2°. Je pourrois citer mille autres exemples, & faire voir que nulle

nouveauté n'a passé sans contradiction, & sans les plus vives contradictions, perpetuées pendant les dix, les vingt, les cinquante, les cent ans; je dis les nouveautés les plus indifferentes, les plus permises, les plus utiles. La découverte des Indes Orientales, quoique faite par un Prince, le Prince Henry, le frere du Roy regnant alors en Portugal, excita plus de tempêtes contre lui parmi les esprits, qu'il n'en eut à essuyer dans des mers jusqu'alors inconnuës. On sçait les contradictions qui mirent cent fois à deux doigts de sa perte le fameux Christofle Colomb Auteur de la Découverte des Indes Occidentales, & de tous les thrésors de l'Espagne & de l'Europe. Je ne dis rien de la découverte des Antipodes, de celle des habitans de la Zone-Torride, & de mille autres. Le fait de Descartes me suffit parce qu'il est connu, & qu'il dit quelque chose pour ceux qui en sçavent le détail : avec le tems le nouveau clavecin servira de preuve, mais jusqu'ici il en a lui-même besoin.

Corollaire fondamental. Ainsi, que

ce clavecin ſoit vrai ou faux, qu'il ſoit bon ou mauvais, qu'il ſoit utile ou inutile, il a dû éprouver toutes les contradictions qu'il a éprouvées depuis dix ans : & ces contradictions ne prouvent ni qu'il ſoit vrai ni qu'il ſoit faux ni, &c. rien en un mot. Au contraire même, s'il étoit ſi chimerique pourquoi lui a-t-on fait l'honneur d'en tant parler ? Car ce ſont les nouveautés faites pour paſſer avec éclat qui excitent ces éclats de contradictions. Toute nouveauté faite pour tomber, tombe toute ſeule, & ſans que perſonne s'en apperçoive.

Lemme huitiéme. De ſoi nos corps ſi nous n'étions que cela, n'auroient du goût ni du dégoût pour rien, ne rechercheroient, ne rejetteroient rien, rien au moins de ce qui fait la preſente queſtion, les ſons, les couleurs, &c.

Demonſtration. Ces couleurs, ces ſons auroient beau affecter nos yeux ou nos oreilles, les autres objets auroient beau mouvoir nos autres ſens ; ce ne ſeroit jamais que contact, percuſſion, motion, ébranlement de parties. Il

n'en resulteroit rien de plus, que ce qui résulte de l'incidence des rayons de lumiere ou de son, sur tout autre corps purement corps, sur le cadavre d'un homme mort. Car ce cadavre par exemple, n'est si dénué de goût, que parce qu'il est dénué d'esprit.

Lemme neuviéme. C'est donc l'esprit, l'ame qui à l'occasion de l'impression faite sur le corps, sur ses organes appropriez, goûte ou rejette cette impression. Cela est évident, mais ce n'est pas assez, & je ne suis pas content que je n'aye mis l'ame, tout-à-fait en possession de ce goût & de ce dégoût, quoiqu'en dise la secte des beaux esprits matérialistes.

Lemme dixiéme. Les organes du goût, je parle en général & des hommes ordinaires, sont naturellement disposés à goûter tout ce qui est de leur compétence.

Démonstration. Les hommes en géneral naissent avec les mêmes dispositions à cet égard; sans habitude, sans préjugé, sans goût ni dégoût. Leurs sens, leur goût sont des tables rases. Qu'on transplante deux enfans

qui viennent de naître : l'un goûtera, ce que l'autre auroit goûté, selon le Païs, la famille, l'éducation, la maniere de penser & de vivre où on l'aura transplanté ; sauf les hazards des déterminations extrinséques.

Lemme onziéme. Ces organes ne sont pas differens, dans les divers Païs.

Démonstration. L'Histoire nous parle de divers goûts nationaux ; voilà le fait : mais l'anatomie ne nous parle pas de divers organes nationaux ; voilà le droit. Et il seroit ridicule d'imaginer, que l'enfant François transplanté à la Chine, ou le Chinois en France, acquierent ou perdent des organes pour goûter ou ne pas goûter ce qu'ils auroient goûté ou non goûté, sans la transplantation.

Lemme douziéme. Le changement de goût (sauf l'extraordinaire de la maladie) ne cause point de changement dans les organes, & n'en vient nullement.

Démonstration. Il paroît démontré, ou démontrable, qu'il n'arrive pas plus de changement dans les organes

de

de quelqu'un qui a goûté la musique Italienne, la biere, le cidre, les huitres, après en avoir été longtems dégoûté, que dans ceux de quelque autre, qui apprend la langue Italienne, après l'avoir ignorée.

Lemme treiziéme. Ni les fibres, ni les conduits, ni les esprits animaux ne changent, dans leur texture, conformation ou naturel quelconque, par un changement de goût, ou par l'acquisition d'un goût nouveau.

Démonstration. Nul fondement anatomique de croire, qu'il se forme de nouvelles fibres, ou qu'elles se subtilisent ou s'épaississent, si ce n'est par l'usage ou le non usage quelconque. On a prétendu qu'il y avoit dans l'oreille, dans le gosier & jusques dans le bois d'un clavecin ou d'un violon des fibres *utifiques*, des *solifiques*, des *mimifiques*. On en attend la preuve, preuve anatomique ou de fait enfin, d'expérience, d'observation.

2°. Autre prétention non anatomique, qu'il s'ouvre ou se ferme des conduits; que les esprits animaux se frayent de nouvelles routes, ou en de-

ſertent d'anciennes. Tout eſt route & conduit & organe, dans le Corps Animal; & la Circulation univerſelle vivifie tout. Des conduits ne ſe ferment, que par obſtruction & par maladie, & un nouveau goût ſeroit une maladie. Il ne l'eſt que trop ſouvent, mais maladie morale & de l'eſprit: & puis les prétendus Eſprits Animaux dont tous les Anatomiſtes parlent, quel eſt celui d'entreux qui les a obſervés?

3°. Enfin un nouveau goût, eſt une nouvelle langue qu'on parle & qu'on entend, ſans avoir acquis de nouveaux organes, mais une nouvelle intelligence, pour concevoir & articuler de nouveaux ſons.

Lemme quatorziéme Il n'y a à cet égard d'autres changements, que ceux que l'Eſprit occaſionne paſſagerement & très accidentellement.

Demonſtration. Trois choſes ont fait attribuer au Corps ce ſyſteme de goûts & de dégoûts, qui n'appartient qu'à l'Ame 1°. la pante générale, libertine & impie je le répete, à tout attribuer au Corps. 2°. La difficulté

de l'expliquer par la ſeule action de l'Eſprit 3°. La maladie & certains cas extraordinaires de conformations monſtrueuſes. Mais l'Eſprit ſuffit pour entendre une nouvelle langue, & pour determiner ſa propre langue à la parler, & de même pour connoître le bon goût de quelque choſe, & déterminer ſes organes à la gouter.

Lemme quinziéme: Probléme premier. Expliquer la maniere, dont l'Ame goute les choſes, ou s'en dégoute.

Réſolution. Lorſque l'ame rejette quelque choſe, dont le goût lui eſt ſuſpect ou lui deplaît, la ſaine Phyſique nous apprend que cette ame, toute puiſſante ſur le Corps en pareille occaſion, relâche ou roidit les Nerfs, les fibres, ſuſpend ou accelere le mouvement des humeurs, ſoi diſant Eſprits animaux; & que tous ſes efforts vont à obſtruer paſſagerement les conduits, ou a émouſſer des ſenſations ou des ſentimens qui lui déplaiſent, tantôt par une molleſſe; tantôt par une roideur qu'elle eſt maitreſſe de procurer aux organes ſains, pour en amortir les impreſſions, ou les con-

trebalancer, ou les troubler même; & les anéantir par des mouvemens convulsifs. Au lieu que, lorsqu'elle goûte & veut goûter quelque chose qui la flate ou qu'elle connoît capable de la flater, elle s'y rend attentive, ouvre ses Organes, tend où relasche moderément les Nerfs, les muscles, les fibres, les Membranes, fait couler uniment les humeurs, & met tout comme à l'unisson, ou même très positivement à l'unisson, de l'impression qu'elle veût goûter.

Confirmation. Rien n'est plus évident que ce double procedé de l'ame. Jugeons des operations insensibles, par les sensibles : car tout ce qu'on voit ici de la nature, est litteralement tel que je le dis. Nous fermons les yeux & les oreilles mêmes aux approches de quelque chose de désagreable pour le goût seul ; nous bouchons le nés, nous serrons les levres: nous fuyons, lorsque la fuite peut nous délivrer de l'ennemi. Enfin lorsque l'impression desagreable nous saisit, malgré ou comme malgré nous, & qu'il faut avaler la pillule

ou autre déboire, nous ſecouons la tête, nous la détournons, nous prevenons la bouche d'un goût d'eau de vie, ou de quelque choſe de fort; nous avalons d'un trait, nous renfonçons notre Eſprit comme en dedans, ou nous le diſtrayons, & le rejettons comme au dehors. Au lieu que pour un objet ragoutant, l'ame vole comme audevant; elle ne ſe contente pas de le goûter de la Langue & du Palais pour qui il eſt fait; de le ſavourer, de le remaſcher, elle aime à le voir, à le manier, à le contempler, à le flairer. Elle n'a pas aſſez de ſens pour en jouir: on diroit qu'elle ſe met à toutes les Fenêtres: Ce ne ſont pas des yeux, mais *de grands yeux* qu'elle ouvre &c. Lorſque nos premiers Peres eurent le malheur de goûter du fruit défendu, l'Eſprit en eut le premier avangoût: vous ſerés comme des Dieux ſachant le bien & le mal leur dit le Serpent, *eritis ſicut dii ſcientes bonum & malum*, vos yeux s'ouvriront *aperientur oculi veſtri*. L'Eſprit eſt avant toutes choſes, curieux de Science; c'eſt ſa nouriture; & quoique nous faſſions,

toujours il y penſe, avant que de penſer à celle du Corps. La femme vit donc que le Fruit étoit bon pour la nourrir, ſoit en Corps ſoit en Eſprit, *vidit igitur mulier, quod bonum eſset lignum ad veſcendum.* Cela ne ſuffiſoit pas, & il faloit que les yeux y trouvaſſent auſſi leur refection *& pulchrum oculis, aſpectuque delectabile &c.* Voilà le fait de tous les jours.

Lemme ſeiziéme. Pour pouſſer la queſtion au plus loin, le goût ou le dégoût habituel, n'eſt que le ſouvenir du bon ou du mauvais de l'objet en queſtion. Je parle toujours de l'etat de ſanté ordinaire.

Demonſtration; 1°. Rien n'eſt plus ordinaire que de voir des perſonnes goûter des choſes par diſtraction, par oubli, manque d'être avertis ou d'y penſer : Rien non plus de plus ordinaire que de les voir tout d'un coup trouver mauvais ce qu'elles trouvoient excellent, ſelon que la memoire jouë. C'eſt dit-on imagination toute pure : C'eſt imagination ſans doute, & pure idée de l'Eſprit ; mais l'imagination n'exclut pas la realité, ſelon ce que

j'ai dit & qu'il est demontré par les ſymptômes qui ſuivent ſouvent cette idée, ce ſouvenir. Tout depend de la force plus ou moins grande de cette imagination, c'eſt à dire de l'empire qu'on lui a donné ou laiſſé prendre ſur ſon Eſprit, ou ſur ſon Corps. On a vû & l'on voit aſſez ſouvent des perſonnes, manger gayement quelque choſe de mauvais ſelon leur goût habituel, & tomber tout d'un coup en ſyncope, en convulſion, en foibleſſe, en maladie réelle, vomir & revomir tout ce qu'elles ont dans le Corps, dès qu'elles s'apperçoivent de la meprise où qu'on les en avertit. Cela n'eſt ſurprenant que pour le vulgaire. On introduit dans la place un ennemi traveſti, on le decouvre, auſſitôt aux Armes, on le met dehors ſi on le peut, ou il vous y met vous même s'il eſt le plus fort. L'eſprit encore une fois eſt le maître chez nous, même malgré nous; & il eſt bien raiſonable qu'il le ſoit: tant pis pour ceux qui ne s'en accommodent pas.

Lemme dixſeptiéme. Les pretenduës traces du Cerveau, pour le mecha-

nifme de la Memoire, font une fiction:& le fouvenir & le goût ou le dégoût font perfonels à l'efprit, à l'ame.

Demonftration 1°. J'avois bien dit qu'une nouveauté entrainoit une nouveauté : Les traces en queftion je fuis prèt de les adopter, dès qu'un Anatomifte me dira qu'il les a réellement obfervées.

2°. La fubftance du Cerveau eft trop molaffe: des traits gravés fur le Sable ou dans la Bouë molle & toujours molle, y auroient plus de confiftence.

3°. Dans fa moleffe même, le Cerveau eft une fubftance determinée & fur tout toute pleine de Canaux, de conduits, de veines, d'arteres, de ramifications, toute pleine d'art, d'intelligence, d'Efprit, d'efprit divin; *vas admirabile opus excelfi*, peut on dire en lui appliquant ce que le S. Roy David a dit du Soleil. Ceux qui imaginent des traces dans cette fubftance ne font attention qu'à fa delicateffe, & la conçoivent comme une cire ou une bouë mollaffe. Ces traces altereroient cette fubftance.

4°. Elles s'altereroient les unes les autres, se confondroient : comme dans les mouvements composés, il en résulteroit des traces moyennes & diagonoles, qui repondroient à des idées differentes de celles dont elles rappellent distinctement le souvenir : Le propre du souvenir, des habitudes mêmes & des goûts divers est de se conserver dans cette distinction parfaite: & cette distinction demontre bien que tout cela est purement spirituel.

5°. Le vrai point de veuë de ceci, c'est le miroir : L'esprit n'est point une cire, n'est point une bouë molle, l'esprit est un miroir : c'est-là son vrai point de comparaison, quoiqu'encore fort imparfait. Le propre & specifique caractere du Miroir est, sans aucune trace Physique & corporelle, de representer tous les objets quelconques avec la même distinction qu'ils ont en eux mêmes ; sans qu'aucun de ces objets fasse obstacle à l'autre ou nuise à sa representation. Il y en a une raison optique toute geometrique. Deux objets présens à un Miroir, ne peuvent être representés à un œil, que dans des

points differens ou dans un même point par des rayons differens; les incidences des rayons étant alors ſous differens Angles. La difference du Miroir & de l'Eſprit, eſt que l'Eſprit eſt un Miroir actif qui ſe repreſente à lui même; & que le Miroir eſt paſſif, & ne repreſente qu'à l'œil d'autrui,

Lemme dixhuitiéme, Problême ſecond. Expliquer la Memoire, & par conſéquent tout à fait *a priori* nos habitudes & nos goûts & nos dégoûts.

Réſolution. Cela eſt tout ſimple. Ce ne ſont pas les traces qui ſont liées dans le Cerveau; cette liaiſon eſt inexpliquable & contre toute vraiſemblance: C'eſt l'Eſprit qui lie les idées mêmes & les goûts. Naturellement même les idées ſont liées enſemble, puiſqu'on n'acquiert les unes qu'à l'aide & par le developement des autres, paſſant à l'inconnu par le moyen du connu: Il en eſt de même des goûts & dégoûts. La liaiſon eſt toute dans l'ame, & tout s'explique par la. L'impreſſion d'un objet réveillant une idée, ſelon les loix de l'union, cette idée

elle même en reveille une autre ou plusieurs qui lui sont attachées. Voilà tout.

Confirmation 1°. On ne peut exiger de moi avec justice que j'explique cette liaison spirituelle des idées. Apeine avons nous quelque demie connoissance de la liaison corporelle des parties des Corps ; & depuis Descartes, les Physiciens parlent des traces du Cerveau, sans qu'on exige qu'ils en expliquent la liaison.

2°. C'est un fait, que la memoire consiste dans une liaison d'idées ; & qu'on oublie tout ce qu'on a appris sans cette liaison, sans ordre, sans methode ; & que les Sciences, les Arts & même les metiers, ne sont tels que par l'ordre methodique qu'on a trouvé le secret de faire regner dans les Principes, les conséquences, les propositions, les procedés, les operations, les pratiques qui les composent. De la vient que dans ces derniers siecles les sciences ne sont devenues si faciles & si communes que par l'ordre Systematique, c'est a dire suivi & enchainé qu'on s'est attaché a

mettre entre leurs diverſes branches, membres & parties.

3°. C'eſt une étrange mepriſe, que celle de pluſieurs Philoſophes modernes, de concevoir l'ame comme une ſimple capacité inactive de penſer & de vouloir, & comme un ſimple Miroir capable de repreſenter ſuperficiellement tous les objets, ſans aucun fonds, ſans aucune capacité veritable de retenir en dedans de ſa ſubſtance l'image, l'idée de rien; voulant que ce ſoit toujours une eſpece de table raſe, & que toutes ſes connoiſſances, ſes goûts, ſes habitudes ſoient comme en dépôt ou même en proprieté dans des traces corporelles, tout à fait imaginaires & tout à fait inexpliquables, d'un Cerveau borné & fort éloigné de pouvoir répondre à cette eſpece d'infinité de connoiſſances, que bien ſurement l'eſprit embraſſe & peut embraſſer. Et qui doute que l'eſprit, je dis l'eſprit ſeul & détaché du Corps, ne ſoit dans ſa propre ſubſtance, capable de perfection, qu'il ne puiſſe de jour en jour devenir plus éclairé, plus ſçavant, meilleur? & que ſes goûts ne

ſoient ſes propres goûts? qu'il n'ait ſes habitudes inherentes à ſa propre perſonne, en quelque ſorte indépendament du Corps, quand même il les auroit dabord acquiſes avec cette dependance, & qu'il n'en pourroit même uſer qu'avec la même ſervitude; tandis que l'union ſubſiſte entre les deux ſubſtances.

4°. La memoire depend dira ton, du Corps & du Cerveau : je ne le nie pas, & je ne le ſais que trop. L'idée que mon Eſprit rappelle à l'occaſion d'une autre idée, dépend de cette idée, qui ne ſe reveille elle même qu'à l'occaſion & dépendament du Corps. Mais ſi l'ame dépend du Corps, je voudrois auſſi que le Corps dépendît autant & beaucoup plus de l'ame; & que celle ci réveillant ſes propres idées, indépendament du Corps, & de ſon propre mouvement, elle occaſionât dans ce Corps & dans ſon Cerveau des impréſſions & des mouvemens, tels que je ſuis perſuadé qu'il s'en occaſionne, non ſeulement dans les rêves, dans les délires, dans la folie, mais dans toute la ſuite de

la vie, par l'étude, par la réflexion, par la meditation, lorſque l'Ame le veut bien & qu'elle a ſcu prendre le deſſus, & maintenir ſes droits. Ceux qui ſe laiſſent gourmander par les ſens, & qui ne ſçavent penſer que d'après les objets exterieurs, ne ſentent pas ce que je dis là.

Scholie Reprenons la ſuite des Theoremes, & venons au fait des Loix de l'union de l'ame avec le Corps.

Theoréme vint-troiziéme. Premiere Loi générale d'union. La conſervation de notre Etre en général, eſt la grande Loi de tous nos goûts & dégoûts.

Demonſtration. Deſcartes s'eſt mépris, lorſqu'il a donné comme une Loi de la nature, que tout Corps tend à perſeverer dans ſon Etat preſent de mouvement ou de repos; & je ſuis ſurpris que M. Newton, qui a pris aſſez à tâche de contredire ce Grand Philoſophe, & qui l'a ſouvent contredit en grand Philoſophe lui même, & avec ſuccès, n'ait pas ſenti le faux de cette prétenduë Loi, également contraire a la nature inanimée du Corps & injurieuſe à l'Eſprit. Le

Corps, pur Corps, ne tend à rien, ne perſevere en rien: Il ne ſe conſerve pas, il eſt conſervé. Il ne ſe meut pas, il eſt mu. Pour le dire en paſſant, la grande & unique Loi du mouvement ou du repos des Corps, c'eſt l'Equilibre rompu & retabli. Un boulet de Canon ne va que parceque l'Equilibre eſt rompu, une Pierre ſuſpenduë en l'air ne tombe, que pour la même raiſon, C'eſt l'univers qui meut le boulet & la Pierre juſqu'au parfait rétabliſſement de l'Equilibre. Mais notre Etre, compoſé d'Ame & de Corps, tend à conſerver ſon état, ſon état de compoſition, d'union, tel qui'l eſt à chaque inſtant; ne goutant & ne rejettant les choſes, qu'à proportion qu'elles lui paroiſſent, c'eſt à dire paroiſſent à l'ame, favorables ou contraires à cette union, à cet état, état de vie. Les deux Loix ſuivantes ne ſont que le développement de celle ci.

Theoreme vintquatriéme : ſeconde Loi d'union. L'Ame prend divers goûts & dégoûts rélativement à la conſervation de ſon Corps.

Demonſtration C'eſt l'axiome borné de la Philoſophie corpuſculaire moderne,

Theoreme vintcinquiéme, troisiéme Loi. C'est rélativement à elle même, que l'ame prend la plûpart de ses goûts & de ses dégoûts.

Demonstration. C'est une bassesse extreme & un avilissement indigne de la Philosophie, de rapporter tout au Corps. Pour le moins faut-il de l'egalité dans toute bonne union. La noblesse de l'ame, sa foiblesse même & son imperfection demande qu'elle travaille pour elle même: & les interêts mêmes du Corps, l'invitent à se cultiver personellement : mais elle a sa vie, elle a ses besoins, elle a ses passions propres. Elle est curieuse, curieuse de nouveauté & d'instuction. Sa vie est de penser, la Science est sa nourriture. Nous n'aimons pas l'étude; disons mieux, nous n'aimons pas le penible de l'étude, nous n'aimons pas le travail; nous n'aimons pas à apprendre, mais nous aimons à savoir. Les enfans mêmes, même les simples Villageois veulent savoir le comment & le pourquoi de toutes choses. Pourquoi faut-il que les Sciences soient si difficiles ? C'est aux vrais Savans de

travailler de bonne Foy, pour les mettre un peu à la portée de tout le monde.

Theoréme vintſiziéme, quatriéme Loi. L'Ame ne contracte de nouveaux goûts ou dégoûts, qu'en faveur de l'amelioration, reconnue ou préſumée de ſon double être actuel.

Démonſtration : Voila au moins une Loi ſpècifique, & qui n'eſt point commune aux purs Corps, & aux Corps animés par un eſprit. Car un Corps ne maintient que ſon état preſent, ſelon la Loi moderne; & le maintient indiſférement contre un nouvel état quelconque, pire ou meilleur, ſoit de mouvement ſoit de repos : auſſi n'y a t'il ni pire ni meilleur pour un Corps, & il lui eſt tout égal d'être en repos ou en mouvement, ſur la terre, ſur la Lune ou dans le Soleil, uni ou diviſé, en Glace ou en Feu, en Plomb ou en Or &c. Il n'en eſt pas de même d'un Corps animé, parcequ'il n'en eſt pas de même de l'ame qui l'anime. Elle maintient ſon état preſent, toujours par proviſion, ſuivant la Loi que *melior eſt conditio poſſidentis.* Mais comme elle eſt intelligente & capable d'a-

melioration à l'infini, elle tend à cet état d'amelioration, soit pour elle, soit pour son Corps, & doit l'embrasser, dès-qu'elle le connoît, & qu'il est à sa portée.

Theoreme vint-septiéme, Cinquiéme Loi. Sur cet Article d'Amelioration, sur celui même de la simple conservation, l'ame est juge & partie; & ne doit s'en rapporter qu'à sa propre experience, à son propre discernement.

Demonstration. Car c'est elle, & elle seule qui est chargée solidairement de son bien être, quant au Corps & à sa propre substance. Elle est bien assurée du bien qu'elle veut à son être, & elle n'est assurée de rien ni de personne à cet égard. On a beau lui dire, elle a beau voir l'experiénce d'autrui: *Omnia tua timet*, elle a été trompée souvent à tout cela; on peut vouloir la tromper, ou peut se tromper: son goût est son goût, son être est son être: ce qui est bon pour l'un, est souvent nuisible on desagréable pour l'autre. Voyez tout homme à qui on dit, cela est bon, il ne le croit jamais sur ce mot: il croit assez pour l'éprouver, lorsque dailleurs il n'a point de raison

de grande défiance; il en prend, il goûte, il éprouve: ce n'est que sur la Foy de son propre goût, qu'il va plus loin.

Théoreme vinthuitiéme. sixiéme Loi générale. Toute nouveauté de goût, toute nouveauté en général est suspecte.

Démonstration 1o. Le dégoût est en possession, car le *non goût* est un dégoût, un *antigoût* Positif. On sait ce qu'on tient, & absolument on peut s'en contenter; or on craint tout ce qu'on ne conoit pas, tout ce qu'on n'a pas éprouvé. On aime mieux ne rien hazarder. Et puis on s'estime un peu & l'on s'aime beaucoup. On croit connoître tout ce qu'il y a de bien autour de soi: on ne veut pas se voir donner la Loi par la Science d'autrui: Chacun se croit bon, pour donner le Ton & des Leçons à d'autres, C'est bien à un nouveau venu de dire, cela est bel ou bon. On l'a vû naître, ou, on ne sait d'ou il vient. On ne veut pas que la moitié de sa vie, donne un sot démenti à l'autre moi ié; on auroit donc été jusques là dans l'érreur ou dans l'ignorance?

2o. Tout e nouveauté jette dans

un Cercle vitieux. Car pour goûter on veut connoître, & pour connoître il faut goûter. On aime mieux s'en paſſer, & ſe contenter de ce qu'on connoît. Car il y a des choſes qui demanderoient à être goûtées à loiſir & ſouvent, pour être connuës & goûtées en effet. Ce ſont des goûts cachés, éloignés, mauvais en apparence. Comment s'y prêteroit-on ? tandis que nous voyons la plûpart des eſprits reveſches, ſe refuſer aux plus ſimples nouveautés, qui ne demanderoient qu'un coup d'œil, un coup de langue, la plus petite épreuve, pour être reconnuës bonnes, & pour être goûtées ?

3°. Les nouveautés ſpéculatives ou purement ſpirituelles au moins, pourquoi s'y refuſeroit-on ? c'eſt un fait, on s'y refuſe. L'eſprit a ſes intérêts comme le corps ; ce ſont même les plus vifs. Mais quel intérêt, & que fait à cet ame qu'il y ait des antipodes ? Que la Zone torride ſoit habitée ? que l'Amerique ſoit un continent ou non ? que Deſcartes ait tort ou raiſon ? s'il a tort tant pis pour lui, s'il a raiſon, tant mieux pour nous. Ce que cela fait à cette ame ? 1°. Elle n'en

ſçait rien ; & préciſément parce qu'elle n'en ſçait rien, elle va rejetter, diſputer, critiquer, railler, mordre, déchirer, calomnier, pourſuivre à feu & à ſang, &c. 2°. Elle imagine que cela lui fait quelque choſe : car chacun ſe croit un centre de tout ; & de quels ſots préjugés n'eſt-on pas capable à cet égard, depuis qu'on a crû que ſi la terre tournoit, les oiſeaux ne retrouveroient plus leur nid, ni nous le nôtre. Des Antipodes bon Dieu ! la tête en bas, les pieds en haut, on va tomber vers le Ciel, & cet *on* c'eſt nous, car nous ſommes auſſi Antipodes des Antipodes. Et s'il y a une Amerique & des Sauvages que nous allions conquerir, demain ces Sauvages brutaux & antropophages viendront nous conquerir & nous manger, &c. Dans toute nouveauté, de quelque eſpece qu'elle puiſſe être, il y a toujours la partie du mal entendu & celle de l'imagination qui tiennent long-tems en échec les plus utiles inventions. Il n'y a que la Religion où les nouveautés ſoient poſitivement mauvaiſes, & tout le monde y court,

Theoréme vingt-neuviéme. Huitiéme

Loi. Les nouveaux goûts, de quelque eſpece qu'ils ſoient, ne s'acquierent que peu à peu, de proche en proche, par analogie, en paſſant réguliérement du connu à l'inconnu.

Démonſtration. 1°. Un nouveau goût eſt une nouvelle connoiſſance, & ſouvent une nouvelle ſcience; or voilà l'unique maniere dont s'acquierent toutes les connoiſſances & toutes les ſciences, en un mot toutes les perfections de l'eſprit, & même celles du corps; parce que ces perfections du corps comme de danſer, de monter à cheval, de tirer des armes, de remuer les doigts pour le jeu des Inſtrumens ou pour faire quelque choſe de Méchanique, ſont tout-à-fait ſubordonnées à l'eſprit, & à l'habitude qu'il prend de commander les mouvemens du corps & de ſes organes.

2°. Il n'y a qu'à voir la maniere tout-à-fait raiſonnée dont on ſe met en poſſeſſion d'un nouveau goût, lorſqu'on veut bien s'y prêter, par exemple le goût d'un mets ou d'une liqueur étrangere. On la conſidere, on la regarde, on définit ſa couleur, ſon ap-

parence, relativement à quelqu'autre mets ou liqueur connuë. On la flaire & on la définit de même par rapport à quelqu'autre odeur : on la manie si elle est maniable, & on constate toujours de nouveaux rapports. Un Géometre ne s'y prend pas avec plus d'égards, pour constituer les conditions d'un Probléme. Enfin après bien des discussions, des analyses, des comparaisons, des raisonnemens, des questions qui seroient bien mieux employées à quelque chose de plus solide, on prend une goute, une larme de la liqueur; on la prend du bout de la langue qui la dépose sur le bout des lévres : & c'est alors que l'ame s'y rend tout de bon attentive (je parle des ames les plus mondaines, les plus dissipées, les plus frivoles) & qu'elle étudie très-sérieusement son objet. Elle ne se presse pas d'introduire plus avant ce nouvel hôte; elle tâte & retâte, elle tourne & retourne : elle rejette cette goute avec tout ce qui peut avoir pris son goût, & souvent c'est pour toujours, ou pour long-tems. Sinon elle en reprend une nouvelle

avec les mêmes façons, & l'introduit peu à peu jusqu'au palais, c'est-à-dire d'abord à la naissance du palais, à la racine des dents; & peu à peu plus haut, par des gradations plus imperceptibles que je ne puis dire. Enfin après une infinité de révisions, de confrontations, de recollemens, de procedures dans les formes, on goûte, on avale & l'on se déclare amateur, au bruit des applaudissemens de tous les spectateurs gourmands, gourmets, ou pis que cela.

3°. Mais dans ces sçavantes recherches qui occupent les trois quarts & demi des hommes, par rapport à toutes sortes d'objets de goût & de toutes sortes de goût, l'essentiel ici est de remarquer que tout le but de l'ame est de décider, de définir, de constater les rapports, les analogies des goûts connus, avec le goût en question. On se demande à tout moment tout bas, & on demande tout haut aux autres, à quoi ressemble ce nouveau goût, si ce n'est pas un gout de canelle, de caffé, de muscat, de citron, &c. Remarquons sur-tout que lorsqu'on

lorsqu'on trouve ou qu'on croit trouver, & qu'on a pu dire, *c'est cela*, on est satisfait, & on s'y livre sans hésiter plus long tems. Lorsqu'on rejette, on motive aussi le plus souvent son dégout en disant, c'est un gout de suye, d'absinthe, de manne : mais souvent aussi on rejette les choses, uniquement parce qu'on n'en peut pas définir & reconnoître le gout, & en disant, *je ne sçais ce que c'est que ce goût là. Quel goût ! je n'y connois rien.*

40. Raisonons : quelle autre regle pourrions nous avoir pour gouter quelque chose de nouveau, si ce n'est le secours d'un gout ancien & qui nous est familier : du lait un enfant passe naturellement à la boüillie, de la boüillie à la soupe. Donnez lui du vin, vous le lui verrez constamment rejetter les premieres fois, en disant que *cela pique* : il ne sçait pas qu'un peu de piquant releve le gout, il ne l'apprendra que trop avec le tems, mais de proche en proche. Tous les enfans aiment le vin doux, c'est le lait du vin : tous aiment les sucreries,

& les buveurs d'eau les aiment aussi : le vin & les épiceries fortes en dégoutent. Un François ne peut gouter la musique Italienne qu'à l'aide de la Françoise, la musique des couleurs qu'à l'aide de la musique des sons ; & jusqu'à ce qu'on trouve dans celle-là l'air de celle-ci & leurs secrets rapports, les secretes analogies de sentiment & même de sensation, on s'obstinera de dire, que *ce n'est pas de la musique.* Par exemple, je vois dès aujourd'hui bien des gens qui conviennent que le nouveau Clavecin plaira ; & même beaucoup par la diversité des couleurs mobiles qu'il présentera : mais ils doutent & plusieurs nient que ce plaisir soit analogue avec celui de la musique, & que cela puisse s'appeller musique. J'en vois pourtant de ceux là qui conviennent que les couleurs ont leur harmonie, mais harmonie métaphorique, &c. La liaison n'est pas encore bien établie entre leurs idées ; ils ont sauté du connu à l'inconnu ; une nouvelle cicatrice n'est jamais bien consolidée;car l'ignorance est une playe profonde qui se

rouvre à propos de rien.

Theoréme trentiéme. Neuviéme Loi. En fait de nouveauté, il faut un fort long-tems à l'ame pour gouter, mais il ne faut qu'un inſtant pour la dégouter.

Démonſtration. C'eſt un fait d'expérience & d'obſervation, & du reſte une ſuite & un corollaire de ce qui précede, & du Theoréme même qui ſuit.

Theoréme trente-uniéme. Dixiéme Loi. La pareſſe, le petit eſprit, le point d'honneur, l'entêtement, ſouvent l'envie & la cabale roidiſſent l'ame contre un nouveau gout.

Démonſtration. Il ſuffit d'indiquer ce que tout le monde ſçait bien. Les quatre premiers obſtacles ne ſeroient pourtant rien, ſans les deux derniers: car l'ignorance n'a point de tenebres, pareilles aux tourbillons de nuages qu'éleve une fauſſe ſcience.

Theoréme trente-deuxiéme. Onziéme Loi. Dans les affaires ſurtout d'agrément & de délicateſſe de gout, on doit ſe révolter plus facilement, & ſe rendre plus difficilement.

Démonstration. Cela va de ſuite ; & la maxime ſeule *qu'il ne faut pas diſputer des gouts*, le prouveroit aſſez, car elle regarde les gouts particuliers, & par conſéquent les agrémens qui ſont fins, & ſi je puis le dire, impalpables ; ſur leſquels il eſt facile de ſe faire illuſion & fort difficile de la faire aux autres : de ſorte que la diſpute ſur ce point étant interminable ; c'eſt la ſeule par excellence, à laquelle les hommes ſoient convenus de bonne-foy de renoncer.

Corollaire général. Les jeunes gens qui ont peu d'expérience, & beaucoup de bonne-foy & de docilité, plus au moins que les autres, dans leur ignorance ; & qui n'ont pas été ſi ſouvent pris aux attrapes de la nouveauté ; qui ſont même en poſſeſſion de ne gouter que des nouveautés, tout étant nouveau pour eux ; ſont moins défians, plus crédules, & plus curieux de nouveaux gouts. Accoutumés à obéïr, leur ame n'eſt pas encore bien en poſſeſſion de leur corps, & les loix de leur union ne ſont pas encore bien en vigueur. Ils s'en rap-

portent donc volontiers aux autres ſur l'article : il n'y a de bien décidé chez eux de gout perſonnel que celui des ſucreries & des fruits ni de dégouts que celui des médecines & du châtiment. Ils donnent donc étourdiment dans les mauvais comme dans les bons gouts. On ne les dégoute de bien des choſes qu'en les attrapant ; choſe utile, lorſque c'eſt du mal qu'on veut les dégouter : encore la vérité naïve vaut-elle toujours mieux, & le mal porte avec ſoi ſon degout. Du reſte le point où j'en veux venir, c'eſt que les gouts & les dégouts & averſions d'enfance, étant de conſéquence pour le reſte de la vie, c'eſt-à-dire, faciles à prendre & difficiles à ſurmonter, le but principal de toute bonne éducation doit être de former le gout des jeunes gens, plutôt que l'eſprit & la mémoire : ou même le gout étant fondé ſur la mémoire & ſur l'eſprit, le but doit être de les former relativement au gout & au gout de toutes bonnes choſes, & des choſes d'uſage ; des choſes ſolides, plutôt qu'aux gouts de ſcience abſtraite de

ſpéculation & de pur ornement, qui ſont pourtant des gouts eſtimables, lorſqu'ils ſont ſubordonnés au bon gout en général. L'eſſentiel eſt d'éloigner les jeunes gens des gouts de fantaiſie, de pur amuſement & de caprice, c'eſt-à-dire, de ceux dans leſquels on les éleve aujourd'hui fort communément, au moins juſqu'à l'âge de ſept à huit ans, & dans celui où ſe ſement le plus ſûrement les gouts & les habitudes.

Scholie. Il s'agit de prouver directement déſormais, que les couleurs ſont ſuſceptibles comme les ſons, plus même que les ſons, d'agrément harmonique; & que l'œil eſt capable de plaiſir & du plaiſir harmonique des couleurs, & de tous les objets viſibles.

Propoſition cinquiéme. La cauſe générale de toutes ſortes d'agrémens, eſt la diverſité des choſes de même eſpece, c'eſt-à-dire la diverſité & l'unité, ou en général l'harmonie.

Démonſtration. 1o. La diverſité ſeule ne produiroit qu'une confuſion bizarre & monſtrueuſe, comme ſi à un

ſon de flute on faiſoit ſuccéder le coup d'œil rapide d'une couleur, à cette couleur le cri d'un chat, à ce cri la ſenteur paſſagere d'une roſe, &c. ou comme ſi, ſuivant l'idée d'Horace, on allioit dans un même corps, la tête d'un homme, le col d'un cheval, la queuë d'un poiſſon, le tout couvert des plumes d'un oiſeau. De même l'unité ſeule, l'unité indiviſible ſans diverſité, ne ſeroit en tout genre qu'une inſipide monotonie.

2°. C'eſt un Proverbe qu'en toutes choſes la varieté plaît, mais une varieté ſage, réguliére, bien entenduë, diverſité de choſes de même eſpece comme j'ai dit, diverſité de fleurs dans un parterre, diverſité de membres dans un corps, diverſité de ſons dans une muſique : en un mot diverſité de parties, & unité de tout.

3°. Il commence auſſi de paſſer en Proverbe, comme il a paſſé en axiome chez tous les vrais Philoſophes depuis Pythagore, que c'eſt l'harmonie qui fait le bon & le beau de chaque choſe, & que tout n'eſt qu'harmonie ſur la terre comme dans le ciel,

au moins de la part de la nature. Le terme d'harmonie eſt une dénomination générale, qui ſignifie concert, accord, juſteſſe de rapport, c'eſt-à-dire diverſité de parties & unité de tout; & cette dénomination n'a été ſpécialement affectée à la muſique des ſons, c'eſt-à-dire, à la mobilité, à la variabilité des ſons, que parce qu'on a eu l'adreſſe de rendre cette variabilité une & harmonique, & qu'on n'a pas ſçu, ou qu'on ne s'eſt pas aviſé de rendre mobiles les couleurs & les autres objets de nos ſens, & de les réduire à une unité harmonique, dont tout ce qui eſt diverſifié eſt ſuſceptible. Détaillons un peu tout cela par une nouvelle ſuite de Theorémes.

Theoréme trente-troiſiéme. Le plaiſir cauſé par le ſon, comme ſon, eſt une eſpece d'infiniment petit Géometrique, Phyſique du moins.

Démonſtration. 1°. Le plaiſir de la Muſique, d'un Opera, d'un Concert quelque vif qu'on le ſuppoſe en lui-même, n'eſt pourtant tel que pour un nombre de connoiſſeurs & d'amateurs déterminés. Pluſieurs perſonnes

s'y ennuyent, & n'y vont que pour le ſpectacle, par complaiſance, par habitude, par mode, ou pour n'être pas ailleurs, ſurtout chez eux. Le plus grand nombre n'y trouvent qu'un plaiſir fort moderé : encore ce plaiſir vient-il de l'aſſemblée, & d'un concours de circonſtances, étrangerès à la muſique.

2°. Les amateurs paſſionnés en petit nombre, goutent rarement le plaiſir vif & piquant qu'ils cherchent dans la muſique. Car plus on a de gout, plus on eſt dégouté ; plus on connoît la muſique, moins on trouve de muſiques parfaites, paſſables même. A peine dans huit ou quinze jours ces piliers de concert, en trouvent-ils un, dont ils ſoient ſatisfaits : & dans ce concert, à peine trouvent-ils deux ou trois morceaux piquans, qui les réveillent.

3°. En général donc le plaiſir de la muſique, eſt un plaiſir modéré, un agrément fin, rare & précieux. Or ce plaiſir réſulte d'une infinité de ſons qui ſe ſuccedent, pour produire ce total de plaiſir ; & ce total de plaiſir

est composé des plaisirs particuliers de chaque son. Le plaisir de chaque son, n'est donc que l'infinitiéme d'un plaisir modéré ; il est donc infiniment petit, ou comme infiniment petit, & comme nul ; car on voit bien, que je ne prends pas les choses en rigueur tout-à-fait Géometrique, au moins jusques-là.

Theoréme trente-quatriéme. C'est le nombre qui plaît.

Démonstration. 1°. Les sons, & tous les autres objets des sens sont trop simples & trop frivoles en soi, pour nous donner aucun vrai plaisir. Ce n'est que dans le changement & dans le nombre par conséquent que nous trouvons l'espece de dédommagement d'un objet par un autre objet, dont un troisiéme nous dédommage à son tour.

2°. Dans le nombre seul se trouve la diversité & le rapport, qui fait l'unité ou l'harmonie : aussi l'harmonie a-t'elle été appellée *le nombre* par excellence.

Theoréme trente-cinquiéme. Encore même un nombre nombrable, une

diverſité bornée ne plaît guéres, & le plaiſir du ſon comme ſon, eſt un infiniment petit du ſecond & du troiſiéme genre, & un infiniment petit Phyſique rigoureux.

Démonſtration. 1°. On ſe laſſe d'entendre toujours le même air, & les mêmes airs, quelque diverſité de ſon qu'ils aïent. On ſe laſſe d'entendre toujours des Cantates & on veut des Sonates, on ſe laſſe des Sonates & on veut des Motets ; on ſe laſſe des Motets, & on veut des Scenes d'Opera ; on s'en laſſe, & on veut des Operas entiers; on s'en laſſe, & on veut des Concerts. On ſe laſſe de la muſique Françoiſe, & on veut de l'Italienne. On ſe laſſe du violon & on veut entendre la viole. On ſe laſſe de la muſique, & on veut de la danſe. On ſe laſſe de la danſe, &c. Cela ne finit pas, ou plûtôt tout cela finit, & on ſe laſſe de tout. Le ſon n'eſt donc que l'infiniment petit de l'infiniment petit de la muſique en général, qui n'eſt elle-même que l'infiniment petit du plaiſir en général.

2. Tout ce dont on voit ou dont

on prévoit la fin, eſt compté, peſé, meſuré d'un coup d'œil; & dès ce moment on s'en dégoute. Mille fleurs dans un parterre, ſont une diverſité au premier coup d'œil; au ſecond c'eſt la même diverſité: & dès-lors, ſans attendre le troiſiéme c'eſt de la monotonie, de l'ennui, du dégout. Dites le même des couleurs d'un tableau.

3°. Auſſi tous les agrémens; tous les plaiſirs d'ici bas étant frivoles, ſéduiſans, & le plus ſouvent criminels, la ſageſſe nous en détache en nous diſant; *reſpice finem.* C'eſt un grand trouble fête, mais trouble fête ſalutaire, de penſer que tout ce qui nous amuſe, la muſique même, tout innocent qu'en eſt le plaiſir, eſt compté, & conſiſte dans un nombre déterminé, & par conſéquent fini. Dieu me préſerve de donner aux choſes de cette nature, plus de valeur qu'elles n'en ont, & d'eſtimer la muſique autrement, que comme une ombre de cette céleſte, continuë & infinie harmonie, d'où elle vient pour nous y ramener: car la quantité diſcrete

eſt l'ombre comme elle eſt l'écoulement de la quantité continuë : & la Géometrie nous méne à Dieu, tout auſſi efficacement qu'aucune autre ſcience.

Theoréme trente-ſixiéme. La diverſité infinie ſeule, le nombre infini, l'infini ſeul, peut nous donner un vrai, ſolide & parfait plaiſir ſans dégout.

Démonſtration. C'eſt la ſuite des Theorémes précedens, & celui, je l'avouë, que je voulois ſur-tout démontrer.

Scholie. Je ſuppoſe qu'on voit aſſez que Dieu ſeul eſt le vrai infini, abſolu, en acte & en *puiſſance* : au lieu que les autres ombres d'infini, tels que le continu, ne le ſont qu'en *poſſibilité*, comme je l'ai, ce me ſemble, aſſez expliqué dans mon Traité de *la Géometrie tranſcendante de l'infini* ; c'eſt-à-dire, qu'il eſt l'objet ou le ſujet de la puiſſance de Dieu, qui peut en faire tout ce qu'il veut ; le diviſer, le figurer, le façonner à ſon gré ſans qu'aucune ſorte d'impoſſibilité l'arrête & borne ſon pouvoir.

Theoréme trente-ſeptiéme, Un nombre, une diverſité vivante, animée, mobile, plaît plus qu'une diverſité nombrable, fixe, determinée, immobile.

Demonſtration. 1°. Si la diverſité plaît la diverſité d'objets mobiles eſt ou paroît plus grande, & doit plaire davantage. Le mouvement auteur du nombre, l'augmente. Car c'eſt le mouvement qui diviſe les choſes, & produit la quantite diſcrete. Ainſi ſans diviſion même, le mouvement met une choſe & la fait paroître en pluſieurs lieux, comme ſi c'étoient pluſieurs choſes différentes. Un Charbon de feu qu'on remuë un peu vîte, fait voir comme pluſieurs Charbons de feu : Car ſi entre votre œil & ce Charbon il y a pluſieurs Corps, qui vous empêchent de voir ce Charbon dans toute la continuité de ſon mouvement, vous verrez en effet comme pluſieurs Charbons diſtincts en même tems, par les intervalles de ces Corps. On diroit que dans une fourmilliere il y a des milliers de Fourmis, tandis qu'il n'y en a pas cent. Dix perſonnes

qui ſe remuent, rempliſſent une Chambre qui en peut contenir 100. d'immobiles.

2°. Par l'agitation ſeule des flots, la Mer fournit le ſpectacle du monde le plus amuſant ; une Mer calme & unie n'a qu'un coup d'œil de beau, le ſecond eſt mort, monotonique, ennuyant. Un parterre eſt tout autrement beau, lorſqu'un petit Zephire agite les fleurs ; & à la campagne on ſent toute la nature ranimée, lorſqu'un vent doux couche les Bleds qui ſe relevent en ondes, & met toutes les Feuilles des Arbres en action. Dans un ſpectacle, le moment où la Scene change, eſt un moment ſaiſiſſant ; le moment d'après n'y reſſemble plus.

Theoréme trente-huitiéme. La mobilité ſeule plaît dans les choſes de ce monde.

30. L'étalage en toutes choſes a quelque choſe de plat & de froid. Au moment qu'une choſe arrive, ou enfin tandis qu'elle marche, on la prendroit pour une merveille : eſt-elle arrêtée ſous nos yeux : quoi n'eſt ce que cela, dit-on, auſſitôt ? Il y a bien

peu de choses dans le monde, y en a-t-il même aucune qui puisse soutenir un Coup d'œil arrêté qui la contemple, la perce, la mesure, l'évaluë, la réduit à sa juste valeur, à rien: Voilà la raison précise du *minuit præsentia famam*, & du *major è* &c. Le mouvement, en nous dérobant les objets, nous derobe leurs défauts, leurs bornes, leur néant. *Malo me galata petit & fugit*; c'est la notion de tous les agrémens humains: *fraper & fuir* est leur appanage. On ne se lasse de tout objet qui reste là, le mouvement empêche qu'on ne se lasse d'aucun, & les fait revoir toujours avec le même goût: on revoit toujours avec plaisir, ce qui n'ennuye jamais. Ce qui ce dérobe ainsi n'étant jamais bien connu, a toujours la grace de la nouveauté.

Theoréme trente-neuviéme. Le mouvement donne à une diversité d'objets, un air d'infini.

Demonstration. 1o. L'infini seul plaît dans le repos, parce qu'il satisfait pleinement la plus vaste capacité, la surpassant même de beaucoup. C'est par

le mouvement, que les choſes finies plaiſent ou donnent une ombre de plaiſir, parcequ'elles prennent un air d'infini, un air de quelque choſe de profond, d'inépuiſable, & par conſéquent d'immenſe & de divin.

2°. Le mouvement ſeul produit l'infini des Géometres, le ſeul qu'il y ait dans les choſes créées. Quand un Point coule, la ligne décrite ou plûtôt qui ſe décrit, eſt comme infinie, étant non finie ; ce Point s'arrête t'il ? l'infini diſparoît, la ligne eſt meſurée & finie. L'infini créé n'eſt jamais qu'un *infini fluxionaire*, comme diſent ſi bien les Anglois, nos maîtres dans l'art Geométrique de l'infini.

Theoreme quarantiéme. Le mouvement eſt ſi neceſſaire aux agrémens, qu'il n'y en a point ſans un mouvement réel ou apparent ou virtuel dans l'objet : *Origine du nouveau Clavecin.*

Démonſtration. 1°. Il étoit reſervé à notre ſiécle, c'eſt à dire à un petit nombre d'eſprits biſarres, bons cependant pour donner le ton à un plus grand nombre d'eſprits ſuperficiels, il leur étoit réſervé de nier de ſens

froid, que l'œil fût capable de plaisir, & qu'un Tableau, une Tapisserie, un Parterre émaillé de Fleurs fussent un agrément piquant, & tout aussi piquant que la plus belle musique. Mais il y a des saisons & des jours & des terres empestées, d'où la clarté du plus beau Soleil, n'éleve que des brouillards & des tenebres. Je conviens cependant qu'il y a des Esprits, si peu sensibles aux belles choses, si peu connoisseurs des beautés de la nature & de l'art, que vis à vis du plus beau Tableau, ils laisseroient l'Oiseau mordre à la Grape, l'Ane même au Chardon, sans effleurer eux même les traits les plus saisissans. L'objet est mort pour eux, ils ne voyent que des Figures inanimées, & des Couleurs étalées.

2° .Qu'y voit de plus un Peintre, un connoisseur ? .Il y voit du mouvement, de la vie, de l'ame, & tout ce qu'il faut pour former le plaisir le plus piquant.Et c'est ici que je conseille à ceux qui aiment à remonter à l'origine des Decouvertes, & qui voudroient sçavoir comment j'ai deviné

ce Clavecin, de se rendre un peu attentifs. Car enfin vous n'en avez point vû pour en parler si affirmativement, m'a-t-on dit mille fois; à quoi j'ai répondu tantôt oui, & tantôt non, suivant que je pouvois lire dans l'esprit de ceux qui me le disoient, & y pressentir l'effet de ma réponse toujours conforme au vrai, quoiqu'en apparence contradictoire. Mais au Public qui contient toutes sortes d'esprits & plus de bons, c'est-à-dire d'impartiaux que de mauvais, je reponds enfin nettement que j'ai vû ce Clavecin mille & mille fois; & que dès 1725. je l'avois vû & revû, sans quoi je n'aurois pas été assez imprudent pour l'affirmer. j'avois vû un Parterre jonché de fleurs: un doux Zephire avoit soufle, & saisissant cet instant, j'avois vû le Clavecin. J'avois vû une Prairie semée de goûtes de rosée; le Soleil s'étoit levé, j'avois fait un mouvement de tête, & mon œil m'avoit dit, voilà le Clavecin.

3°. Tout œil attentif & connoisseur qui voit un Tableau; une Tapisserie, un Papier Marbré, un Mar-

bre, un Parterre même ſans Zephire, en un mot un étalage de Couleurs, promene ſon œil ſur ces Couleurs ; du Bleu il ſe porte au Rouge, du Rouge il tombe ſur le Jaune, le Verd le rappelle, & le Violet le dérobe au Verd : ſi du Coquelico il tombe ſur le Souci, la diſſonance le choque, & par un mouvement naturel il retombe avec plaiſir ſur le Jonquille qui le rappelle au Coquelico, dont il eſt charmé, s'il peut trouver ſon dernier repos ſur des Bluets voiſins : & c'eſt là un clavecin & une vraye Muſique de Couleurs. Elevons nos idées, un demi mot ſuffit à un bon entendeur. Que la terre ſe meuve ou le Soleil, c'eſt toujours le Soleil qui ſe meut à nos yeux. Une toile n'eſt inanimée que pour un œil inanimé. Pour un œil mobile & vivant, tout eſt mobile, tout eſt vivant. J'avois donc vû & bien des gens ont vû le Clavecin ; & ſi pour tant eſt-il encore entre les mains du Sieur Touroude qui ſe hâte lentement d'en finir le mouvement, mouvement qui ſeroit infini pour bien d'autres, moins intelligens que lui dans la Mecha-

nique des bons Clavecins.

Probleme troisiéme, Definir les agrémens, & expliquer le *je ne sçai quoi.*

Résolution. 1°. Les agrémens & le je ne sçai quoi, dans leur notion correcte, consistent dans une diversité reguliere d'objets rélatifs les uns aux autres, que leur mobilité propre ou étrangere dérobe à l'esprit en les faisant sentir à l'œil, ou aux autres sens, ou même à ce même esprit. Car il sent souvent ce qu'il ne peut discerner, & le sentiment n'est, comme je l'ai dit, qu'une idée envelopée.

2°. Il faut toujours du tems à l'esprit pour reconnoître son objet. Or un objet mobile ne lui donne jamais ce tems là, sur tout s'il est suivi d'un autre objet pareil, tout aussi mobile. Or il n'est pas necessaire que la mobilité soit dans l'objet ou plûtôt il n'est pas necessaire que le mouvement y soit: Mais la *raison du mouvement*, que j'appelle ici *mobilité*, doit y être.

3°. Deux choses font la mobilité objective; la petitesse des parties, &

leur enchaînement ou leur rapport. Des traits fins & comme imperceptibles ou indiſcernables, ſe font toujours ſentir & comme entrevoir ; mais l'œil & l'eſprit même gliſſe deſſus, ſans pouvoir les fixer ; ſur tout lorſque ces petits traits ne ſont point tranchés & iſolés, & que leur liaiſon & leur rapport avec les traits voiſins, les rend difficiles à retrouver, & invite en quelque ſorte par une eſpece de pante douce, à couler des uns aux autres.

Confirmation. Tout s'explique par là. Les agrémens doivent être indéterminés & innombrables : ils doivent être nuancés : ils doivent former un Cercle d'agrémens : ils doivent être fins : ils doivent être imperceptibles : le ſecret & le myſtere en font tout le prix : toute l'eſſence. C'eſt une quinteſſence qui s'exhale en ſe faiſant ſentir : Les graces ſont petites : il ne faut point approfondir les agrémens : & mille autres dictons ou phenomenes, dont voilà je crois les raiſons *à priori*, fondées ſur cette grande raiſon que les objets des ſens ſont trop frivoles pour ſoutenir un coup d'œil détaillé comme j'ai dit.

Theoréme quarante-deuxiéme Le mouvement donne aux ſons un prix qu'ils n'ont pas d'eux mêmes.

Démonſtration 1°. Un ſimple ſon eſt un infiniment petit en genre de plaiſirs & d'agrément : Je l'ai démontré, & ſans autre démonſtration tout le monde ſent qu'un ſon n'a rien de fort agréable par lui même, & que s'il étoit continué, on s'en laſſeroit bien vîte.

2°. Pluſieurs ſons en même tems ne ſont qu'une confuſion s'ils ne ſont pas d'accord, & s'ils ſont d'accord, l'agrément en eſt tout auſſi foible que celui d'un ſeul ſon : On ſe laſſeroit bien vîte de l'accord le plus parfait s'il ſe faiſoit toujours entendre; ce n'eſt que la ſucceſſion, le mouvement des accords & des ſons qui plaît. Encore même ſe laſſeroit-on d'une ſuite d'accords parfaits quoique differens : & les habiles Muſiciens employent bien autant & même plus de diſſonances que de conſonances dans leurs compoſitions.

3°. Le mouvement continuë tellement l'eſſence de l'harmonie, que les anciens qui avoient au moins ſur nous

l'avantage de la theorie & de la connoiſſance de la Muſique, ne l'appelloient que la ſcience du mouvement. *Muſica*, dit S. Auguſtin, *eſt ſcientia bene movendi.* Auſſi ſous le propre nom de Muſique les anciens comprenoient toujours l'art du geſte & celui de la Danſe, qu'ils regardoient comme partie auſſi eſſentielle de l'art général de la Muſique, que la mélodie ou *l'organique*, qui étoient deux autres parties concernant le Chant des voix & le Jeu des inſtrumens. Ce Theoréme en contient beaucoup d'autres, dont je ne dois pas ſuprimer le détail.

Theoréme quarante-troiſiéme. De tous les objets des ſens, le Son eſt le moins gracieux.

Démonſtration. Le Son eſt le *non gracieux*, *l'ennuyeux* par excellence: Car qui pourroit me dire, ſans cela, pourquoi le caractere ſpecial d'ennuyer, a été attaché au Son, par préference à tous les autres objets des ſens? Avons-nous rien de plus fort & de plus uſuel pour caracteriſer l'ennui que la *monotonie*? Prenons garde: on dit bien qu'une choſe eſt *inſipide*, mais

mais insipide signifie *qui n'a point de saveur*. Une chose est donc désagreable pour n'avoir point de saveur, mais elle l'est pour avoir un Son, un même Son.

Theoréme quarante-quatriéme. De tous les objets des sens, la couleur est le plus gracieux.

Démonstration. 1o. La plûpart des Sons qui entrent dans la Musique sont ou aigres ou plâts ou, &c. temoin la Trompette, le Clavecin, la Viole, &c. Au-lieu que toutes les Couleurs dont j'ai fait l'énumeration pour entrer dans le nouveau Clavecin *le Bleu, le Celadon, le Verd, l'Olive, le Jaune, le Fauve, l'Orangé, le Couleur de Feu, le Cramoisi, &c.* Sont belles & d'un œil gracieux, & il n'y en a pas une dont on ne soutienne constament la vuë sans dégoût. Une Chambre tenduë de Verd, de Rouge, &c. ne déplaira jamais. Je suis cependant de bonne Foi, & j'avouë que dès-que notre œil sera un peu au fait de la mobilité Harmonique des Couleurs, elles ne laisseront pas d'avoir leur monotonie sensible & désagreable. Il n'y a

de monotonie que pour les Muſiciens ou même en général pour les gens de goût. Encore même n'y en a-t-il pour eux que dans les objets montés & annoncés pour être variables, & non monotoniques. Car comme tout ceci eſt une affaire d'eſprit, les ſens goûtent communément tout ce qui ſe rapporte à l'attente de l'eſprit, à l'idée dont il eſt prévenu. Ce point là eſt profond & mériteroit d'être traité à part; je ne ſçais ſi j'y reviendrai.

2°. De ſoi les couleurs & toutes les couleurs ſont belles pour la vuë, & riantes pour l'eſprit. Elles tiennent à la nature & a la belle nature dont toutes les idées ſont riantes. Le Bleu celeſte, l'Azur, le Verd, le couleur de Feu, le couleur d'Or, le Jonquille, l'Orangé, l'Aurore, le Souci, le Violet, l'Amaranthe, le Poupre, le couleur de Roſe, le couleur de Chair, l'Agathe, le Colombin, &c. Ces noms ſeuls ſont riches & précieux, ce ſont des noms de Fleurs, de riches métaux, de pierreries, de tout ce qu'il y a de plus aimable.

3°. Les noms des Sons ſont vagues, abſtraits, ſecs, grecs, & ne

réveillent de soi aucune idée, je ne dis pas de la nature en général, mais de la nature même des choses qu'ils désignent. Le *Ton*, le *Triton*, le *Diapason* le *Monochorde*, le *Tetrachorde*, la *Symphonie*, la *Cacophonie*, la *Melodie*, *l'Harmonie*, *&c.* Sont tous grecs. La *Tierce*, la *Quarte*, la *Quinte*, la *Sixte*, *l'Octave &c*, ne réveillent que des idées numériques qui ne disent rien. Rien n'est gracieux comme le stile des Peintres. Rien n'est sec & dégoûtant comme celui des Musiciens. J'oubliois les *ut*, les *re*, les *mi*, les *fa*, qui ne disent rien à l'esprit, & ne réveillent tout au plus qu'arbitrairement & par une grande habitude, l'idée du Son qu'ils indiquent. A-t-on même aucune idée intelligible d'aucun Son? & quelque Son qu'on entende, n'est-ce pas toujours du Son, & rien de plus? au lieu que du Verd est du Verd, de l'Aurore est de l'Aurore, du Jonquille est du Jonquille &c: chaque mot porte son idée & une idée riante, riche, brillante &c: & quand on voit les Couleurs, chacune parle, & dit *c'est moi*; & le moi de l'une ne se con-

fond jamais avec le moi de l'autre.

Corollaire Que ſera ce donc, ſi une fois le mouvement par qui tout vit, par qui vit l'harmonie, s'empare des Couleurs, comme des Sons, par le moien du nouveau Clavecin? Car par la grande puiſſance de ce mouvement createur, les Sons de divers morceaux de Bois Diapaſonés, les Sons mêmes de divers Chaudrons ou Timbres, & de tout ce qu'il y a de plus aigre, deviennent charmans. Remarquons-le bien: Par ce mouvement harmonique, l'objet de tous nos ſens le moins agreable, devient le plus gracieux. Je ne craindrai pas de l'affirmer, malgré la ſuperiorité comme infinie de l'agrément des Couleurs ſur les Sons, & malgré l'avantage de perſonnifier les Couleurs qu'a la Peinture ſur la Muſique, il eſt pourtant, ce me ſemble, inconteſtable que l'agrément de la Muſique eſt ſupérieur à celui de la Peinture, uniquement par cet air vif, mobile & vivant que la Muſique donne aux Sons, & par cet air local, fixe & inanimé que la Peinture, malgré toute la ſuperiorité de ſon art, eſt forcée de laiſſer aux Couleurs. De

ſorte que je définirois la Muſique une peinture animée & vivante, & la Peinture une Muſique morte & inanimée. J'ajouterai une choſe qui me paroît dire beaucoup, à ceux qui ſçavent l'entendre. Le piquant de la Muſique, vient de ce que les Portraits qu'elle fait, elle les fait actuellement ſous nos Oreilles en quelque ſorte; au lieu que la Peinture nous donne ſes portraits tout faits. Un Peintre qui feroit à nos yeux un Portrait en une ou deux minutes, & qui promeneroit notre vûë pendant des heures ſur une ſuite de portraits qui écloroient à chaque inſtant au bout de ſon Pinceau, nous plairoit infiniment. Or les Portraits de la Muſique, ſont improprement des Portraits. La nouvelle Muſique ſans rien alterer de leur perfection, y ajoutera celle de la vérité réaliſée avec des Couleurs & les propres Couleurs: & à la Lettre tous les airs qu'elle jouera, ſeront des Tableaux mouvans, mais mouvans & mobiles avec une agilité qui en relevera d'autant le charme & l'enchantement.

Scolie. Les Théoremes ſuivans en

allant très - directement au but, vont n'être qu'une espece d'Epilogue ou de récapitulation de tous les écrits precedens. J'avouë que je ramasse mes forces en finissant, & que je ne crois pas que l'esprit de ceux qui en ont, puisse tenir contre les Démonstrations que je vais exposer. Je suppose qu'on a lû tout ce qui a precedé; car ma grande force ne doit venir que de là.

Proposition sixiéme. Il y a une harmonie dans les couleurs & il peut s'en faire une vraye Musique. Allons toujours par Théoremes détaillés.

Théoreme quarante-cinquiéme. Il y a dans les Couleurs, autant de diversité Harmonique, Diatonique, Chromatique, Enharmonique même que dans les Sons.

Démonstration. 1°. Il y a trois Sons Harmoniques dans chaque Ton, dans le Ton d'*ut* c'est *ut*, *mi*, *sol*; dans le Ton de *re*, c'est *re*, *fa*, *la* &c. Il y a trois Couleurs Harmoniques dans la nature *le Bleu*, *le Jaune & le Rouge*: & prenant chaque couleur pour tonique, par exemple, le Verd, il y a trois couleurs Harmoniques qui for-

ment ſon accord, *le Verd, l'Orangé & le Violet* pour le majeur, & pour le mineur *le Verd, le Fauve & le Violet* &c.

2°. Il y a cinq toniques, par exemple; *ut, re, mi, ſol, la* & deux ſemitoniques formant enſemble le triton *fa, ſi*. M. Newton n'a pû trouver que cinq couleurs fixes *le Bleu, le Verd, le Jaune, le Rouge & le Violet*. & il en a trouvé deux mobiles& équivoques l'*Orangé* & le *Gris* qu'il a confonduës avec l'*Indigo*.

3°. Il y a ſept Sons Diatoniques, formés des cinq Sons toniques & des deux ſemitoniques dans l'ordre *ut, re, mi.fa, ſol, la, ſi*; & il y a préciſément, ni plus ni moins, ſept couleurs diatoniques *Bleu, Verd, Jaune, Fauve, Rouge, Violet, Gris*; & leurs dégrés, leurs intervalles ſont au gré de l'œil connoiſſeur, nuancés ou tranchés preciſément (ſelon l'eſtimation de l'eſprit connoiſſeur auſſi) comme les Sons diatoniques le ſont au gré de l'oreille connoiſſeuſe.

4°. Enfin il y a douze ſemitons chromatiques ou plûtôt Acouſtiques

dans les Sons *ut*, *ut* ✕, *re*, *re* ✕, *&c*: & il y a de même douze ſemitons ou nuances Chromatiques & pittoreſques dans les couleurs, *Bleu*, *Celadon*, *Verd* *&c*, ſans qu'il ſoit poſſible d'y en trouver & d'en faire ni plus ni moins, comme je le diſois il y a plus de quatre mois, & comme il eſt tout a fait certain par les verifications nouvelles, que les Peintres & d'autres en ont faites, depuis ce tems là.

Theoréme quarante-ſixiéme. La Diverſité octavaire ſe trouve la même, dans les couleurs que dans les Sons.

Démonſtration 1°. Le Diatonique de 7. ſons & le Chromatique de 12. demi tons, conſtituent ce qu'on appelle une Octave & tout l'eſſentiel de la Muſique, n'y ayant d'autre diverſité ſpecifique ou harmonique de Son, que celle-là; & tous les autres Sons, ſoit ſuperieurs, ſoit inferieurs n'étant, comme on dit que des *répliques*, des répetitions de ceux-là; & ſinon des *uniſons*, au moins des *unitons*. Car de *ut* à *re*, il n'y a ni uniſon ni uniton, mais difference de Son, & de ton, au lieu que de *ut* à *ut* ſuperieur,

ou de *re* à *re*, il n'y a que difference de Son, & *memeté* ou *identité* de *ton*, c'est le même ton, porté plus haut ou plus bas. Je crains les équivoques. Je voudrois bien être entendu, surtout des Peintres: Car il semble que ce seroit bien ma faute si, parlant des couleurs, les Peintres ne m'entendoient pas. Or dans le Commerce que mes premieres fabriques de couleurs m'ont fait l'honneur de me donner avec ces Messieurs, j'ai crû reconnoître, que par diversité de tons, ils entendoient ce que les Musiciens entendent par diversité d'Octaves, & qu'un Bleu monté d'un ton, étoit un Bleu monté d'une Octave. Je ne l'aurois pas deviné. Il suffit d'en avertir.

2°. La Peinture nous fournit des notions précises là-dessus par un autre endroit: Le *Coloris* ou la diversité specifique des couleurs, répond aux tons & demitons d'une Octave, & le *Clair obscur* répond aux dégradations des Sons des diverses Octaves. Le Bleu, le Verd, le Jaune different en coloris; mais les divers bleux different en clair obscur, les divers Verds, les di-

vers Jaunes de même, & ainsi des autres. Et comme il y a dans les Clavecins ordinaires quatre ou cinq Octaves, & que l'extension ordinaire de la Musique est de sept ou huit Octaves & que les jeux de l'orgue vont peut être à quinze ou seize, il y a bien surement entre le Noir & le Blanc ou, si l'on veut, entre le Bleu le plus foncé & le Bleu le plus clair, au moins vingt *tons* ou *degradations Octavaires* de Bleux moyens.

3°. J'ai pris deux Bleux extremes, l'un clair, l'autre foncé, & dans l'entre-deux j'ai interposé quarante Bleux mitoyens : C'est un fait, deux cent personnes au moins l'ont vû, & vous, Monsieur mon illustre Mecene, à qui j'adresse tout ceci malgré le Stile géométrique, & même d'autant mieux que c'est en Stile géométrique, vous l'avez vû non seulement en Bleu, mais en Verd, en Rouge, en Olive en toutes couleurs toniques & semitoniques. Mais mes quarante Bleux sont nuancés, & vont par quarts & demi quarts de ton ou d'Octave, & plus bas encore. Ainsi je n'y compte pas

plus de dix ou douze Octaves : c'est qu'aussi je n'ai pas pris mes extremes aussi bas ni aussi haut que je l'aurois pû; & j'irois peut être-bien encore à trois ou quatre Octaves plus haut, & cinq ou six plus bas. Ainsi il demeure constant que, soit en quantité soit en qualité harmonique, il y a autant de couleurs que de Sons.

Théoreme quarante - septiéme. La Diversité Organique ou instrumentalle peut aussi être la même dans les couleurs que dans les Sons.

Démonstration. 1°. La richesse de la nature rend la Musique & tous les arts extremement riches. Il n'y a absolument & en rigueur géométrico-harmonique d'autre fonds de Musique que les douze Sons chromatiques *ut*, *ut* ✕, *re*, &c. Et il n'y a non plus que les douze couleurs semitoniques *Bleu*, *Celadon*, *Verd*, *Jaune &c.* Le *grave aigu* dans les Sons & le *Clair obscur* dans les couleurs portent ces douze Sons & ces douze couleurs à plus de deux cens. Ce n'est rien que cela.

2°. Chaque Corps par la Collision

produit un Son qui lui est particulier, & qui différe autant du Son de tout autre corps, que cet autre corps différe de lui. Le Son du plomb & celui de l'argent, différent autant entreux que ces deux metaux. Non seulement chaque métail, chaque Bois, chaque corps a un Son propre; mais chaque forme du même Métail, du même Bois, du même corps a sa diversité de Son. Ainsi une corde d'argent ou de cuivre, & une Trompette de même Métail ont des Sons fort différens, & une Cloche ou Clochette aussi, & un grélot, & un Timbre, & &c.

3°. De la vient cette innombrable diversité de lyres, de Luths, de Violes, de Violons, de Violoncellos, de Harpes, de Guitares, de Trompettes, de Flutes, de Chalumeaux, de Flageolets, de Fifres, de Cors, de Tambours, de Timbales, de Voix, & de toutes sortes d'instrumens dont l'orgue seule contient une inexprimable diversité, & jusqu'à peut-être plus de mille & de dix mille Sons, tout à fait divers, quoique tous réductibles aux sept *ut*, *re*, *mi*, *fa*,

&c. ou aux douze tout au plus, *ut*, *ut* ✕ &c; en un mot aux ſons d'une octave, qui ſont encore une fois tout le riche fonds de la Muſique.

4°. Je n'avois d'abord annoncé qu'un clavecin de couleurs : Dieu merci mes promeſſes ne ſont pas revenuës en arriere dans l'eſpace de dix ans de délai, de critique même & de contradiction ; & dans cette derniere repriſe du projet, j'ai pû annoncer tout ouvertement une nouvelle muſique toute entiere. Elle étoit bien ſous-entenduë dans la premiere annonce, & la partie entraînoit néceſſairement le tout. Le voilà ſaiſi & prêt à nous redonner de nouvelles parties. Qui dit muſique, dit toute cette diverſité d'inſtrumens, violons, flutes, orgues, &c. dont je viens de parler. On a donc droit de me la demander dans la nouvelle muſique, ſinon la même, au moins une pareille. Mais on n'a droit de me la demander, que parce que je ſuis en état de la donner.

5°. La diverſité des inſtrumens organiques, n'eſt fondée que ſur la diverſité des ſons dont les divers corps

ſont capables. Les couleurs ont ici un avantage ſur les ſons. Car les corps ſont ſonores, mais non ſonans : naturellement ils ne ſonnent pas, mais ils peuvent ſonner. Les couleurs ſont dans tous les corps, non-ſeulement en puiſſance, mais en acte : naturellement tous les corps ſont colorés, & les divers corps diverſement colorés. Or qui doute qu'avec des corps diverſement colorés on ne puiſſe faire une diverſité organique d'inſtrumens oculaires ou optiques, de même qu'avec une diverſité de corps diverſement ſonans ou ſonores, on fait une diverſité organique d'inſtrumens ſonans ou acouſtiques.

6°. Je ne dis pas, qu'on fera des violons de couleurs, des flutes de couleurs, des timbales de couleurs quoique je diſe ſans peine qu'on fera toutes ſortes d'inſtrumens de couleurs, c'eſt-à-dire, autant d'inſtrumens de couleurs que d'inſtrumens de ſon. Mon premier mot a été, qu'on feroit des clavecins de couleurs : je ne reviens point en arriere ſur cela ; je vais même en avant, en ajoûtant qu'on

sera des orgues de couleurs. L'orgue est de tous nos instrumens le plus parfait, le plus vaste, le plus riche, le plus diversifié : l'orgue renferme presque tous les divers jeux, tous les divers instrumens; le clavecin, la flute, la trompette, le flageolet, &c. Et sa richesse est principalement fondée sur la diversité des corps sonores qui y sont employés. Car il y a des jeux de bois, il y en a de plomb, il y en a de fer blanc, il y en a de cuivre, &c.

7°. Le fer blanc, le bois, le plomb, le cuivre, font toujours les mêmes tons *ut*, *re*, *mi*, *&c.* Mais la diversité de ces corps produit une diversité de sons doux, aigres, moëleux, nazards, tremblans, vifs, pesans, pleins, aigus, profonds, &c. Qui doute que les mêmes couleurs n'ayent un œil différent, propre à affécter l'ame différemment sur les divers corps? qui doute que la même couleur ne soit différente sur le taffetas, sur le satin, sur le velours, sur la moire, sur le droguet, sur le drap, sur le feutre, sur le cuir, sur la toile, sur l'émail,

ſur un métail, ſur une fleur, ſur un papier, ſur un vélin? qui doute, par exemple, que le velours n'ait un coup d'œil velouté tout-à-fait analogue au ſon velouté de la flute; & qu'on ne trouve des corps fiérement coloriés, analogues aux corps qui rendent le ſon bruyant de la trompette; & qu'on ne trouve de petites teintes vives & legeres de couleurs en correſpondance avec les ſons vifs & perçans du flageolet, du fifre, &c.

8°. On peut varier à l'infini les gouts des couleurs: or ce ſont les divers gouts de ſons qui font la richeſſe de l'orgue, & la diverſité des inſtrumens. Par exemple, on peut faire des jeux de couleurs en broderie; on peut les coucher ſur des corps âpres & raboteux; on peut au lieu de glacer les couleurs & de les coucher uniment, les coucher par petits points comme en miniature, ou par des traits, traits variables à l'infini; on peut au lieu de fondre enſemble du jaune & du bleu pour faire du verd, entre-mêler par petits points ou par grands traits le jaune & le bleu ſéparés l'un

de l'autre ; on peut au lieu de ſimples couleurs, faire & préſenter toujours à l'œil des accords de couleurs : on peut, & que ne peut-on pas, ſur ces indications, dans un ſiécle auſſi inventif, auſſi connoiſſeur de toutes choſes que l'eſt le nôtre. Or toutes ces diverſités font des gouts différens, des gouts differens font des jeux différens, des jeux différens font des inſtrumens différens. Dans l'origine de la muſique c'étoit une lyre à une ou deux cordes, une flute à un ou deux trous ; & il ſe paſſoit des ſiécles avant qu'on ajoûtât une corde ou un trou. Notre ſiécle eſt heureux de voir éclore tout d'un coup une muſique complette & aſſortie d'une auſſi grande variété qu'une quarantaine de ſiécles en ont pû enfanter pour la muſique vulgaire. En diſant cela, je n'ignore pas que la muſique des couleurs trouvée il y a 4000 ans, ſi toutefois elle étoit phyſiquement trouvable en ces tems-là, auroit été tout auſſi imparfaite que la muſique des ſons ; & que c'eſt la perfection même de notre ſiécle qui fait toute la perfec-

tion de la nouvelle musique, *facile est inventis addere*: nous n'inventons plus, nous sommes venus trop tard pour notre gloire, si ce n'est pour notre agrément : nous ne faisons qu'ajoûter : c'est assez que de faire ce qu'on peut, nous ne pouvons que cela.

Theoréme quarante-huitiéme. On peut donner aux couleurs la même diversité de mouvement qu'au son.

Démonstration. Il n'y a pas un an, qu'on nioit ou qu'on rejettoit la premiere idée de ce mouvement: il n'y a pas six mois qu'on en nioit la possibilité ou la seconde idée : j'entends encore des gens qui en nient la réalité qui est la troisiéme idée. Dieu merci, il y a pourtant bien-tôt un année révoluë que ce mouvement existe: il fut achevé, en modele, & par conséquent fort imparfait, l'année 1734. le 21. de Décembre jour mémorable de Saint Thomas Apôtre, à qui je l'ai consacré, sous la devise *nisi videro, non credam.* Actuellement ce mouvement s'exécute avec beaucoup plus de perfection, par les mains

très-intelligentes, comme j'ai dit, du ſieur Touroude. Le mouvement des ſons conſiſte, à faire entendre un ſon pendant un inſtant plus ou moins long, & puis à le faire taire pour laiſſer entendre un nouveau ſon ; & après celui-là un troiſiéme, &c. Le mouvement des couleurs conſiſte à faire paroître & diſparoître, au gré des doigts poſés ſur un clavier, une couleur, & telle couleur, & telle ſuite de couleurs qu'on veut. Or cela eſt trouvé, fait & bien-tôt parfait. Il y en a mille témoins.

Scholie. Nous voici enfin arrivés comme au nœud de l'affaire, & à la grande queſtion du plaiſir que peut faire à l'œil ou à l'ame par le moyen de l'œil, le nouveau clavecin. Cette queſtion a été déja bien ébauchée dans les Propoſitions & dans tous les écrits qui précédent. Mais je travaille pour toutes ſortes d'eſprits, & il y en a qui veulent voir & revoir. Ils parlent pour leurs yeux, mais je les prie de croire que j'ai l'honneur de parler à leur eſprit.

Propoſition ſeptiéme. Le clavecin ocu-

laire & la muſique oculaire en général eſt un agrément & une ſource d'agrément & de plaiſir.

Démonſtration. C'eſt cette propoſition ſur-tout qui demande un bon détail.

Theoréme quarante-neuviéme. La plûpart des gens trouveront au clavecin de couleurs & à la nouvelle muſique, le même agrément qu'à la muſique & au clavecin vulgaires.

Démonſtration. La plûpart des gens ne goutent de la muſique, qu'un bruit varié avec art : cette diverſité les amuſe plutôt qu'elle ne leur plaít. Parlons clair, pour la plûpart la muſique n'eſt qu'un plaiſir d'enfant. Du haut & du bas, du clair & du ſombre, un violon, une voix, l'un va vîte, l'autre va lentement, celui-ci crie, celui-là garde le *tacet* ; voilà tout ce qu'ils en ſentent, & tout ce qu'ils en connoiſſent. Or bien ſûrement la vûë des couleurs, tantôt claires & tantôt ſombres, tantôt rouges & tantôt vertes, tantôt ſeules & tantôt en compagnie & eu diverſes compagnies, tantôt en contraſte & tan-

tôt en assortiment, avec un mouvement tantôt lent & majestueux, & tantôt précipité & rapide, mais toujours mesuré, régulier & cadencé, aura cet agrément d'une diversité bien entenduë & capable d'amuser comme on s'amuse à voir une fourmiliere, un vol de papillon, un essain d'abeilles qui tourbillonne, des gens qui passent dans une ruë, des marionettes qui dansent & gesticulent, un moulin à vent qui tourne, les flots de la mer qui haussent & qui baissent, & tout ce qui remuë enfin, & se diversifie à nos yeux.

Theoréme cinquantiéme. Le clavecin oculaire plaira aux Peintres, aux coloristes, & à tous les curieux, connoisseurs, amateurs des couleurs.

Démonstration. 1°. Voici un avantage réel, s'il y en a dans ce monde: quand même le clavecin n'auroit pas l'agrément de la musique, il en auroit un personnel pour les Peintres de bonne-foy amateurs de leur art & des couleurs qui en font le plus bel ornement. Ce clavecin est une école pour eux, comme je l'ai dit plusieurs

fois & dès l'année 1725.

2°. Il y a des curieux qui ont chez eux des échantillons de toutes couleurs qu'ils consultent, & qu'ils donnent à consulter à ceux qui veulent faire ou choisir des assortimens. Il ne manque à ces échantillons que d'être animés : c'est une école morte, & pis que pythagorique. Dans le nouveau clavecin, il n'y a qu'à mettre le doit sur une touche pour appeller la couleur & le dégré de couleur que l'on veut. Voulez-vous du bleu ? mettez le doigt sur la premiere touche à gauche. Le voulez-vous plus clair d'un dégré ? touchez la huitiéme. De deux dégrés, de trois, de quatre, de cinq? touchez la quinziéme, la vingt-deuxiéme, la derniere à droite. Est-ce un bleu verdâtre, un céladon que vous voulez ? touchez la premiere blanche à gauche, ou la sixiéme, ou &c. Est-ce du rouge ? & quel rouge ? rouge cramoisi ? c'est la quatriéme blanche ou la &c. couleur de feu ? la cinquiéme, la douziéme, &c. couleur de rose ? couleur de chair ? c'est du verd ? est-ce du jonquille ? &c.

Dans l'inſtant, dans un clin d'œil on eſt ſervi. Il ne faut que connoître le clavier, & ſçavoir que le bleu répond à *ut*, le rouge à *ſol*, &c. Tout joüeur de clavecin n'a pas beſoin de trois jours d'habitude.

3°. Voilà pour les couleurs ſeules: les veut-on en aſſortiment ou en contraſte? touchez *ut mi ſol* vous avez l'accord du *bleu*, *jaune & rouge*. Touchez *ſol*, *ſi*, *re*, *fa*, vous avez l'accord contraſté ou diſſonant *rouge*, *gris*, *verd*, *fauve*. Voulez-vous préparer ou ſauver ce contraſte, touchez &c. Les Muſiciens le ſçavent, & il eſt poſſible aux Peintres de le ſçavoir. De quelque enſemble de couleurs qu'on veüille voir l'effet, on peut ſe le repréſenter à l'œil tout d'un coup & en juger, & dans l'inſtant le corriger ſi on n'en eſt pas content, & les comparer, & en comparer vingt, trente, cent en trois ou quatre minutes; & en juger auſſi à loiſir qu'on veut, & s'accoûtumer même à en juger rapidement, ce qui eſt un avantage ineſtimable.

4°. Chaque art plaît à celui qui le

pratique : on ſe plaît à y réüſſir, à s'y former, à y faire des progrès, à en ſentir le vrai, à s'y frayer de nouvelles routes. Qui eſt-ce qui peut douter, qu'il n'y ait du plaiſir pour un Peintre & pour un amateur, de promener ainſi ſes regards avec rapidité, ſur toutes ces combinaiſons ſucceſſives de couleurs, & d'en rencontrer, quand ce ſeroit au hazard, d'heureuſes, de nouvelles ; & de pouvoir dire à chaque inſtant, cela eſt bon, ceci ne vaut rien, voilà qui eſt mieux. &c. Chacun aime à faire ſon métier, & à s'y reconnoître habile. Tout homme aime ſur-tout à ſe voir aſſis comme ſur un tribunal pour y juger ; diſcerner, décider & prononcer des Arrêts. Chaque coup d'œil ſera ici pour un Peintre un acte, ſinon de justice, du moins de diſcernement & de jugement. Rien n'eſt ſi flateur.

Theoréme cinquante-uniéme. Le nouveau clavecin plaira aux Muſiciens, & ſur-tout aux Peintres muſiciens.

Démonſtration. 1°. Dans les ſons on ſent l'harmonie : ici on la verra. Dans leurs

leurs ouvrages mêmes, les Peintres n'ont qu'une harmonie de ſentiment, une harmonie enveloppée. Dans le clavecin en queſtion on la verra développée, & comme par pure intelligence. Il me ſemble que voir, eſt quelque choſe de plus qu'entendre, & que ſentir ; & que les connoiſſances qui viennent par l'organe de la vûë ſont plus nettes, plus intuitives, ajoûtez plus promptes & plus inſtructives. On apprendra plus vîte la Muſique par là ; on ſentira même plûtôt l'harmonie. On en raiſonera mieux, l'objet étant plus fixe & plus diſtinct.

2°. On verra les raiſons ſenſibles de toutes choſes : pourquoi tel ſon eſt conſonant, & tel diſſonant : pourquoi la diſſonance veut être ſuivie de la conſonance & de telle conſonance : pourquoi tel progrès & telle ſuite d'harmonie valent mieux que telles autres : pourquoi deux quintes & deux octaves de ſuite ſont inſipides : pourquoi vingt tierces ou ſixtes plaiſent : pourquoi la diſſonance majeure veut monter, & la mineure deſcendre, &c.

3°. On pourra étudier à loiſir dans les couleurs la nature d'un air, ou d'une ſuite d'harmonie qui fait plaiſir. On s'arrêtera aux beaux endroits, on les rebattra, on les joüra lentement; & on verra la ſuite & l'enſemble des couleurs qui forment cet air & cette harmonie : & il ſera toujours plus aiſé de comprendre pourquoi telles couleurs de ſuite ou de compagnie, en aſſortiment ou en contraſte forment les beautés dont on eſt frappé, que de comprendre pourquoi les ſons forment ces mêmes beautés. Car les ſons ſont toujours abſtraits, inconnus & comme tous ſemblables : au lieu que les couleurs ont quelque choſe de plus ſenſible, de mieux décidé, de plus ſpécifique, & on les connoît mieux. On auroit beau méditer ſur la nature des ſons qui forment cet accord ou cette ſuite *re fa* ✕ *la*, au lieu que l'on ſent tout d'un coup pourquoi ces trois couleurs qui leur répondent, *verd*, *orangé*, *violet* font plaiſir *en enſemble* ou *en ſucceſſion* : rien n'étant plus charmant que l'aſſortiment de l'orangé avec le verd, ſur-

tout lorſqu'ils ſont liés par un beau violet cramoiſi.

4°. On verra dans quel ton chaque choſe doit être chantée, & quelles cordes conviennent à chaque expreſſion. Car les caracteres des couleurs ſont connus : au lieu qu'on diſpute beaucoup ſur les caracteres des ſons & des tons. Les anciens les recherchoient avec ſoin, & les Grecs les déſignoient par les caracteres des Peuples qui compoſoient le corps Hellénique. Un ton étoit *Phrygien*, un autre *Lydien*, un troiſiéme *Dorien*, &c. C'eſt-à-dire un ton étoit doux, un autre mol, un autre dur, celui-ci étoit guerrier, celui-là affectueux, &c. Aretin reſſuſcita ces connoiſſances profondes avec la muſique des Anciens : les Modernes s'en mocquent, c'eſt-à-dire ne les ont pas. Mais le *verd* qui répond au *re*, leur fera ſans doute ſentir que ce ton de *re* eſt naturel, champêtre, riant, paſtoral. Le rouge qui répond au *ſol*, leur donnera l'idée d'un ton guerrier, ſanglant, colere, terrible. Le bleu répondant à l'*ut*, fera connoître ſon

ton noble, majeſtueux, céleſte, divin, &c. Il eſt pourtant ſingulier, pour le dire en paſſant, que les couleurs ſe trouvent avoir les propres caracteres que les Anciens ont attribués aux tons précis qui leur répondent. Mais il y a beaucoup à dire & des Livres entiers à faire ſur ce point là, comme ſur tous les morceaux de ce nouveau ſyſtême de Muſique : il tient à tous les ſyſtêmes de Sciences, d'Arts & de Métiers.

Corollaire. Je ne fais que remarquer en paſſant, que les ſourds, par le moyen des couleurs, joüiront pleinement du plaiſir de l'harmonie & de la muſique. Il ſera curieux de les voir ſe recrier aux mêmes endroits d'harmonie, où les aveugles ſe récrieront. Mais cela eſt équivoque, les gouts & les ſentimens étant toujours diverſifiés dans les divers ſujets ; & ce qui eſt beau pour l'un, étant ſouvent fort laid pour l'autre. A tout prendre cependant, l'œil & l'oreille ſeront communément d'accord. Cela doit être, & ce qui doit être, eſt au moins le plus ordinaire.

Theoréme cinquante - deuxiéme. Le clavecin oculaire plaira aux gens d'esprit , aux Physiciens.

Démonstration. Outre le plaisir de la musique, ce clavecin sera une source abondante d'expériences , de réflexions & de raisonnemens sur les couleurs , & sur les combinaisons de toutes choses.

Theoréme cinquante - troisiéme. Le nouveau clavecin joüra des airs.

Démonstration. Voilà ce que bien des gens m'ont demandé avec bien de l'empressement , si le nouveau clavecin joüroit des airs ; car voilà aussi tout ce qu'ils connoissent de la musique ; & plusieurs moins connoisseurs encore & plus audacieux à affirmer , ont nié que ledit clavecin put joüer des airs. Mais apparemment , leur répondois-je à tous,que ce que le clavecin joüra aura l'air de quelque chose , l'air guay , l'air triste , l'air vif, l'air brillant , l'air sombre , &c. Un assortiment de couleurs a un air sans doute , & un jeu qui fera paroître divers assortimens d'un certain gout , ou même de divers gouts assortis ,

ſera un jeu d'airs. Le mal eſt, que tout le monde veut parler, & que peu ſe piquent de penſer & de réfléchir. Parce qu'ils ont trouvé le nom d'*air* attaché à la muſique des ſons, ils s'imaginent qu'il en eſt inſéparable. Ils ne prennent pas garde que ce nom eſt un nom de caractere, qu'on applique à toutes choſes, & auſſi ſouvent aux objets de la vûë, & aux couleurs en particulier, qu'à ceux de l'oüie. Ce nom d'*air* eſt le *je ne ſçais quoi* de la vie civile. *Cela a bon air, cela a un mauvais air, cela a un air*, &c. dit-on, pour exprimer qu'une choſe a une apparence qu'on ne peut définir, c'eſt-à-dire, qu'on ne ſaiſit que par inſtinct, par ſentiment ſi l'on veut. Ce ſera ſurtout le nouveau clavecin, qui joüira des airs : car c'eſt ſurtout l'œil, qui eſt juge du véritable air des choſes : & des airs qu'on ne ſçauroit définir par l'oreille, ſe décideront tout d'un coup par les yeux, car la nouvelle Muſique n'eſt qu'un nouveau point de vûë de la même muſique, qui s'eſt préſentée juſqu'ici par le côté, ſenſible pour l'oreille. Tous

nos ſens n'ont que le même objet ; & leurs diverſes fonctions ne ſont que des manieres diverſes de l'appercevoir & d'en joüir.

Theoréme cinquante-quatriéme. Le nouveau clavecin plaira au Peuple & à tout le monde..

Démonſtration. Car le peuple aime le ſpectacle : le clavecin eſt un ſpectacle : & tout l'univers eſt peuple à cet égard: Nous aimons le merveilleux, & ſur-tout à le voir. Tout le monde aime à voir. *Voir & vivre* ſont ſynonimes, en proſe comme en vers. Le peuple de Paris n'eſt plus badaut que les autres peuples que parce qu'il a plus d'occaſions de l'être. Dans les Provinces les ſpectacles ſont rares & médiocres : ce qu'on y a vû les douze ou quinze premieres années de ſa vie, on l'y revoit toute ſa vie. A Paris ce ſont tous les jours nouvelles ſcenes. Mais, dira-t-on, c'eſt ce qui prouve que le Pariſien eſt plus badaut que le Provincial : le Pariſien eſt comblé de ſpectacles, & veut malgré cela revoir toujours les mêmes, en ayant aſſez d'autres pour diverſifier. On n'y en-

tend rien, & celui qui raiſonne ainſi ſe montre auſſi badaut & plus que le Pariſien. Plus il y a de diverſité dans les ſpectacles de Paris, plus il y a même de mobilité, plus ils ſont piquans, moins on s'en dégoute, & plus en quelque ſorte on peut les revoir impunément. Les mêmes ſpectacles ſont à Paris des ſpectacles diverſifiés, ſoit en eux-mêmes, ſoit ſur tout par d'autres ſpectacles auſquels ils ſont mobilement enchaînés. Les couleurs d'un tableau ſont toujours les mêmes couleurs. Dans le nouveau clavecin ſeul ce ſeront des couleurs diverſifiées : il y a bien de la différence entre des couleurs diverſifiées ou ſimplement diverſes. Mais ce Theoréme eſt encore une Propoſition générale qui contient un bon détail.

Theoréme cinquante-cinquiéme. Le ſpectacle eſt le propre objet de l'œil, de ſa curioſité, de ſon amuſement, de ſon agrément, de ſon plaiſir

Démonſtration. Chaque ſens a ſon propre objet & ſon propre agrément m'a-t-on dit, & bientôt ceux qui l'ont dit ne croiront pas qu'ils ayent pû le

dire, le dire en objection & comme si je pouvois l'ignorer. Que la musique soit l'objet de l'oreille, j'y consens : que le spectacle soit l'objet de l'œil, je ne crois pas qu'on puisse le nier. On niera peut-être que ce soit un objet d'agrément & de plaisir ; car il y a des esprits dans le monde, je le sçais par expérience, capables de tout nier, & de nier ceci en particulier. Ils nieront donc que l'œil soit curieux de spectacle ; car s'il en est curieux, c'est à cause du plaisir qu'il y trouve : & quand même le plaisir n'y seroit point son objet, la seule satisfaction de sa curiosité par ce spectacle, seroit un plaisir très-vif.

Theoréme cinquante-sixiéme. Le plaisir du spectacle est supérieur à celui de la musique ordinaire.

Démonstration. 1°. Tout le monde aime le spectacle, est fol de spectacle : beaucoup de gens sont indifférens pour la musique, & très-peu en sont fols.

2°. L'Opera est bien plus séduisant par son spectacle, que par sa musique & par ses vers. Le grand nombre y

vont pour voir & pour être vûs. Auſſi les gens de bien ne ſe ſont jamais récriés, contre les auditeurs comme contre les ſpectateurs de l'Opera, & le nom de ſpectacle eſt demeuré approprié à l'Opera, à la Comédie même. C'eſt le ſentiment plutôt que l'intelligence qui donne les noms naturels aux choſes : c'eſt un certain inſtinct, une certaine appréciation, une certaine maniere naturelle & habituelle de penſer ſans réflexion, qui qualifie de ſpectacles les Concerts mêmes & toutes les plus ſaintes aſſemblées de Muſique.

3°. C'eſt une petite obſervation qui ne paroît rien, que dans tout concert, dans toute muſique, dans toute aſſembleé où il s'agit d'écouter, la plûpart des auditeurs ſont extrêmement embarraſſés de leurs yeux : on diroit qu'ils cherchent à voir cette harmonie abſtraite & trop ſpirituelle, qui ſe fait ſentir, ſans ſe laiſſer appercevoir. On veut au moins voir les acteurs, les voix, les inſtrumens ; je ne dis pas à l'Opera où l'œil a d'autres interêts de voir ; mais dans tout

concert exécuté par les Musiciens les plus indifférens : il n'y a pas jusqu'à un simple Déclamateur qui recite, un Avocat qui harangue, un Prédicateur qui prêche, qu'on ne veuille voir pour les écouter avec satisfaction. On veut voir jusqu'aux lévres qui prononcent, au gosier qui chante, au violon qui joüe. On court en quelque sorte après la voix, après le son.

4°. On se lasse de cette course inutile, on ramene ses yeux, on rappelle son esprit, on rentre en soi-même ; & dès-lors je vois des visages sombres, & des gens qui s'ennuyent d'être là. On s'en dédommage avec ses voisins, on parle, on cause souvent de choses fort indifférentes : pour le moins on raisonne musique, on critique, on applaudit, on décide, on compare, c'est-à-dire on parle ; car on n'écoute au plus qu'à demi, & le plus souvent point du tout.

5°. Quand on voit un spectacle on en est tout occupé ; on ouvre la bouche, & on n'ose cependant pas souffler. Tous les sens sont attentifs ; on diroit que l'oreille même y prend part;

on ne peut ſouffrir d'entendre parler autour de ſoi. Monſieur vous m'empêchez de voir, diſoit un jour à un grand babillard une perſonne occupée à conſiderer un bel ouvrage de broderie. Ce babillard fut aſſez ſot pour répondre qu'il n'étoit pourtant pas au jour ; il n'y étoit pas, & empêchoit pourtant de voir. L'œil eſt preſque le ſeul ſens qui ait le privilege de faire taire tous les autres, tant il s'affectionne à ſon objet, tant il en eſt ſaiſi.

6°. On raconte comme des merveilles, les gens qui ſe ſont laiſſés prendre par l'oüie. Pour la vûë, la grande ſageſſe eſt de ſe tenir fort en garde contre ſa ſéduction. *Ut vidi ! ut perii ! ut me malus abſtulit error.* Et il y a long-tems que j'ai cité le célebre vers d'Horace, *ſegnius irritant animos demiſſa per aurem, quàm quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus.*

Theoréme cinquante-ſeptiéme. Le nouveau clavecin fournira un ſpectacle brillant, riche, pompeux, magnifique, auquel la muſique vulgaire ne peut avoir rien de comparable.

Démonstration. 1°. *Il n'y a que pauvreté dans nos Musiques*, m'écrivoit il y a peu de jours une personne aussi éclairée que pieuse. *J'imagine*, ajoûtoit-elle, *que la musique devroit être un spectacle plein de magnificence*: or concluoit-elle, *c'est cette magnificence, qu'on pourra se procurer par le moyen des couleurs.* On ne peut pas entrer mieux dans l'esprit de la nouvelle musique, & je dois à ces judicieuses & profondes réflexions plusieurs de ces derniers Theorémes.

2°. La pompe & la magnificence, la richesse même & la diversité ou la distinction des objets, ne sont guéres que du ressort de l'œil. Or tout ce que les objets visibles peuvent avoir de magnifique & de brillant, peut tourner au profit du nouveau clavecin. Il est susceptible de toutes sortes d'embellissemens. L'or & l'azur, les métaux & les émaux, les cristaux, les perles, les diamans & toutes sortes de pierreries, les lumieres & les glaces, la broderie, les satins, les velours n'y seront pas de simples ornemens; mais formeront le corps même de la ma-

chine & comme ſa propre ſubſtance. Par exemple on peut former les couleurs mêmes des pierres vrayes ou contrefaites de même couleur : les verds avec des émeraudes, les rouges avec des grenats, des rubis, des eſcarboucles, les bleux, &c.

3°. Et quel éclat & quel brillant n'auroit pas un ſpectacle où l'on verroit éclore de toutes parts, & étinceller comme des étoiles, tantôt les hyacinthes, enſuite les amethyſtes, puis les rubis, &c. Et cela à la lueur des flambeaux dans un appartement tout tapiſſé de glaces ? Ce ſeroit déja un objet infiniment brillant, qu'une eſpece de décoration immobile où tout cela ſeroit aſſorti. Mais que ſeroit-ce ſi le mouvement & un mouvement régulier, meſuré, harmonique & vif animoit tout & lui donnoit une eſpece de vie ? Ce ſeroit un charme, un enchantement, une gloire, un paradis.

Theoréme cinquante-huitiéme. Aux couleurs du clavecin on peut joindre les figures, & rendre le ſpectacle une vraye ſcene ou un compoſé de ſcenes Dramatiques.

Démonstration. Cela a sa difficulté, mais n'est que difficile : permis à ceux qui ne le conçoivent pas de le traiter d'impossible: il l'est pour eux, il faut les en croire. Qui doute qu'on ne puisse personifier les couleurs, & à l'aide des personnages animés par le mouvement représenter des batailles, des naufrages, des traits d'histoire, de poësie, &c.

Scholie. On va croire tout de suite que je parle de tableaux mouvans à l'ordinaire.

Theoréme cinquante-neuviéme. Les tableaux mouvans ordinaires sont au nouveau clavecin, comme les orgues d'Allemagne qui joüent avec une manivelle, sont aux orgues véritables où les doigts exécutent sur un clavier, tout ce qu'on veut.

Démonstration. Les orgues d'Allemagne sont bornées, & ne joüent qu'un certain nombre d'airs ou de pieces de musique. En joüassent-elles cent & mille & cent mille, ce n'est rien auprès des orgues & des clavecins ordinaires, où l'on joüe toutes sortes de pieces à l'infini, toutes celles

en un mot qu'on a jamais inventées, & qu'on peut jamais inventer. Les tableaux mouvans ſont déja quelque choſe, & comme une ébauche du nouveau clavecin. Mais ils ſont bornés, & après qu'on y a vû pendant un tems limité un Caroſſe qui paſſe, une lavandiere qui lave du linge, un Serrurier qui lime, un Filou qui eſcalade un mur, un Chien qui aboye, & cinq ou ſix pareils mechaniſmes aſſez inanimés, on a tout vû. Imaginez un tableau, où l'on voie avec une plus grande perfection, un mouvement plus vif, plus varié & bien meſuré tout cela, & infiniment plus que tout cela & toujours ſi l'on veut de nouvelles combinaiſons de perſonnages & d'operations; tel eſt le nouveau clavecin dont il eſt queſtion.

Théoréme ſoixantiéme. On peut ſans couleurs mêmes, & avec la lumiere ſeule ou le Clair obſcur menagé ſelon les loix de l'Harmonie, par le mouvement des doits ſur un Clavier, faire un Clavecin oculaire, qui ait dans ſon genre toutes les perfections de la Muſique ordinaire des Sons.

Démonstration. 1°. J'avouë que le Clavecin oculaire dont il a été question jusqu'ici, & que j'execute ou que j'acheve d'executer, a une espece de servitude qui le rend assez différent du Clavecin ordinaire, & peut-être imparfait en ce point. Les couleurs y sont Locales, & pour les voir à mesure qu'elles paroissent, il faut être tourné & regarder du côté où elles paroissent. La Musique ordinaire a l'avantage que le Son vient chercher l'oreille de quelque côté qu'on soit tourné, dans quelque posture qu'on soit, soit qu'on écoute ou non &c. Mais cet avantage n'en est peut-être pas un, & la servitude de regarder le nouveau Clavecin, peut se tourner à bien par la nature même diversifiée des choses; car la nature se plaît à diversifier les choses semblables, & à redoner mille traits de ressemblance aux choses les plus diverses. C'est l'unité & la diversité Harmonique, dont j'ai parlé.

2°. Mais on peut faire aussi un clavecin oculaire, tout à fait semblable en ce point à l'auriculaire, & où la lumiere vienne chercher l'œil de quel-

que côté qu'il ſoit tourné. 1°. On peut par des Miroirs placés avec art, & en tapiſſant même tout un appartement de Glaces, on peut multiplier l'objet & le ſemer de toutes parts : Voilà une façon : mais 2°. la principale, & qui eſt peut-être de toutes les façons la plus facile, pour l'execution méchanique ſoit du Luthier ſoit du Joueur; c'eſt de faire un jour artificiel qui, ſuivant le mouvement des touches qui ouvrent des ſoupapes, eſt tantôt plus foible, tantôt plus fort, dans des proportions toujours Harmoniques. Je ne connois rien de plus parfait que cette maniere.

3°. On peut à cette lumiere joindre les couleurs, & faire enſorte que tout un appartement ſoit coloré d'une couleur mobile que le mouvement des touches fait changer à chaque inſtant. Les Verres colorés feroient admirables pour ceci : mais la difficulté eſt à en diapaſoner les Couleurs. On pourroit ſe ſervir de Gazes colorées, ou de Papiers colorés & huilés. Cela a auſſi ſa difficulté. C'eſt aux curieux de ſuivre ces veines & mille autres

que leur genie ne manquera pas de leur ſuggerer, s'ils mettent une fois la main à l'œuvre. Je ne vois rien de mieux que les lumieres Harmoniques de l'article précedent.

4°. Je dois ajouter qu'on trouve dans Porta, dans Kircher, dans Cardan, & dans d'autres *Secretiſtes*, l'art de faire des lumieres colorées: Je l'ai eſſayé, mais trop peu pour en ſurmonter certains inconveniens, certaines difficultés. Cet art mériteroit d'être perfectionné: ce ſeroit une grande perfection pour la nouvelle Muſique. Le grand inconvenient eſt que les couleurs trop groſſieres empâtent peu à peu les meches & les empechent de brûler; & la grande difficulté eſt de donner le ton juſte à toutes ces couleurs dont on impregne la lumiere; car la lumiere qui en réſulte, n'eſt pas toujours du ton qu'on a donné à ſa couleur. Dans deux ou trois cent ans d'ici cela pourra être trouvé; ou dans peu de tems, par quelqu'un dont l'induſtrie & l'application ſeront en raiſon réciproque de trois cent ans aux genies ordinaires. Car les tems ſont toujours réciproques aux

puiſſances operatives des choſes.

Théoreme ſoixante & unieme. On peut faire mille ſortes de nouveaux Clavecins oculaires ſans ou avec les couleurs.

Démonſtration. Avec le ſimple clair obſcur, noir & blanc, diapaſoné ſelon les proportions Harmoniques, on peut faire un Jeu. On en peut faire avec une ſeule couleur, en prenant toutes ſes Teintes Harmoniques. On en peut faire avec de ſimples grandeurs, le grand & le petit étant ſuſceptibles de toutes ſortes de rapports. On en peut faire avec des diſtances, par le ſecours de la perſpective : celui ci ne ſeroit pas ſi laid, on verroit des lointains & des raccourciſſemens s'ouvrir, ſe fermer, ſe diverſifier devant les yeux : car c'eſt le mouvement qui fait le prix de tout cela, & le mouvement diverſifié, & s'il eſt permis de le dire, *diverſifiable* à l'infini, au gré de quelqu'un qui jouë de memoire, de caprice ou de goût. On peut encore faire un jeu de toutes ſortes de figures, figures humaines, figures Angeliques, figures Animales, volatiles, reptiles,

aquatiques, quadrupedes, figures même Géométriques. On peut par un simple jeu démontrer toute la suite des Elemens d'Euclide. On peut faire un jeu de figures Fantastiques, d'Hipogrifes, de centaures &c. figures Allegoriques, Muses, Dryades, Nayades &c. On peut faire un Jeu de Fleurs ; mettant la Rose pour le couleur de Rose, l'Amarante pour le Pourpre, la Violette pour le Violet, des Jonquilles pour le beau Jaune, des Soucis pour l'Aurore : de sorte que chaque coup de main sur le Clavier, representeroit un Parterre, & la suite du Jeu une diversité mobile de Parterres animés. Tout ce qu'on a pû peindre jusqu'ici, on peut le mettre en Tableau mouvant, & tout ce qu'on peut mettre en Tableau mouvant, peut se mettre en Tableaux mobiles, mobiles rapidement, mobiles arbitrairement au gré des doits d'un habile Joueur de Clavecin, Qui doute même qu'au lieu d'une couleur simple, on ne puisse mettre un assortiment de Couleurs, & un Tableau complet même, un Païsage, un morceau d'hi-

ſtoire, une Scene de Comedie ou de Tragedie; des Groteſques, des Danſeurs de Corde ou autres. J'ai dit qu'on pouvoit faire autant d'inſtrumens de Couleurs que de Sons; on en peut faire d'un million de gouts plus differens que ceux de la Muſique vulgaire. Que tout Paris ait des Clavecins de Couleurs au nombre de huit cent mille, on peut ſans ſe mettre beaucoup en frais d'invention & d'imagination, faire qu'il n'y en ait pas deux qui ſe reſſemblent; & cela ſans qu'il en coute plus, de les faire d'une façon que d'une autre. Je ne finirois pas ſi j'entreprenois d'épuiſer tous les gouts, tous les deſſeins de nouveaux Clavecins qu'on peut faire, dès qu'on le voudra.

Propoſition huitiéme. L'œil eſt capable du plaiſir de l'Harmonie.

Démonſtration. Cette Propoſition a deux parties, l'une que l'œil eſt capable de plaiſir; l'autre qu'il eſt capable du plaiſir de l'Harmonie: car je veux dans cet écrit épuiſer mon ſujet autant qu'il convient, perſuadé que s'il reſte après cela des incrédules, c'eſt, je le dis franchement, qu'ils

n'auront point lû tout ceci, ou que leur incrédulité ſera enracinée dans le cœur plus que dans l'eſprit.

Théoréme ſoixante-deuxiéme. L'œil eſt capable de plaiſir en général.

Démonſtration. Je demande pardon à notre ſiecle, ſi j'entreprends de prouver une choſe auſſi certaine que celle la. Si je ne le diſois pas, tout le monde le diroit: mais parceque je l'ai dit, & que ce point une fois admis, toute mon affaire eſt demontrée, il s'eſt trouvé des eſprits, un eſprit au moins qui l'ayant dit lui même mille fois, a crû briller en diſant aujourd'hui le contraire. Car abſolument d'autres ont contredit avant lui cette Propoſition lumineuſe, mais ſans conſéquence, en particulier, en parlant aiſément, & en ſe reſervant ſagement le droit de changer d'avis. Au lieu que quelqu'un qui le dit en public & par écrit, quoique ſans conſéquence ſans doute, ne laiſſe pas de contracter une eſpece d'engagement, & s'expoſe à la honte d'une retractation neceſſaire, ou d'une perſeverance volontaire encore plus dèshonorante dans une er-

reur crasse & affectée. Car il faut être bien oublieux de ses propres pensées, bien distrait sur ses propres sentimens, bien vivement affecté de ses petites passions, bien livré au pour & au contre de toutes choses, pour ignorer ou faire semblant d'ignorer, que tous les sens ont leurs plaisirs propres ; & que quand on parle de plaisirs sensibles parmi des hommes, on ne les borne pas aux plaisirs bruïans de l'oreille, ou aux plaisirs grossiers & animaux des autres sens. Mais il faut être sur tout bien étranger dans les matieres de Philosophie, de Géométrie, de raisonnement, de belle & bonne litterature même, pour ignorer que les plus grandes séductions nous viennent sur tout par les yeux, & qu'il n'y a qu'un bon *pacte fait avec leurs yeux*, qui sauve les gens de bien ou même de bon sens, des foiblesses qui font souvent rougir l'humanité. Qu'on ignore ces sciences à la bonne heure ; mais au moins qu'on ait la discretion & le discernement de ne point se commettre dans des matieres qui en sont toutes herissées, quoiqu'on ait soin d'en cacher

cacher les épines toujours prêtes à piquer les indiſcrets. Temoin ma ſerie 1 : 2, 2 : 3 &c, de laquelle on demandera raiſon au *Peintre Anonyme*, toutes les fois qu'il ſera queſtion du nouveau Clavecin, & qu'on pourra faire ſervir d'ame à tous les emblémes, deviſes & aſſortimens dont on voudra l'embellir.

Théoréme ſoixante-troiziéme, Par lui même, l'œil eſt auſſi capable d'agrément & de plaiſir, que tout autre ſens.

Démonſtration. 1°. Tous les agrémens des ſens, conſiſtent dans l'ébranlement moderé des Nerfs par les objets : Or l'œil eſt capable de cet ébranlement comme l'oreille & tous les autres ſens ; & effectivement les objets viſuels n'ont jamais été cenſés produire autre choſe que ces ébranlemens du nerf optique.

2°. C'eſt l'ame, à proprement parler, qui ſent ces agrémens par le moyen des nerfs. Or l'ame repond au nerf optique comme au nerf auditif ; & elle ſent l'affection de l'un comme de l'autre : & pourvu que l'ébran-

lement ſoit moderé, & qu'elle n'en aït rien à craindre pour le bien être de ſon corps, qu'il y ait même quelque inſtruction à gagner pour elle, quelque ſatisfaction de curioſité au moins, elle s'en fait toujours un plaiſir.

Theoréme ſoixante-quatriéme. Les plaiſirs de l'œil ſont plus fins & plus piquans que ceux de l'oreille, pour le commun des hommes.

Démonſtration: 1o. Je l'ai déja prouvé en faiſant voir la ſuperiorité du ſpectacle & de notre goût pour le ſpectacle, ſur la muſique & ſur le goût que nous avons pour elle. Mais ſi la choſe eſt vraye du côté de l'objet, elle ne l'eſt pas moins du côté de l'œil même que je mets ici en parallele avec l'oreille.

2o. L'Oreille cede a l'œil par deux endroits 1o. ſes impreſſions ſont moins vives, le ſon étant plus groſſier, plus maſſif & plus lourd que la lumiere: La lumiere marche peut-être un million de fois plus rapidement que le ſon. Leurs impreſſions ſe faiſant ſur nos organes par des vibrations, &

leur plaisir harmonique consistant dans le nombre de ces vibrations, la Lumiere doit procurer un plaisir d'autant plus vif que ses vibrations sont plus promtes, plus souvent repetées, &leur nombre infiniment plus grand. Par exemple lorsque le son fait une vibration, il est croyable que la lumiere en fait plus de mille & de cent mille; & qu'ainsi l'accord des diverses vibrations de Lumiere, se repete & se fait sentir à l'ame cent mille fois, dans le tems que l'accord de celles du son ne se fait sentir qu'une seule fois. Cela sera trop rapide, dit on: oui dabord, mais on joura lentement jusqu'à ce que l'habitude soit formée, de discerner les couleurs d'un clin d'œil. Le second endroit par où l'œil l'emporte sur l'oreille, c'est par la distinction de ses images: car les objets se peignent distinctement dans l'œil: le son est de soi inarticulé & confus; ainsi l'esprit aimant naturellement la distinction, parce qu'il est curieux & qu'il n'est qu'intelligence, les plaisirs de l'œil doivent le flater plus que ceux de l'oreille. Nous voyons en effet qu'une

Musique savante ne plaît qu'à ceux ; qui la connoissent & qui peuvent la comprendre.

3°. J'ai pourtant mis un correctif à ma Proposition, en disant que les plaisirs de l'œil sont plus fins & plus piquans, *pour le commun des hommes.* Car je ne ferai pas l'afront à l'esprit, de croire que, si c'est là le fait, ce soit aussi le droit; si les hommes étoient tels qu'ils sont, ils preferreroient les plaisirs de l'oreille qui sont plus spirituels à ceux de l'œil qui sont, je l'avouë, tout corporels & très superficiels. L'œil n'apperçoit que les corps & les surfaces des corps. L'oreille nous met en commerce avec les esprits, & nous fait penetrer dans leurs profondeurs; & dans les profondeurs mêmes de la divinité. Car la foy comme la raison, nous vient par l'oreille, *fides ex auditu.* Je ne suis pas si esclave de la nouvelle Musique, que je la croye purement & à tous égards, superieure à l'ancienne. Sa superiorité ne vient que de son imperfection ou plûtôt de la nôtre. Si nous étions moins corporels, elle seroit moins assortie à notre

foiblesse. Non, je ne serai pas tenté de m'énorgueillir d'une découverte, fondée sur la misere commune de l'humanité, à laquelle je reconnois avec confusion, que j'ai tant de part.

Theoréme soixante - cinquiéme. Les plaisirs de l'œil ne sont pas plus contre la fin de la bonne union de l'ame avec le corps, que les plaisirs des autres sens.

Démonstration. 1°. Un celebre Philosophe Anglois, par malheur pour les Copistes François, s'est avisé de dire, dans un excês de raisonement Metaphysique, que, si l'œil étoit capable de plaisir, il en arriveroit de grands inconveniens, entr'autres, qu'un sens qui nous a été donné pour nous guider, nous égareroit; parce que l'œil sans doute, tandis qu'il s'amuseroit à goûter le plaisir de quelque spectacle, ne suivroit pas son chemin ou s'en détourneroit, ou negligeroit ses affaires: tout ce qu'on voudra. A cela je réponds 1°. Que j'ai vû l'autre jour un Pauvre Badaut qui regardant à droit & à gauche dans les Boutiques du Pont Notre Dame, fut

terrassé par une poutre qu'on portoit, sous la roüë d'un Carosse qui lui fracassa la Jambe. 2°. que j'ai lû que Thalés en joüissant en Philosophe du spectacle du Ciel, étoit tombé lourdement dans un Puits qui se trouva sous ses Pieds. 3°. que j'entends parler à tous momens de gens que la passion des spectacles détourne de toutes leurs affaires solides &c.

2°. Est ce que la seduction des autres sens ne nous entraîne pas aussi dans mille précipices ? Ils nous ont pourtant tous été donnés pour nous diriger, tout aussi bien que l'œil. Et l'oreille, qui est le grand directeur de notre vie, puisque c'est par son Canal que nous vient toute bonne instruction, n'est-elle pas exposée par le trop grand attrait de la Musique, a bien des profusions, des pertes de tems, des folies, des crimes ? N'accusons point la Providence ; en voulant donner à la nature des loix qu'elle desavoüë. Les sens nous ont été donnés pour nous diriger : c'est un bienfait de cette misericordieuse Providence. Mais à ce bienfait qui pourvoit à nos

besoins, elle a ajouté celui de pourvoir même à nos plaisirs. Tous nos sens en sont également capables. Usons en sobrement; les excès nous sont défendus; ne nous en prenons donc qu'à nous mêmes des inconveniens, des malheurs, des miseres sans nombre, qui résultent toujours à coup sur, de l'abus que nous en faisons.

Theoréme soixante-sixiéme. L'œil peut connoître, sentir & goûter l'harmonie en général.

Démonstration 1°. Il sent & il goûte l'harmonie, la symmetrie, la proportion d'un bâtiment, d'un assortiment, d'une statue, d'une peinture, d'un ouvrage quelconque, & de l'univers entier.

2°. L'œil est meilleur juge de l'harmonie que l'oreille: On trouve plus de connoisseurs des beautés oculaires que de la Musique: c'est qu'en effet l'objet de l'œil étant jusqu'ici local, fixe & arrêté, il en juge plus à loisir. D'ailleurs cet objet se présente mieux, d'une maniere plus dévelopée, & se peint au fond de l'organe par de vrayes images, dont les traits sont dis-

tincts & fixes. L'objet de l'oreille eſt plus mobile, & plus difficile à démêler.

30. N'y eût-il que le plaiſir de juger, l'œil comme j'ai dit en auroit un grand; au lieu que les jugemens de l'oreille ſont le plus ſouvent difficiles, embaraſſés, indecis; ce qui n'a rien de flateur pour l'eſprit. Qui doute qu'on n'ait du plaiſir en voyant & jugeant d'un Tableau, d'une Statuë, d'un Edifice &c?

Theoréme ſoixante-ſeptiéme. L'œil connoît, ſent & goûte l'harmonie proprement dite de la Muſique vulgaire.

Demonſtration. On voit bien que je pouſſe la queſtion à bout, & que je ne veux point en avoir le démenti. On a tout nié, il faut bien tout prouver. Y a t'il deux harmonies dans la nature des choſes? Non, il n'y en a qu'une. L'harmonie d'un tableau, d'un Edifice, d'une Muſique eſt la même harmonie, proprement dite: je l'ai aſſez prouvé. Mais j'ai gardé le trait déciſif pour le dernier. L'harmonie d'une Statuë & de toute autre choſe, eſt la même que celle de la danſe;

Puisque la Loi Générale de la danse, est que *chaque mouvement d'un danseur doit faire un Tableau, à peindre ou à sculpter.* Les grands maîtres ne m'en désavoueront pas, puisque je parle d'après eux. Or l'harmonie de la danse est la même, que celle de la Musique vulgaire & proprement dite; & l'œil est juge & amateur de l'harmonie de la danse. Donc &c. *ce qu'il faloit démontrer.*

Scholie. Je finis, Monsieur, par ce trait auquel je ne vois point de réplique, après que je l'aurai fortifié ou développé par deux ou trois Propositions.

Theoréme, soixante-huitiéme. La Danse est une Harmonie, une Musique, même oculaire, proprement dite.

Démonstration. 1°. Les anciens, à notre honte, n'en avoient pas douté un instant; puisque sous le propre nom de Musique, ils comprenoient *l'art du geste* & celui de la *saltation*, tout comme celui de la *Melopée* ou l'art de composer des chants; & qu'ils définissoient la Musique, l'art des beaux

mouvemens. Si le clavecin eût paru dans ces tems là, il y a deux mille ans, il auroit pû paroître venir trop tard; je demande pardon à notre ſiecle, ſi je remarque qu'il eſt venu trop tôt, il y a dix ans.

2°. Il y a une correſpondance exacte & naturelle entre la danſe & la muſique, entre tel pas, composé de tel mouvement du pied, de la Jambe, du genouil, du corps, de la main, du poignet, du bras, de l'avantbras, des épaules, du col, de la tête, des yeux, & tel accord composé de *ut*, de *ſol*, de *mi*, en un mot de tels & tels ſons.

3°. Tel accord n'eſt que tel mouvement de l'air ou de notre oreille, rapporté à tel autre mouvement du même air & du même organe. Or la danſe & tel pas en particulier, n'eſt que tel mouvement du pied rapporté à tel autre mouvement ſoit du même pied, ou de l'autre, ſoit des doits, de la main, du bras, de la tête, du corps: Ainſi c'eſt la même ou une toute pareille harmonie, & une vraye muſique, muſique oculaire, dont l'œil

juge, tout auſſi bien que l'oreille juge de celle du ſon.

Theoréme ſoixante-neuviéme Indépendament de la Muſique ſonnante, la danſe a une harmonie, eſt une harmonie, & plaît a l'œil.

Démonſtration. Des maîtres me l'ont nié, car tout a été nié, ſans doute afin que tout fut prouvé. Voilà comme les hommes ſont faits : ils nient tout par proviſion : faites les parler, vous verrez qu'ils nient leur idée plûtôt que la vôtre, & que quand ils taxent une choſe d'érreur ou de chimere, ils ne parlent que de l'erreur & de la chimere que la vérité de votre Propoſition réveille dans leur eſprit ; comme lorſqu'ils traitent quelque choſe d'impoſſible, ils ne veulent dire autre choſe, ſi ce n'eſt, qu'elle eſt impoſſible pour eux : choſe ſur laquelle je ſuis bien reſolu à n'avoir deſormais nul démêlé avec perſonne, chacun étant juge exact, quoiqu'on en diſe, dans ſa propre cauſe, je dis juge pour juger, mais non pour prononcer. Quoiqu'il en ſoit, les maîtres dont je parle, & qui ſont des premiers maîtres

dans l'art en queſtion, n'ont voulu dire autre choſe, en niant ma Propoſition ; ſinon qu'ils n'aimoient pas à voir danſer ſans entendre la Muſique : nous ſommes tous machines d'habitude, & il doit être très permis à un danſeur de profeſſion de l'être, un peu plus même que tout autre. Ils ont accoutumé de lier toujours dans leur eſprit la danſe avec le violon: Outre l'harmonie de chacune de ces muſiques en particulier, leur enſemble eſt une harmonie, & un redoublement d'agrément harmonique. C'eſt comme un habile muſicien, qui n'aime pas à entendre le deſſus ſans la baſſe, & qui s'imagine qu'il n'y a pas une harmonie dans ce deſſus tout ſeul, parcequ'il n'y a pas les deux. Enfin la danſe eſt une affaire de proportion, & d'harmonie, & comme une ſuite de Statues bien proportionnées ſur leſquelles l'œil ſe promene avec plaiſir.

Theoréme ſoixante-dixiéme. La Danſe eſt un vrai clavecin oculaire.

Démonſtration. Quelle mepriſe de me croire le premier auteur d'un pareil clavecin. Je diſois bien que je

l'avois vû & revû, & que tout le monde l'avoit vû aussi : Le nouveau clavecin dans sa notion correcte n'est que l'art de bien mouvoir les couleurs, & comme j'ai dit, toutes choses.

Theoréme soixante-douziéme. Le nouveau clavecin de couleurs, rendra sensible la Musique ordinaire des sons, en excitera l'idée, l'image, le plaisir.

Démonstration. La danse le fait, les couleurs le feront, non pas d'abord, mais lorsque l'habitude aura monté l'œil à la liaison de ses idées, de ses images, de son plaisir avec ceux de l'oreille. Aussi dans le clavecin que je fais & que je finis même actuellement, j'ai associé les deux harmonies: on entendra & on verra en même tems: On s'accoutumera à juger de l'un par l'autre; à connoître que le rouge repond au *sol*, le cramoisi au *sol* ✕, le violet au *la*, le verd au *re*, le bleu à *l'ut* &c : à connoître la suite des sons par la suite des couleurs; les accords & les dissonances de ceux là, par ceux ci : à sentir l'air des couleurs par l'air des sons; à tout enfin. Un habile danseur reconnoît par la danse-

ſans violon, ſi on danſe bien ou mal, & ſi c'eſt un menuet qu'on danſe ou une paſſacaille. Un habile danſeur peut je crois, quoiqu'on me l'ait nié, noter l'air ſur la danſe comme il note la danſe ſur l'air : il peut au moins, s'il eſt muſicien, compoſer un air ſur une danſe comme il compoſe une danſe ſur un air.

Theoréme, ſoixante-treizieme. Nouveau clavecin. Probléme quatriéme. Trouver le Diapaſon & les accords des pas de la danſe & de tous ſes mouvemens, & par ce moyen compoſer des choeurs, des trio, des duo de danſes harmoniques.

Explication. C'eſt aux Maîtres de l'art, que je propoſe ce Probléme difficile, mais non impoſſible à leur ſagacité : il en renferme pluſieurs, je m'éxplique. On danſe à deux, à trois, à quatre, au ſon d'une muſique à deux, à trois & à quatre violons. Ces violons chantent tous differemment, differens airs, l'un le deſſus, l'autre la haute contre, un troiſiéme la taille, le quatriéme la baſſe; Mais dans leur diverſité, tous ces airs & inſtrumens

ſont d'accord. Je propoſe des danſes, par exemple à quatre, où chacun danſe ſa partie, l'un le deſſus, l'autre la baſſe, un troiſiéme la taille, un quatriéme &c. Ce morceau eſt un peu ébauché dans nos danſes figurées. Mais je propoſe l'art complet dont celui là n'eſt en effet qu'un morceau. C'eſt de trouver comme je fais pour les couleurs trois pas, geſtes ou mouvemens primitifs & eſſentiels repondant naturellement à *ut*, *mi*, *ſol*, comme leur repondent *le Bleu*, *le Jaune & le Rouge :* Cinq pas toniques comme *ut*, *re*, *mi*, *ſol*, *la*, ou Bleu, Verd, Jaune, Rouge, Violet : ſept pas Diatoniques comme *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, ou *Bleu*, *Verd*, *Jaune*, *Fauve*, *&c.* Enfin douze pas ou mouvemens chromatiques, ſemitoniques &c. Ne reculons pas, notre ſiécle eſt capable de tout. Et voilà tout ce que j'avois à démontrer à l'eſprit, conſentant déſormais à donner auſſi à l'œil ſa ſatisfaction par le clavecin même qui eſt comme fini en même tems que mes écrits. Je ſuis Monſieur avec tous les ſentimens que vous me

connoiſſez & que je prie le Public de partager avec moi, à l'égard d'une perſonne à qui il aura comme moi, l'obligation de la conſommation effective de ce grand œuvre : Je ſuis dis je, Monſieur.

Votre très humble & très obeïſſant ſerviteur &c.

P. S. Les Octaves ſeront pour une autre repriſe, peut être dans dix ans pour le Public, tout à l'heure pour vous, & pour les perſonnes reſpectables à qui vous les déſtinez : Car le clavecin vous appartient en proprieté réelle & effective.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DONT il est fait mention dans les quatorze Volumes de ces Mémoires, pour l'année 1735.

ECRITURE SAINTE, PERES DE L'EGLISE, CONCILES, THE'OLOGIE, ECRITS POLEMIQUES SUR LA RELIGION.

Lettres servant de réponse aux Lettres Philosophiques de M. de *Voltaire*, Janvier 95. Février 316.

Dissertatio Biblico-Physica de Litterali proprio scripturæ sensu præsertim à patribus unanimiter recepto in rebus etiam Physicis sancte observando &c. à Patre Benedicto Plazza S. J. Février 368.

Paraphrase du 31e. Chapitre des Pro-

verbes, par le Pere *Bellati*, Février 370.

Lettres ſur divers ſujets de Morale & & de Pieté, par M. *du Gué*, Février 380.

La véritable croyance de l'Egliſe Catholique & les preuves de tous les points de la Doctrine, fondée ſur l'Ecriture Sainte, par M. *Gould*, nouvelle édition, Février 382.

Lettres Paſtorales de M. l'Evêque de Londres aux fideles de ſon Dioceſe, contre les libertins & les incrédules, &c. Mars 507.

Diſſertation Hiſtorique ſur les diverſes eſpeces d'Idolâtrie qui ont corrompu la Religion, &c. Mars 573.

Mépriſe de l'Auteur d'un Livre intitulé Diſſertation ſur les fondemens de la Religion Chrétienne, extraite des *Miſcellaneæ obſervationes*, annoncées dans nos Mémoires de Janvier 1735. article 1. Avril 739.

Ouvrage Périodique, contenant divers ſujets de dévotion, des Cantiques, &c. par M. Jacques *Moſen*, Avril 748.

Nouvelles Dissertations de M. *Whiston*, Avril 759.
L'Alciphron ou le petit Philosophe en sept dialogues, contenant une Apologie de la Religion Chrétienne contre ceux qu'on nomme Esprits forts, traduit de l'Anglois de *Berkley*, Avril 760.
Le onziéme & douziéme Discours contre les impies du tems, & les fondemens de l'impieté moderne, May 882.
Dissertatio Physico-Theologica de Accidentibus Eucharisticis, May 941.
Commentaire de M. *le Clerc*, sur le Pentateuque, May 944.
Nouvelle édition du Nouveau Testament Grec, May 944.
Theologia Moralis universa, autore R. P. Paulo-Gabriele Antoine S. J. *editio nova*, May 949.
Traité de la dévotion au Saint-Esprit tiré des Livres Saints, par un Solitaire de Sept-Fons, May 954.
Que les difficultez apparentes dans la Religion naturelle ou revelée, ne justifient point la défiance des incrédules, extrait tiré des *Miscella-*

neæ obſervationes, Juin 965.

Défenſe des traditions contre la régle que preſcrivent les Critiques outrés & qui jugent arbitrairement &c. par Dom Pedro Joſeph *Miranda Elizalde & Urſua*, Juin 1041.

De la Béatification des Serviteurs de Dieu & de la Canoniſation des Bienheureux, par le Cardinal *Lambertini*, Juillet 1157. Août premiere partie 1386. Octobre 1982.

Miſſel de l'Ordre de Cluny, Juillet 1193.

Sermons du P. *Bourdalouë*, Juillet 1333.

Dictionnaire des Cas de conſcience décidés par Meſſieurs Auguſtin *de Lamet* & Germain *Fromageau*, Juillet 1335.

Commentaire litteral, hiſtorique & moral, ſur la Regle de Saint Benoît, par le P. *Calmet*, Juillet 1338. Septembre 1905.

Commentaire d'*Abarbanel*, ſur le Teſtament de Jacob, Août premiere partie 1525.

Traduction du Traité de *Maiemoni-*

des Sciences & des beaux Arts. 2773
des, sur les Alimens défendus aux Juifs, Août premiere partie 1525.
Physicæ sacræ, VIII. vol. Août premiere partie 1527.
Insuffisance de la raison humaine en fait de Religion, Août premiere partie 1528.
Lettre de M. l'Abbé *de Villefroy*, au R. P. *** en lui envoyant une traduction Françoise des Cantiques Armeniens composés dans le cinq ou sixiéme siécle, pour la Fête de la Nativité de Saint Jean-Baptiste, & du Mystere de la Présentation de J. C. au Temple, Août seconde partie 1541.
Dissertation sur le Plein-Chant Ecclesiastique, &c. Août seconde partie 1666.
Dissertations sur l'Histoire du texte des Saints Evangiles, des Actes des Apôtres, &c. Septembre 1898.
R. P. Ildefons, de Flores *S. J. Commentaria in Ecclesiasticum*, Septembre 1900.
Ejusdem de inclyto agone Martyrii, Septembre 1900.
A New argument againſt Tranſubſtan-

tiations, Septembre 1900.

Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Sens, Septembre 1906.

Exercitatio historico-critica de Martyribus Christianis odii humani generis convictis, &c. Octobre 2086.

Les Oeuvres de *Salvien*, Prêtre de Marseille, Novembre 2284.

Le Systême des Anciens & des Modernes, concilié par l'exposition des sentimens de quelques Théologiens, sur l'état des ames séparées des corps, Décembre premiere partie 2397.

Discours de Saint *Gregoire de Nazianze*, contre l'Empereur Julien l'Apostat, avec des remarques, Décembre premiere partie 2545.

Sermons du feu Docteur *Rogers*, Décembre, premiere partie 2571.

Lettres sur tous les Miracles, où l'on établit les caracteres distinctifs des vrais Miracles en général & en particulier de ceux qui s'operent sur le corps humain, &c. Décembre, premiere partie 2572.

Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux sur les événe-

mens les plus mémorables du vieux & du nouveau Teſtament, par feu M. *Saurin*, Décembre, premiere partie 2574.

Histoire Ecclesiastique.

Le tome premier des Actes des Saints du mois d'Août, par les continuateurs de *Bollandus*, Janvier 57. Le tome ſecond, Décembre 1. partie 2575.

Diſſertatio ad recens inventum Severe Martyris Epitaphium autore Patræ Antonio Lupis, Janvier 173.

Hiſtoire critique de Manichée & du Manicheiſme, par M. *Beauſobre*, Février 279.

Vita del P. Fra. Gio Guiſeppe, &c. Février 369.

La vie du R. P. Charles de Lorraine Jeſuite, Mars 470.

Mémoires de M. *de Tillemont* pour l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, Avril 746.

Diſſertation Academique ſur la vie de Saint Conrad de Marpourg, May 940,

Hiſtoire du Peuple de Dieu, par le

Pere *Berruyer*, May 949.
Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclesiastiques, par le R. P. Dom Remy *Ceillier*, tom. V. May 949. Octobre 2094. Décembre premiere partie 2469.
Histoire Ecclesiastique pour servir de continuation à celle de M. l'Abbé *Fleury* tom. 33. Juillet 1285.
Lettre d'un Laïc d'Auxerre au sujet du précédent article, Octob. 1962.
Histoire Sainte selon l'ordre des tems depuis la création du Monde, jusqu'à Jesus-Christ, &c. Juillet 1336.
La vie de Saint Ignace Fondateur de la Compagnie de Jesus, par le P. *Bouhours*, Juillet 1336.
De Meritis militum in Ecclesiam, Août premiere partie 1527.
Annales de la Réformation de l'Eglise d'Angleterre, &c. par M. *Strypes*, Août premiere partie 1529.
Tom. V. & VI. des Cérémonies Religieuses, Août premiere partie 1531.
Les Superstitions anciennes & modernes, Août premiere partie 1531.
Il

Il Martyrio del cuore di Maria addolorata, *&c.* Septembre 1897.

Panegyrici sacri del P. Liborio Sinischachi *della Compagnia di Giesu*, Septembre 1897.

Histoire Ecclesiastique & Civile d'Ecosse, Octobre 2090

Les Annales de *Baronius* avec l'Ouvrage de *Reinaldi* son continuateur, & les 4. vol. de *Pagi*, Décembre premiere partie 2570.

HISTOIRE PROPHANE, GE'OGRAPHIE, CHRONOLOGIE, HISTOIRE LITTERAIRE, ANTIQUITEZ, VOYAGES, &c.

Mémoires sur l'Islande par *Arius* fils de Torgils surnommé le Polymathe. Ouvrage écrit en Langue Islandoise ou Danoise & traduit en latin par André *Bussæus*, Janvier 128.

Histoire Généalogique & Chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs, Grands Officiers de la Couronne, &c. par le P. *Anselme*, continuée par M. *du*

Fourni, revûë, corrigée & augmentée par les ſoins du P. *Ange*, & du P. *Simplicien*, troiſiéme édition, Janvier 141. Février 236.

Projet d'un corps d'Hiſtoires du nouveau Monde, par le P. *Charlevoix*, Janvier 160.

Notitia ſcriptorum rerum Brunſvicenſium, par M. Barnig, Janvier 172.

La traduction en Italien du douziéme volume de l'Hiſtoire Romaine des P. P. *Catrou & Rouillé*, Janvier 173.

Manuſcrit du vrai texte de *Zoroaſtre* Janvier 174.

Voyage de *Rabbi Benjamin*, fils de Jona de Tudele, en Europe, en Aſie & en Afrique, depuis l'Eſpagne juſqu'à la Chine, &c. Janvier 177.

Le onziéme & douziéme volumes des Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du dix huitiéme ſiécle, par M. *de Lamberti*, Janvier 190.

Hiſtoire du Théatre François, depuis ſon origine juſqu'à préſent, par Meſſieurs *Parfait*, Tome premier, Février 179.

Histoire ancienne des Egyptiens, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes, & des Perſans, &c. par M. *Rollin*, Tom. VII. Février 339. Tom. VIII. Juillet 1263. Tom. IX. Décembre, premiere partie 2524.

Theſaurus univerſalis omnium Numiſmatum veterum Græcorum & Romanorum autore Geſnero, Février 371.

Les Annales de Tacite, Février 372.

Deſcription de la Sicile & de ſes Côtes Maritimes, par Pierre *Callejo y Angulo Onta*, Février 373.

Abregé Chronologique & Hiſtorique de l'origine, du progrès & de l'état actuel de la Maiſon du Roy, & de toutes les Troupes de France, par M. Simon *Lamoral le Pipre de de la Neufville*, Février 374.

Deſcription du Gouvernement de Bourgogne avec un abregé de l'Hiſtoire de la Province, par *Garreau*, Février 381. Octobre 2097.

De interregnis Poloniæ, Mars 572. Avril 748.

Pruſſia Geographicè, Politicè & Ec-

2780 *Memoires pour l'Histoire*
clesiasticè illustrata, Mars 572.
Avril 748.
Mémoires du Chevalier d'Arvieux, publiés par le P. *la Bat*, Avril 581. May 921.
Selecta juris & historiarum tum anecdota, tum jam edita, Avril 749.
Histoire des Révolutions d'Espagne, par le P. Joseph d'*Orleans*, publiée par les PP. *Rouillé* & *Brumoy*, May 818.
Le Cabinet de Florence où sont représentés les plus illustres monumens de l'antiquité, May 850.
Antiquitez de Weteravie, par M. le Recteur *Bernard*, May 940.
Récit d'un voyage en France, en Flandres & en Allemagne, May 943.
Deux nouveaux Recueils de Cartes Géographiques, May 944.
L'Histoire de l'Empereur Octavien-Cæsar-Auguste, par les RR. PP. *Catrou* & *Rouillé*, Tom. XIX. de l'Histoire Romaine, May 953.
Essais sur les honneurs & sur les monumens accordez aux illustres Sçavans pendant la suite des siécles, par M.

Titon du Tillet, Juillet 1177.

Lettre de M. *Titon du Tillet* aux Auteurs de ces Mémoires, au ſujet de ſes Eſſais ſur les honneurs & ſur les monumens accordez aux illuſtres Sçavans, Août ſeconde partie 1697.

Hiſtoire d'un voyage litteraire fait en 1733. en France, en Angleterre & en Hollande, &c. Juillet 1235.

Muratorii rerum Italicarum, ſcriptores, Juillet 1325.

Utilitas rei nummariæ veteris compendio propoſita, Juillet 1326. Septembre 1849.

Analecta Sileſiaca, Juillet 1327.

Diſſertation ſur l'origine de l'Imprimerie en Angleterre, par M. *Middleton*, Juillet 2328.

Hiſtoire de l'Empire Ottoman écrite en latin par *Demetrius-Cantemir*, & traduite en Anglois ſur le manuſcrit de l'Auteur, par M. *Tindal*, Juillet 1329.

Nouvelle édition des Mémoires de Mademoiſelle de Montpenſier, Juillet, 1330. Septembre 1902.

Recueil de l'Hiſtoire & des Mémoi-

res de l'Academie Royale des Sciences, Juillet 1335.
Hiſtoire des Empires, par M. l'Abbé *Guyon*, Juillet 1336.
Recherches ſur les Théatres de France, par M. de *Beauchamp*, Juillet 1338.
Second abregé de la Carte générale du Militaire de France, par M. *le Mau de la Jaiſſe*, Juillet 1339.
Traité Hiſtorique ſur la Foire de Beaucaire, Juillet 1341.
Diſſertation en forme de Lettre ſur le Triumvirat de Galba, Othon, & Vitellius, & ſur celui de Peſcennius, Albin & Severe; par le P. *Panel* Jeſuite, Août premiere partie 1349.
Hiſtoire du Vicomte de Turenne, par M. *Ramſay*, Août premiere partie 1411.
Mémoires de Charles Louis Baron de *Pollnitz*, Août premiere partie 1483.
Recueil de Relations curieuſes concernant les Antiquitez, les Uſages, la Religion & l'état préſent de différens Peuples de l'Aſie, &c.

Août premiere partie 1524.
Histoire du Landgrave Henri I. Août premiere partie 1526.
Echardi de rebus Franciæ Orientalis, &c. Août premiere partie 1527.
Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne, par Gilbert *Burnet*, Août premiere partie 1528.
Les Mémoires de M. Joly & de Madame la Duchesse de Nemours, Août 1532.
L'Histoire critique des Journaux, par M. *Camusat*, Août premiere partie 1532. Novembre 2231.
L'Histoire des Yncas Rois du Perou, Août premiere partie 1532.
Description Géographique, Historique, Chronologique, Politique & Physique de l'Empire de la Chine, par le P. du *Halde*, Août premiere partie 1533.
Histoire générale du Japon, Août premiere partie 1534.
Réponse du P. *Tournemine* à la dissertation sur le Triumvirat de Galba, Othon & Vitellius & sur celui de Pescennius, Albin & Severe, Août seconde partie 1585.

Histoire générale du Portugal, par M. *de la Clede*, Septembre 1757. Octobre 1935. Novembre 2259.

Chronologie sur la vie & le regne de Cyrus, Dissertation tirée du Mélange des Observations sur les Auteurs (*Miscellaneæ observationes*,) Septembre 1857.

Bibliotheca Benedictino-Cassinensis, Septembre 1898.

Histoire de Transylvanie, par un Chancelier de cette Province, connu sous le nom de *Wolfang*, Septembre 1899.

Histoire de la vie du Duc d'Ormond, par M. *Carte* l'un des éditeurs de la nouvelle Histoire in-folio de M. *de Thou*, Septembre 1901.

Vetera Romanorum itineraria, Septembre 1902.

XXXI^e^. Volume des Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le R. P. *Niceron*, Septembre 1906.

Histoire de la Ville de Paris, Septembre 1907.

La Chronique de Francfort sur le Mein, Octobre 2085.

Origines & antiquitates Margraviatus Mi∫nici, Octobre 2088.
De∫cription des Guerres Maritimes, Octobre 2089.
Chronique d'Egypte, 2089.
Chronique des Indes, Octobre 2089.
Hi∫toire des Caliphes, Octob. 2089.
Hi∫toire du Théatre Anglois, Octobre 2091.
De∫cription de l'Egypte, compo∫ée ∫ur les Mémoires de M. *de Maillet*, par M. l'Abbé *le Ma∫crier*, Octobre 2093.
Réflexions critiques ∫ur les Hi∫toires des Anciens Peuples Chaldéens, Hébreux, Phéniciens, &c. par M. *Fourmont* l'aîné, Octobre 2093.
Nouvelle Carte du Royaume de Portugal. Carte du cours du Rhin. Carte du Wirtemberg, Octobre 2096.
Hi∫toire des Sequanois & de la Province Séquanoi∫e, par M. *Dunod*, Octobre 2096.
Hi∫toire des Révolutions de Pologne, par M. l'Abbé *des Fontaines*, Octobre 2097.
Les vies des Hommes Illu∫tres, omi∫es par Plutarque, Octobre 2098.

La vie de Philippe II. Roy d'Eſpagne ; traduite de l'Italien de Gregorio *Leti* , Décembre premiere partie 2436.

Vie de l'Empereur Julien , Décembre premiere partie 2496.

Diſſertation ſur les Tentes & les Pavillons de guerre par M. *Benneton de Perrin* , Décembre premiere partie, 2515.

Theophili Sigeberti bayeri Regiomontani Hiſtoria Oſrohena & Edeſſena ex nummis illuſtrata , Décembre premiere partie 2565.

Tome II. de l'Hiſtoire d'Allemagne écrite en Allemand par M.de *Bunau*, Décembre premiere partie , 2566.

Hiſtoire univerſelle , ſacrée & prophane depuis le commencement du monde juſqu'à nos jours , par le P. *Calmet* , Décembre premiere partie 2569.

Mémoires Hiſtoriques, Politiques & Militaires de M. le Marquis *de Feuquieres* , Decembre premiere partie 2573.

Le Tome IX. du recueil des Voyages au Nord , Décembre premiere partie , 2573.

des Sciences & des beaux Arts. 2787
Les Tomes XI. & XII. de l'Histoire d'Angleterre de M. *de Rapin Thoiras*, Décembre premiere partie 2574.
Histoire de l'Hôtel Royal des Invalides, Décembre premiere partie 2577.
Nouvelle édition de Tite-Live, par les soins de M. *Crevier*, Décembre premiere partie 2582.

DROIT PUBLIC ET PARTICULIER, TRAITEZ DE POLITIQUE, &c.

Code Criminel de l'Empereur Charles V. vulgairement appellé la Caroline, par M. *Vogel*, Janvier 189.
Le VIII^e. Volume du recueil Historique d'Actes, Négociations, Mémoires & Traitez depuis la paix d'Utrecht jusqu'à present, par M. *Rousset*, Janvier 190.
Hieronimi Rivarora *J. C. de exceptione cedendorum, opus Posthumum*, Février 368
Mémoires politiques sur la Grande Bretagne, Février 372.
Phil. Reinh. Vitriarii *institutiones Ju-*

ris naturæ & gentium, Févrięr 373.

Style univerſel de toutes les Cours & Juriſdictions du Royaume, pour l'inſtruction des matieres criminelles, par M. *Gauret*, nouvelle édition, Février 379.

Plaidoyers de M. *Errard*, avec les Arrêts donnés en interpretation des articles 282. & 283. de la Coutûme de Paris, &c. Février 379.

Le Parfait Notaire de *Ferriere*, Février 381. Juillet 1337.

Code Militaire, par le ſieur *de Briquet*, Février 381.

Eſſay politique ſur le Commerce, par M. *Melon*, Mars 542.

Joſephi Aurelii de Januario *Reſpublica Juriſconſultorum*, Mars 564. Octobre 2089.

Corpus Juris Canonici, *&c. autore Joanne Petro* Gibert, Mars 565.

Troiſiéme partie de l'Art Heraldique de M. *Becherſtein*, Avril 748.

Monarchia ſancti Romani imperii ſivè tractatus de Juriſdictione Imperiali ſeu regia & Pontificia ſeu Sacerdotali, &c. Avril 749.

Exhortations Pathétiques aux membres du Parlement d'Angleterre & surtout aux jeunes gens qui commencent à prendre connoissance des intérêts de leur Patrie, pour les engager à se garantir de la corruption, Avril 758.

Traité de la Noblesse & de toutes ses différentes especes, par M. *de la Roque*, nouvelle édition, Avril 765.

Essais du Chevalier *Bâcon*, Chancelier d'Angleterre, sur divers sujets de politique & de morale, Avril 765. & May 774.

Diplôme de l'Empereur Louis IV en faveur des Seigneurs de Plaven, May 940.

Réflexions Militaires & Politiques, traduites de l'Espagnol de M. le Marquis de *Santa-Cruz de Marzenado*, par M. *Vergi*, May 949. Décembre premiere partie 2458.

Avis desintéressés sur les derniers Ecrits publiés par les Cours de Vienne & de Madrid, au sujet de la guerre présente, Juillet 1338. Octobre 2096.

Ouvrage de M. Charles Ferdinand

Jung, ſur le Bourgraviat de Nuremberg, Août premiere partie 1525.

De arctis Juris Talionis limitibus in ſtatu hominum gentiumque naturali, Août premiere partie 1526.

Raiſonnemens ſur la Manufacture de Laine de la Grande Bretagne, Septembre 1901.

Grotius de jure belli & pacis, Septembre 1901.

Traité des Curez Primitifs, Septembre 1906.

Déciſions notables ſur diverſes queſtions de Droit conformément aux Arrêts de la Cour du Parlement de Toulouſe, recueillies par M. Jean *de Cambolas*, Septembre 1907.

Obſervations ſur les anciennes Conſtitutions des Empereurs, Octobre 2086.

De ſucceſſione fœmineâ in regna & provincias Auſtriacas, Octobre 2087.

Conſiderations ſur l'intérêt de l'Ecoſſe par rapport à la Police, en occupant les pauvres à l'Agriculture, au Commerce, aux Manufactures & à la Pêche, Octobre 2090.

The accompliſhed ſenator. Octob. 2091

des Sciences & des beaux Arts 2791

The Nature of Patronage, & the Duty of Patrons Octobre 2091.

Traité des Minoritez, Tutelles Curatelles, des Gardes & des Gardiens &c. 2093.

De Juribus & Privilegiis civitatum imperialium. Décembre premiere partie 2570.

PHILOSOPHIE, MATHEMATIQUE, ASTRONOMIE, HISTOIRE NATURELLE, MEDECINE, BOTANIQUE, &c.

Oeuvres de Physique & de Medecine du Cavalier Valisneri. Janvier 111.

Methode Sintetique pour les quadratures des Courbes&c. par M. *Rollin*, Janvier 151. Septembre 1870. Décembre premiere partie 2551.

Legs d'un Medecin à sa Patrie contenant ce qu'il a récueilli lui même pendant 49 ans de Pratique, ouvrage Anglois de M. *Dover*, Janvier 171.

Les six volumes du recueil des Machines approuvéespar l'Academie roiale des Sciences, Janvier 191.

E*manuelis Svvedenborgii principia rerum naturalium* Fevrier 370.

La Nouvelle Ecole Militaire, ou la fortification moderne par M. *Deſprez de S. Savin*, Fevrier 377.

Geographie Phyſique traduite de l'Anglois de M. *Woodvvad* par M. *Noguès* Fevrier 381.

Hiſtoire naturelle de l'univers par M. *Colonne*, Mars 412 Avril 668.

L'origine ancienne de la Phiſique nouvelle par le P. *Regnault*, Mars 444. Mai 859. Août ſeconde partie 1680

Traité Général des Horloges par le P. Dom Jacques *Alexandre*, Mars 481.

Exercitatio Medica, qua virtus Campheræ refrigerans ediſſeritur, Mars 573.

Le Spectacle de la Nature, ou entretiens ſur les particularités de l'Hiſtoire Naturelle qui ont paru les plus propres à rendre les Jeunes gens curieux & à leur former l'eſprit, Mars 574. Novembre 2300.

Nouvelles Claſſes de Maladies, qui dans un ordre ſemblable à celui des Botaniſtes comprennent les genres & les eſpeces de toutes les Maladies avec leurs ſignes & leurs indications, Avril 631.

Extrait du Méchanisme des mouvemens des Corps flottans par M. *de la Croix*, Avril 638.

Nouvelle Méthode pour connoître les Eclipses passées, présentes & à venir sans autre instrument que la regle & le compas par M. Angelo *Capelli*, Avril 746.

Recueil des Experiences Physiques du Docteur *Trievvald*, Avril 748.

La Théorie & la pratique de la Coupe des Pierres & des bois pour la construction des voûtes & autres parties de bâtiment Civil & militaire, ou traité de Stereotomie à l'usage de l'Architecture par M. *Frezier*, Avril 750. Juillet 1334.

Abregé de l'Anatomie du Corps humain par M. *Verdier*, Avril 765 Juin 1002.

Entretiens sur la cause de l'inclinaison des Orbites des Planetes par M. *Bouguer*, Avril 766.

Reflexions sur les défauts d'autrui par M. l'Abbé *de Villiers*, quatriéme édition Avril 766.

Le Monde fou préferé au Monde sage en 24 promenades de trois amis &c, May 806.

Traité du vray Merite de l'Homme conſideré dans tous les âges & dans toutes les conditions, May 875.

L'ouvrage de Proſper *Alpin*, ſur les divers Symptomes qui annonçent ou la mort ou la guériſon des malades, May 938.

Gnomonica fundamentalis & mechanica. May 940.

Hiſtoire Naturelle de la Floride, de la Caroline, des Iſles Lucayes par Marc *Cateſby*, May 942.

H. D. Haubii de vanâ vitæ longæ a Chymicis promiſſæ expectatione, oratio. May 943.

Nouvelle édition de l'Eſſay Philoſophique ſur l'entendement humain de M. *Locke*, traduit par M. *Coſſe*, May 944, Septembre 1902.

Diſſertation ſur la Petrification d'un Epiploon par M. *Mongin*, May 948.

Traité Demonſtratif ſur la Quadrature du Cercle par M. *Baſſelin*, May 950.

Experiences de Phyſique, par M. Pierre *Poliniere*, May 955.

Extrait d'une Lettre de M. *Sarraſin*, Médecin de Quebec au ſujet des

Eaux du Cap de la Magdeleine, May 956.

Proposition d'une Mesure de la Terre, dont il résulte une diminution considerable dans sa circonference sur les paralleles, par M. *D'Anville*, Juin 988.

Les Hommes 3e. édition, Juin 1504.

Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes, par M. de *Reaumur*; Juin 1116. Juillet 1237.

De l'effet que cause la refraction dans l'observation qu'on fait à la mer de l'amplitude du Soleil pour trouver la déclinaison de la boussole par le P. *du Chatelard*, Juillet 1312.

Les Observations du Docteur Jerôme *Gaspari*, Juillet 1325.

Commentarii de Medicinâ, Juillet 1326.

Essay pour servir à l'Histoire naturelle de la Floride de la Caroline & des Isles Lucayes Juillet 1328. Août premiere partie 1404.

Hortus Elthamensis seu plantarum rariorum quas in horto suo Elthami in Cantio caluit vir ornatissimus & præstantissimus, *Jacobus* Sherard, Juillet 1329.

Cabinet de Curioſitez naturelles de M. Albert *Seba*, Juillet 1330. Septembre 1902.

Recueil des Machines préſentées à l'Academie Royale des Sciences depuis ſon établiſſement juſqu'à préſent, Juillet 1335.

Traité ſur les Maladies de l'Organe immediat de la vuë, par Jean *Taylord*. Juillet 1337.

La Statique des végetaux & l'Analyſe de l'air; experiences Nouvelles, ouvrage traduit de l'Anglois, de M. *de Halles*, par M. *de Buffon*, Juillet 1337. Octobre 2054. Décembre premiere partie 2414.

Catalogue des Arbres, & Arbriſſeaux qui ſe peuvent élever en pleine terre aux environs de Paris, Juillet 1339. Octobre 2093.

Obſervation de M. le *Monier*, Juillet 1339.

Nouvelles Experiences d'Optique & d'Acouſtique, par le P. *Caſtel*, Août premiere partie 1444. Août ſeconde partie 1619. Septembre 1807. Octobre 2018. Novembre 2335. Decembre ſeconde p. 2642.

Extrait d'une Lettre écrite d'Avi-

gnon au P. C. par le P. *Surrabat*, Jesuite au sujet d'un Phénoméne d'Agriculture, Août premiere partie 1512.

Extrait d'une Lettre écrite de Carpentras, au P. Etienne *Souciet*, par M. d'*Aleman*, sur l'Architecture, Août premiere partie 1517.

Principes d'Arithmetique, Août premiere partie 1528.

Introduction à l'Histoire naturelle des Pigéons Domestiques, par M. Jean *More*, Août premiere partie 1529.

Les Devoirs de l'Homme & du Citoien tels qu'ils lui sont prescrits par la Loi naturelle, traduits du latin du Baron *de Puffendorf*, par Jean *Barbeyrac*, Août premiere partie 1532.

Histoire Générale des Drogues simples & composées par le Sieur *Pomet*, Août premiere partie 1534.

Traité de Chymie, par M. *Malouin*, Septembre 1798.

Commentaire sur le premier Livre de Celse de la maniére de conserver la Santé, par M. *Lommius*, Septembre 1840.

Extrait d'une Lettre écrite de Carpentras au P. *Souciet*, par M. d'*Aleman*, sur l'Architecture, Septembre 1886.

Elementa sectionum conicarum, autore Nicolao de Martino, Septembre 1897.

Dialogue sur la Musique des Anciens, Septembre 1905.

Lettre du P. *Tournemine*, sur l'immaterialité de l'ame, Octobre 1913.

Extrait d'une Lettre écrite de Laon, au R. P. *de la Neuville*, par M. l'Abbé du *Mangeot*, sur la possibilité du Mouvemement perpetuel, Octobre 2074.

Quæstio naturalis Prussica de Oolito Regio-montano an Caviarum petrefactum, Octobre. 2084.

Observations sur les Lumieres boreales, Octobre 2085.

De arte aliorum animos cognoscendi, Octobre 2087.

Lettres sur une nouvelle maniere de faire prendre au Papier la couleur & la figure des Herbes, Octobre 2087.

des Sciences & des beaux Arts. 2799

De spasmis Gulæ inferioris. Octobre 2087.

De Motuum convulsivorum vera sede & indole. Octobre 2088.

De Ebore fossili inferioris suevicorum Hallensi Octobre 2088.

Consultationes & responsa Medica. Octobre 2088.

Medicina rationalis, systematica, Octobre 2088.

Introduction à la Botanique, Octobre 2088.

De auro vegetabili Pannoniæ, Octobre 2088.

Specimen amænitatum naturæ & artis. Octobre 2088

Uranoscopia; or The contemplation of Heaven, Octobre 2092.

Joannis Freind *opera omnia Medica*, Octobre 2093.

Analyse des infinimens petits pour servir de suite aux infinimens petits de M. le Marquis *de l'Hôpital*, traduit en François par M. *Rondet.* Octobre 2098.

Tables astronomiques de M. *de la Hire.* Octobre 2098.

Basis astronomica sive astronomiæ pars mechanica &c, *autore Petro* Hor-

rebowio, Novembre 2378.

Essay de Medecine avec quelques observations générales sur l'œconomie Animale, & sur la matiere Médicale, Décembre premiere partie 2572,

Sectionum conicarum quinque libri, autore Roberto Simson, Décembre premiere partie 2572.

POESIE, GRAMMAIRE, ELOQUENCE ROMANS, MELANGES ET DISSERTATIONS LITTERAIRES.

Mêlanges d'observations sur les Auteurs Anciens & Modernes, Janvier 5.

Mémoires de Litterature tirez des régistres de l'Academie Royale des Inscriptions & belles Lettres depuis l'année 1726. jusques & compris l'année 1730. Tome 8. Janvier 22.

Didon Tragédie, par M. *le Franc* Janvier 47.

Recueil de Pieces d'Eloquence & de Poesie qui ont remporté les prix donnés par l'Académie Françoise en l'année 1733. Janvier 82.

Extrait

Extrait d'une Lettre de M. *Broſſette*, à un des Auteurs de ces Mémoires, Janvier 82.
Le Temple de la Tragédie, Poême du P. *Marſy*, Janvier 188.
Les trois volumes du ſupplement aux anciens Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Janvier 190.
Diſſertation du P. *Bougeant*, ſur la recitation ou le chant des Anciennes Tragédies des Grecs & des Romains, Fevrier 248.
Supplement au Traité de la maniere d'enſeigner & d'etudier les belles Lettres par M. *Rollin*, Fevrier 362.
The auditor feuille periodique de Londres, Fevrier 371.
Dictionnaire Grec-Latin de *Schrevelius* Fevrier 380.
Les Avantures de Zelim & de Damaſine, Fevrier 383.
Recueil des Diſſertations qui ont mérité le prix au Jugement de l'Académie de Bordeaux, Fevrier 383.
Oeuvres d'Horace en Latin & en François avec des remarques Critiques & Hiſtoriques, par M. *Dacier* cin-

quiéme édition Mars 389.

Essays sur quelques Odes d'Horace, Fevrier Ibid.

Oeuvres deMoliere, Nouvelle édition, Mars 434.

Recueil de Lettres & autres pieces du Chancelier *Bacon*, Mars 573.

Epistola doctorum è societate Sorbonica ad reverendos admodum Patres Generalem, Priorem & Monachos San-germanenses, Mars 574. Avril 683.

Alberti Thura Gynæceum Daniæ Litteratum, fœminis Danorum eruditione vel scriptis Claris conspicuum Avril 607.

Anecdotes Galantes & Tragiques de la Cour de Neron, par M. *Du Catre d'Auvigni*, Avril 613.

Le Psychometre ou réflexion sur les Caracteres de l'Esprit, par un Milord Anglois, Avril 694.

Voyage merveilleux du Prince Fanferedin dans la Romancie, Avril 720.

Réflexion sur l'introduction à l'Histoire de l'Univers, de M. *Puffendorf*, Avril 716.

Remarques sur la traduction de Lon-

gin par Boileau extraites des *Miſcellaneæ obſervationes*, Avril 742.
Mémoires de l'Académie Imperiale de Peterſbourg, Avril 747. Juin 1012.
Apologie pour les Jeſuites d'Anvers, May 906.
Liſte des Manuſcrits de feu M. Thomas *Borderus Bircherodius*, May 736.
Les Comedies de Terence traduites *in verſi ſciolti*, par Mademoiſelle Louiſe *Bergaulli*, May 9411.
Réflexions de M. *Conſtable* ſur l'exactitude du Style, May 942.
Recherches ſur la vie & les ouvrages d'Homere par M. *Blackvvel*, May 942.
Muſæ Rhetorices, May 943.
Réponſe d'un des Auteurs du Journal à une Lettre qui lui a été écrite de Mets, May 945.
Quam difficile ſit Res bellicas quandiu bellum viget publicâ oratione proſequi oratio habita VI. Februarii anno 1735. ab Oegidio An. Xaverio de la Sante *S. J.* May 947.
Le Préjugé à la Mode Comedie en

vers par M. *Nivelle de la Chaussée* May 947.

R. P. D. Bernardi de Montfaucon *Bibliotheca Bibliothecarum, Manuscriptorum nova*, May 950.

Oeuvres diverses de M. *Pelisson*, May 954.

Sabinus & Eponime Tragédie de M. *Richer*, May 954.

La Lusiade du *Camoens*, Poeme Heroïque sur la découverte des Indes Orientales, traduit du Portugais, par M. *du Perron de Castera*, Juin 1088.

Réponse à la Lettre de M. *** pour le remercier de la maniere obligeante dont il a parlé de l'édition Françoise de Moreri faite à Bâle par Jean Bradmuller, en 1732. Juin 1138.

L'Histoire justifiée contre les Romans, par M. l'abbé *Lenglet du Fresnoy*, Juillet 1200,

Extrait d'une Lettre adressée par le P. *Giraudeau*, Jesuite aux Auteurs de ces Mémoires sur la Grammaire Hebraique de feu M. *Masclef*, Juillet 1320.

Sigonii opera cum Notis Muratorii, Juillet 1325.
Les œuvres de Jonatam Swiſt, Juillet 1327.
Caii Plinii-Cæcilii-ſecundi Epiſtolarum Libri decem, Juillet 1330,
Petri d'Orville *Critice ad virum celeberrimum Petrum Burmannum*, Juillet 1331.
Lettre Latine du R. P. de *Montfaucon* à M. l'abbé Salmon, Juillet 1332.
Deſcription du fameux Cabinet de M. Grollier de Serviere, Juillet 1334. Septembre 1905.
Hiſtoire de Gilblas de Santillane, par M. *le Sage*, Tome quatriéme, Juillet 1337.
Lettre ſur le Préjugé à la Mode, Juillet 1341.
Les œuvres de Theâtre de M. *Brueys*, Août premiere partie 1382.
Le Songe d'Alcibiade traduit du Grec, Août premiere partie 1497.
Dictionnaire François Eſpagnol & Eſpagnol François, par M. François *Leyſſ.* Août premiere partie 1525.
XIV. Livres des Paralipomenes, en for-

me de ſuite ou de ſupplement à l'Iliade d'Homere, par Quintus *Calaber*, Août premiere partie 1530.
Eſſays ſur divers ſujets de Litterature & de Morale, par M. l'abbé *Trublet*, Septembre 1721.
Traduction Turque du Dictionnaire Arabe de *Gieuhari*, Octobre 2089.
Diſſertation ſur la Déeſſe Flora, par le P. *Merlin* Jeſuite, Novembre 2205.
Remarques du P. *Tournemine*, ſur Lucrece, Novembre 2252.
Epître en vers du Reverend Pere *de la Place* au Sieur Baron fameux acteur après qu'il eut renoncé au Theâtre, Novembre 2277.
Réflexions de M. L. *** Antiquaire de l'Academie Litteraire de Lyon, adreſſées aux Auteurs des Mémoires de Trevoux, Novembre 2372.
Eloge funebre de M. le Comte de Plelo, Novembre 2378.
Réponſe à l'Article de la XCI. feuille du Pour & Contre qui concerne nos Mémoires, Novembre 2382.
Caroli Porée *Sacerdotis è ſocietate Jeſu orationes* &c. Novembre 2390

Hiero-criticus Novi testamenti S. Lucæ de stilo Novi testamenti libri tres &c. Décembre premiere partie 2568.

Roberti Stephani Thesaurus linguæ latinæ, Décembre premiere partie 2571.

Avis sur le *Novitius* de M. *Magniés*. Décembre premiere partie 2575.

Grammaire Latine exacte & claire, à l'usage des François sous le titre de *Postulans*, par le même Auteur, Décembre premiere partie 2577.

Methode d'apprendre aux enfans l'Histoire Sainte & les preuves de la Réligion Chrétienne sous le titre *d'extrait du Postulans*, par le même Auteur. Décembre premiere partie 2577.

Discours sur l'Esprit de societé presenté à Messieurs de l'Académie Françoise l'année 1735. par M. l'Abbé *Marquet*, Décembre premiere partie 2581.

Pro et d'une édition des Oraisons de Ciceron avec des Notes Critiques & Historiques pour en faciliter la connoissance aux jeunes gens, Décembre premiere partie 2583.

Fin du Catalogue.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Decembre 1735. II. partie.

ART. CXXVII. DIssertation sur le Martyre de S. Abdas. Page 2589

ART. CXXVIII. Lettre du Pere de Goville Jesuite, pour servir de réponse à l'Auteur des Anecdotes. 2636

ART. CXXIX. Suite & derniere Partie des Nouvelles expériences d'Optique & d'Acoustique du P. Castel. 2642

Catalogue des Ouvrages dont il est fait mention dans les 14. volumes de cette présente année. 2769

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4197